QUARANTIÈME ANNÉE – N° 11889 DERNIÈRE ÉDITION MERCREDI 20 AVRIL 1983

La Fédération de rugby maintient la tournée de l'équipe de France en Afrique du Sud

LIRE PAGE 13



Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Laurens

3,60 F

Algérie, 3 DA ; Maroc, 3,80 dr. ; Tunisie, 300 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 100 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 50 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 200 L. ; Liban, 350 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 60 esc. ; Sénégal, 325 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 65 d.

Tarif des abonnements page 39

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

L'attentat de Beyrouth

Les États-Unis continueront leurs efforts en faveur de la paix

affirme M. Reagan

L'attentat commis le 18 avril contre l'ambassade des États-Unis à Beyrouth a été particulièrement sanglant et destructeur. Le bâtiment, dont la partie centrale s'est effondrée sous l'impact de l'explosion, est totalement inutilisable, et les diplomates américains devront emménager dans de nouveaux locaux. Selon un bilan provisoire, le nombre des victimes s'élevait, le 19 au matin, à une trentaine de tués et plus de cent blessés. Le colonel James Mead, chef de l'unité des « marines » de la force multinationale, a cependant déclaré qu'une vingtaine de cadavres se trouvaient encore sous les décombres de l'ambassade.

M. Chafi Wazzan, le premier ministre libanais, a affirmé, ce mardi, qu'il était *« en possession de certains éléments qui permettraient d'identifier »* les auteurs de l'attentat. De source policière, on indique que, peu après l'explosion, sept personnes de nationalité libanaise avaient été arrêtées pour interrogatoire.

Cet attentat a provoqué une vive émotion dans le monde, en particulier dans les quatre pays représentés au sein de la force multinationale. Le président Reagan a assuré que l'attentat *« haineux et lâche »* contre l'ambassade « *ne dissuadera* » pas les États-Unis de poursuivre leurs efforts en vue de la paix dans la région. A Jérusalem, M. Itzhak Shamir, ministre israélien des affaires étrangères, a déploré l'attentat. *« Il faut poursuivre les négociations tripartites afin que le Liban puisse enfin connaître la paix et la sécurité »*, a-t-il ajouté.

André Fontaine, qui se trouvait à Beyrouth la veille de l'attentat, évoque les préoccupations que causait dans les milieux politiques le piétinement des négociations sur le retrait des troupes israéliennes.

Les risques du retrait

Un commando se ruant sur une ambassade à bord d'une voiture chargée d'explosifs, et voici que la première puissance du monde, empêtrée dans le drame libanais, en souffre à son tour dans sa chair comme naguère la France, dont l'ambassadeur fut assassiné. Elle fait la dure expérience d'un pays dont le président élu, Bechir Gemayel, a connu la même mort que les Américains tués, lundi, par l'effondrement de leur immeuble diplomatique. Au-delà de la tragédie spectaculaire — elle ne manque pas de précédents, et relève même d'un « style local » parfaitement au point, — c'est évidemment l'impact de l'attentat aux États-Unis qui importe surtout et va peser sur l'évolution de la situation au Proche-Orient.

Il est vain, en effet, de se perdre en spéculations sur les auteurs de l'attentat de Beyrouth et même d'espérer qu'ils soient un jour identifiés. Dans cette partie du monde, les États-Unis et la forme de règlement qu'ils préconisent ont des ennemis résolus et parfois fanatiques. Après les attentats contre les soldats des contingents français et italien de la force multinationale, c'est au point le plus sensible du dispositif « interallié » que les terroristes ont frappé.

Dans le Grand-Beyrouth, où le rétablissement d'un calme presque complet avait fait renaître l'espoir, le coup porté à l'autorité renaissante de l'État est évidemment rude. Il est du moins atténué par l'attitude résolue du président Gemayel, qui s'est rendu dans l'heure même sur le lieu de l'attentat, et par les assurances immédiates de M. Reagan, qui entend bien ne pas « lâcher » ses protégés libanais. Dans la population, l'impression de sécurité retrouvée, que créaient la présence et les patrouilles de la force multinationale appuyant une armée libanaise reconstituée, laisse place à une angoisse familière. Mais, paradoxalement, les Libanais, que l'horreur a blasés, ne sont pas ceux dont le découragement pourrait devenir un facteur déterminant de la situation.

Tel n'est pas le cas des Américains, déjà aux prises avec des perspectives peu engageantes d'intervention en Amérique centrale et qui se sentent soudain — devant les scènes sanglantes diffusées par la télévision — « piégés » à Beyrouth. Retirer les « marines » après un tel camouflet est évidemment hors de question. Mais, une fois passé le délai qu'impose la dignité, qu'exigera et qu'obtiendra l'opinion publique ?

En toute hypothèse, un retrait de Beyrouth démantèlerait sans recours toute la politique proche-orientale de Washington. Un Liban stabilisé est, en effet, essentiel à la relance du « plan Reagan », qui vient d'être mis à mal par le refus du roi Hussein — faute d'accord avec l'O.L.P. — de s'associer à la négociation. Les Palestiniens eux-mêmes, réclamant en vain des assurances sur leur droit d'autodétermination, ont été confortés dans leur refus par la Syrie, qui exige, avec le soutien soviétique, d'avoir son mot à dire. Pour apaiser Damas, le président américain vient de proposer à mots couverts d'exercer sur Jérusalem des pressions qui conduiraient à la restitution du Golan syrien occupé.

Les perspectives de succès seraient moins sombres si les pressions exercées jusqu'à présent sur Israël avaient réussi à le persuader de faire le nécessaire pour débloquer enfin les négociations sur le retrait de ses forces du Liban.

Le temps presse...

De notre envoyé spécial ANDRÉ FONTAINE

Beyrouth. — Laissant derrière elle le centre ville, ses plaies béantes à peine adoucies par la caresse du soleil, ses tours de béton criblées de mille impacts, ses rues où rien ne bouge plus et celles où tout revit, la route bifurque vers Baabda, où réside le plus jeune président d'un État démocratique.

Son portrait, peint à grands traits naïfs, est là justement, au carrefour, comme pour signaler le chemin. Le cheveu de jais, dont un bon coiffeur a dompté l'impétuosité, le visage joufflu sans être gras, le regard direct et doux : l'artiste a si bien attrapé la ressemblance qu'en entrant, tout à l'heure, dans l'immense bureau d'Amine Gemayel, nous aurons l'impression de le connaître déjà.

Le portrait est si manifestement destiné à attirer l'attention que, dans cette capitale à l'éclairage parcimonieux, il bénéficie, la nuit, d'un projecteur exclusif. On remarque moins, à quelques mètres, un petit panneau de signalisation du type de ceux que les militaires plantent volontiers sur leur passage. Il n'est pourtant pas moins caractéristique puisqu'il est libellé en hébreu : l'armée israélienne est là. Mais plutôt que de se montrer en force, elle souligne ainsi à la fois sa présence et la discrétion de cette présence. Comme si elle voulait montrer au gouvernement du Liban qu'il est libre de ses mouvements, certes, sans pour autant se défausser de cet atout que constitue le déploiement de ses unités aux abords du palais présidentiel.

(Lire la suite page 4.)

La hausse du dollar

Inquiétudes pour les Européens

La hausse du dollar, amorcée la semaine dernière, a repris avec violence dans l'après-midi du lundi 18 avril. A Paris, le cours de la monnaie américaine a été fixé officiellement à 7,3565 F ce jour-là contre 7,31 F à la veille du week-end, tandis qu'il s'élevait de 2,4350 DM à plus de 2,45 DM à Francfort. A New-York, dans la soirée, il atteignait même 7,3850 F et 2,4620 DM, avant de fléchir un peu dans la matinée du mardi 19 avril, revenant à 7,35 F et à 2,45 DM, sous l'effet des interventions de la Banque fédérale d'Allemagne sur les marchés des changes. Cette hausse ne manque pas d'inquiéter les partenaires des États-Unis, notamment les Européens.

Ce nouveau mouvement de hausse du dollar intervient au moment même où une détente des taux d'intérêt semble se profiler aux Etats-Unis. Mais, pour l'instant, toute une série de facteurs concourent à favoriser la devise américaine. Tout d'abord, une forte demande pour les besoins du commerce continue de s'exercer, d'autant plus importante qu'elle avait été différée dans l'attente d'une baisse qui n'a pas eu lieu.

F. R.

(Lire la suite page 43.)

La grève hospitalière

• Le gouvernement ne met pas de préalable à la reprise des négociations
• Il n'est pas possible de répondre à certaines revendications

nous déclare M. Alain Savary

La grève des soins qui affecte depuis le 22 mars le fonctionnement des centres hospitalo-universitaires (CHU) vient d'entrer dans une phase décisive : internes et chefs de clinique doivent prendre une décision mardi 19 avril, dans la soirée, sur la suite de leur mouvement. A partir du 22 avril, la majorité des professeurs et chefs de service des CHU se mettront, à leur tour, en grève illimitée pour obtenir notamment l'autonomie de la médecine au sein de l'Université. Une autonomie que menacent, estiment-ils, les projets du gouvernement.

M. Alain Savary, ministre de l'éducation nationale, répond ci-dessous à ce reproche et développe l'essentiel de la position du gouvernement. Au secrétariat d'État à la santé, on estime que la grève a déjà coûté 1 milliard de francs.

Pour leur part, un certain nombre de médecins des hôpitaux généraux n'excluent pas de recourir, eux aussi, à la grève. Ils se réuniront en assemblée générale, le 23 avril, pour arrêter leur position.

MM. Pierre Bérégovoy et Alain Savary devaient recevoir de leur côté, ce mardi 19 avril en fin de matinée, les représentants des étudiants en médecine.

« Selon les internes et les chefs de clinique, le blocage du conflit qui menace de paralyser les centres hospitalo-universitaires incomberait davantage au ministre de l'éducation nationale qu'au secrétaire d'Etat à la santé. Qu'en est-il ?

— Ce que je peux vous répondre, c'est que la discussion est complètement ouverte, et que le gouvernement n'y met pas de préalable. Mais la difficulté réside dans le fait qu'il y a des revendications qui portent, d'une part, sur des modalités de principe, d'autre part sur des problèmes à incidences financières et de surcroît sur des questions de nature contractuelle, avec la Sécurité sociale.

Propos recueillis par
CLAIRE BRISSET.

(Lire la suite page 14.)

AU COMITÉ CENTRAL DU P.C.F.

Mobiliser les militants en faveur de l'action gouvernementale

La réunion du comité central du parti communiste a été ouverte, mardi 19 avril, par un long rapport de M. Marchais, consacré aux résultats des élections municipales et, plus généralement, à la situation du P.C.F. après deux ans de participation au gouvernement. La direction a opté pour un discours plus positif que celui qu'elle a coutume de tenir sur le bilan de l'action gouvernementale.

La direction du parti s'emploie à démontrer que les élections municipales n'ont pas marqué un nouveau recul par rapport aux élections présidentielle et législatives de 1981, mais, au contraire, une stabilisation de l'audience du P.C.F. Il y aurait même un signe d'amélioration dans le fait que la plupart des « *primaires* » disputées avec le P.S. avaient tourné à l'avantage des maires communistes sortants.

L'appréciation des résultats des élections municipales est, pour le P.C.F., l'objet d'un débat à la fois interne et externe. La direction du parti avait préféré retardé la réunion du comité central qui suit normalement une échéance électorale de ce type, alors que l'impression dominante était celle d'un P.C.F. « grand perdant » de ces élections (les responsables communistes avaient jugé souhaitable, en outre, de passer le cap de la formation du nouveau gouvernement).

La discussion organisée plus tard à l'intérieur du parti a permis de dissiper quelque peu le sentiment d'un nouvel échec ou celui d'un marasme persistant dont le P.C.F. n'arriverait pas à sortir. Les arguments avancés pour combattre la morosité consistent, d'une part, en analyses chiffrées des résultats obtenus par le P.C.F. et, d'autre part, en considérations locales, relatives au comportement des socialistes dans telle ou telle ville.

PATRICK JARREAU.

(Lire la suite page 9.)

AU JOUR LE JOUR

Honneur

Les hommes en blanc font la grève des soins non urgents pour, disent-ils, défendre la qualité des soins. C'est déjà étrange en soi. L'est aussi le fait qu'on présente le maintien de l'accueil pour les urgences comme une sorte de concession. Admettons.

Mais il faudra beaucoup de pédagogie aux médecins pour expliquer en quoi l'autonomie des U.E.R. médicales est vitale pour les malades. Et encore plus pour convaincre, désormais, les patients qu'une maladie décelée à temps est moins grave qu'un mal traité en urgence. A moins qu'on ne décide que la prévention et le dépistage ne font plus partie de la médecine moderne, ni de son honneur.

BRUNO FRAPPAT.

Les administrations freinent l'application du « rapport Bonnemaison »

La sécurité en panne

Lire page 11 l'article d'EDWY PLENEL

Les faiseurs d'hommes

Les possibilités qu'ouvrent des progrès scientifiques récents de conduire la reproduction humaine en laboratoire, d'en congeler et d'en conserver durablement les fruits et de manipuler le patrimoine héréditaire de l'espèce, remettent en cause une philosophie des valeurs dont l'Occident avait fait la source du droit et de l'éthique.

Des coups portés, depuis une vingtaine d'années, par la biologie à certaines des lois tenues pour intangibles de la nature, ceux qui touchent à l'origine même de la vie, à sa définition, à la procréation, à la transmission des traits héréditaires, sont considérés comme les plus menaçants pour les libertés publiques et privées.

La série d'articles dont nous commençons aujourd'hui la publication apporte des exemples du vide juridique et de l'incertitude éthique dans lesquels se déroulent, universellement, des entreprises médicales ou scientifiques touchant à la procréation.

I. — *L'enfant-projet*

par le docteur
ESCOFFIER-LAMBIOTTE

Mme X... est, à quarante ans, enceinte pour la première fois, après une longue période de traitement contre la stérilité : une échographie a montré des jumeaux. Un prélèvement de liquide amniotique (amniocentèse) est entrepris au bout de quatre mois de grossesse, avec ponction séparée pour chacun des jumeaux. L'examen révèle qu'il s'agit de « faux jumeaux » (hétérozygotes, à patrimoines génétiques différents), tous deux de sexe mâle, mais dont l'un est génétiquement normal et l'autre mongolien.

Les parents, effondrés, se trouvent alors confrontés à un choix qu'ils estiment impossible : l'avortement, pour les deux fœtus, ou la naissance des deux enfants, dont l'un est mongolien. La mère déclare qu'elle ne se sent pas capable d'assumer pour le restant de ses jours un enfant anormal. Elle a lu dans la presse la description d'un cas analogue survenu, en Suède, où il a été mis fin à l'existence du jumeau anormal, dans le sein de sa mère, et de lui seul.

Le couple vient alors consulter le docteur D. Kerenyi, chef du service de périnatalogie de la faculté de médecine de Mont-Sinaï à New-York, pour demander si un tel procédé peut être envisagé dans leur cas. Sinon, disent les parents, ils choisiront l'avortement pour les deux fœtus, entraînant donc l'élimination, non seulement du jumeau mongolien, mais de l'enfant normal qu'ils avaient tant souhaité, et qui était, pour la mère, le dernier espoir de maternité.

(Lire la suite page 15.)

Théâtre

- « Crépuscule », par JEAN-MARIE PATTE, au J.T.N.
- « Falsch », par ANTOINE VITEZ, à Chaillot.
- Vittorio Gassman par lui-même, à Mogador.

(Lire page 18.)

débat

Le plan militaire 1984-1988

Le projet de loi de programmation militaire, qui fixe les orientations de la défense française pour 1984-1988, doit être examiné soit par le conseil des ministres du 20 avril, soit par celui du 27. Ce mardi 19 avril, l'U.D.F. présente ses propositions en la matière.

M. Jean Paucot rappelle que le P.S. reste partisan de la priorité nucléaire, tandis que M. Jean-Marie Daillet, au nom de l'U.D.F., craint que la majorité actuelle ne soit divisée en matière de sécurité. Le colonel Dominique Chavanat demande aux armées de convaincre les Français de la nécessité de maintenir le service militaire.

Priorité au nucléaire

par JEAN PAUCOT (*)

LA France, puissance souveraine, *est appelée à prendre* des décisions pour son avenir, en tenant compte de tous les facteurs d'une situation internationale complexe. L'inflation, le chômage, la croissance de la dette extérieure, sont les problèmes les plus urgents à maîtriser. Cependant, la sécurité extérieure et intérieure de la nation est aussi une tâche majeure. Il est toujours tentant, dans les périodes de difficultés financières, de *diminuer*, de repousser les charges de l'Etat concernant la défense. De telles décisions peuvent être légitimes, car il n'y a plus de défense valable dans une nation en total déséquilibre. Elles peuvent aussi être dangereuses, si des abandons ou des retards conduisent à des « décrochages » non rattrapables.

Assurer la sécurité extérieure, c'est optimiser les chances de paix. La France a choisi une politique de défense qui lui confère une liberté de décision en fonction des circonstances, sans qu'elle renie pour autant ses engagements. Puissance nucléaire, sa stratégie militaire est, et doit rester, strictement défensive, car elle n'a aucune revendication à formuler. *L'outil militaire* doit cependant être adapté au nouvel état du monde. L'action politique doit aussi conduire *les Français à se sentir* solidaires et responsables de leur propre sécurité.

La *doctrine* française de dissuasion nucléaire stratégique est la dissuasion minimale du « faible au fort » : *le risque doit, pour tout adversaire*, rester supérieur à l'enjeu que nous représentons.

Les directives de Reagan

Priorité reste au maintien de la crédibilité de la dissuasion stratégique. *La notion de suffisance ne doit* pas être l'occasion de perdre de vue les fondements de la doctrine, et de *laisser ingénieurs et industriels* d'armement imposer leurs inventions aux décideurs politiques. La force *océanique stratégique* (Fost) se compose aujourd'hui de cinq, et se composera en 1985 de six sous-*marins* nucléaires lance-engins, outils majeurs de cette doctrine. Le septième sous-marin prévu pour 1995 devra être le premier de la nouvelle génération appelé à remplacer ceux qui sont en service actuellement.

D'importants investissements sont à consentir pour assurer la fiabilité *totale* du système concernant la lutte contre la détection, la capacité des missiles à percer les défenses ennemies, la protection des entrées et des sorties des bases, qui posent le problème de l'ensemble de la marine et, plus particulièrement, du développement souhaitable des sous-marins nucléaires d'attaque.

Les missiles stratégiques S 3 du plateau d'Albion pourraient sans doute être détruits, mais au prix de frappes nucléaires de forte puissance. Le projet du S X, missile mobile, qui devrait à terme remplacer les missiles d'Albion, devenus trop vulnérables, ne semble pas être inclus dans la prochaine loi de programmation. Le budget des études prévues dépasserait, semble-t-il, 12 milliards de francs.

En revanche, les directives de M. Reagan aux savants américains, pour assurer la mise au point d'un système nouveau destiné à détruire les missiles adverses dans l'espace doivent retenir *toute notre attention*. Il équivaudrait à terme à une dénonciation du traité de limitation des *Antiballistic missiles (A.B.M.)* de 1972. Il est probable que l'U.R.S.S. se lancerait à son tour dans cette *forme nouvelle* de course aux armements. La France pourrait alors se voir conduite à repenser sa technologie ou sa doctrine stratégique pour assurer la crédibilité de sa menace de riposte nucléaire. *Il* faut sans doute faire la part des choses, car les préoccupations de politique intérieure sont vraisemblablement dominantes chez le président des États-Unis, mais il s'agit cependant d'un premier avertissement *dont il faut* tenir compte.

Si la dissuasion stratégique est un mal nécessaire, les *forces utilisées* pour cette mission ne sauraient répondre à toutes les situations de crise.

Le président de la République a défini, en janvier, dans son discours au Bundestag, le cadre dans lequel il conçoit le sens de l'effort militaire français. Il est frappant de constater que l'accent est *mis sur* les dispositions du traité franco-allemand de 1963 concernant le rapprochement des doctrines *militaires* et les *consultations* régulières qui en découlent.

La contribution française à l'alliance, en dehors de celle reconnue à Ottawa de la force nucléaire stratégique à la dissuasion globale, se *construirait autour du renforcement* de la coopération franco-allemande sur laquelle s'appuient les autres *nations européennes membres de l'alliance* atlantique pour leur sécurité.

La France est membre de l'*alliance atlantique et signataire* du traité de Bruxelles. Elle a, à cet égard, des engagements à tenir. La *présence de troupes françaises* sur le territoire de la R.F.A. témoigne d'une solidarité. Certes, toute agres*sion militaire délibérée* venant de l'Est vers la R.F.A. serait d'évidence dangereuse pour la France. Mais notre système actuel vise d'abord à dissuader l'agresseur de se lancer dans une telle entreprise.

Le nucléaire tactique basé à terre, aujourd'hui le Pluton, demain l'Hadès avec sa portée de 350 kilomètres, est un des instruments de cette dissuasion, permettant à la France de gagner du temps sans recourir d'emblée à la menace d'emploi de la force nucléaire stratégique. Ce système d'armes, dont la production a sans doute atteint le point de non-retour, risque de se révéler politiquement encombrant. L'allongement de la portée du Pluton ne règle pas, en effet, les problèmes politiques *posés par les lieux* de déploiement et la distribution des cibles. Peut-être aurait-il été plus *souple pour cette mission d'envisager* la composante aérienne ?

Les forces terrestres classiques *matérialisent la présence militaire* par l'occupation du terrain. En ce sens, elles ont une signification politique importante. *La mission* des unités, deuxième échelon de forces de l'alliance ou coup d'arrêt en avant des *frontières, suscite un débat* militaire pouvant déboucher sur l'acceptation d'une bataille conduite *chez nos voisins allemands*.

En revanche, la force d'assistance rapide équipée d'hélicoptères est un *moyen de marquer une* volonté politique aux lieu et moment choisis. Certes, de nombreux problèmes se *posent pour l'emploi* d'une telle force qui exige une couverture aérienne et la résolution de problèmes d'insertion dans un dispositif allié. Ne faudrait-il pas aborder l'idée de riposte à une crise, plutôt que de résistance militaire à une agression armée, conséquence d'un échec de la dissuasion ?

Un service public

La marine doit pouvoir disposer de *moyens suffisants pour faire face* à la multiplicité des missions qui lui sont dévolues : dissuasion nucléaire *océanique stratégique, et son environnement* indispensable ; présence outre-mer ; défense des intérêts économiques *dans la zone* des 200 milles, défense du droit de la mer, transports, assistance et police *maritimes, autant de missions* qui impliquent aujourd'hui un effort au profit de la marine.

L'armée de l'air doit moderniser sa flotte de combat, diminuer la vulnérabilité de ses bases, notamment *face aux attaques à basse altitude*, renforcer les capacités de transport, fournir les moyens d'appui et de *couverture à la force d'assistance* rapide.

La gendarmerie, pour sa part, se voit confier de *nouvelles missions*. Transférer à la gendarmerie les missions de surveillance, de protection *et de défense opérationnelle du territoire*, implique que lui soient accordés des *moyens nécessaires* à ces nouvelles missions.

L'armée de terre, avec ses trois *cent mille militaires, sans* compter les personnels civils, représente 49 % des effectifs totaux et 76 % des appelés. Au total, les appelés représentent 45 % des effectifs militaires en activité. On ne peut donc parler d'une armée de métier, ni d'une armée de conscription. Comme pour la *gendarmerie, les frais de personnel* constituent la principale charge de l'armée de terre. L'étude d'un char *français* de combat est peut-être dictée par des considérations économiques ou commerciales, en raison de l'échec probable du projet franco-allemand, mais cette orientation risque de figer pour *longtemps l'armée* de terre dans une silhouette classique, alors que commencent à apparaître des *dispositifs d'armes* nouvelles plus légères, mais peut-être plus efficaces. Les impératifs budgétaires conduiront sans doute à une diminution des effectifs. Il serait dommage qu'elle ne soit pas miseà profit pour construire un nouveau modèle de forces entraînant un service national *différencié*, tant dans sa durée que dans ses conditions d'exécution.

Les Français sont conscients que la nation ne pourra vraiment se défendre que si les citoyens participent *concrètement aux missions de sécurité* et s'ils se sentent responsables collectivement de certaines tâches.

Certes, *il ne s'agit ni* de la levée en masse pour courir aux frontières, ni d'une forme de militarisation de la *société, ni enfin de la préparation* illusoire d'une résistance contre l'occupant après le cataclysme ou l'échec du discours dissuasif. Il s'agit de se préparer à faire face localement aux problèmes posés par l'accroissement de la vulnérabilité des sociétés modernes. Une organisation adaptée à chaque région serait en mesure de renforcer la dissuasion parce qu'un adversaire *éventuel saurait qu'il ne lui* serait pas possible de désagréger les rouages de notre *société* par la combinaison d'un discours menaçant avec quelques actions ponctuelles de sabotage.

* Directeur de l'Institut français de polémologie.

Service militaire et temps perdu

par DOMINIQUE CHAVANAT (*)

INDÉPENDAMMENT de sa durée, c'est la façon dont on y emploie son temps qui suscite le plus d'interrogations sur le service militaire. Or, cette question reçoit de *mauvaises réponses*. Et ce n'est pas la caricature de tribunal révolutionnaire qu'a constituée, il y a *quelques semaines*, l'émission « Droit de réponse » sur le service militaire ni les articles attristés et souvent *polémiques d'appelés* ou de cadres déçus qui font avancer le jugement sur ce point.

Tant qu'on continuera à *déplorer que tous les appelés ne fassent pas* leur service au sein d'« unités combattantes » à l'emploi du temps bien *rempli, en considérant que* le reste n'est, en quelque sorte, que « bavure » regrettable, on fera fausse *route. Il faut, au contraire, bien montrer* qu'aujourd'hui, dans l'armée comme dans toute grande entreprise *ou administration, pour un « combattant »* de première ligne il y en a dix autres derrière pour le soutenir, l'ad*ministrer, lui permettre de remplir* sa tâche. Combien de « rampants » dans l'aéronautique pour un navigant ? Combien de *sédentaires pour* un « roulant » à la S.N.C.F. ? Combien de techniciens pour un « rédacteur » ou un « speaker », dans *le* journalisme écrit ou radiotélévisé ? Tous pourtant *sont* indispensables à la réalisation de la mission. *Et le mécanicien, le cuisinier*, le dessinateur, le conducteur, le téléphoniste de l'« arrière », sont aussi nécessaires *et aussi utiles à la défense du pays* que le pilote de char ou le servant de mitrailleuse. Or, sauf exception, tous *ces hommes sont occupés pendant* les heures de service. L'impression d'inutilité que certains ressentent *parfois est due, en général, au fait* qu'ils comprennent mal la nécessité et la finalité de leurs tâches. C'est pourquoi *il faut poursuivre l'inlassable* effort d'information.

Mais à cette impression d'inutilité s'ajoute le plus souvent une impression d'ennui qui se confond avec elle, bien que son origine soit tout à fait *différente : elle provient, en effet*, du déracinement et de l'inaptitude quasi générale des jeunes à gérer leurs loisirs. *Marqués par des moyens d'information qui ne favorisent* pas la curiosité active et transplantés pour quelques mois hors du milieu où ils avaient l'habitude d'utiliser ou de perdre librement leur temps de loisirs, ils se révèlent en *général* incapables d'occuper intelligemment leurs soirées et leurs week-ends. D'où la fuite éperdue des vendredis et les longues soirées de télévision-bière. A qui la faute ? C'est là *un problème de civilisation que l'armée seule n'a ni* la mission ni les moyens de résoudre. Ce n'est pourtant pas faute d'essayer. *La solution* d'un tel problème requiert davantage la réflexion et l'action concertée de tous les responsables : éducateurs, enseignants, *journalistes*, travailleurs sociaux, parents, militaires, etc., que les critiques périodiquement renouvelées à *l'égard* d'une institution dont le seul tort, en l'occurrence, est de servir de révélateur.

Il existe des lieux où ce genre de problèmes est *abordé, telle la* commission armée-jeunesse. Mais il faut sûrement en créer d'autres, plus larges, plus ouverts, dotés de mandats d'étude *précis* et limités.

Et il faut aussi que l'effort d'information des armées soit amplifié, surtout dans les domaines critiqués. Ne craignons pas *d'envoyer « au charbon »* des témoins dignes de ce nom. Il ne manque pas de capitaines, de *lieutenants ni de jeunes sous-officiers* qui pourraient, sans crainte des coups bas, apporter dans les débats *publics, à la radio et à la télévision*, des témoignages et des idées de nature à clarifier sereinement le débat.

Dans aucun conflit il n'est bon de laisser le terrain à l'adversaire. Or, le *véritable combat d'aujourd'hui* est dans les esprits.

(*) Officier supérieur d'active.

En attendant l'alternance

par JEAN-MARIE DAILLET (*)

LA *singularité de la France* dans le monde d'aujourd'hui ne saurait être sous-estimée. *Je tiens à le souligner parce qu'il* n'est pas évident que les Français soient pleinement conscients des *atouts dont dispose notre pays sur la* scène internationale. Sans être une grande puissance, la France de*meure* l'un des pays *les plus riches* du monde, sa principale richesse n'étant pas d'abord le brillant niveau de vie de sa population, mais bien plus, par exemple le potentiel respectable d'innovation scientifique et technologique et de développement industriel qu'il peut mettre en œuvre pour *lui-même* et pour *les autres*. Mieux encore, il y a surtout lieu d'évoquer l'audience dont nous *jouissons comme l'une* des grandes démocraties européennes, berceau de la liberté de bien d'autres peuples, *creuset de toutes les expériences* politiques imaginables et promoteur historique d'un prototype *sinon achevé, du moins largement* opérationnel, de communauté plurinationale de peuples en voie d'unifier leurs économies et d'harmoniser leur comportement diplomatique en vue de parvenir à l'efficacité d'un grand ensemble continental, politique autant qu'économique, de trois *cents millions* d'habitants.

Par un effort sans précédent, la France s'est située de nouveau, depuis une vingtaine d'années, dans le peloton de tête des nations. Sans doute n'est-ce pas là un résultat définitif, et tout dépend-il de la poursuite de l'effort. A cet égard, on permettra à un parlementaire d'opposition d'exprimer la crainte, généralement répandue dans la population, que l'expérience d'un gouvernement de coalition socialo-communiste peu compétent en économie ne soit venu sévèrement freiner sinon briser l'élan de la croissance dont nous avions encore le bénéfice il y a peu.

Or c'est justement en matière de *sécurité extérieure* que le pays a besoin d'une économie capable d'empêcher toute dégradation non seulement du *niveau* de vie, mais aussi des moyens des Français pour subsister et prospérer en tant que communauté nationale épanouissant ses dons et faisant face à ses besoins comme à ses responsabilités, et aux convoitises dont ils sont l'objet. Nul ne fera à notre place ce qu'il nous appartient de réaliser nous-mêmes, et, à l'heure où nous parlons, ni la République fédérale d'Allemagne, malgré *une* économie plus forte et plus saine que la nôtre, ni la Grande-Bretagne, dans toute la force de son sentiment national, ne sont aussi bien placées que la France pour prendre les initiatives les plus propres à *améliorer la sécurité* commune face à une menace sans précédent.

Une volonté commune

C'est dire que l'opposition nationale se doit de ne pas attendre que joue *une nouvelle fois l'alternance* - même si aujourd'hui elle apparaît probable au plus tard dans trois ans - *pour proposer, en matière de défense* nationale, ce qui lui paraît nécessaire pour le salut du pays.

Nulle polémique dans tout cela, bien au contraire : l'affaire est trop grave pour que quiconque puisse se *permettre de susciter en pareil* domaine une querelle politicienne entre Français. L'essentiel, c'est que, à quelque horizon partisan qu'ils appartiennent, les responsables politiques français sachent faire taire leurs divergences de politique intérieure pour examiner avec le maximum d'ouverture d'esprit et de volonté d'union les mesures à prendre, pour le salut de la patrie — et de son environnement naturel, géographique et moral.

Voilà pourquoi, avant même de publier en mai 1980 *Une doctrine de défense pour la France*, l'Union pour la démocratie française souhaitait ouvertement un dialogue constructif avec son partenaire de l'époque et d'aujourd'hui, le Rassemblement pour la république. Quatre années d'entretiens ont abaissé les préventions, corrigé les erreurs d'appréciation, ramené à leurs justes proportions les désaccords et, finalement, permis de constater une très large convergence : pour tout dire, la détermination d'élaborer ensemble *un* programme viable. Parlementaires, experts, diplomates, les membres des commissions R.P.R. et U.D.F. de la défense n'ont pas fini d'aller au fond des choses pour éliminer tout malentendu technique, *mais ils* manifestent une volonté politique de rédiger, dans les meilleurs délais, un document commun.

A l'égard de l'actuelle majorité, *l'état d'esprit qui est le nôtre*, je le souligne, est celui de l'opposition la plus constructive. On se souviendra *que l'U.D.F. avait voté le premier* budget militaire de la nouvelle législature pour encourager le gouverne*ment socialiste à poursuivre l'effort* inscrit dans la loi de programmation qu'avait fait voter M. Giscard d'Estaing en 1976, et dont nous convenions que l'exécution avait pris quelque retard. Nous avons d'autant plus regretté que, en dépit des propos formels de MM. Hernu et Mauroy — qui, l'espace d'une année, assuraient qu'ils entendaient maintenir une progression du budget de la défense de 3 % à 4 % en termes réels, — cet engagement n'ait pas été tenu et que le Parlement ait été brutalement *mis, le 19 octobre 1982*, devant le fait accompli de l'annulation de crédits qui n'avaient été jusqu'alors que gelés. *Nous avons* déploré qu'une sorte d'échelle mobile soit ainsi instituée au détriment de l'effort de *défense* : les moyens, pourtant si insuffisants encore, dont disposaient nos armées devaient-ils donc nécessairement être amputés ? La défense nationale devait-elle *donc payer, plus lourdement* que d'autres chapitres, la facture de la politique Mauroy ? Nous ne l'avons *jamais pensé, nous ne le penserons* jamais.

Un plan vigoureux

Il est vrai que, si l'opposition est unie, la majorité est divisée dans cette affaire. Je ne parle même pas *de la divergence latente fondamen*tale qui ne peut pas ne pas exister entre le parti communiste français et le parti socialiste, pour les raisons que l'on sait, en matière de politique étrangère et de défense... J'évoque les divergences patentes entre les tendances du P.S. L'aimable et bien intentionné M. Hernu jouit de la confiance présidentielle, mais la bonne volonté qu'il a d'abord déployée dans la gestion de la politique qu'il avait héritée et dans l'élaboration d'une *suite n'est pas partagée* — loin de là — par tous ses amis. Nombre de ceux-ci paraissent totalement insoucieux de la menace soviétique, *pourtant maintes fois dénoncée par* le président de la République en termes réalistes, et ne rêvent que di*minution du budget militaire, réduc*tion des effectifs, raccourcissement du service, etc.

Alors, de deux choses l'une : ou bien il faut prendre au sérieux les propos multiples de M. François Mitterrand *sur la montée des périls*, la nécessité d'une défense globale, etc., et notamment son discours de Bonn — auquel cas la majorité, tout comme l'opposition, devrait pousser le gouvernement, nonobstant les dif*ficultés économiques* et financières, à réviser en hausse l'effort de défense ; ou bien le gouvernement présentera *lui-même un texte de compromis* entre le désir du président de maintenir à la France un appareil de *défense relativement convenable* et les états d'âme des crypto-pacifistes — et, alors, l'opinion devra constater *qu'il y a double langage : la dénonciation* de l'impérialisme soviétique par le chef de l'État, et la contradiction dans les faits qui lui sera opposée par le budget de la défense nationale au cours des cinq années pendant lesquelles notre adversaire éventuel ne cessera, lui, de gonfler ses moyens militaires, déjà très supérieurs à ceux d'une défense nationale soviétique suffisante, et mis au service d'un néo-colonialisme omniprésent et particulièrement brutal.

En particulier, il sera intéressant d'entendre, dans l'hémicycle de l'Assemblée nationale, le *gouvernement* se prononcer sur la participation de la France à la défense de l'*Europe au sein d'une alliance* atlantique dont tout indique, hélas, qu'elle prend du retard sur le pacte de Varsovie *et repose de plus en plus* sur le seul effort des États-Unis.

Ce qui va être décidé bientôt par l'Assemblée nationale aura des conséquences jusqu'à la fin du siècle, et au-delà. Le temps ne joue pas pour la paix, dans le contexte d'une *stratégie soviétique de domination* mondiale et dans une atmosphère occidentale de pacifisme téléguidé par l'adversaire.

Qu'au moins la représentation nationale tout entière ait le courage de dire au gouvernement de la France que ce pays et *son armée* attendent non pas une loi-programme de routine, mais un plan de développement vigoureux, cohérent avec l'analyse présidentielle de la situation internationale.

(*) *Député C.D.S. de la Manche*, président de la commission U.D.F. de la défense.

Le Monde

étranger

L'ATTENTAT CONTRE L'AMBASSADE DES ÉTATS-UNIS A BEYROUTH

En dépit d'incroyables précautions...

De notre correspondant

Beyrouth. – L'ambassade des Etats-Unis à Beyrouth avait traversé les huit années de la guerre du Liban en ne subissant que des attentats mineurs – des tirs de roquettes à deux ou trois reprises, – alors même qu'elle se trouve dans le secteur contrôlé à l'époque par les Palestiniens, puis par les Syriens. Elle a été dévastée lundi, alors que les « marines » de la force multinationale campent dans la ville, par un attentat à la voiture piégée qui a fait au moins une trentaine de morts et plus de cent blessés. A la tombée de la nuit, six heures après l'explosion, qui s'est produite à 13 heures, alors que les locaux regorgeaient de gardes, de diplomates, d'employés et de visiteurs, on dégageait encore des décombres des morts et des blessés.

Etrange et impressionnante vision que celle du siège de la mission diplomatique de la première puissance de la planète, démantibulé et chancelant, par l'effet d'une explosion qu'aucune mesure de sécurité – et Dieu sait s'il y en avait ! – n'a pu empêcher, face à des terroristes décidés. Toute une aile soufflée sur sept étages, dont les dalles effondrées comme château de cartes pendent dans le vide, menaçant de basculer à la moindre maladresse des sauveteurs obligés d'opérer avec d'infinies précautions pour éviter d'ensevelir d'éventuels survivants.

Un « coup khomeiniste » ?

Des hélicoptères de la marine américaine survolent inutilement le lieu du drame, où patrouillent en vain des « marines » à la stature imposante et des policiers américains dans le style James Bond. Dès 14 heures, le président libanais, M. Amine Gemayel, s'est rendu sur place accompagné du commandant en chef de l'armée.

L'ambassade des Etats-Unis disposait d'un double cordon de protection : au-dehors, des soldats et des policiers d'élite libanais munis de véhicules blindés ; à l'intérieur, des « marines » et des agents américains en civil effectuant des rondes pas toujours discrètes. Certes, la corniche et la ruelle longeant le bâtiment drainaient en permanence une circulation dense et il paraissait relativement facile de tirer une rafale de mitraillette ou même une roquette à partir d'un véhicule passant devant la façade. Mais il suffisait qu'une voiture tombe en panne dans le secteur pour qu'aussitôt, comme par enchantement, elle soit entourée de toutes sortes d'agents en uniforme et sans uniforme.

Garer une automobile devant le perron de l'ambassade relevait donc de la gageure : ne s'engageaient que des voitures officielles et elles ne pouvaient demeurer sur place qu'un instant sans un chauffeur au volant, pendant que les passagers débarquaient. Il a donc fallu que les terroristes se présentent dans une voiture munie de plaques diplomatiques et, dans une opération-suicide, se fassent sauter en même temps que leur véhicule. C'est l'hypothèse la plus plausible, l'autre étant que la voiture d'un employé autochtone de l'ambassade ait été piégée à son insu et munie d'un dispositif de déflagration par télécommande, comme cela avait été le cas l'an dernier à pareille époque à l'ambassade de France.

Quoi qu'il en soit des circonstances matérielles de l'attentat, celui-ci démontre qu'une opposition ayant les moyens de sa politique subsiste au Liban contre la présence des Etats-Unis. Faut-il y voir un « coup khomeiniste » (comme le suggère le nom de l'organisation dite de « la guerre sainte islamique » qui a revendiqué l'opération), communiste, syrien, palestinien ? Dans les rumeurs qui courent la ville, on trouve jusqu'à l'hypothèse d'une machiavélique opération des services secrets israéliens, dont certains voient la main partout.

Ce coup de massue asséné à la puissance américaine n'est cependant pas, et de loin, le seul dont ait été l'objet un pays participant à la force multinationale. Et ces attentats sont loin d'être les seuls à secouer le Liban. Beyrouth, ville « pacifiée », n'est pas une ville sans histoire malgré les « marines » (Etat-Unis), les paras (France), les Royal Horse Guards (Grande-Bretagne), le Battaglione San-Marco (Italie), troupes d'élite des grandes armées occidentales. Depuis que l'échiquier libanais a été bouleversé par l'invasion israélienne de l'été 1982, sept mois après la fin officielle de la guerre et l'instauration d'un nouveau pouvoir, cautionné par un consensus parlementaire et soutenu par Washington, les troubles demeurent monnaie courante, à cela près qu'ils sont circonscrits dans l'espace et le temps et qu'ils n'occupent plus la première place de l'actualité mondiale.

La poursuite des troubles

Sans compter les *« petites guerres »* – au Chouf, à Tripoli, dans les montagnes du Nord, – ces troubles revêtent principalement la forme d'attentats anti-force multinationale, anti-Israéliens, anti-armée libanaise, anti-Palestiniens. Les « marines » américains ont été les premiers éléments de la force multinationale à perdre un homme au Liban : c'était un accident, survenu au lendemain de leur débarquement, au cours d'une opération de déminage. Depuis lors, les Italiens ont eu un mort dans un attentat, le 15 octobre. On dénombre, en outre, seize blessés, sept Américains, cinq Français, quatre Italiens, dont deux paras français grièvement atteints. Les Britanniques, pour leur part, n'ont eu aucune victime, il est vrai qu'ils sont une centaine à peine et qu'ils ne sont là que depuis trois mois. Tous ces attentats se sont produits à Beyrouth-Ouest (ancien secteur palestino-progressiste).

La présence de la force multinationale est pourtant perçue très positivement par la population de toutes les couches sociales, communautés et tendances politiques réunies. Même la présence militaire américaine n'est pas réellement contestée, y compris par la gauche. Les Etats-Unis représentent, chacun en est conscient, le seul frein au diktat israélien, et leurs frictions avec les patrouilles de l'Etat hébreu à la lisière du Grand Beyrouth comme leurs différends avec le gouvernement Begin ne sont pas considérés ici comme mise en scène ou épiphénomène. On ne peut donc à cet égard parler de « résistance nationale ».

C'est bien, par contre, de résistance à l'occupation qu'il s'agit dans les attentats, infiniment plus nombreux, commis contre les forces israéliennes qui occupent plus d'un tiers du pays. Ces attentats sont parfois multiquotidiens, et Jérusalem en reconnaît une bonne part, le plus grave ayant été celui qui a détruit le quartier général israélien de Tyr (11 novembre 1982) : soixante-quinze Israéliens tués et quinze Palestiniens et Libanais. Attentat dû, selon Jérusalem, à l'explosion d'une bonbonne de gaz.

A s'en tenir aux chiffres de l'armée israélienne, ses pertes au Liban au sortir de la guerre, d'une part (368 morts, 2 383 blessés), et au 15 avril 1983 (464 morts, 2 509 blessés), on peut déduire, d'autre part, que les attentats ont fait dans ses rangs 96 morts et 126 blessés, car, à de rares accidents près, toutes les victimes sont tombées dans des attaques de commandos, suivies de ratissages et d'arrestations massives apparemment sans grande efficacité. La résistance à l'occupation israélienne s'est également manifestée au fort d'un *sit-in* généralisé de protestation des chiites contre l'arrestation d'un de leurs ulémas – qui a dû être remis en liberté – et par des grèves de la faim au camp de prisonniers d'Ansar.

Qu'y a-t-il de palestinien et qu'y a-t-il de purement libanais dans cette résistance ? Il est impossible de le dire. Sous couvert d'organisations libanaises, dont la plus active est le Front national libanais, il est plus que probable que les deux nationalismes sont impliqués.

A l'opposé, les Palestiniens, qui ne disposent plus d'une infrastructure armée ni à Beyrouth ni dans les territoires sous contrôle israélien, ont été la cible de meurtres d'intimidation à Saïda (12 à 15 tués, selon les chiffres des Nations unies) imputés aux extrémistes du camp chrétien, en vue de les obliger à quitter la ville et à se regrouper dans les camps. A Beyrouth, le Centre de recherches palestiniennes, vidé par l'armée israélienne durant la guerre, a été détruit par l'explosion d'une voiture piégée le 5 février 1983 (20 morts, 136 blessés). Enfin, dans la Bekaa, îlot d'activisme iranien à l'ombre de la présence militaire syro-palestinienne, les garnisons et les véhicules de l'armée libanaise qui y sont tolérés ont été attaqués à plusieurs reprises par des khomeinistes. Le plus grave attentat s'est produit à Baalbek (2 morts, 9 blessés, dont un colonel), ce qui avait provoqué un sursaut du sentiment national contre l'intrusion iranienne sur la scène.

LUCIEN GEORGE.

Précédents

JUIN 1976. – L'ambassadeur américain à Beyrouth, M. Francis Meloy, est enlevé et assassiné. L'attentat n'est pas revendiqué.

AVRIL 1979. – L'ambassade américaine à Beyrouth essuie des tirs de grenades. Une bombe éclate devant le Centre culturel américain.

AOUT 1980. – La voiture de l'ambassadeur des Etats-Unis, M. John Gunther Dean, est attaquée à la mitraillette.

MARS 1981. – Des inconnus tirent sur l'ambassade américaine avec des armes automatiques.

SEPTEMBRE 1981. – L'ambassadeur de France à Beyrouth, M. Louis Delamare, est assassiné près de sa résidence à Beyrouth-Ouest, non loin de la ligne de démarcation entre les deux secteurs de la capitale.

DÉCEMBRE 1981. – L'ambassade d'Irak à Beyrouth est totalement détruite à la suite d'une explosion. L'ambassadeur, M. Razzak, est tué, ainsi qu'une trentaine d'autres personnes.

AVRIL 1982. – Le colonel Frédéric Hof, attaché militaire américain, est attaqué par des inconnus qui tirent sur lui et le blessent alors qu'il traverse la ligne de démarcation séparant Beyrouth-Ouest de Beyrouth-Est. Le 15 avril, un employé du consulat de France et son épouse sont assassinés dans leur appartement à Beyrouth-Ouest.

MAI 1982. – L'explosion d'une voiture piégée à l'entrée de l'ambassade de France à Beyrouth fait onze morts, dont cinq membres du personnel et de la garde de la chancellerie.

JUILLET 1982. – Le président de l'université américaine, M. David Dodge, est enlevé par des éléments pro-iraniens.

SEPTEMBRE 1982. – M. Bechir Gemayel, qui venait d'être élu président de la République libanaise, est tué par l'explosion d'une bombe placée dans un immeuble abritant une permanence des Phalanges à Beyrouth-Est.

FÉVRIER 1983. – Une voiture piégée détruit le siège du Centre de recherches palestinien, causant la mort de trente personnes et en blessant plus d'une centaine. Deux soldats français sont blessés par un inconnu qui ouvre le feu sur eux au pistolet.

M. Reagan réaffirme la volonté de Washington de poursuivre ses efforts pour la paix dans la région

De notre correspondant

Washington. – L'attentat de Beyrouth a été vivement ressenti aux États-Unis. D'abord parce que c'est la première fois qu'une ambassade américaine subit une attaque aussi sanglante, mais aussi parce que l'événement relance le débat sur le maintien des mille deux cents « marines » au Liban, et plus généralement sur le rôle que Washington veut jouer au Proche-Orient.

La confusion qui régnait à Beyrouth quant au nombre des victimes américaines a rendu plus dramatiques les comptes rendus des chaînes de radio et de télévision aux États-Unis. Pendant toute la journée de lundi, des informations contradictoires se sont succédé et le département d'État lui-même, d'ordinaire si précis, a dû renoncer à donner à la presse sa propre version chiffrée.

Depuis 1973, on a enregistré huit attaques sérieuses contre des ambassades américaines. Certaines s'étaient traduites par des prises d'otages, comme à Téhéran en 1979, à Kuala-Lumpur en 1973, et à Port-au-Prince deux ans plus tôt. D'autres avaient pris l'allure de mouvements de foule – comme à Islamabad et à Tripoli en 1979, – faisant quelques victimes avec destruction partielle ou totale des locaux. Mais jamais une bombe de forte puissance n'avait été placée dans l'un de ces bâtiments, si bien gardés, causant tant de morts et de blessés.

Au Liban même, depuis le début de la guerre, des terroristes s'en étaient pris successivement à deux ambassadeurs des États-Unis : M. Francis Meloy et l'un de ses collaborateurs ont été tués en juin 1976 ; M. John Dean avait échappé de peu à une fusillade en août 1980. Mais les locaux de l'ambassade eux-mêmes ne souffrirent guère des hostilités. Il a fallu, curieusement, que la paix s'installe et que des « marines » prennent position à Beyrouth pour qu'éclate un drame de cette ampleur.

Simple coïncidence ? *« Je pense qu'il est grand temps de rapatrier nos marines »*, a déclaré lundi le sénateur Barry Goldwater, qui, avec d'autres membres du Congrès, n'a jamais approuvé l'envoi de troupes américaines dans une région aussi chaude. L'engagement dans un conflit armé leur paraît être un risque sérieux. Imagine-t-on des « marines » combattre aux côtés de soldats israéliens ou – pis encore – contre eux ? Et comment négliger la présence de militaires soviétiques de l'autre côté de la frontière syrienne ? Ce sont des arguments que les responsables du Pentagone reprennent volontiers à leur compte depuis l'envoi du contingent américain, dont la mission était supposée se limiter à quelques semaines, alors que plus personne n'en connait désormais la durée.

M. Reagan n'a cependant aucune intention de modifier sa politique après l'attentat de lundi. *« Cette attaque criminelle*, a-t-il dit, *ne nous détournera pas de nos objectifs de paix dans la région. »* Washington continuera à œuvrer pour *« le retrait total, le plus rapidement possible, de toutes les forces étrangères du Liban »*. Le président américain l'a assuré à son homologue libanais, M. Amine Gemayel, qui lui téléphonait de Beyrouth pour exprimer *« son profond regret et sa tristesse »*.

L'attentat contre l'ambassade est *« totalement étranger »* à la présence des « marines » au Liban, assurait, mardi, M. Eagleburger, le sous-secrétaire d'État. Si, à cause d'une attaque terroriste, nous reconsidérions notre politique, les États-Unis perdraient toute crédibilité dans la région. Et à quoi cela servirait-il ? Le retrait du contingent n'empêcherait pas le renouvellement d'une attaque de ce genre.

Ne pas reculer

M. Goldwater et ses amis connaissent néanmoins les inquiétudes de l'opinion américaine. Ce n'est pas par hasard que le sénateur Hollings, un démocrate, évoquait, lundi, le risque d'un *« enlisement »* de type vietnamien au Liban... Mais ces opposants s'appuient aussi sur la loi américaine : la War Powers Resolution, votée en 1973, exige une approbation du Congrès pour tout envoi de troupe supérieur à quatre-vingt-dix jours, s'il s'agit d'un environnement *« hostile »*. Déjà, lorsqu'un « marine » avait été tué au Liban *« par un engin non déminé »*, le sénateur John Glenn y avait vu de l'*« hostilité »*.

L'attentat de lundi a convaincu, au contraire, d'autres membres influents du Congrès, comme M. Howard Baker, chef de la majorité républicaine du Sénat, que ce n'était pas le moment de reculer. Ceux-là iraient même jusqu'à approuver l'élargissement du contingent américain, qui est à l'étude depuis quelque temps.

Les États-Unis mettaient beaucoup d'espoir dans une association de la Jordanie au processus de paix. Ils durent déchanter récemment, après le veto de l'O.L.P. Cet échec devait être symboliquement marqué par l'assassinat d'Issam Sartaoui, dirigeant palestinien favorable au dialogue. Ces derniers jours, Washington avait donc reporté ses efforts sur le retrait des troupes étrangères du Liban, persuadé à nouveau que ce problème devait être réglé séparément et en premier. Or voilà qu'on attaque son ambassade à Beyrouth...

Sans y voir un plan machiavélique – ils connaissent trop bien le désordre qui règne dans la région – les responsables américains en concluent qu'il faut sortir au plus vite de cette situation. Un geste leur paraît nécessaire : par exemple envoyer au Proche-Orient le secrétaire d'État, M. Shultz. Son voyage était déjà envisagé. L'attentat de Beyrouth pourrait donc l'accélérer. Mais on ne voit pas très bien à quoi il servirait sans de nouvelles pressions américaines sur Israël.

ROBERT SOLÉ.

L'AMBASSADEUR A ÉCHAPPÉ DE PEU A LA MORT

Beyrouth (Reuter). – M. Robert Dillon, ambassadeur américain à Beyrouth, s'apprêtait à sortir de son bureau pour faire son jogging, lorsque les murs de la pièce ont vacillé, et se sont effondrés autour de lui. *« J'étais debout, un téléphone dans la main et un tee-shirt dans l'autre, prêt à aller courir, quand mon bureau s'est brutalement effondré autour de moi »*, a raconté M. Dillon à la presse, cinq heures après l'énorme explosion qui a ravagé son ambassade.

Encore vêtu d'un tee-shirt rouge et d'un survêtement de sport maculé de sang, le représentant américain a dit qu'il s'était trouvé coincé sous des décombres après l'explosion, jusqu'à ce que des employés viennent le dégager. Il a précisé qu'il ne souffrait que de quelques égratignures. Presque immédiatement après, M. Dillon a pris la direction des opérations de secours.

M. Ryan Crocker, premier secrétaire, a pour sa part déclaré : *« L'impression première ce n'était pas le bruit, mais une pression énorme. Les objets projetés dans l'air... J'ai réalisé que j'étais vivant, et j'ai commencé à compter les membres du personnel. »* Les escaliers étant bloqués par le feu et la fumée, le personnel est descendu par l'arrière de l'ambassade, grâce à des échelles fournies par des voisins.

A la différence de nombreuses ambassades américaines situées dans des pays troublés, celle de Beyrouth n'est pas entourée d'un mur ou d'une enceinte quelconque. Normalement, aucune voiture, à l'exception des limousines de l'ambassade, ne pouvait se garer à proximité.

M. Dillon pense qu'une voiture bourrée d'explosifs s'est écrasée sur la barrière de l'entrée. Il a ajouté que les bâtiments étaient irrécupérables. *« Nous serons dans nos nouveaux bureaux dans quarante-huit heures »*, a-t-il dit.

Les quatre pays membres de la force multinationale condamnent l'« horrible attentat »

Les quatre pays membres de la force multinationale stationnée au Liban ont condamné lundi l'attentat contre l'ambassade américaine à Beyrouth.

Le ministre français des relations extérieures a affirmé dans un communiqué que *« le gouvernement français condamnait l'horrible attentat de Beyrouth qui frappe l'ambassade d'un pays ami et atteint ainsi le Liban et la France. Il salue la mémoire des victimes et exprime sa sympathie à leurs familles. Il renouvelle l'engagement de la France de tout mettre en œuvre pour permettre le retour de la paix dans la région, en particulier dans un Liban souverain et maître de son destin »*. D'autre part, M. Cheysson a envoyé un télégramme de condoléances au secrétaire d'Etat américain, M. Shultz.

La France maintient un contingent de deux mille hommes au Liban au sein de la force multinationale, composée aussi d'éléments américains, italiens et britanniques. Depuis le 24 septembre 1982, cinq attentats ont été perpétrés contre les éléments français de cette force, le dernier en date dimanche. Plusieurs autres attentats ont visé les *« marines »* américains et les soldats israéliens.

A Rome, le gouvernement a *« sévèrement »* condamné l'attentat, affirmant que *« des actes criminels de cette nature risquent de replonger le Liban dans la guerre civile »*. La déclaration gouvernementale italienne ajoute que *« seul le retrait de toutes les troupes étrangères du Liban peut éviter la déstabilisation de ce pays »*. Elle rappelle à ce propos que l'Italie a demandé la convocation d'une réunion extraordinaire des représentants des quatre pays qui font partie de la force multinationale.

A Londres, le secrétaire au Foreign office, M. Francis Pym, a *« condamné ceux qui sont responsables »* de l'attentat qui, a-t-il dit, constitue *« un nouvel épisode dans le cycle de la violence »* qui marque le conflit du Proche-Orient *« avec son inévitable et tragique cortège de pertes de vies humaines »*. Cela *« ajoute une regrettable et poignante actualité à ce que nous avons à dire sur le Moyen-Orient. »*

Aux Nations unies, le secrétaire général de l'ONU, M. Javier Perez de Cuellar, a pour sa part exprimé son *« indignation et horreur »*. *« Quels que soient les responsables, des attaques criminelles et aveugles de cette nature ne peuvent qu'aggraver une situation déjà difficile et mettre en péril les efforts en vue de la paix au Moyen-Orient »*, a-t-il ajouté.

A Téhéran, la télévision a condamné, lundi soir, *« les mass media impérialistes que essayent de lier l'Iran à l'attentat contre l'ambassade des Etats-Unis à Beyrouth »*. Elle a mis en cause plusieurs radios occidentales, leur reprochant *« de préparer ainsi de nouveaux complots contre la révolution islamique dans la région »*. *« On peut prévoir que l'impérialisme américain, profitant de cette occasion, l'utilisera pour réaliser des complots contre les nations musulmanes dans la région »*, a ajouté la télévision dans son commentaire.

Téhéran semble ainsi vouloir se dissocier de l'organisation du Jihad islamique qui avait revendiqué, quelques heures après l'attentat, dans un appel téléphonique à l'A.F.P., l'explosion à l'ambassade des Etats-Unis, qualifiée d'« Opération Aube », du nom d'une des récentes offensives iraniennes contre l'Irak.

Selon la police libanaise, l'organisation du Jihad islamique est liée à une fraction extrémiste de la milice chiite libanaise Amal. Forte de plusieurs centaines d'hommes armés dirigés par un ancien enseignant de quarante ans, Hussein Moussavi, elle serait basée dans la ville de Baalbeck, dans la vallée de la Bekaa. C'est également à Baalbeck que se trouve le quartier général des Gardiens de la révolution iranienne, qui sont arrivés au Liban en juin dernier pour aider les soldats syriens à combattre les Israéliens.

Deux autres organisations ont revendiqué l'attentat : l'Organisation de vengeance des martyrs de Sabra et de Chatila, dans un appel téléphonique au quotidien *Al Nahar* ; et les Unionistes socialistes arabes, cellules nationales actives, dans un appel au quotidien *Al Safir*. – *(A.F.P., A.P.)*

PROCHE-ORIENT

Au Liban, le temps presse...

(Suite de la première page.)

A deux pas de là, un autre bâtiment, que rien ne signale au loin, regroupe les éléments dont Menahem Begin aimerait bien faire une ambassade d'Israël. Mais de celle-ci Amine Gemayel ne veut pas entendre parler. Comme nous le disait un humoriste : *« Au fond on n'a jamais ce qu'on veut. Les Israéliens voudraient avoir une ambassade, et nous nous y opposons. Alors que nous aimerions bien avoir une ambassade syrienne, et que les Syriens s'y refusent ! »*

C'est que Damas, dont les troupes occupent toujours le tiers du territoire national, n'a jamais officiellement reconnu l'existence d'un État libanais. Et ce dernier sait bien que s'il reconnaissait Israël, bravant ainsi, en suivant l'exemple de l'Égypte, le refus obstiné de la Ligue arabe, il n'aurait aucune chance d'obtenir le retrait syrien, ce qui, du coup, empêcherait celui des Israéliens. Lesquels, dans ces conditions et malgré tout leur désir d'obtenir le ralliement d'un deuxième État arabe au « processus de Camp David », se satisferont provisoirement, concernant leurs relations avec Beyrouth, de la fin de l'état de guerre.

Une quadruple occupation

Dans la négociation engagée depuis l'automne entre le Liban et Israël, avec l'active participation des États-Unis, ce point-là est acquis, de même que le principe de l'évacuation des troupes israéliennes, étant entendu qu'elle est subordonnée au retrait parallèle des Syriens. Il pourrait dès lors paraître logique que l'on négocie aussi avec Damas. Mais non : chacun paraît tenir pour acquis que le jour où l'armée juive se retirera, les soldats du président Assad en feront autant.

Est-ce si sûr ? A supposer qu'ils s'y décident, la question resterait posée de l'évacuation des forces palestiniennes implantées dans leur zone, dont rien ne permet de penser qu'elles sont particulièrement disposées à obtempérer aux injonctions syriennes. Quand ce ne serait que parce que certaines d'entre elles sont inféodées au régime de Bagdad, à la fois jumeau et ennemi de celui de Damas.

En tout état de cause, il faudrait se préoccuper de leur trouver une terre d'accueil. D'autant plus que la majorité des Libanais, aussi bien chrétiens que musulmans, éprouvent manifestement à l'égard des Palestiniens, tant civils que militaires, installés chez eux et qu'ils rendent responsables de tous leurs malheurs, un sentiment de ras-le-bol caractérisé. Par divers moyens, parfois très brutaux, ils cherchent à les pousser dehors, sans guère prendre en compte le malheur de ces pauvres gens qui vivent, selon le témoignage d'un journal aussi peu suspect de gauchisme que l'*Economist*, dans une *« cage de méfiance »*, en proie à l'angoisse du jour qui commence et plus encore du lendemain.

C'est dans cette perspective qu'il faut certainement replacer le drame de Sabra et de Chatila, qui n'a pas éveillé ici, comme on l'a souvent noté, le dixième de l'émotion qu'il a provoquée en Israël. Après tout, *nous a dit un ministre*, il n'y a eu que quatre cent cinquante morts. Lorsque les palestino-progressistes avaient *massacré dans leur église les chrétiens de Damour*, il y en avait eu mille. La vendetta, ici, est une vieille tradition. Et d'expliquer la violence *de la réaction à l'intérieur de l'État* juif, devant cette tuerie à ses yeux presque banale, par les manœuvres *de Shimon Peres et de ses amis de* l'opposition travailliste.

Reste une quatrième occupation, que le président Gemayel n'hésite pas à appeler *« iranienne »*. Dans certains villages de la Bekaa, où les chiites sont nombreux, les admirateurs de Khomeiny obligent les femmes à porter le tchador et n'hésitent pas à détruire les cartes d'identité de la population sous prétexte qu'elles ne portent pas, et pour cause, la mention « République islamique du Liban ». On est souvent tenté de leur attribuer la responsabilité des attentats manqués de ces temps derniers contre les troupes françaises ou italiennes et l'Agence France-Presse, et de la destruction de l'ambassade des États-Unis.

Si l'on ajoute que dans la partie *méridionale* de la zone occupée par Israël, celui-ci ne veut pratiquement connaître d'autre autorité que celle *du fameux major* Haddad, qui s'est mis depuis des années inconditionnellement à son service, qu'un *certain général Khatib joue à peu près* le même rôle vis-à-vis de Damas, et que dans l'ancienne enclave chrétienne au nord de Beyrouth les Forces libanaises, autrement dit les milices phalangistes, n'ont toujours pas été désarmées, on comprend qu'un « pouvoir » déterminé à mériter ce nom donne la priorité à l'extension de la zone où s'exerce effectivement son autorité : ce qui implique le retrait rapide des forces d'occupation et la mise au pas des *milices de toutes couleurs*.

Renaissance de la libanité

Avant même l'invasion israélienne, on sentait nettement reprendre vie, après un moment d'impuissance et *de quasi-désespoir*, la notion de libanité. Les deux camps d'une guerre bien mal appelée « civile » découvraient qu'ils avaient plus en commun qu'ils ne voulaient bien le croire et que le soutien de l'étranger ne cessait d'être aléatoire que pour devenir intéressé. L'intervention de l'armée juive a accéléré cette prise de conscience. De même que les *chrétiens avaient* compté en vain, dans le passé, sur la France ou les Etats-Unis, de même la gauche et *les Palestiniens découvraient que ni* les Etats arabes ni l'U.R.S.S. ne lèveraient le petit doigt en leur faveur. Et c'est *ainsi qu'un Bechir Gemayel*, chef d'un mouvement déterminé à maintenir, fût-ce au prix d'un partage du pays, la prépondérance maronite, *a pu* être élu président avec des voix venues de chacune des communautés traditionnelles. Que la spon*tanéité de certains* de ces votes *reste* à démontrer n'y change rien : un tel choix, quelques mois plus tôt, eût été *tout bonnement impensable*.

Bechir, à peine élu, a été assassiné. Peu de doute subsiste quant à l'identité des tueurs, si l'on est moins sûr de la *main qui les a armés*. L'émotion suscitée par le crime a entraîné la désignation, à la quasi-unanimité, du frère aîné du disparu, qui passait pour s'intéresser davantage aux affaires, jusqu'alors, qu'à la politique. L'homme est certainement très différent. Bechir était un baroudeur, à l'aise comme pas un dans sa tenue léopard. Amine, quand il lui arrive de revêtir l'uniforme, a l'air déguisé. Bechir n'avait joué que tardivement la carte de la réconciliation. Amine, comme il nous l'a rappelé, s'est toujours opposé aux extrémistes des deux camps.

La tactique d'Amine, c'est celle du grignotage : chaque jour, à l'en croire, l'*autorité gouvernementale* marque quelque point. C'est ainsi, par exemple, que les Israéliens viennent d'accepter de rendre aux autorités libanaises certains bâtiments administratifs utilisés par leurs troupes. Et c'est de la même manière que le président de la République justifie l'exécution capitale qui a eu lieu *récemment en plein cœur de la ville*, la première depuis des années. Au-delà du châtiment d'un assassin sans *foi ni loi, il s'agissait de montrer que* la justice et la vie humaine étaient désormais des valeurs à prendre en considération.

Certains jours, il *faut tout de* même jeter les dés. Ce fut le cas pour la réunification du Grand Beyrouth, *qui s'est faite contre la volonté* des Israéliens — *« Ils n'auraient jamais cru que nous oserions »*, dit Amine Gemayel — et en passant outre aux conseils américains. Grâce à quoi le contrôle du gouvernement s'exerce maintenant *sur une zone* débarrassée de toute présence étrangère, sauf bien entendu les contingents américain, *français, italien et britannique qui* ne sont là que pour l'aider à s'affirmer.

Les dimensions de cette zone sont modestes, mais la moitié de la population y vit, et les deux tiers peut-être de l'activité économique s'y exercent. Pour tenter d'aller plus loin, le pouvoir a essentiellement misé sur deux cartes : à l'intérieur, celle de l'armée nationale, à l'extérieur, celle des Etats-Unis. La première, jusqu'à *présent, a été plus efficace* que la seconde.

Le service du drapeau

L'actuel cabinet, que dirige selon *la tradition un musulman sunnite*, Chafic Wazzam, dont le réalisme se fonde, nous a-t-il dit, sur l'optimisme, *a institué, pour la première* fois dans l'histoire du Liban, la conscription, appelée ici « service du drapeau ». *L'occupation* étrangère aurait pu fournir aux appelés prétexte à se défiler, et pourtant neuf mille se sont présentés là où on n'en attendait *que cinq mille*.

Le rôle de l'armée n'est pas seulement essentiel pour aider à reconstituer le consensus national, par-delà *des divisions confessionnelles qui re*lèvent de l'esprit de clan, voire de considérations économiques, plus *que de la foi religieuse. Il lui faut* montrer suffisamment de détermination pour contredire l'argument, abondamment invoqué par les porte-*parole de Menahem Begin*, suivant lequel leur retrait aurait tôt fait de recréer le désordre. Est-ce pour étayer *cette thèse ? Le fait est que* les Israéliens ne se donnent pas beaucoup de mal pour empêcher Druzes et *chrétiens, dans la région du Chouf*, aux portes de la capitale, d'en venir *fréquemment* aux mains. On ne se *prive pas à Beyrouth de leur faire* remarquer qu'ils ont eux-mêmes bien de la peine à empêcher les attentats contre *leurs* troupes. A tel point qu'ils sont en train de construire une piste d'atterrissage, à quelques kilomètres de l'aéroport international de la capitale, le transport *aérien* leur paraissant plus sûr que les convois terrestres.

La construction de cette piste, alors que l'accord sur l'évacuation est presque complètement rédigé, contribue à jeter quelques doutes sur les intentions réelles de Menahem Begin. D'autant plus qu'en beaucoup d'endroits les troupes juives donnent l'*impression de s'établir pour rester*. Et que les négociateurs israéliens mettent maintenant en avant des *exigences que les Libanais jugent* tout à fait incompatibles avec leur souveraineté. La principale a trait au rôle du major Haddad, leur protégé du Sud. Celui-ci, qui dispose d'une armée de quelques centaines d'hommes — deux mille à l'en croire — *exige d'être nommé gouverneur* militaire du Sud. Et Jérusalem subordonne le retrait de ses propres troupes à l'attribution aux forces de Haddad, selon le ministre des affaires étrangères Yitzhak Shamir, d'*« un rôle dominant pour empêcher les terroristes palestiniens de faire du Sud-Liban une base d'actions contre Israël »*.

Les Israéliens entendent aussi pouvoir patrouiller dans le Sud pen*dant une période transitoire* dont le principe est acquis, mais dont ils ne souhaitent visiblement pas fixer la durée. Quant à leurs dernières revendications, les Libanais sont de plus en plus convaincus qu'elles ont été ajoutées pour les besoins de la *cause : c'est ainsi que les représen*tants de Begin réclament des installations permanentes en territoire libanais pour assurer la sécurité des cuisiniers nécessaires à la préparation de la nourriture casher des *patrouilles. Et aussi une interdiction* permanente du survol du Liban par un avion militaire étranger, fût-il désarmé, *fût-il affecté au seul déplacement* d'une personnalité importante. Traduite en clair, cette demande signifie *que Jérusalem prétend obtenir* de Beyrouth que le président de la Syrie, par exemple, ne puisse emprunter l'espace aérien libanais pour un voyage à l'étranger.

Les intentions d'Israël

Il va de soi que, si d'aventure les Libanais se laissaient faire, Damas *trouverait là un bon prétexte à ne pas* retirer ses troupes, fournissant à Israël un non moins bon prétexte à ne *pas retirer les siennes*. Il *est normal*, dans ces conditions, qu'on s'inquiète de plus en plus à Beyrouth des intentions réelles de Menahem Begin. Et d'avancer trois hypothèses :

1) Il n'a aucune intention d'évacuer le Liban, même si cela signifie la perpétuation de l'occupation syrienne au nord ;

2) Il cherche à arracher *quelque* avantage supplémentaire des Etats-Unis : calcul apparemment judicieux, *puisque ces derniers viennent d'auto*riser Israël à acheter des composants américains pour un nouvel avion de *chasse à construire sur son territoire* ;

3) Il fera dans quelque temps le geste de retirer ses troupes stationnées au Nord du Litani, tout en consolidant, au Sud, l'Etat croupion de son ami Haddad.

Pour essayer de convaincre leurs amis américains d'exercer sur Israël les *pressions nécessaires à un assou*plissement de sa position, les dirigeants libanais font valoir les dangers inhérents à *une perpétuation* de la quadruple occupation de leurs pays : une partie des chrétiens risqueraient de *rejoindre* le *camp* de ceux qui, dès à présent, préconisent une alliance ouverte avec Israël et reprochent à Amine Gemayel de trahir les *siens pour ménager les musul*mans ; de leur côté, les Soviétiques, qui cherchent à effacer la mauvaise *image qu'a laissée dans le monde* arabe leur passivité de l'an dernier, tireront parti de la situation. Les *assurances qu'ils prodiguent à Damas*, le retour à Beyrouth du redoutable ambassadeur Soldatov, la visite d'officiers supérieurs russes en zone syrienne, sont autant de signes qu'ils sont à l'affût. La gauche libanaise, que le coup de poing israélien de l'an *dernier avait littéralement estoma*quée, reprend du poil de la bête. La société demeure trop inégalitaire, l'*argent y joue un trop grand rôle* pour que ses arguments ne trouvent pas, à la longue, un terrain favorable.

A lui seul, le drame de l'ambassade des *Etats-Unis* met en *lumière* l'*extrême* précarité de l'actuelle paix libanaise. Que va faire la Maison Blanche ? Elle se trouve actuelle*ment aux* prises avec *un Congrès qui*, sur le budget, l'Amérique centrale et les relations avec l'U.R.S.S., se mon*tre fort rétif. Il vient, de sa propre ini*tiative, d'accroître l'aide à Israël, dont un récent sondage, opéré à la *demande du Chicago Council on Fo*reign Relations, fait apparaître que la cote d'amour, tombée au plus bas au moment de Sabra et de Chatila (32 %), a maintenant sensiblement remonté (48 %). Comme Reagan aurait bien besoin, après l'échec du plan qui porte son nom, de *remporter* une victoire diplomatique à bon compte, on craint à Beyrouth qu'il ne *fasse pression sur l'élément* le plus faible, autrement dit le Liban, pour faire aboutir le plus vite possible la *négociation avec Israël. Ce serait une* victoire à la Pyrrhus, condamnée à faire rebondir l'éternelle crise du *Proche-Orient, mais ce ne serait pas* la première fois qu'une grande démocratie aurait sacrifié le long terme à *un avantage tactique*, la *politique* étrangère à des considérations de politique intérieure.

Une occasion se présente *non* seulement de rendre enfin le Liban à *lui-même*, mais d'en *faire le point* de départ d'un nouveau processus de paix dans la région. Il ne faut pas *que, comme tant d'autres, elle soit* perdue. Il faut que le Liban trouve en Europe le maximum de concours pour tenter d'amener les Etats-Unis, *et, à travers eux, Israël, à compren*dre la nécessité de parvenir à un accord qui n'ait pas l'air d'un diktat.

La France au moins l'a bien saisi et l'on se réjouit à Beyrouth de la netteté de la politique *suivie*, depuis qu'il est au pouvoir, par François Mitterrand. L'attitude exemplaire de ses *soldats*, dont la *réputation* de champions du déminage n'est plus à faire, contribue à lui rendre un prestige qui s'était trouvé, au cours de ces der*nières années, passablement terni*. Maintenant que le Liban est au pied du mur et que la violence s'y réveille, *c'est le* moment où jamais de *lui* prouver notre amitié active.

ANDRÉ FONTAINE.

A TRAVERS LE MONDE

Berlin-Ouest

• UN RESSORTISSANT POLONAIS, auteur d'un détournement d'avion vers Berlin-Ouest, le 22 novembre 1982, a été condamné, lundi 18 avril, à cinq ans de prison pour *« attaque contre la circulation aérienne »* par le tribunal de grande instance de cette ville. Le pirate de l'air, M. Piotr Winogrodzki, un policier de vingt-deux ans, avait contraint le pilote d'un Antonov-24 de la compagnie polonaise LOT assurant le vol régulier Wroclaw-Varsovie, à atterrir sur l'aérodrome militaire américain de Berlin-Tempelhof, sous la menace d'un pistolet et d'une grenade. — *(A.F.P.)*

Côte-d'Ivoire

• SUCCÈS DE LA GRÈVE DES ENSEIGNANTS. — La grève déclenchée lundi 18 avril par le Syndicat national des enseignants du secondaire de Côte-d'Ivoire (SYNESCI) *semble avoir été* largement suivie dans tout le pays. Dans un communiqué publié lundi soir, le gouvernement ivoirien a exigé la reprise immédiate des cours et a menacé d'expulser de leurs logements les enseignants qui se trouvent dans des bâtiments appartenant à l'Etat au cas où ceux-ci n'auraient pas repris les cours le 20 avril. Cette grève, estime-t-on à la présidence, a pour motif *« le maintien intégral de faveurs accordées aux fonctionnaires dans le passé »* et constitue un geste de *« rébellion qui tend à une action politique »*. Les enseignants du secondaire entendent, par leur arrêt de travail, réclamer une alternative à la suppression des logements gratuits, décidée par les autorités ivoiriennes le 1er janvier dernier. — *(A.F.P.)*.

Espagne

• *TROIS VICTIMES DU TERRORISME.* — Un jeune homme et une jeune fille ont été tués ce mardi 19 avril en milieu de matinée par une bombe qu'ils manipulaient à Mondragon, dans la province basque du Guipuzcoa, a annoncé la police à Saint-Sebastien. Deux autres jeunes gens qui se trouvaient à bord du véhicule où l'explosion s'est produite ont été grièvement blessés. Selon la police, il pourrait s'agir de militants de l'ETA. D'autre part, dans la région de Valence, un homme a été tué par l'explosion d'une bombe dans sa voiture. — *(A.P.)*

Grande-Bretagne

• LORD BETHELL, membre britannique de l'Assemblée européenne, a indiqué, lundi 18 avril à *Londres*, qu'un visa, qui lui avait été accordé le mois dernier par les autorités soviétiques, lui a été retiré. *« Aucune raison ne m'a été donnée*, a-t-il déclaré. *Je pense que je suis victime du jeu de coup pour coup qui se joue dans le cadre des relations anglo-soviétiques. »* Lord Bethell est l'auteur d'un rapport critique *sur le respect des droits de* l'homme en Union soviétique. Adopté par vingt-sept voix contre deux par le comité des affaires politiques de l'Assemblée européenne, il *doit être débattu* en session plénière à la mi-mai. — *(A.F.P.)*

R.F.A.

• DEUX LIBYENS, un médecin, le docteur Mustapha Zaidi, et un étudiant, M. Abdullah Salem Yahia, âgés respectivement de trente et un ans et trente ans, — ont comparu lundi 18 avril devant la justice ouest-allemande sous l'accusation d'avoir retenu en otages et torturé, en novembre dernier, dans l'ancienne résidence de l'ambassadeur de Libye à Bonn, deux étudiants opposés au colonel Kadhafi. Le procureur a *déclaré que, pendant* vingt-trois heures de captivité, les deux étudiants, les membres liés, avaient *été frappés au visage* et aux pieds. Ils avaient aussi été menacés de mort ou d'être envoyés en *Libye s'ils renouvelaient leurs* contacts avec des opposants. — *(Reuter.)*

Tanzanie

• CRÉATION D'UNE SECTION D'AMNESTY INTERNATIONAL. — Une section d'Amnesty International a *été* formée, samedi 16 avril, en Tanzanie. Cet Etat est le cinquième pays africain où l'organisation de défense des droits de l'homme, dont le siège est à Londres, est représentée, après le Ghana, la Côte-d'Ivoire, le Nigéria et le Sénégal. — *(Reuter.)*

Zimbabwe

• ENLÈVEMENT DE CIVILS AU BOTSWANA. — Des troupes du Zimbabwe ont traversé, il y a deux semaines, la frontière du Botswana et ont enlevé vingt et un civils, qui ont tous été relâchés ensuite sains et saufs et restitués à leur pays, a affirmé, lundi 18 avril, la radio sud-africaine S.A.B.C. Les troupes zimbabwéennes étaient à la recherche de *« dissidents »*, membres des anciens groupes de guérilla de M. Joshua Nkomo, a expliqué la radio. — *(A.F.P.)*

Exporter avec la France

"Nous y croyons"



M. Kléber Beauvillain, Président du Directoire de Hewlett-Packard France.

"Produire, exporter, créer des emplois et former des jeunes sont les atouts de la France pour son développement économique. Chez HP, nous y croyons.

Installés en France depuis 20 ans, nous avons toujours mis l'accent sur ces activités, dans les domaines de l'informatique et de l'électronique.

Nous exportons 82 % de notre production française et nous nous plaçons ainsi au troisième rang des exportateurs de matériel informatique français.

Notre réputation mondiale, notre savoir-faire dans l'informatique et l'électronique, la fiabilité et la haute technicité de nos produits sont autant de facteurs déterminants de la productivité et de la compétitivité de nombreuses entreprises françaises.

En utilisant ou en intégrant le matériel HP, en s'assurant avec notre réseau l'assistance technique dans le monde entier, elles consolident leurs succès à l'exportation."

Hewlett-Packard France - ZA de Courtabœuf, Avenue des Tropiques 91947 Les Ulis Cedex. Tél. (6) 907.78.25

HP, un partenaire de la vie économique française.



EUROPE

Pologne

Le harcèlement policier continue contre M. Walesa

M. Walesa n'aura pas pu venir s'incliner, lundi 18 avril, à Varsovie devant le monument à la mémoire *des héros de l'insurrection* du ghetto. Parti pour y déposer une gerbe en tout début de matinée de Gdansk, il a en effet rapidement été interpellé aux alentours d'Olsztyn, à une centaine de *kilomètres* de chez lui.

Les journalistes américains qui le « *pistent* » voient sa voiture, détournée par un véhicule de la milice, disparaître. Eux-mêmes sont retenus un long moment afin d'empêcher que la nouvelle ne soit aussitôt diffusée. Elle *ne* le sera *que vers 13 heures.* A ce moment-là, plus personne ne sait ce qu'il est advenu du président de Solidarité et des personnes qui l'accompagnaient, son chauffeur, l'abbé *Jankowski, aumônier* des chantiers Lénine, et l'acteur varsovien Jozef Duryasz.

Arrestation ? « *Absurdité* », répond, interrogé par téléphone, un porte-parole de la milice régionale, qui affirme que cela n'aurait pu se faire sans qu'il en ait eu connaissance. Ironiquement enjoué, cet *homme ajoute toutefois* qu'il a *bien* vu M. Walesa, qui serait en route pour Varsovie. Le porte-parole du gouvernement fait lui aussi démentir par ses services que le syndicaliste ait été arrêté.

Il ne l'a en effet pas été, mais seulement « *interpellé* » et il est retenu au commissariat central d'Olsztyn – ce que vont indiquer M. Duryasz et le Père Jankowski, après en avoir été libérés vers 17 *heures.* Le prêtre, *un* homme connu *pour* sa rondeur pondérée, refuse de donner le moindre détail à la presse mais, visiblement très irrité, laisse échapper : « *C'est encore une de leurs démonstrations d'*« entente *nationale* ». *On arrête les gens qui vaquent à leur occupation et on tente de les impliquer dans Dieu sait quoi.* »

M. Walesa, lui, ne sera libéré qu'au bout de neuf heures, mais avec obligation de regagner Gdansk pour s'y présenter le lendemain, ce mardi matin, *à la milice* locale. Il comptait le faire mais donner aussi une conférence de presse dont l'organisation risquait fort d'être empêchée.

A défaut de prendre le risque d'arrêter immédiatement le président de Solidarité, les autorités paraissent en effet décidées à le harceler *sans arrêt afin de ne pas laisser* sans réponse le défi qu'il leur a lancé en rencontrant secrètement les dirigeants clandestins du syndicat et en soutenant leur appel à manifester le 1er mai.

L'autre « commémoration »

Plus immédiatement, dans l'épisode de lundi, le pouvoir voulait éviter qu'en allant, loin des cérémonies *officielles, rendre hommage* aux héros du ghetto, le syndicaliste ne donne une envergure nationale à l'autre commémoration – celle qu'organisent parallèlement au pouvoir les partisans du syndicat dissous. Après la *manifestation* de dimanche qui avait donné lieu à un quadrillage policier de l'ancien quartier du ghetto, cent cinquante personnes sont ainsi allées déposer une gerbe, lundi après-midi, au cimetière *juif de Varsovie. Il* s'agissait essentiellement de personnalités très connues comme M. Rybicki, membre du K O R et ancien membre de l'armée du pays (A.K.) – le principal mouvement de résistance pendant la deuxième guerre mondiale, – M. Geremek, ancien conseiller personnel de M. Walesa, M. Sliwinski, intellectuel catholique et ancien responsable des *relations* internationales de Solidarité, et l'avocat Wladyslaw Sila-Nowicki. Présente, la milice n'a pas troublé cette cérémonie à laquelle M. Walesa aurait sans doute, s'il n'avait *pas été interpellé,* tenté *aussi* de *se* joindre et de rencontrer par la même occasion ses amis.

Pendant ce temps les cérémonies officielles du quarantième anniversaire de l'insurrection du ghetto qui devaient culminer ce mardi ont été marquées, lundi, par l'inauguration, après restauration, de l'unique synagogue varsovienne qui n'eût *pas été détruite par les nazis.* Les diverses confessions polonaises, catholique orthodoxe et protestante étaient représentées ainsi, bien sûr, que le gouvernement et de nombreuses communautés juives étrangères, d'Israël *notamment. Le grand rabin* de Roumanie, M. Rosen, qui entretient de bonnes relations avec les autorités de Bucarest, a indiqué qu'il avait été reçu ainsi que d'autres personnalités juives par le général Jaruzelski. « *Il nous a assuré,* a-t-il dit, *que son gouvernement luttait contre l'antisémitisme et nous a parlé comme un grand humaniste. Il a pleuré,* a ajouté le rabin Rosen, *les trois millions de juifs et les trois millions de Polonais* » exterminés pendant la deuxième guerre mondiale.

Dans la crainte d'un attentat qu'auraient pu vouloir organiser des mouvements extrémistes arabes, les autorités avaient installé autour de la synagogue un très important dispositif de sécurité. La cérémonie s'est déroulée sans aucun incident. Le représentant de l'O.L.P. à Varsovie a finalement accepté de na pas *aller* ce mardi, en même *temps que les autres diplomates,* déposer de gerbe devant le monument aux héros du ghetto. Il ne le fera, aux termes d'un compromis laborieux, qu'ultérieurement. En attendant, il a pris l'avion pour Prague où il séjournera deux jours.

BERNARD GUETTA.

● *Jean-Paul II* a lancé, lundi 18 avril, un pressant appel pour que les *pays les plus riches viennent en* aide d'une façon plus efficace aux pays les plus pauvres, en s'adressant aux trois cent cinquante membres de la Commission trilatérale réunie *actuellement* à *Rome.* La Trilatérale (qui réunit trois groupes de pays : Amérique du Nord, Europe occidentale et Japon) est un organisme non gouvernemental créé en 1973 pour *favoriser l'intégration* politique, économique et culturelle entre pays industrialisés à économie de marché. MM. R. Barre, H. Kissinger, R. McNamara, G. Agnelli, entre autres, participent à *ses* travaux. – *(A.F.P.)*

R.F.A.

La mort d'un Allemand de l'Ouest à un poste frontière de la R.D.A. prend les proportions d'un incident diplomatique

De notre correspondant

Bonn. – Un grain de sable s'est *introduit dans les rouages qui régissent* les rapports entre la R.F.A. et la R.D.A. : la mort, le 10 avril, d'un citoyen ouest-allemand, Rudolph Burhart, au point de passage Drewitz (*le Monde* du 19 avril). Un membre du bureau politique du *SED (parti communiste est-allemand).* M. Gunter Mittag, qui venait de visiter la foire-exposition de Hanovre et se rendait à Bonn pour y être reçu par les plus hautes autorités, a été informé que le chancelier Kohl, qui devait s'entretenir avec lui lundi 18 avril, ne le recevrait pas. *M. Mittag n'en a pas moins eu des conversations* avec des représentants de la C.D.U., du S.P.D. et du F.D.P. Il a pu constater que la mort de Rudolph Burkart avait produit une grande émotion et que les explications de la R.D.A. ne convainquaient personne.

Le chancelier Kohl a téléphoné, dans l'après-midi de lundi, au chef de l'État est-allemand, M. Eric Honecker, pour lui demander un supplément d'information. Ce dernier a répondu qu'il allait faire effectuer une enquête et qu'il publierait un communiqué à son issue.

Rudolph Burkart se rendait à Berlin quand sa voiture fut interceptée. Le conducteur aurait fait halte à l'aire de repos de Böde, près de Magdebourg, où il *aurait* remis à un habitant de la R.D.A. une chaîne, un magnétophone, une montre de dame, le tout pour une valeur de 3 000 marks. Les arrêts en cours de route sont interdits par la R.D.A., et ce pourrait être l'explication de l'interrogatoire qu'il subit à Drewitz. Sa mort, le lendemain, dans une baraque de *gardes-frontière est-allemands,* constatée par une doctoresse de Postdam appelée en urgence, pourrait avoir d'autres causes *que celle avancée* par les autorités : l'infarctus. La famille du défunt a publié une photo du mort, où il apparaît clairement qu'il a reçu des coups sur la tempe gauche.

Ce drame a *jeté* un voile fâcheux sur le voyage de M. Mittag, qui était accompagné du ministre du commerce extérieur de la R.D.A., mais n'a pas empêché de mener les conversations qui étaient le but de son séjour à Bonn, notamment avec M. Lambsdorff, ministre de l'économie.

ALAIN CLÉMENT.

LA RÉUNION DE LA PETITE COMMISSION FRANCO-SOVIÉTIQUE EST RETARDÉE

La réunion de la petite commission de coopération économique, scientifique et technique franco-soviétique, qui devait se tenir à Paris du 18 au 20 avril, a été reportée d'un commun accord, a-t-on appris lundi 18 avril de source soviétique à Paris.

De même source, on précise que c'est en raison du trop bref délai écoulé depuis la réunion (les 12 et 13 janvier derniers) à Paris, de la grande commission franco-soviétique que Paris et Moscou ont décidé ce report et envisagé de réunir la petite commission en juin ou juillet. Au Quai d'Orsay, on se contente d'indiquer qu'aucune date n'ayant été officiellement annoncée pour la réunion de cette commission il *n'y a pas lieu d'annoncer de re*port. Ces explications semblent indiquer que les deux parties veulent minimiser ce changement de date et éviter de le présenter comme une *conséquence de l'expulsion de* France de quarante-sept Soviétiques.

U.R.S.S.

M. TCHERNENKO N'A PAS ASSISTÉ A UNE RÉUNION DES DIRIGEANTS SUR L'AGRICULTURE

Moscou *(A.F.P., Tass).* – M. Constantin Tchernenko a été le seul des douze membres du politburo qui n'a pas assisté, lundi 18 avril, à une conférence tenue à Moscou sur les problèmes de l'agriculture en présence des premiers secrétaires du parti dans toutes les républiques soviétiques.

M. Tchernenko a été aperçu pour la dernière fois en public le 30 mars *lors* d'une réunion consacrée à l'anniversaire de Marx, et il a signé dans la *Pravda* du 9 avril la notice nécrologique d'un héros du travail. Une autre indication sur le statut des divers membres du politburo pourrait être fournie à la fin de cette semaine, à l'occasion de la réunion traditionnelle consacrée à l'anniversaire de la naissance de Lénine.

Prononçant un discours devant la conférence agricole, M. Andropov a jugée « *compliquée* » la situation dans ce secteur : « *Certes,* a-t-il dit, *c'est là une conséquence du climat défavorable qui nous poursuit littéralement depuis plusieurs années. Mais dans ces conditions certains responsables cherchent et trouvent les moyens de surmonter ces difficultés et d'augmenter la production agricole, tandis que d'autres invoquent ces conditions pour tenter de justifier de graves insuffisances dans leur travail.* » Le secrétaire général du parti a demandé que soient mieux utilisées les « *exploitations d'appoint* (les lopins individuels) *de la population* », ajoutant : « *On ne peut pas admettre que de nombreuses familles résidant dans les campagnes n'ont plus de bétail pour leur usage personnel.* »

Selon M. Andropov, le volume de la production industrielle a augmenté de 4,7 % en U.R.S.S. au cours du premier trimestre de 1983 par rapport à la période correspondante de 1982, et la productivité de 3,9 %.

مكبرا من الأصل

EUROPE

Union soviétique

Les difficultés de M. Andropov

II. – *Une réforme ? Quelle réforme ?*

De notre envoyé spécial MICHEL TATU

Dans un premier article, Michel Tatu a décrit la situation de blocage qui sévit depuis quelques mois au sommet de la hiérarchie soviétique. M. Andropov, qui n'a été élu secrétaire général du parti, en novembre dernier, que par une très courte majorité, ne dispose plus dans le Politburo actuel d'un appui suffisant pour faire approuver ses projets. C'est probablement pour cette raison que très peu de changements se sont produits, en fin de compte, dans la conduite des affaires, et qu'il n'est pas question, du moins pour le moment, d'une véritable réforme de l'économie.

Moscou. – *« Une réforme ? Il n'y a pas de réforme. »* M. Zagladine, membre du comité central du parti, est catégorique, et d'autres interlocuteurs nous confirmeront que le terme même de réforme est pour ainsi dire tabou. M. Andropov s'est d'ailleurs bien gardé de l'employer dans son article du *Kommunist* se bornant à parler de *« mesures à mettre au point pour fournir un plus vaste champ d'action aux immense forces créatrices dont dispose notre économie »*, et ouvrant aussitôt le parapluie pour rappeler qu'il faudra, ce faisant, *« partir des lois du développement du système économique du socialisme »*.

Il n'est donc question que de *« perfectionnement »*, d'*« améliorations »*, ce qui rappelle d'innombrables slogans et campagnes, lancés précédemment, et limite à l'avance la portée des *« mesures »* annoncées par M. Andropov. Pour les uns, comme M. Zagladine, l'intention des dirigeants du moment est de mieux appliquer les décisions antérieures, notamment une semi-réforme décidée en juillet 1979, qui élargissait les droits et obligations des unités de production (*« l'obiedinenie »*, ou groupe d'entreprises), et déconcentrerait quelque peu les pouvoirs au profit des républiques. Pour les autres, on est au stade de l'encouragement et de l'extension des « expériences » : celles des brigades de production – une fraction des « collectifs » au sein des entreprises et kolkozes à laquelle sont confiées des tâches plus complexes, – celle du *podriad*, qui confirme sur le plan comptable la relative autonomie de gestion accordée aux brigades ; l'expérience dite de « Chtchekino », qui permet aux entreprises de licencier du personnel tout en maintenant le même fond de salaire, et d'augmenter en conséquence les rémunérations de ceux qui restent et assurent le même niveau de production ; celle, enfin, de « l'unité de production agro-industrielle de district » (RAPO), qui vise à mieux intégrer les activités économiques à la campagne et à assurer l'exécution du « programme alimentaire », décidé en mai 1982 sous Brejnev.

Mais aucune de ces expériences n'est nouvelle, et l'on chercherait en vain dans les textes récents l'amorce d'un changement « conceptuel ». Ainsi, le projet de loi publié le 12 avril sur les droits des « collectifs » d'entreprise ne fait que codifier des pratiques très anciennes. Il s'agit toujours de mettre l'enthousiasme organisé (et ses coordinateurs traditionnels que sont les syndicats, le parti, le komsomol, les « groupes de contrôle », etc.) au service de l'économie de commandement, de conjuguer les *« initiatives locales »* – en fait étroitement canalisées – avec le *« renforcement de la planification centralisée »*, Les décisions de 1979, mentionnées plus haut, péchaient précisément par cette contradiction. Il n'était guère question alors de promouvoir les critères économiques de gestion tels que rentabilité et valeur marchande – une idée contenue en germe dans la réforme avortée de 1965, – et il n'en est pas davantage question aujourd'hui.

Les expériences mises en œuvre par les « pays frères » seront certes étudiées – un comité a été constitué à cette fin sous la présidence de M. Baïbakov, l'inamovible président du Gosplan, – mais l'article de l'académicien Bogomolov, qui annonçait cette dé cision, dans la *Pravda* du 14 mars, s'est bien gardé de privilégier une quelconque de ces expériences : la Hongrie est citée à cet égard sur le même plan, et ni plus ou moins, que la Bulgarie, la R.D.A. ou la Tchécoslovaquie (la seule exception est la Pologne, dont l'expérience, on s'en doute, n'est pas jugée digne d'être étudiée).

La fin de la campagne de discipline

Reste la campagne pour la *« discipline du travail »*, la chasse aux absentéistes, retardataires et autres « tire-au-flanc », les contrôles dans les magasins et les cinémas, toutes actions qui ont défrayé la chronique moscovite au début de l'année et ont donné sa marque au nouveau règne. Mais deux observations s'imposent à ce sujet : la première est que cette campagne est arrêtée, les contrôles les plus visibles ayant progressivement pris fin dans le courant de mars ; la seconde est que toutes les personnes rencontrées, y compris celles qui auraient dû être mêlées au premier chef au mouvement, font comme si rien ne s'était passé et assurent n'y avoir pris aucune part. Et il ne manque pas de commentateurs officieux pour suggérer à mots couverts que ces « excès » méritent d'être oubliés le plus tôt possible.

Deux visites, l'une à un secrétaire du conseil central des syndicats, l'autre au comité de contrôle populaire (une administration dont le siège est à proximité immédiate du comité central du parti, et dont le « standing » paraît plus élevé qu'il n'est généralement admis par les observateurs), illustrent cette impression. Nos deux interlocuteurs ont *« entendu parler »* de certains contrôles, il s'esclaffent lorsque nous leur parlons des descentes de police aux établissements de bains Sandounov, où des « petits chefs » ont été interpellés, alors qu'ils auraient dû être à leur bureau : *« Ah oui. Nous avons entendu cela aussi ! »*. Mais ce ne sont là que *« rumeurs »*. Eux-mêmes n'ont eu connaissance d'aucune directive en ce sens, leur organisation n'a participé à rien de tel et, d'ailleurs, il n'y a pas de *« campagne »* (le mot est aussi tabou que celui de *« réforme »* à propos de l'économie) : seulement une application bien normale et plus suivie des vieux principes de discipline du travail socialiste, de la vie en *« collectif »*, etc. Et c'est tout juste si l'on ne s'excuse pas du bruit qu'a fait la presse à propos de ce qui n'est, après tout, que la continuation des activités antérieures.

Du nouveau sur la corruption ?

Autrement dit, le seul volet de l'action gouvernementale que l'on puisse attribuer sans doute possible à l'initiative de M. Andropov est sérieusement minimisé. En va-t-il de même du second, celui de la lutte contre la corruption qui a cette particularité de viser cette fois l'élite et non plus seulement la population « ordinaire », comme le premier ? Si la dénonciation de la corruption n'a pas eu d'effets très spectaculaires jusqu'à présent, une évolution vers plus d'activisme n'est pas exclue à cet égard. Nous avons vu que le filet s'est resserré autour de l'ancienne direction du ministère de l'intérieur, ce qui a conduit au suicide de Mme Chtchelokov. Une affaire de trafic d'or impliquant de hauts fonctionnaires du ministère de la métallurgie non ferreuse (le ministre, M. Lomako, a été récemment mis à la retraite) donnerait lieu à deux procès dans le courant de mai, l'un à Oufa dans l'Oural, l'autre à Novossibirsk.

C'est là que la Nomenklatura (et une bonne partie des observateurs étrangers) attend de voir à l'œuvre M. Andropov, puisqu'il s'est fait, lui et ses hommes du K.G.B., une réputation d'incorruptible et dispose d'importants dossiers. Mais les dégâts sont à l'avance limités, car tout ce qui pourrait impliquer des membres du Politburo est soumis à l'accord... du Politburo, donc des mêmes (c'est pour avoir violé cette règle en impliquant la famille de Brejnev que Simon Tzvigoun, premier adjoint de M. Andropov au K.G.B., a été poussé au suicide en janvier 1982). En attendant, le penchant naturel de l'ancien policier devenu secrétaire général du parti va à la reprise en main par les bons vieux moyens de la répression tempérée par l'éducation. C'est cela sa « NEP », dit-on plaisamment aujourd'hui à Moscou, avec cette nuance que le sigle ne signifie pas « nouvelle politique économique », comme sous Lénine mais « rétablissement de l'ordre élémentaire »...

Tel qu'il a été conduit jusqu'ici, le mouvement pour la discipline ne déplaît pas aux cadres du régime, même si ceux-ci, comme nous l'avons vu, ont tendance à le minimiser. Il est toujours préférable à des attaques contre la corruption, qui frapperaient trop haut, et à une réforme économique, qui secouerait les habitudes des cadres moyens. « Rien ne presse pour les changements », disent en substance les fonctionnaires qui, confortablement installés dans les administrations pléthoriques et opulentes, qui se sont déployées dans la capitale sous Brejnev, ont tendance à considérer avec philosophie les difficultés du bon peuple au bas de l'échelle et dans les provinces. Et il est vrai que, si les files d'attente restent un phénomène quotidien dans les magasins, même à Moscou, si les rations de viande dans une ville comme Togliatti par exemple, sont de trois livres par adultes et par mois (moins de la moitié des rations polonaises aux pires moments), ces difficultés sont souvent atténuées par des pratiques propres au système, qui en réduisent, du moins pour un assez grand nombre, le caractère dramatique : de nombreuses usines reçoivent leurs approvisionnements, directement d'un kolkhoze « affermé » tout proche, tandis que dans les grandes villes, les ouvriers peuvent acheter nombre de produits d'alimentation sur leur lieu de travail, par accord entre leur entreprise et un grand magasin.

Une soif frustrée

Il reste que la soif de changement était intense en novembre dans de nombreuses couches de la population, après dix-huit années d'immobilisme brejnévien, et que cette soif a été frustrée. Une partie des opposants et des sceptiques attribue la poursuite de l'immobilisme aux intrigues du « clan Tchernenko », les autres se demandent si l'on n'a pas crédité un peu trop vite M. Andropov d'une volonté de réforme que rien n'atteste jusqu'à présent dans les faits. Les intellectuels réformateurs, ou ce qu'il en reste, sont particulièrement amers : ils notent les difficultés renforcées dans les contacts avec les étrangers (ce que confirment les diplomates), les restrictions apportées aux communications téléphoniques internationales, le renforcement des contrôles « idéologiques » et concluent : *« Que pouvons-nous attendre d'un policier qui ne connaît que les méthodes du K.G.B. et le communisme de caserne ? »*

Les moins pessimistes notent de très petits signes encourageants. Mme Lydia Tchoukovskaia, fille du grand écrivain Kornei Tchoukovski, (et elle-même exclue de l'Union des écrivains pour activités non conformistes) a reçu en janvier l'autorisation d'apposer une plaque sur la villa de Peredelkino, où vivait son mari et continue d'y célébrer d'une manière « non officielle » la mémoire de son père, alors qu'il était question de l'en expulser en septembre dernier ; une plaque identique a été apposée le 31 mars sur la maison natale de l'écrivain à Leningrad, après d'innombrables démarches. Roy Medvedev, le semi-dissident qui continue de vivre à Moscou, a été convoqué par le procureur en janvier pour se faire sermonner, mais il attribue lui-même cet avatar à une initiative *« de routine »* non sanctionnée en haut lieu, et continue de vivre à peu près tranquille à Moscou.

Cela dit, il en faudrait beaucoup plus pour parler d'une embellie, encore plus d'un dégel comme celui que saluait Ehrenbourg dès 1953, bien avant la déstalinisation officielle. Il ne reste guère que la politique étrangère pour éclaircir, si l'on peut dire, cette grisaille et animer un tant soit peu le débat politique.

Prochain article :

LA BATAILLE DES FUSÉES

ASIE

LA SITUATION EN ASIE DU SUD-EST

• Le Vietnam riposte aux bombardements chinois
• Pékin rend le Kremlin responsable de la tension

Le Vietnam a annoncé, lundi 18 avril, que ses forces avaient riposté aux bombardements d'artillerie *chinois des jours précédents* (*le Monde* du 19 avril). Selon un officiel de Hanoï, dix-sept civils ont été tués ou blessés au cours de ces « actes criminels » qui se sont étendus à cinq des six provinces frontalières du Vietnam proches de la Chine. Il n'a *toutefois pas indiqué quelle avait été* la nature de la riposte vietnamienne, ni s'il y avait eu des affrontements directs entre Vietnamiens et Chinois.

Mardi, l'agence Chine nouvelle a annoncé la poursuite de bombardements qui, dit-elle, ont infligé de « lourdes pertes » aux troupes vietnamiennes stationnées à proximité de la frontière, le long des provinces du Guangxi et du Yunnan. L'agence a accusé les Vietnamiens d'avoir détruit plusieurs immeubles dans le district de Napo (Guangxi) et d'avoir contraint « *plus de trois mille personnes* » à fuir leurs maisons. Selon la radio chinoise, quatre « agents secrets » vietnamiens ont été tués par des miliciens après qu'ils se soient infiltrés en territoire chinois ; un cinquième a réussi à s'enfuir.

La Chine a accusé, mardi, l'U.R.S.S. d'être responsable de la tension en Asie du Sud-Est et, notamment, à la frontière sino-vietnamienne en raison du soutien qu'elle apporte au Vietnam. Cette « *responsabilité ne peut être éludée, que l'on se place d'un point de vue immédiat ou à long terme* ». L'accroissement de la tension à la frontière sino-vietnamienne va de pair avec le lancement de l'offensive vietnamienne contre les maquisards cambodgiens antivietnamiens et les camps de réfugiés à la frontière thaïlandaise, affirme aussi Chine nouvelle, pour qui tous ces développements se sont produits à la suite d'une tournée dans plusieurs pays de l'ASEAN de M. Kapitsa, vice-ministre soviétique des affaires étrangères. Moscou, selon l'agence, a deux objectifs : à court terme, *faire pression sur* la Thaïlande et les autres pays de l'ASEAN pour les forcer à accepter « *l'agression vietnamienne contre le Cambodge comme un fait accompli* » ; à long terme, étendre l'exemple du Cambodge à d'autres pays de l'ASEAN afin que ceux-ci passent « *l'un après l'autre sous la coupe* » du Vietnam, ce qui permettra à Moscou de mener sa « *stratégie de poussée vers le sud* ».

Ces propos peuvent être rapprochés de ceux du premier ministre chinois, M. Zhao Ziyang, qui a déclaré lundi en Australie, où il se trouve en visite officielle, que « *les agresseurs vietnamiens tentent frénétiquement d'envahir la Thaïlande. (...) Qui plus est, ils ont multiplié les provocations militaires le long de la frontière chinoise* ».

On estime à Bangkok, nous câble notre correspondant, que la riposte chinoise est une réponse aux récentes attaques vietnamiennes le long de la frontière khméro-thaïlandaise. On rappelle aussi que les engagements pris dans cette ville en janvier dernier par le chef d'état-major de l'armée chinoise, le général Yang Dezhi, de « *se tenir épaule contre épaule avec la Thaïlande si les soldats vietnamiens osaient l'envahir* ». — (*A.F.P., Reuter.*)

• *Un accord sur le non-recours aux armes nucléaires* a été proposé par l'U.R.S.S. à la Chine, a révélé lundi 18 avril un responsable du ministère japonais des affaires étrangères. La proposition soviétique a été formulée lors des consultations qui ont eu lieu au mois de mars dernier à Moscou sur la normalisation des relations entre les deux pays. On ignore toutefois si elle a abouti à un accord. — (*A.F.P.*)

Thaïlande

LES ÉLECTIONS DU 18 AVRIL

Les grands partis sortent renforcés de la consultation

De notre correspondant.

Bangkok. — La victoire électorale que les trois partis membres de la coalition gouvernementale ont remportée lundi 18 avril vaut-elle mandat de demeurer ensemble au pouvoir sous la conduite du général Prem Tinsulanond, premier ministre ? Ces formations disposent dans la nouvelle Assemblée nationale d'une très large majorité, 222 sièges sur 324, alors que dans la précédente Chambre elles en contrôlaient 152 sur 301. La participation au scrutin a été moins faible que lors de la dernière consultation, notamment à *Bangkok où elle a atteint* 32,57 % au lieu de 19,45 % en avril 1979. Elle semble traduire un certain intérêt du public pour ce que d'aucuns ont appelé « *le combat de la démocratie contre la dictature* » (*le Monde* du 16 avril).

Le Parti d'action sociale (SAP) de M. Kukrit Pramot, ancien premier ministre, et le parti démocrate de M. Pichai Rattakul, qui avaient mis en échec les prétentions de certains clans *militaires de conserver* leurs pouvoirs par le biais d'une prorogation — au-delà du 21 avril — des clauses provisoires de la Constitution de 1978, reviennent en force à l'Assemblée. Ils y détiennent respectivement 93 et 56 sièges, soit, par rapport à la précédente consultation, un *gain de 10 sièges pour le premier et de 24 pour le second, qui regagne* beaucoup de terrain dans le sud du pays, son fief traditionnel. Le Chart Thai, troisième membre de la coalition, qui avait, sur l'enjeu des élections, une position assez ambiguë, réussit cependant une remarquable performance puisqu'il remporte 73 sièges, soit 35 de plus qu'en 1979.

Vers un nouveau gouvernement Prem

Si l' « équation personnelle » des candidats a pu jouer un rôle important dans les campagnes, la « bataille de Bangkok » a pris, en revanche, un tour beaucoup plus politique. *Le Prachakorn Thai*, qui soutenait les *vues de l'armée, gagne du terrain en province* (12 sièges au lieu de 4 en 1979), mais en perd dans la capitale, où il en contrôlait 29 sur 32 dans la précédente Chambre ; il en conserve 23 et en abandonne 5 au SAP et 8 au parti démocrate.

On constate, d'une manière générale, un très net renforcement des positions des grands partis, malgré le mode de scrutin uninominal, au détriment des petites formations. Celles-ci totalisent 45 sièges si l'on prend notamment en compte les 15 du Parti de la démocratie nationale du général Kriangsak Chamanand, *ancien premier ministre*, et des candidats indépendants (24 sièges au lieu de 63 dans la précédente Assemblée). Ces résultats paraissent traduire une tendance plus marquée des électeurs à « *voter utile* ».

Le jeu des militaires ?

Il n'empêche que ces lendemains d'élections demeurent incertains. *Les* responsables des trois partis de la coalition souhaitent que le général Prem soit reconduit dans ses fonctions de premier ministre. « *C'est la seule personne qualifiée pour élaborer des compromis. Il l'a déjà prouvé à plusieurs reprises dans le passé*, a noté M. Kukrit Pramot. *Et, plus important que tout, il a les faveurs des militaires.* » A cet égard, soucieux de ménager les susceptibilités de certains clans dans l'armée, l'ancien premier ministre avait lancé à leur adresse, à la veille du scrutin, un appel à la solidarité nationale : « *Puisque nous devons dépendre les uns des autres, nous devons nous comprendre les uns les autres.* »

Si tant est que le général Prem demeure en fonctions, quelle forme peut prendre la coalition qu'il sera appelé à diriger ? Le Chart Thai est la pierre angulaire de la nouvelle construction gouvernementale. Fera-t-il de nouveau équipe avec le SAP et les démocrates ? Sera-t-il tenté, au contraire, de s'allier au Prachakorn Thai et aux petits partis, et de jouer ainsi le jeu des militaires, avec lesquels ses dirigeants seraient en contact « *au plus haut niveau* » ?

« *La question la plus importante à laquelle la nouvelle équipe devra répondre est la proposition avancée par l'armée d'amender la Constitution* », proposition qui avait été rejetée à la mi-mars par le Parlement, souligne le *Bangkok Post*. Et l'éditorialiste de s'interroger sur le dilemme devant lequel va se trouver la nouvelle coalition : « *Que feront les militaires si le général Prem choisit de gouverner, comme auparavant, avec les grands partis. Si ceux-ci sont écartés du pouvoir, quelle sera la réaction de leurs électeurs ?* »

JACQUES DE BARRIN.

DIPLOMATIE

La conférence de Madrid : en scène pour le dernier acte

Huitième reprise en trente mois de la troisième partie de la C.S.C.E. Après les conférences d'*Helsinki* (1975), de *Belgrade* (1977-1978), *celle de Madrid*, qui *reprend* ce mardi 19 avril, ne peut s'éterniser plus longtemps. Les trente-cinq participants (toute l'Europe sauf l'Albanie, plus les Etats-Unis et le Canada) sont *convenus d'en finir rapidement*, la *semaine prochaine* en principe, mais *nul ne pense* que cette échéance sera tenue. Personne, en effet, ne veut prendre la responsabilité de rompre le seul lien politique propre à l'Europe entière.

Depuis son origine, la Conférence *sur la sécurité et la coopération en Europe n'a de sens* que dans la *mesure* où elle accompagne et met en forme la détente. Au point où en est aujourd'hui de la tension Est-Ouest, avec la détérioration récente des relations entre la France — qui a toujours *été la plus intéressée par la* C.S.C.E. *et qui n'a jamais* voulu désespérer de la « Grande Europe », — et l'Union soviétique, la conférence de Madrid à elle seule ne peut servir à grand-chose ; mais son échec signifierait que les principaux participants sont résignés à l'épreuve de force.

L'Acte d'Helsinki est fondé sur un équilibre : acceptation par l'Ouest des frontières et alliances issues de la guerre contre une humanisation des régimes en Europe de l'Est. Quoi qu'on en ait dit, ce n'est pas un marché de dupes : les frontières fixées à Yalta et Potsdam (1944-1945) *étant acquises et nul ne songeant à les remettre en cause par* la force, les Occidentaux *n'ont* rien à perdre en réclamant le respect des droits de l'homme dans l'Est européen.

Ces deux volets — sécurité et droits de l'homme — se retrouvent dans les discussions en cours à *Madrid*. Le 15 mars dernier, *juste avant l'interruption de* Pâques, les *neutres* et non-alignés ont présenté un « ultima » projet de compromis. D'une part, ils proposent une conférence pour le désarmement *en Europe (C.D.E.) de l'Atlantique à l'Oural, qui, après une réunion* préparatoire à Helsinki, se réunirait à Stockholm le 15 novembre 1983 — « désarmement » est d'ailleurs un bien grand mot, puisque l'objet de la C.D.E. serait seulement de décider de « *mesures de confiance* » ; *d'autre part*, les neutres et non-alignés proposent un certain nombre de colloques humanitaires et culturels, et notamment la réunion d'un groupe d'experts sur les libertés fondamentales à Ottawa, le 7 mai 1985. *Au sujet des dates*, les *négociateurs de Madrid ne craignent pas la précision* ! Ce schéma, qui n'est pas exaltant, pourrait cependant convenir aux Occidentaux, aux Français en tout cas, moyennant quelques aménagements. Il doit être bien entendu que les « *mesures de confiance* » devraient être « *vérifiables, significatives et contraignantes* » et ne s'étendre aux eaux de l'Atlantique que dans la mesure où les activités navales sont « *directement liées aux activités terrestres sur le continent européen* ». Surtout, les Occidentaux trouvent le texte des *neutres et non-alignés sur les droits de l'homme trop vague*. Ils souhaitent *notamment* des garanties contre l'expulsion des journalistes, pour le libre accès aux sources d'information, contre le brouillage des radios, etc.

Moyennant des amendements, les Occidentaux accepteraient, sur la base des propositions des neutres et non-alignés, de prévoir une nouvelle C.S.C.E. à Vienne, le *24 septembre 1986*. *Il reste que les tractations se déroulent jusqu'ici presque uniquement* entre Occidentaux, neutres et non-alignés et que nul ne sait vraiment ce qu'en pense M. Andropov.

MAURICE DELARUE.

LA VISITE DE M. BRAHIMI A PARIS

L'Algérie veut « aider la France à réduire son déficit »

nous déclare le ministre de la planification

« *Je suis venu exposer au président Mitterrand les perspectives de la coopération bilatérale et celles de la coopération maghrébine, à condition, évidemment, que le conflit du Sahara occidental soit réglé.* » C'est ce que nous a déclaré M. Abdelhamid Brahimi, *ministre* algérien de la planification et de l'aménagement du territoire, le 18 avril, à l'issue d'un entretien d'une heure à l'Elysée.

L'envoyé spécial du président Chadli Bendjedid a rappelé que, depuis leur déclaration politique du 1er décembre 1981, les deux chefs d'Etat « *suivent personnellement de très près les relations bilatérales* ». Il a souligné aussi les « *résultats très positifs* » enregistrés depuis la signature du protocole d'accord de juin 1982, suivi de trois accords sectoriels dans les domaines de l'habitat, des transports et de l'agriculture. « *En effet*, précise-t-il, *en 1982, le volume des échanges a plus que doublé par rapport à 1980, en passant de 18 à 40 milliards de francs.* »

En outre, la façon dont a été organisée la coopération va se traduire par une réduction du déficit de la balance commerciale actuellement défavorable à la France. « *La balance sera équilibrée en 1983 et la tendance risque fort de se renverser à nouveau au détriment de l'Algérie en 1984. Je suis venu dire à M. Mitterrand que la solidarité établie entre nos deux pays nous incite à réaliser un équilibre dynamique par le haut, en passant sur les difficultés quotidiennes.* »

Selon M. Brahimi, cela signifie que Paris et Alger doivent accroître leurs achats réciproques plutôt que de les réduire ou de recourir au protectionnisme. Il précise à ce propos que l'Algérie a décidé de prendre des mesures « *pour aider la France, qui traverse une passe difficile, à réduire son déficit* ». Il a ainsi informé M. Mitterrand des contrats qui seront signés avant le mois de juin et de ceux qui précéderont la visite en France du président Chadli fin octobre ou début novembre.

M. Brahimi se refuse à révéler ces contrats, mais explique que les différents accords sectoriels ont de multiples retombées en dehors de leurs domaines propres. En outre, la création de sociétés d'économie mixte est prévue pour la fabrication d'équipements, notamment dans les secteurs des transports et de l'habitat. Ainsi, l'effort que la France avait consenti lors de la signature de l'accord sur le gaz serait indirectement et largement compensé.

En ce qui concerne le Maghreb, l'évolution *amorcée par la rencontre* du roi Hassan II et du président Chadli et la visite de ce dernier à Tunis devrait se poursuivre positivement. En réponse à une question, M. Brahimi affirme avec force : « *L'Algérie ne lâche pas le Front Polisario. Elle continue à défendre une politique fondée sur les principes et le respect de la charte de l'O.U.A. Elle est prête, comme elle n'a cessé de le dire, à mettre en contact le Polisario et le Maroc.* »

Après avoir insisté sur les avantages que vaudrait au Maroc — qui *connaît de graves difficultés économiques* et dont le P.I.B. représente la moitié de celle de l'Algérie — la coopération maghrébine, M. Brahimi précise que celle-ci sera évidemment ouverte à la Mauritanie et à la Libye. De plus, en permettant une meilleure coordination fondée sur la complémentarité et la spécialisation, elle favorisera les économies qui financeront de nouveaux projets. « *Cette situation*, dit-il, *permettra d'organiser un type de coopération nouveau et original entre le Maghreb et la C.E.E., donc entre le Sud et le Nord. J'ai exposé à M. Mitterrand les avantages qu'aurait cet espace économique interrégional et le rôle qu'il pourrait jouer pour la paix et la stabilité en Méditerranée occidentale.* »

PAUL BALTA.

AMÉRIQUES

El Salvador

La démission du général Garcia illustre les dissensions entre les responsables de la lutte contre la guérilla

San-Salvador (*A.F.P., Reuter*). — Le général Jose Guillermo Garcia a annoncé, lundi 18 avril, au cours d'une *conférence de presse*, sa *démission du poste de ministre* de la *défense*, qu'il occupait depuis octobre 1979. Il sera remplacé par le général Eugenio Vides Casanova, actuellement chef de la garde nationale. Le général Garcia a précisé que le président Alvaro Magana avait accepté la démission qu'il lui avait présentée il y a deux jours à la suite des multiples pressions exercées par une partie de l'armée salvadorienne.

La position du général Garcia au sein de l'armée salvadorienne s'était dégradée depuis plusieurs mois. En janvier dernier, la rébellion du colonel Sigfrido Ochoa Perez avait notamment pour but d'obtenir son départ. *Depuis, les rumeurs de démission* du général Garcia s'étaient multipliées et les efforts en ce sens de certains secteurs de l'armée avaient redoublés.

Le coup de grâce lui fut, semble-t-il assené par le chef de l'armée de l'air, le colonel Juan Rafael Bustillo, qui, avec l'appui du chef de la première brigade d'infanterie, le colonel *Adolfo Blandon*, avait déclaré, la *semaine dernière*, qu'il ne reconnaîtrait *plus* l'autorité du *général* Garcia à *compter* du lundi 18 avril. Tous *deux, comme l'avait fait* le colonel Ochoa, *reprochaient au ministre* de la défense de « *ne pas savoir mener la guerre* » contre les guérilleros.

Le 8 avril, le *New York Times*, citant des fonctionnaires de l'administration Reagan, avait écrit que les Etats-Unis cherchaient à faire remplacer le général Garcia, en raison de la démoralisation et du comportement médiocre au combat de l'armée salvadorienne. Un des fonctionnaires interrogés par le quotidien new-yorkais avait *indiqué* qu'il verrait bien le général Vides Casanova succéder au général Garcia. Mais le *New York Times* avait estimé de son côté qu'il serait délicat pour Washington de soutenir une telle candidature du fait que le général Casanova dirige la garde nationale, réputée pour sa violence et, surtout, *impliquée* dans l'assassinat de quatre religieuses américaines en décembre 1980. Le successeur du général Garcia est un militaire de carrière âgé de quarante-quatre ans.

La candidature de M. Napoleon Duarte à l'élection présidentielle

Le principal dirigeant de la démocratie chrétienne, M. Jose Napoleon Duarte, a, d'autre part, été désigné lundi par cent vingt et une voix contre *soixante* et une au candidat de son parti pour la prochaine élection présidentielle, qui doit avoir lieu avant décembre, a-t-on appris à San-Salvador. M. Duarte, qui avait été président du Salvador de décembre 1980 à avril 1982, l'a emporté sur son rival au sein de la démocratie chrétienne, M. Fidel Chavez, actuel ministre des affaires étrangères.

M. Napoleon Duarte, tout comme M. Chavez, bénéficie du soutien des Etats-Unis. Les deux hommes sont notamment partisans de la réforme agraire et de la nationalisation des banques du Salvador. Le parti démocrate-chrétien a décidé de ne pas désigner de candidat à la vice-présidence, en prévision de négociations éventuelles avec d'autres partis pour former une coalition.

Tribune internationale

La guerre non déclarée des Etats-Unis contre le Nicaragua

Plusieurs écrivains étrangers ont publié un document qui dénonce la politique des Etats-Unis au Nicaragua (*le Monde* daté 17-18 avril). Nous donnons ci-dessous le texte de cet appel signé en particulier par le Colombien Gabriel Garcia Marquez (prix Nobel de littérature 1982), le Mexicain Carlos Fuentes, le Franco-Argentin Julio Cortazar, les Allemands de l'Ouest Günter Grass et Heinrich Böll (prix Nobel de littérature 1972), le Britannique Graham Greene et l'Américain William Styron.

L'ACTUEL gouvernement des Etats-Unis s'est lancé dans la guerre contre le peuple et le gouvernement du Nicaragua.

Une guerre non déclarée : le Congrès des Etats-Unis ne l'a pas autorisée. Par conséquent, la guerre contre le Nicaragua est inconstitutionnelle.

Une guerre que l'on cache : le peuple des Etats-Unis n'a pas autorisé l'utilisation de fonds publics pour une guerre déchaînée sous couvert de prétendues activités de renseignement.

Une guerre irrationnelle qui écarte le dialogue diplomatique sans lui avoir accordé une vraie chance.

Une guerre réactionnaire : les Etats-Unis ont créé puis soutenu la dictature corrompue des Somoza pendant près d'un demi-siècle. Pour ce faire, les Etats-Unis ont armé les gardes du somozisme contre le peuple du Nicaragua.

Une guerre inhumaine qui est en train de détruire les acquis, modestes mais profonds, de la révolution nicaraguayenne. Les récoltes et les écoles du Nicaragua sont en train d'être détruites ; les enfants et les paysans du Nicaragua sont en train d'être assassinés.

Une guerre dangereuse qui arrache les problèmes du Nicaragua et de l'Amérique centrale de leur contexte culturel et historique pour les caser de force dans le conflit entre l'Orient et l'Occident. Cette falsification peut internationaliser la guerre et détruire les chances de la diplomatie, de la démocratie et du progrès social dans la région.

Une guerre perfide : au cours de ce siècle, les Etats-Unis ont, par trois fois, inventé des prétextes pour envahir le Nicaragua. Cette fois-ci, la quatrième, le gouvernement de Washington a recours à des procédés mercenaires, faisant s'affronter les frères et les nations de la région.

Une guerre immorale : une fois encore une superpuissance se déclare menacée par l'indépendance d'un petit pays et tente de le soumettre par l'extermination ou de le détruire par la force.

Nous craignons que le gouvernement des Etats-Unis ne tente au Nicaragua une politique du fait accompli, excluant l'opposition ou le débat. Mais nous avons bon espoir que le peuple des Etats-Unis, leur opinion publique et leurs institutions démocratiques se manifesteront très vite contre cette aventure immorale, dangereuse et inhumaine entreprise par le gouvernement de Reagan.

La réunion du comité central du P.C.F.

(Suite de la première page.)

Les socialistes n'ont-ils pas cherché à aggraver les pertes du P.C.F. pour atténuer l'effet de celles du P.S. ? La tactique suivie a-t-elle partout été la bonne ? N'aurait-il pas mieux valu, par exemple, que le P.S. et le P.C.F. présentent chacun sa liste, au premier tour, à Saint-Étienne ?

Inquiétude

Au-delà de ces arguments, les communistes ne dissimulent pas leur inquiétude devant le recul de leur influence dans la région parisienne et dans la région Rhône-Alpes, recul qu'ils attribuent à la désindustrialisation et à l'affaiblissement de la composante ouvrière dans l'électorat de ces villes. Ils observent, d'autre part, dans le Midi méditerranéen un affaiblissement général de la gauche, phénomène que la revendication régionaliste aurait masqué, en apportant au P.S. et au P.C.F., lorsqu'ils étaient dans l'opposition, les voix d'électeurs avant tout hostiles au pouvoir central.

L'examen des difficultés du P.C.F. dans certaines de ses zones d'influence traditionnelles amène la direction du parti à insister sur l'idée que les communistes doivent prendre conscience des mutations qui se sont produites et continuent de se produire dans les couches sociales auxquelles ils s'adressent. Cette idée est souvent résumée dans la formule suivante : *« Si nous continuons à parler pour l'ouvrier modèle 1917, rectifié 1936, nous ne parlerons bientôt plus à personne. »*

Le vingt-quatrième congrès (février 1982) avait déjà souligné l'importance de ces mutations et attribué au « retard » pris par le P.C.F. en 1956 sa difficulté à s'adapter à un paysage social transformé. M. Marchais est revenu, mardi matin, sur ces idées, en évoquant la place des ingénieurs, cadres et techniciens dans le monde du travail et le nouveau visage de l'ouvrier d'aujourd'hui. Le secrétaire général a aussi parlé de la jeunesse, pour souligner que celle-ci ne rejette pas la politique en bloc, et qu'elle est très sensible aux problèmes touchant à son avenir, mais aussi à des questions telles que la situation du tiers-monde et les menaces sur la paix.

Les dirigeants du P.C.F. estiment que les communistes ont du mal à se situer dans l'expérience de gauche menée depuis deux ans. Le réflexe le plus immédiat des militants serait celui de la critique, voire du dénigrement, en oubliant que leur propre parti est coresponsable des décisions qui leur déplaisent. Or la participation du P.C.F. au gouvernement est massivement approuvée par l'électorat communiste, ce qu'indiquent, à la fois, les sondages et les reports de voix au second tour des élections municipales. Il faut donc réduire cet écart entre la situation objective du parti et la façon dont la ressentent de nombreux cadres et militants.

Sortir de sa coquille

Les responsables communistes ont opté, dans cette perspective, pour un discours plus positif que jusqu'à maintenant sur le bilan de la gauche et l'action du gouvernement. M. Marchais a insisté sur l'importance de réformes telles que la décentralisation, les nationalisations et les droits des travailleurs (lois Auroux) et sur la nécessité, pour les communistes, d'utiliser au mieux les potentialités que recèlent ces réformes. Le secrétaire général a évoqué aussi, à ce propos, l'action des militants communistes dans le mouvement syndical, c'est-à-dire au sein de la C.G.T.

La direction du parti invite donc, une fois encore, les communistes à *« sortir de leur coquille »* et à défendre hautement la politique de leur parti. Elle entend combattre l'idée selon laquelle il serait plus difficile d'être communiste lorsqu'on est associé au pouvoir avec le P.S. que lorsqu'on doit affronter un gouvernement de droite. Il est évident que de nombreux communistes n'ont pas le sentiment d'*« être à la fête »*, pas plus d'ailleurs que la plupart des militants socialistes.

La direction du parti ne prétend pas transformer leurs états d'âme par la seule vertu du discours, mais elle veut au moins les convaincre que, dans les limites de l'influence actuelle du P.C.F., l'action gouvernementale, à laquelle il contribue, n'est pas seulement préférable à ce que serait une politique de droite mais qu'elle est ce qu'on peut faire de mieux dans la France d'aujourd'hui.

PATRICK JARREAU.

M. FISZBIN : contribuer au succès du plan de rigueur

M. Henri Fiszbin, président de Rencontres communistes, estime, dans une interview publiée par *la Croix* du 19 avril, qu'*« une politique d'opposition »*, de la part du P.C.F., *« serait suicidaire »*. M. Fiszbin se *« félicite du vote de confiance* [du P.C.F.] *au gouvernement, puis, après de regrettables péripéties, du vote des ordonnances »*. Il estime que, *« aujourd'hui, rien n'est plus important que de contribuer au succès du plan de rigueur du gouvernement »*.

« Dans la situation présente, poursuit M. Fiszbin, *le souci premier des partis de la majorité ne devrait pas être d'essayer de se démarquer à chaque occasion (...). Faute d'avoir nettement affirmé son identité dans la situation nouvelle, la politique du P.C. est ambiguë (...) et tangue dangereusement devant chaque obstacle. »*

Le président de Rencontres communistes déclare que le comité central *« devrait développer hardiment une réflexion novatrice sur l'apport spécifique des communistes à la réussite du changement »*. *« Mais,* ajoute-t-il, *je ne me fais aucune illusion. Le comité central va s'en tenir à une fonction de pédagogie interne et va, à coup sûr, culpabiliser les militants, en les rendant responsables d'une mauvaise assimilation de la stratégie du 24ᵉ congrès. »*

L'AUSTÉRITÉ A LA BASE

Midi-Pyrénées : une grosse déprime

De notre correspondant

Toulouse. – Comme au sortir d'un électrochoc, les forces sociales et politiques de la gauche semblent accuser le coup et marquer le pas en Midi-Pyrénées. Il y a, chez leurs responsables, un rien d'hébétude. Prudents, ils s'alignent sagement sur les positions nationales de leurs partis ou syndicats. Ainsi en est-il au parti communiste, qui affirme ne pas *« cultiver la différence d'attitude avec ses responsables nationaux »*. Les militants communistes acceptent apparemment l'attitude officielle de leur parti, comme en témoignent les débats de l'assemblée des principaux responsables communistes de la région.

« Je suis comme une truie qui doute », affirme, sans ironie, un des principaux responsables socialistes de Midi-Pyrénées. Le parti socialiste semble vivre une grosse déprime. Les interrogations des militants sont nombreuses. Mais, désemparés, ils semblent incapables de renouer avec l'action. Les tangos du gouvernement, les initiatives en trompe-l'œil, ont désorienté des adhérents qui sont en panne d'idées, et qui doivent faire contre mauvaise fortune bon cœur. Plus grave, pour les socialistes de Midi-Pyrénées, est la crise de confiance apparue dans leur vivier traditionnel. *« Dans mon canton, ils ont voté à 65 % pour Mitterrand en 1974. Même chose en 1981, un canton de gauche, un des meilleurs, et maintenant, les gens doutent, ils doutent de tout »*, explique un responsable socialiste qui ne veut plus parler pour l'instant de la politique nationale : *« Je préfère traiter des problèmes de la région »*, dit-il encore.

Si les politiques ont flairé une certaine consternation dans les milieux populaires, les syndicats et singulièrement la C.G.T. parlent, eux, de mécontentement larvé. Tout se passe comme si les salariés étaient encore abasourdis par la potion du docteur Delors, pas encore révoltés, mais déjà grimaçants.

Pour fixer cette « base » sur des positions raisonnables, la C.G.T. fait circuler des pétitions et conduit des délégations auprès des députés, convaincue qu'il faut lui proposer un *« dessein national »*, et répondre ainsi à l'appel de M. François Mitterrand demandant aux Français de se mobiliser. *« Il faut continuer le changement. Il faut se situer dans la perspective du sursaut des municipales »*, dit-on encore à la C.G.T.

Tout en notant que la région ne connaît plus de conflit majeur – la grève au centre de tri postal de Toulouse étant terminée, – la C.F.D.T. se plaint de la démoralisation des travailleurs. L'état-major cédétiste confirme que *« l'a priori favorable dont bénéficie le gouvernement en a pris un coup »*. *« On ne sent pas de projet social clair »*, ajoute-t-on dans les rangs de l'organisation de M. Maire, tout en constatant que, parmi les salariés de la région, le cœur n'est pas à l'affrontement avec le pouvoir. La C.F.D.T., ici comme ailleurs, insiste sur l'emploi. Il est vrai que dans le bassin de Decazeville, dont l'avenir apparaît plus que jamais incertain, le maintien de l'emploi est de loin l'interrogation majeure des salariés.

GÉRARD VALLÈS.

● *Le groupe centriste du Sénat* a déposé, sur l'initiative de M. Daniel Millaud, sénateur de la Polynésie, une proposition de loi tendant à organiser une souscription nationale en faveur de la Polynésie française, touchée par cinq cyclones au cours des quatre derniers mois.

Selon ce texte, les dons ainsi recueillis seraient affectés en priorité *« au relogement des personnes sinistrées, au renouvellement des infrastructures routières, aériennes et du tissu économique, ainsi qu'à la recherche hydroclimatique »*.

● *Une opération « Solidarité nationale Polynésie française »* est lancée, sur l'initiative du secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, sous la présidence d'honneur de MM. Alain Poher, président du Sénat, et Louis Mermaz, président de l'Assemblée nationale. Les personnes qui souhaitent manifester leur solidarité à l'égard des victimes des cyclones subis par la Polynésie française peuvent adresser leurs dons, par chèque, au secrétariat d'Etat aux DOM-TOM, 27, rue Oudinot, 75007 Paris (chèques libellés à l'ordre de l'Association France-Outre-Mer en précisant « Opération Solidarité nationale Polynésie française »).

LES PRÉSIDENTS DE CONSEILS RÉGIONAUX

PICARDIE : M. Amsallem (P.S.)

De notre correspondant

Amiens. – La Picardie a élu, lundi après-midi 18 avril, son septième président : un socialiste succède à un autre socialiste à la tête du conseil régional. Depuis les élections municipales de mars dernier qui ont donné une voix de plus à l'opposition (22) et une voix de moins à la majorité (19 socialistes et 7 communistes) : (la ville de Saint-Quentin (Aisne) est passée du P.C. au R.P.R.), on savait qu'il allait y avoir un vote pour la présidence – comme c'est le cas après chaque élection cantonale municipale, législative et sénatoriale. M. Walter Amsallem, maire de Beauvais (Oise), mitterrandiste, qui ambitionnait depuis longtemps déjà d'occuper le fauteuil de président, obtenait l'investiture de son parti, en l'occurrence dit-on de M. Lionel Jospin lui-même. Le président en exercice depuis le 6 juillet 1981, M. René Dosière, maire de Laon (Aisne), fidèle de Pierre Mauroy, s'inclinait et renonçait à présenter sa propre candidature.

Lors du vote M. Amsallem a été élu avec 25 voix, 17 allant à M. Charles Baur (M.D.S.), maire de Villers-Coterêts (Aisne), candidat de l'intergroupe de l'opposition. M. Dosière recueillait une voix. Les postes de vice-présidents se répartissent entre le P.S. (5) et le P.C. (4).

L'ancien président à qui ses « amis » socialistes reprochaient de vouloir tout contrôler par lui-même, de suivre personnellement chaque dossier, bref de se conduire en gestionnaire (il est l'auteur d'un livre sur les finances locales) au lieu de brandir bien haut l'étendard du socialisme, s'est refusé à toute déclaration officielle. Il a seulement publié un communiqué où il évoque la politique suivie depuis vingt mois et dans lequel il affirme : *« Par-delà les vicissitudes personnelles et les bisbilles, il convient que tous les socialistes poursuivent leurs efforts en faveur du développement économique, de l'amélioration des conditions de vie des habitants de toute la Picardie, par la correction des retards sociaux et culturels et le renforcement des solidarités locales et régionales. »*

De son côté, M. Charles Baur, porte-parole de l'opposition, s'est contenté d'indiquer que ce qui se passe chez les socialistes ne concerne qu'eux-mêmes, tout en stigmatisant la politique gouvernementale. Pour sa part, le R.P.R. *« condamne fermement de telles pratiques qui, sans considération pour les problèmes de la Picardie et de ses habitants, livrent la région aux combinaisons internes d'un parti socialiste divisé et inconséquent. Les Picards peuvent ainsi juger sur pièces ce qu'est la régionalisation dont le gouvernement actuel nous a en son temps rebattu les oreilles »*.

MICHEL CURIE.

[M. Walter Amsallem est né en Algérie le 20 septembre 1931. Il y a fait ses études de pharmacie et s'est installé près d'Alger. Il a rejoint la métropole en 1962 et ouvert une officine à Beauvais en 1964. Il devient conseiller municipal de cette ville en 1972. L'année suivante il est conseiller général et, en 1977, il est réélu conseiller municipal et devient maire. Il est réélu en mars 1983.]

AUVERGNE : M. Pourchon (P.S.)

M. Maurice Pourchon, député socialiste du Puy-de-Dôme, a été réélu, lundi 18 avril, président du conseil régional d'Auvergne, par 26 voix (socialistes et communistes) contre 19 à M. Jean Proriol, député U.D.F.-P.R. de la Haute-Loire. M. Pourchon est président de l'assemblée régionale depuis 1977. M. René Souchon (P.S.), secrétaire d'Etat chargé de l'agriculture et de la forêt, a été élu au poste de premier secrétaire, et, pour la première fois, une femme, Mme Elisabeth Fouillade (P.S.), conseillère municipale de Clermont-Ferrand, occupe une des cinq vice-présidences, la première étant allée à M. René Chazelle, sénateur socialiste de la Haute-Loire.

LIMOUSIN : M. Longequeue

M. Louis Longequeue, sénateur et maire de Limoges (P.S.), a été réélu, le 18 avril, président du conseil régional du Limousin. Il était seul candidat. – *(Corresp.)*

PUBLICITÉ

LA SANTÉ DES FRANÇAIS EST EN JEU

CELLE DES MALADES ET CELLE DES NON-MALADES

CHACUN DE VOUS NOUS CONNAÎT

Médecins à part entière, internes et chefs de clinique-assistants des centres hospitaliers universitaires (C.H.U.) nous sommes la cheville ouvrière de la médecine publique française, l'une des meilleures du monde. A l'hôpital c'est nous qui soignons quotidiennement les malades. C'est nous qui effectuons les gardes d'urgence 24 heures sur 24. C'est nous qui assurons la formation pratique des étudiants hospitaliers. Ceux d'entre nous qui sont chefs de clinique donnent en outre un enseignement à la faculté, participent à la recherche, développent et diffusent les techniques les plus modernes.

Nous travaillons de 60 à 80 heures par semaine et gagnons entre 6.500 et 10.000 F par mois.

NOUS NE SOMMES NI DES NANTIS NI DES PRIVILÉGIÉS

NOUS LUTTONS POUR PROTÉGER VOTRE SANTÉ

UNE RÉFORME EST NÉCESSAIRE.

Les énormes progrès techniques réalisés par la médecine française, les mutations qu'ils ont entraînées, la demande croissante de soins, justifient que l'ensemble des partenaires intéressés, qu'ils appartiennent au monde politique, administratif, ou médical réfléchissent ensemble aux adaptations devenues nécessaires. Nous sommes favorables, sans aucune arrière-pensée, à toute réforme susceptible d'améliorer la distribution des soins à l'hôpital ou en ville.

LA RÉFORME ENVISAGÉE EST DANGEREUSE.

La réforme envisagée modifierait des éléments essentiels de la structure hospitalière et universitaire. Elle prévoit, en effet :

1°) La suppression de l'autonomie des Unités d'Enseignement et de Recherche médicales, fondée sur la spécificité de la formation médicale : théorique à la faculté, pratique au chevet des malades.

2°) La suppression à terme des chefs de clinique-assistants, facteur de dynamisme au sein de la Médecine hospitalière.

3°) La multiplication des statuts des médecins hospitalo-universitaires titulaires susceptible de nuire à l'esprit d'équipe.

4°) Le maintien de l'enveloppe budgétaire globale à assiette constante qui supprime l'espoir de création de postes, paralysant ainsi l'effort de progrès de nos hôpitaux. En matière de Santé, nous souhaitons une gestion rigoureuse, mais nous n'accepterions par que l'austérité se prône au détriment des malades.

CE QUE NOUS PROPOSONS :

1°) Nous demandons que soit respecté le caractère spécifique de l'enseignement médical.

2°) Nous demandons que soit maintenue, grâce au clinicat, la possibilité de diffusion dans tous les secteurs (hospitalier et libéral) de toutes les techniques modernes.

3°) Nous demandons que soient réalisées l'harmonie entre les médecins des différents secteurs hospitaliers publics ainsi que l'équilibre entre le secteur public et le secteur libéral.

4°) Nous demandons que soit supprimé du projet de réforme tout ce qui risque d'être un facteur de ralentissement des progrès de la Médecine.

5°) Nous demandons la création réelle de cinq cents postes de médecins hospitaliers par an, seul moyen d'améliorer l'humanisation dans les hôpitaux.

Le bien-être des malades,
le maintien et le développement de la formation des médecins qui leur viennent en aide
tels sont nos seuls objectifs.

Fonds de soutien : Association des A.I.H.P. 17, rue du Fer à Moulin, 75005 PARIS
C.C.P. 193 52 R PARIS
Fonds de soutien à l'internat

Cette page a été financée par la contribution spontanée des 7.000 internes et chefs de clinique-assistants des villes de faculté en grève ainsi que de leurs aînés.

POLITIQUE

M. Poniatowski est favorable à une plate-forme minimum de l'opposition

La proposition faite par M. Bernard Pons à l'U.D.F. d'élaborer une plate-forme commune de l'opposition provoque des réactions diverses parmi les alliés du R.P.R. Alors que M. Léotard, secrétaire général du parti républicain, récuse toute idée de « programme commun », M. Michel Pinton, secrétaire général de l'U.D.F., se montre plus ouvert à une concertation. Dans une lettre à M. Bernard Pons, il précise que sa réponse définitive n'interviendra qu'après la réunion du bureau politique et du conseil national de l'U.D.F., mais il propose déjà que, à l'instar de ce qui se fait en matière de défense nationale, les deux formations étudient quelques « problèmes brûlants », tels que le rôle de l'État sur l'éducation nationale.

M. Michel Poniatowski, président d'honneur du parti républicain, juge tout à fait souhaitable l'élaboration d'une « plate-forme minimum ».

Enfin, Pierre Charpy écrit, mardi 19 avril, dans la Lettre de la Nation, *organe officiel du R.P.R. :* « Si l'opposition ne se mettait pas d'accord sur quelques thèmes majeurs, elle perdrait ses chances de crédibilité. » *Et il ajoute :* « Plus la majorité gouvernementale donne l'image de l'incohérence, plus l'opposition doit offrir aux Français des idées dont la cohérence fera la force. »

Invité de l'émission « Face au public », diffusée par France-Inter, lundi 18 avril, M. Michel Poniatowski a estimé que les Français ne se tourneront pas vers une opposition *« de revanche ou de vengeance »*, mais vers une opposition *« force d'union »* et de *« proposition »*. Hostile à des programmes très détaillés (en 110 ou 150 points), qui finalement *« trompent les Français »*, l'ancien ministre s'est déclaré favorable à l'élaboration d'une *« plate-forme minimum »* en *« dix ou douze points »*. Il a cité comme exemples, la défense du franc, la fin de l'étatisation du crédit et de certains monopoles étatiques, la politique du niveau de vie, l'énergie, la liberté d'enseignement...

Après s'être déclaré *« rassuré »* par l'arrivée à l'U.D.F. et au R.P.R. d'une *« génération de jeunes hommes politiques »* qui doit permettre à l'opposition de renouveler ses cadres, le président d'honneur du P.R. a considéré *« plus efficace »* la présence de deux listes de l'opposition aux prochaines élections européennes. Membre de l'Assemblée des Communautés européennes, M. Poniatowski a ajouté : *« L'existence de deux listes, l'une R.P.R. et l'autre U.D.F., prévient très largement l'apparition de petites listes, de listes de diversion et de listes d'émiettement. Donc, l'opposition dans son ensemble, et le R.P.R. autant que l'U.D.F., ont intérêt à avoir deux listes qui couvrent le plus grand terrain électoral possible. »*

D'autre part, M. Poniatowski a relevé « deux bonnes » positions adoptées récemment par le gouvernement : les euromissiles et le maintien de la France dans le système monétaire européen. Il s'est montré plus réservé sur l'expulsion de quarante-sept diplomates soviétiques : *« Le gouvernement, a-t-il dit, a travaillé en gros, nous travaillions en finesse. »* En revanche, il a critiqué le plan de rigueur qui *« comporte quelques-unes des mesures qu'il faut prendre »* mais qui, *« dans l'ensemble, ne permettra pas de faire redémarrer l'économie, bien au contraire »*. Il s'est demandé si parmi les économies envisagées, un effort n'aurait pu être fait sur les sommes qui sortent (de France) au titre des immigrés ou qui sont payées au titre des différentes mesures sociales à l'étranger et qui représentent 27 milliards de francs.

Pour M. Poniatowski, la France se trouve confrontée à trois crises : internationale avec la crise de l'énergie et le prix des matières premières, technologique avec ses répercussions sur l'emploi et celle due à la gestion socialiste à laquelle s'ajoute maintenant une perte de crédit du gouvernement.

LE RAPPORT DE LA COMMISSION DES MAIRES ET L'IMMOBILISME DES ADMINISTRATIONS

La sécurité en panne

Le rapport de la commission des maires sur la sécurité, dit Rapport Bonnemaison, du nom de son président, M. Gilbert Bonnemaison, maire d'Epinay-sur-Seine et député (P.S.) de Seine-Saint-Denis, sera-t-il une occasion manquée ? La question n'est pas innocente, car on peut s'inquiéter du sort final d'un rapport remis au premier ministre le 17 décembre 1982 et approuvé dans sa ligne générale par le gouvernement dès le 19 janvier. Notant les *« mesures novatrices »* suggérées dans ce texte, adopté par une commission composée de trente-six maires appartenant aussi bien à l'opposition qu'à la majorité, le conseil des ministres s'était alors engagé à se prononcer sur chacune des soixante-quatre propositions avancées, *« dans un délai de deux mois »*. Délai forclos depuis le 19 mars... C'est que, entre-temps, les administrations ont fait preuve d'un immobilisme inquiétant.

Tout avait pourtant bien commencé. Installée le 28 mai 1981, remettant son devoir moins de sept mois plus tard, la commission n'avait pas seulement rempli son mandat dans les temps, elle avait aussi innové. L'on semblait sortir enfin de ce dialogue de sourds, où l'État croit rassurer en développant son arsenal policier, carcéral et judiciaire, tandis que l'opinion publique continue de se replier sur ses peurs. Sur un constat lucide d'accroissement de la délinquance, les élus locaux prenaient le relais, épaulant une puissance publique plongée dans le gouffre financier du « tout répressif » et proposant une politique de prévention cohérente et ambitieuse, avec des relais de concertation nationaux, départementaux et communaux, aptes à s'attacher à la reconstruction de ce tissu social dont l'éclatement fait le lit de la criminalité.

Or, depuis le conseil des ministres du 19 janvier, ce projet semble en panne, du moins dans son impact potentiel sur l'opinion. Le décret instituant le conseil national de prévention tarde à être publié, la création d'un Fonds national de la prévention, nécessaire au financement des actions mises en œuvre, paraît oubliée, et la concertation interministérielle serait défavorable à plusieurs des propositions des maires. Dans un premier temps, les élections municipales avaient été invoquées pour expliquer ces retards, le premier ministre ne voulant pas faire de ce rapport unanime l'enjeu d'une consultation partisane. A l'évidence, l'argument ne tient plus, de telle sorte que certains élus, socialistes compris, se demandent si, plus prosaïquement, la volonté politique ne fait pas défaut et s'il n'y a pas loin de la coupe aux lèvres, de l'ambition à sa réalisation.

Une impression que confirme la lecture des réponses faites par les divers départements ministériels, lors d'une réunion sur les *« suites à donner au Rapport Bonnemaison »*, organisée à l'hôtel Matignon le 1er mars. Sur les soixante-quatre propositions de la commission des maires, douze *« font l'objet d'objections ou sont considérées comme devant être écartées »*, vingt-huit sont renvoyées à *« une étude approfondie et/ou une décision interministérielle »*, vingt et une sont jugées *« en cours de réalisation »* ou *« d'ores et déjà à l'étude »*.

Refus

Quelques exemples de refus. A la proposition des maires de *« promouvoir une école à taille humaine »* de façon qu' *« aucune école n'ait plus de trois cent cinquante élèves, aucun collège plus de six cents, aucun lycée plus de mille »*, le ministère du budget répond : *« une systématisation serait très coûteuse, un même résultat pourrait être obtenu par un renforcement de la surveillance »*, démarche strictement disciplinaire qui va évidemment à l'encontre de celle de la commission. A la proposition d' *« alléger l'immobilisation des forces de police par des conventions avec les responsables des manifestations et rassemblements sportifs »*, le ministère de l'intérieur rétorque abruptement : *« Proposition non opérante. »* A la création de conseils départementaux et communaux de prévention, l'ensemble des départements ministériels donnent leur accord *« pour des instances consultatives souples »* mais s'opposent *« à la création de structures administratives nouvelles dotées de la personnalité juridique »*, en somme des structures ayant un pouvoir autre que... consultatif.

Quand il ne s'agit pas d'abandon pur et simple, les réponses sont souvent dilatoires, les départements ministériels indiquant que leur politique actuelle va *« dans le sens »* des recommandations des élus municipaux ou, plus sobrement, qu' *« une étude est en cours »*. Il s'agit parfois de révision en baisse de propositions de la commission : le ministère de la défense se refuse à *« élargir l'admission de jeunes inadaptés sociaux au service national »* tandis que les ministères de l'intérieur et de la justice font remarquer qu'un contrôle de la détention des armes *« se heurterait à l'hostilité des fabricants et sans doute du public »*.

Cette concertation interministérielle a d'autre part, donné lieu à des quiproquos. Devant l'exploitation d'une main-d'œuvre de jeunes mineurs nomades pour l'organisation de réseaux de vol à la tire, à Paris notamment, la commission suggérait que les mineurs interpellés soient accueillis temporairement *« dans des foyers de l'action sanitaire et sociale et de l'éducation surveillée, le temps nécessaire aux services de police pour procéder à l'identification des adultes responsables »*. Le ministère de la solidarité nationale ainsi que celui de la justice se sont opposés à cette mesure estimant que *« ce dispositif nécessitait un enfermement des jeunes ayant commis des actes de délinquance, ce qui ne correspond pas à la vocation des structures sociales ou des services de l'éducation surveillée »*.

Or, la commission estime que sa démarche est à l'opposé de tout *« enfermement »* et veut simplement éviter que ces jeunes mineurs, non emprisonnables, ne soient pas immédiatement livrés à nouveau aux adultes qui les exploitent. Ses responsables sont d'autant plus surpris qu'ils croient savoir que, depuis – sur l'insistance des services policiers, confrontés à un véritable travail de Sisyphe puisque obligés d'interpeller sans cesse des jeunes qui, légalement, leur échappent – des solutions semblables à celles qu'ils proposent sont aujourd'hui ébauchées par les ministères concernés...

Un piège

Au bout du compte, certains membres de la commission des maires ne cachent pas leur déception. D'autant plus qu'ils n'ont reçu aucune réponse satisfaisante concernant le Fonds national de la prévention, nécessaire au financement des actions proposées. Le projet de décret portant création du Conseil national de prévention n'en souffle mot, alors que les maires estimaient que ce fonds devait être géré par le bureau exécutif du conseil. Or M. Gilbert Bonnemaison a toujours affirmé que ce fonds était la clé de voûte du dispositif, les maires acceptant de s'associer à la responsabilité étatique, la sécurité en l'occurrence, à condition de ne pas en subir seuls les aléas financiers... M. Bonnemaison évalue à 90 millions de francs en 1983, 250 en 1984 et 500 les années suivantes le budget nécessaire. Quant au Conseil national lui-même, le décret le créant n'étant toujours pas paru, il risque de n'être sur pied qu'en juin et de ne pas être ainsi apte à faire face au risque d'« été chaud », de tensions renouvelées entre communautés dans certaines banlieues.

Car telle est l'inquiétude essentielle : Vénissieux et ses Minguettes, pour s'en tenir au symbole. Et, par voie de conséquence, tel est aussi le piège : dans la course de vitesse engagée entre les peurs et la délinquance quotidiennes, ces retards accumulés risquent de disqualifier le dispositif proposé par les maires. Déjà les conséquences en sont sensibles. Lors d'une réunion de concertation sur le problème des Minguettes, à l'hôtel Matignon, le 12 avril, aucun département ministériel ne disposait des crédits nécessaires au financement d'une simple étude sur les créations d'emplois potentielles d'une opération de rénovation de cette ZUP de Vénissieux. A peine quelque 40 000 francs pourtant...

Un manque que l'existence du fonds réclamé par les maires aurait pu pallier. On ne saurait sourire de ces imbroglios quand l'on sait le secrétariat d'Etat chargé de la sécurité publique fortement inquiet de l'état d'esprit des forces de police dans certains secteurs « chauds ». A Vénissieux notamment, une pétition des femmes de gardiens de la paix s'en prend directement aux immigrés. Cette vague d'intolérance et de racisme ordinaires est prise au sérieux au point d'avoir donné lieu récemment à des consultations informelles d'organisations syndicales policières par le cabinet de M. Joseph Franceschi.

Triste bilan donc de ce qui pourrait bientôt se révéler une occasion manquée. Tout ne semble cependant pas perdu. Alerté, le comité exécutif du parti socialiste s'est saisi, mercredi 13 avril, du « Rapport Bonnemaison » dans l'objectif tacite de faire pression sur les ministères concernés. Le même jour, M. Bonnemaison avait détaillé le contenu des travaux des maires devant la commission des lois de l'Assemblée nationale, qui lui fit bon accueil. Et ce mardi 19 avril, il devait proposer quelques amendements au projet d'abrogation de la loi « sécurité et liberté ».

Reste à comprendre la raison de ces lenteurs et de cet émiettement d'un projet d'ensemble capable de pallier l'impuissance des deux institutions – justice et police – qu'ébranle et discrédite tour à tour l'insécurité. La réponse se trouve peut-être à contrario dans le discours de M. Pierre Mauroy, lors de l'installation de la commission en mai 1982. *« La commission,* affirmait alors le premier ministre, *devrait donc faire preuve d'imagination, ne pas hésiter à proposer la réforme de certaines pratiques administratives... »* Des pratiques et des administrations qui s'avéreraient, enfin de compte, teneces dans l'immobilisme.

EDWY PLENEL.

Dans les cabinets ministériels

● *Au cabinet de M. Jacques Delors, ministre de l'économie, des finances et du budget,* Mlle Isabelle Bouillot, administrateur civil, précédemment directeur de cabinet de M. Jean Le Garrec, ministre délégué auprès du premier ministre chargé de l'emploi, est nommée directeur adjoint de cabinet.

● *Au cabinet de M. Michel Crépeau, ministre du commerce et de l'artisanat,* M. Jean-Daniel Tordjman est confirmé dans les fonctions de directeur de cabinet, qu'il occupait précédemment auprès de M. André Delelis, ministre du commerce et de l'artisanat. Mme Catherine Barbaroux, précédemment directeur adjoint de cabinet de M. Crépeau, ministre de l'environnement, est nommée chargée de mission auprès du ministre ; Mme Catherine Guitton-Medini, précédemment attachée parlementaire de M. Crépeau, est nommée chef de cabinet ; M. Henri de Lassus est nommé chargé de mission, fonctions qu'il occupait précédemment auprès de M. Crépeau ; MM. Daniel Dauvet, précédemment conseiller technique auprès de M. Crépeau, et Jean-Paul Olivier, précédemment directeur adjoint de cabinet de M. Delelis, sont nommés conseillers techniques ; M. François-Xavier Brunet est nommé attaché parlementaire ; Mme Françoise Audiard est confirmée dans ses fonctions d'attachée de presse de M. Crépeau.

● *Au cabinet de M. Max Gallo, secrétaire d'Etat, porte-parole du gouvernement,* sont nommés MM. Patrick Debono, chef de cabinet, Bernard Bragard et Jean-Marc Salmon, conseillers techniques, et Daniel Constantin, attaché de presse.

● *Au cabinet de M. Louis Mexandeau, ministre délégué auprès du ministre de l'industrie et de la recherche, chargé des P.T.T.,* M. Bernard Zuber, précédemment chargé de mission auprès du ministre, est nommé directeur de cabinet, poste qu'occupait M. Bernard Loing, nommé chargé de mission auprès du ministre. MM. Philippe Bodin et François Aron sont confirmés dans leurs fonctions respectives de directeur adjoint de cabinet et de conseiller technique.

[Né le 19 septembre 1937, à Saverne (Bas-Rhin), M. Bernard Zuber, titulaire du brevet de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer, licencié en droit, ancien élève de l'ENA (1963-1965, promotion Stendhal), est conseiller référendaire à la Cour des comptes depuis 1972. Détaché de la Cour des comptes auprès du ministère de la coopération pour exercer les fonctions de présidem de la commission de vérification des comptes des entreprises publiques du Sénégal, il avait réintégré la Cour des comptes en 1977. Depuis l'entrée au gouvernement de M. Mexandeau, M. Zuber était chargé de mission.]

● *Au cabinet de M. Georges Lemoine, secrétaire d'État auprès du ministre de l'intérieur et de la décentralisation, chargé des départements et territoires d'outre-mer,* M. Jacques Fournet est nommé directeur de cabinet. MM. Bernard Lesterlin et Roger Masson sont nommés conseillers techniques. Tous les deux ont déjà fait partie du cabinet de M. Lemoine lorsque celui-ci était secrétaire d'Etat auprès du ministre de la défense, M. Masson comme conseiller technique et M. Lesterlin comme chargé de mission.

[Né le 7 février 1946 à Chamalières (Puy-de-Dôme), M. Jacques Fournet, licencié et diplômé d'études supérieures de sciences économiques, ancien élève de l'ENA, était de 1976 à 1979 chef du bureau de la production et des études générales au secrétariat d'État aux DOM-TOM avant d'être nommé en 1979 secrétaire général adjoint et chef de la mission d'aide technique en Polynésie française, puis, en 1981, secrétaire général. Conseiller municipal et premier adjoint au maire de Courcouronnes (Essonne) de 1977 à 1979, ancien président de l'établissement public d'aménagement de la ville nouvelle d'Evry. M. Fournet était depuis janvier dernier conseiller technique au cabinet de M. Emmanuelli, alors secrétaire d'État chargé des DOM-TOM.]

● *Au cabinet de M. Jean Laurain, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la défense, chargé des anciens combattants,* M. Jean-Patrice Nosmas, précédemment conseiller technique, est nommé directeur du cabinet. Mme Renée Aubry, précédemment chef de cabinet, est nommée chargé de mission auprès du secrétaire d'Etat. M. Georges Bonnet, précédemment conseiller technique, est nommé chef de cabinet. M. Paul Troisgros est nommé conseiller technique. Mme Laure Mathys, précédemment chargé de mission (relations avec le Parlement), est nommée attaché parlementaire, et M. Yvan Colin, précédemment chargé de mission (relations avec la presse), est nommé chef du secrétariat particulier.

[Né le 23 juillet 1947 à Saigon (Vietnam), M. Jean-Patrice Nosmas, licencié en droit, en sociologie et en philosophie, titulaire d'une maîtrise d'histoire, est resté de 1972 à 1976 à la direction interdépartementale des anciens combattants. Commissaire du gouvernement adjoint auprès des juridictions des pensions au ministère des anciens combattants, il était entré en 1982 au cabinet de M. Laurain, d'abord comme chargé des relations avec le Parlement, puis comme conseiller technique.]

● *Au cabinet de M. Jean Auroux, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'industrie et de la recherche, chargé de l'énergie,* M. André Rivière et Mme Suzanne Laurent sont confirmés dans leurs fonctions respectives de chef de cabinet et de chargé de mission (attaché parlementaire et chef du secrétariat particulier), qu'ils occupaient précédemment au ministère du travail.

● *Au cabinet de M. Raymond Courrière, secrétaire d'Etat auprès du ministres des affaires sociales et de la solidarité nationale, chargé des rapatriés,* M. Jean Biart est confirmé dans ses fonctions de directeur du cabinet. M. Georges Dapot est nommé chargé de mission auprès du secrétaire d'Etat.

[Né le 6 avril 1948 à Esperaza (Aude), M. Jean Biart, licencié ès lettres, licencié en droit et en sciences politiques, docteur spécialiste en gestion, diplômé de l'Institut d'administration des entreprises, a enseigné à l'université de Toulouse de 1976 à 1981. Durant cette même période, il était l'assistant de M. Courrière, alors sénateur de l'Aude. Chef de cabinet de M. Courrière depuis son entrée au gouvernement, il était devenu directeur le 1er mars dernier.]

● *Au cabinet de M. Roland Carraz, secrétaire d'Etat auprès du ministre du commerce extérieur et du tourisme, chargé du tourisme,* M. Pierre Antonmattei est nommé directeur du cabinet.

[Né le 20 octobre 1946, M. Pierre Antonmattei, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, diplômé d'études supérieures de droit, ancien élève de l'ENA, est chargé de mission auprès du recteur de l'académie de Toulouse (1970-1971), puis à la direction de la technologie, de l'environnement industriel et des mines (1971-1975). De 1975 à 1978, il est au ministère de la culture, chargé de la mise en place de la mise en place de la direction du livre, puis chef de la division des affaires générales. Chargé de la sous-direction de la formation et des questions sociales au ministère du commerce et de l'artisanat de 1978 à mai 1981, il devient alors directeur du cabinet de M. André Delelis, ministre du commerce et de l'artisanat, fonctions qu'il a conservées jusqu'en juillet 1982, date à laquelle il est nommé chargé de mission auprès de M. Jean-Pierre Chevènement, ministre d'Etat de la recherche et de l'industrie, avec la responsabilité de toutes les affaires relatives au marché intérieur. Adhérent au P.S. depuis 1972, M. Antonmattei est membre de la commission exécutive fédérale des Hauts-de-Seine et de la commission économique du P.S., et conseiller municipal de Sèvres.]

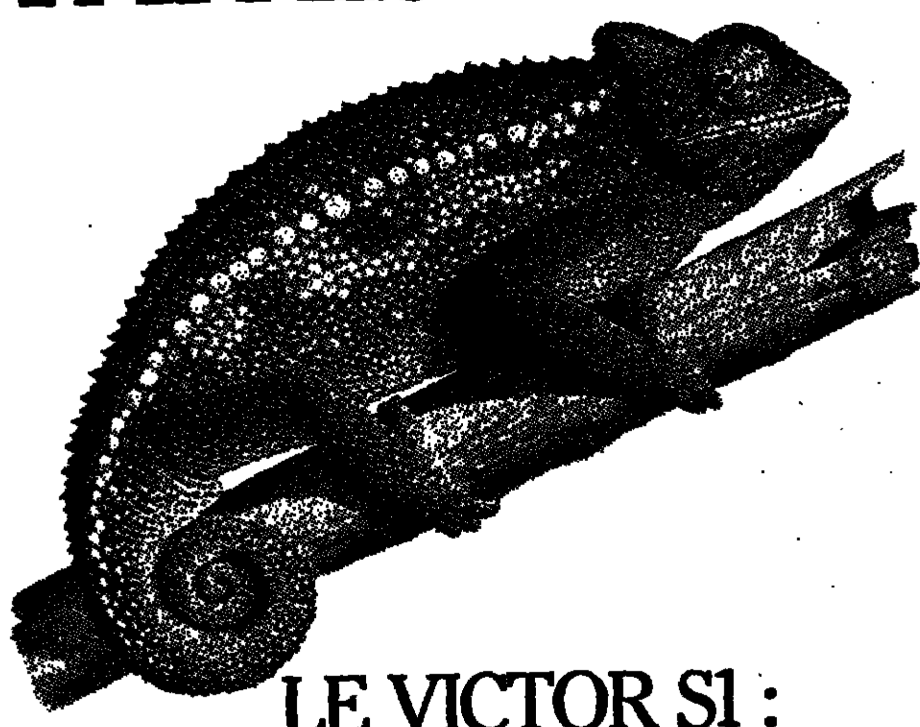
***

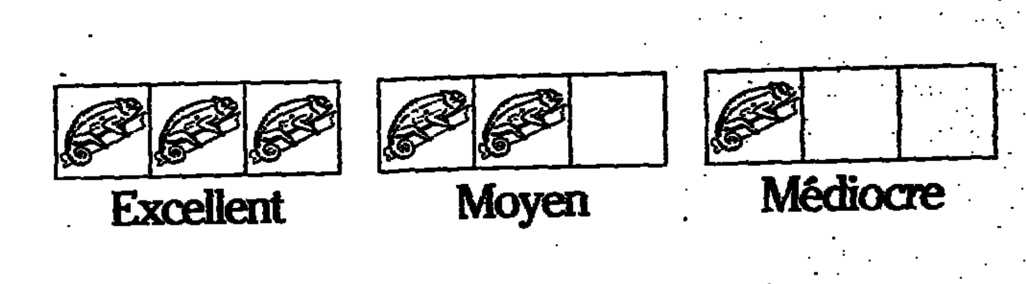
RECTIFICATIF. – Au cabinet de M. André Chandernagor, ministre délégué auprès du ministre des relations extérieures, chargé des affaires européennes, M. Jean-Yves Goeau-Brissonière, nommé chargé de mission auprès du ministre, était précédemment conseiller technique chargé des relations avec le Conseil de l'Europe, et non, comme indiqué dans *le Monde* du 5 avril, avec l'Assemblée des Communautés européennes. C'est Mme Anne Hofmann, nommée attaché parlementaire, qui était précédemment chargée des relations avec l'Assemblée des Communautés européennes.

PRÉCISIONS. – Au cabinet du premier ministre, Mme Marie-Ange Laumonier, chargée de mission, traitera non seulement des dossiers relatifs aux droits de la femme (*le Monde* du 19 avril) mais aussi, comme précédemment, des problèmes de culture et de communication. D'autre part, le capitaine de gendarmerie Claude Lallemant conserve ses fonctions de commandant militaire.

● *M. Pierre Bas,* député R.P.R. de Paris, maire du sixième arrondissement de Paris, vient d'être élu membre de l'Académie des sciences d'outre-mer au siège de M. Jean-Jacques Juglas, ancien ministre. M. Bas est ancien élève de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer.

MICRO-ORDINATEURS. FAITES LE TEST ADAPTABILITÉ.

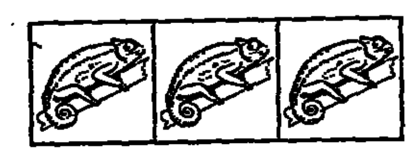




LE VICTOR S1 : | LES AUTRES :

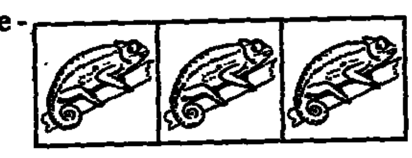
Gestion

40 applications différentes : comptabilité générale et analytique - contrôle budgétaire - paie - facturation - stocks, etc.



Applications professionnelles

Cabinet médical - pharmacie - cabinet dentaire - cabinet d'architecte - agence immobilière - agence de voyages - vidéo-club - entreprise du bâtiment - entreprise de T.P. - hôtellerie - restaurant - cabinet d'assurance, etc.



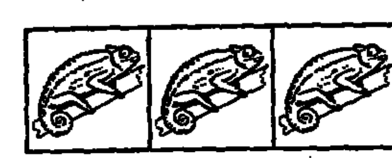
Aide à la décision

Tableaux électroniques (Multiplan® et Supercalc®) - analyse - statistiques sous forme graphique, etc.



Traitement de texte

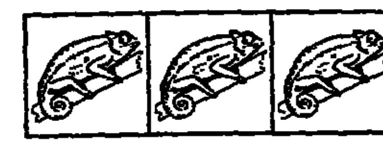
Traitement de texte en français - anglais - allemand - arabe. Gestion de fichiers - mailings, etc.

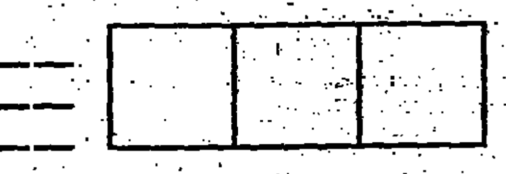




Terminal compatible

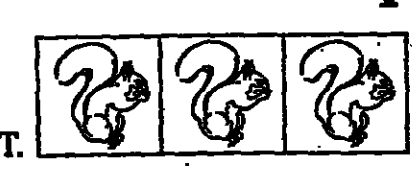
IBM 3270, 2780, 3780-VT 52 de DEC - VIP 7700 de Honeywell - CO 1 de ICI - TC 500 de Burroughs - Série 4010 de Tektronix, etc.



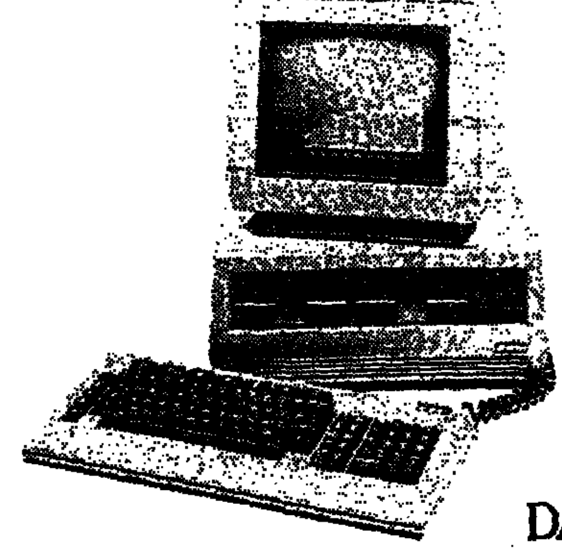


Prix

Version de base complète : ____ 29.900 F HT.



N.B. : Si vous n'avez pas trouvé dans la liste ci-dessus l'application qui vous intéresse, renvoyez quand même le coupon-réponse, nous pourrions avoir une bonne surprise pour vous.



Nº STAND
INFORA - LYON
1706



UNE ÈRE NOUVELLE
DANS LA MICRO-INFORMATIQUE.

Je désire recevoir de la documentation gratuite sur le S1 en renvoyant ce bon à Victor Technologies :
28, rue Jean-Jaurès - 92800 PUTEAUX - (1) 773.85.64.

Nom : ____________________

Société : ____________________

Fonction : ____________________

Adresse : ____________________

____________________ Tél. : __________

Application : ____________________

LM

Le Monde

société

Lu

« LA DROGUE OU LA VIE », de Claude Olievenstein

Lendemains de voyage

La drogue, sacre et massacre. Ainsi va le monde, une aiguille plantée dans le cœur. On ne comprend plus la jeunesse si l'on oublie ses drogués. Ils ne sont plus des marginaux, des originaux, des enfants perdus, mais des types, des caractères de notre époque. Ils jouent leur rôle dans la collectivité et l'éclairent d'un jour désespérant. La drogue s'est enfoncée dans le quotidien comme une valeur établie.

Plus de jeunes bourgeois triés sur le volet, plus de Katmandou, mais tout un peuple à l'école, à l'usine, à l'université au même banc d'un avenir trop sombre. Il n'a pas fallu dix ans pour que la drogue devienne banale et nécessaire, pour qu'elle se prenne dans la masse. Ses mystères, ses paillettes sont tombés, ils en abusent comme on suit une *mode* pour s'identifier au groupe et pour se sentir mieux dans leur jeune peau de chagrin. Trop nombreux désormais pour être tous de vrais toxicomanes, pour tous courir en même temps le grand risque de l'aventure, ils s'attardent un peu sur les chemins buissonniers. Sans s'y accrocher, ils s'y raccrochent pour ne pas trop vite glisser dans l'âge adulte et ses luttes imbéciles. La drogue a pris le visage triste de la peur.

Dans son livre *la Drogue ou la vie*, le docteur Claude Olievenstein décrit la grande dérive qui, partie des années 60 sur les campus fleuris de l'Est américain, aboutit dans les zones grises sans espoir. Nostalgie de la fête, du voyage, de l'intelligence et de la révolte. Mémorial aux premiers drogués, rencontrés en d'autres temps, à ces jeunes hommes au corps martyrisé, embarqués jusqu'au naufrage. Tendresse pour les anciens, désormais tirés d'affaire, avec au cœur d'ineffables souvenirs. En les aidant, le docteur Olievenstein les aimait ; ce n'étaient pas des gens heureux mais du moins donnaient-ils l'impression de chercher le plaisir et d'avoir choisi leur malheur.

Adieu donc aux « sixties » : des pages pour la complicité, le partage. Un pèlerin qui revient sur les lieux du culte. New-York, San-Francisco, le Népal, l'Inde, Noël à Goa. Tout a pourtant le goût amer des paradis perdus. La civilisation, les fêtes, les territoires de la drogue où l'imaginaire touchait le réel ont disparu comme si rien jamais n'avait existé. Et le « médecin des toxicos », en promenade au milieu des ruines, qui savait bien ce que valait cet empire sur le sable, qui leur disait : « *Vivez ici et maintenant, rien ne vaut le voyage* », se prend à reconstruire le mythe évanoui . Tout le charme du livre. Devait-on ignorer, pour agir, cet idéal que certains parvinrent momentanément à atteindre ? Après tout, pour eux-mêmes, n'avaient-ils pas raison ?

Puis il faudra regagner les parapets de l'Europe. « *Nouvel air, nouvelle ère.* » Le docteur Olievenstein reprendra au centre médical Marmottan, à Paris, ses consultations, mais en sachant désormais qu'il n'y a plus d'ennemi des lointains, ces Katmandou, ces routes des ailleurs. Il s'est dépouillé de ses doutes, de ses tentations dirons-nous, les fêtes de la drogue ont cessé, les dés pour lui ne sont plus pipés. Il ne reste que les usagers récréatifs, ces suiveurs, et les vrais toxicomanes qui, dans leur enfance, ont souffert d'une brisure. Les seuls qui valent d'être pris en charge, aidés, sauvés. Il n'y a plus de sommet pour mourir, plus de flash idéal dans l'azur de l'Everest. La toxicomanie n'est qu'une maladie et la drogue le mal-être d'une génération.

CHRISTIAN COLOMBANI.

★ Éditions Laffont, 260 pages, 68 F.

ENVIRONNEMENT

TANDIS QUE LE PROCÈS DE SEVESO EST REPORTÉ AU 11 MAI

Hoffmann-La Roche plaide la bonne foi et souligne l'importance des indemnités déjà versées

Monza. – Le tribunal pénal de Monza (Italie), devant lequel devaient comparaître, le 18 avril, cinq dirigeants de l'usine Icmesa et de la société Givaudan, filiale de la multinationale Hoffmann-La Roche, inculpés de « *catastrophe par imprudence* » à la suite de l'accident survenu le 10 juillet 1976 à Seveso, a renvoyé l'affaire au 11 mai après une fastidieuse audience de procédure, au cours de laquelle on devait se borner à enregistrer de nouvelles constitutions de parties civiles. Le tribunal, avec l'accord des parties en cause, a estimé qu'il convenait, *avant tout débat, d'examiner si* ces parties civiles étaient recevables.

C'est qu'en effet, dans cette affaire, Hoffmann-La Roche et ses filiales font valoir qu'elles ont tenu à se montrer grands seigneurs et qu'elles ont indemnisé sans barguigner tous ceux qui pouvaient l'être, comme elles estiment avoir apporté, sans lésiner non plus, un très large concours à toutes les opérations d'assainissement du site menées par le gouvernement de la région de Lombardie. C'est pourquoi, devant l'apparition de nouvelles parties civiles à l'audience du 18 avril, à commencer par celle de la commune de Seveso, les avocats ont marqué une certaine surprise et demandé à pouvoir examiner de près le cas des nouveaux demandeurs afin de s'assurer si ceux-ci sont bien fondés dans leurs prétentions et s'ils n'auraient pas déjà été peu ou prou indemnisés.

De notre envoyé spécial

Les grands procès sont toujours lents à s'ordonner. Celui-là ne pouvait échapper à la règle, et c'est dans le prodigieux désordre des prétoires à l'italienne que ce lever de rideau éphémère s'est joué dans l'étroite salle d'audience du tribunal pénal de Monza, avec le concours d'une bonne trentaine d'avocats et la présence d'une foule de journalistes. Y figuraient aussi, malgré tout, une trentaine des ouvriers de l'usine Icmesa sur les cent vingt qui avaient décidé précisément de se constituer partie civile.

Ceux-là font valoir qu'en dépit de la catastrophe du 10 juillet 1976 l'usine continua encore durant cinq jours à travailler comme si de rien n'était, alors, estiment-ils, que la direction ne pouvait ignorer la nature de l'accident et les dangers que présentait une poursuite de la production après le déversement dans l'atmosphère de cette dioxine dont aujourd'hui encore l'Europe s'inquiète avec cette affaire de fûts baladeurs.

Mais à Monza ce dernier aspect des choses ne fait pas partie du dossier dont le tribunal est saisi. Ni les autorités italiennes, ni les dirigeants d'Hoffmann-La Roche ne tiennent d'ailleurs à ce qu'il en soit question, ce qui n'empêchait pas que, dans les couloirs, il se trouvait quand même évoqué dans la mesure où une catastrophe de ce genre est un tout et où la pollution ne se circonscrit pas à volonté.

Sans anticiper sur le débat de fond à venir, on peut tout de même pressentir ce que sera la position des prévenus et, avec elle, celle des sociétés et entreprises dont ils étaient les salariés. C'est entendu, disent-ils en substance, Givaudan utilisait à l'usine Icmesa, installée sur le territoire de la commune de Meda depuis 1972, du trichlorophénol pour sa production d'hexachlorophène, agent bactériologique très largement employé en médecine.

Mais ce trichlorophénol (TCP), dérivé chloré du phénol, obtenu par hydrolyse du tétrachloro-benzène, n'est pas très toxique à l'état pur et ne présente pour l'homme aucun danger particulier. Aussi bien, dans la thèse des prévenus, ne pouvait-on prévoir ce qui s'est passé le 10 juillet 1976 à 12 h 35 lorsque le cycle de production de trichlorophénol, commencé la veille, a provoqué dans le réacteur où l'on procédait à cette délicate alchimie, une réaction exothermique, libérant dans l'atmosphère le nuage porteur de dioxine qui devait retomber sur le territoire des communes de Seveso, Meda, Cesano-Materno et Derio.

Les conséquences ont été dites et redites. Assurément il n'y eut pas de mort à déplorer, mais 18 kilomètres carrés se trouvaient bel et bien contaminés et l'on enregistra cent quatre-vingt-treize cas de chloracné, lésions dermatologiques qui, pour être guéries aujourd'hui, ont quand même laissé des traces sur le visage de deux fillettes. Il reste aussi que la zone touchée garde encore un secteur où il est interdit de s'aventurer sans protection spéciale sept ans après. Il reste enfin que l'on devait évacuer totalement le territoire touché et que l'on commence seulement aujourd'hui à rendre à l'agriculture certains secteurs, après avoir remplacé les terres atteintes par de nouveaux apports.

Tout cela donc, Hoffmann-La Roche l'admet, mais en faisant valoir que les dégâts ne furent pas aussi apocalyptiques qu'on a pu le dire ou le croire. De même, le groupe admet les poursuites pénales qui ont entraîné l'inculpation de cinq de ses préposés (*le Monde* du 19 avril).

Il leur est reproché d'avoir causé « *sans préméditation, la dissémination de trichlorophénol et de dioxine sur un vaste territoire* », avec tous les effets qui en ont été la conséquence : mort d'animaux, destruction de la végétation, abandon obligé de la zone par la population, lésions diverses, – et tout cela, faute d'avoir équipé l'usine de production d'un système collecteur adéquat de vapeur – d'avoir volontairement renoncé à cet équipement et enfin d'avoir causé à deux fillettes, Alice et Stéphanie Seno, des lésions qui ne furent guéries qu'un an plus tard.

Mais si tous admettent cette inculpation, c'est tout de même pour la combattre au nom de la bonne foi. Il leur apparaît en effet que cette bonne foi est évidente. Pour un groupe comme Hoffmann-La Roche, qui a indemnisé à tour de bras et à concurrence de l'équivalent de plus de 600 millions de francs trois des quatre communes touchées et vingt-cinq mille personnes, y compris « *pour leurs poules qui étaient mortes* », que pouvait représenter pécuniairement l'installation de ce système collecteur de vapeur qu'on leur reproche de ne pas avoir mis en place ? On ne saurait, laissent-ils entendre de la même façon, les tenir pour des besogneux économisant sur la sécurité, cherchant à « gratter » ici ou là pour des raisoons plus ou moins sordides. Dès lors, disent-ils, c'est bien parce qu'ils ne croyaient pas au danger de leur fabrication qu'ils ont mené celle-ci comme ils l'ont menée.

Alors, bonne foi ou ignorance ? Car le débat se situera bel et bien là à partir du 11 mai. Sans aller jusqu'à tenir la dioxine pour un épouvantail à moineaux, certains semblent en effet considérer qu'il ne faut pas en exagérer les effets nocifs . D'autres, en revanche, la jugent réellement dangereuse et digne de mesures de sécurité.

Cependant, Seveso revit et, assurément, ne présente pas aujourd'hui un décor d'apocalypse. Il est vrai aussi que la plupart des habitants, sans profiter certes indûment d'un malheur, ont accepté sans déplaisir les dédommagements qui leur furent proposés par le groupe Givaudan, lequel, de son côté, ne pouvait qu'avoir intérêt à traiter à l'amiable et à réduire ainsi le nombre des parties civiles dont les avocats, dans un débat public, deviennent autant d'accusateurs très écoutés.

C'est ce qui explique l'audience du 18 avril où, en dépit de ces largesses, Givaudan et Hoffmann-La Roche ne voyaient pas se présenter d'un très bon œil, en partie civile contre elles, avec cent vingt des cent soixante ouvriers de l'usine et l'ensemble de leurs syndicats, la commune de Seveso avec laquelle un accord n'avait pas encore pu intervenir. Qu'en sera-t-il d'ici le 11 mai ? C'est une question dont la réponse ne manquera pas d'intérêt.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

(Lire page 39 notre dossier sur les déchets industriels.)

SPORTS

RUGBY

La Fédération maintient la tournée de l'équipe de France en Afrique du Sud

Maintien de la tournée en Afrique du Sud en attendant une audience du président de la République : telle est, en substance, la décision du comité directeur de la Fédération française de rugby (F.F.R.), qui s'est réuni, mardi 19 avril, à Paris, après qu'une délégation eut été reçue la veille par Mme Edwige Avice, ministre du temps libre, de la jeunesse et des sports.

Estimant que les termes de la lettre du ministre aux fédérations sportives interdisant aux amateurs d'avoir des relations avec le pays de l'apartheid (*le Monde* du 9 avril) étaient insuffisants pour faire annuler cette tournée prévue de longue date, le comité directeur, qui a envisagé de démissionner en bloc, a publié un communiqué indiquant qu'il reste « *fermement décidé à faire valoir ses arguments en faveur du maintien de la tournée et affirme à nouveau sa volonté de tenir le rugby en dehors de toute politique. Il estime sa position inébranlable. Il s'élève en particulier contre cette nouvelle discrimination faite entre sportifs amateurs et sportifs professionnels* ».

« *J'accepterai une décision négative du président de la République, car je ne veux pas prendre le maquis* », a déclaré M. Ferrasse, le président de la F.F.R., en commentant ce texte. Le président de la F.F.R., qui a demandé audience à M. François Mitterrand, souhaite cependant que le chef de l'État donne des instructions formelles. Il lui fera valoir que les Springboks sont une des six meilleures équipes au monde et que les joueurs tiennent à faire cette tournée. M. Ferrasse a rappelé également que le rugby n'est pas un sport olympique et que la F.F.R. n'a pas à se plier aux règles du C.I.O. (Comité international olympique), qui a exclu l'Afrique du Sud en 1970. L'autorité sportive internationale qui régit le rugby est l'International Board, qui « *a prévu un calendrier de compétitions jusqu'en l'an 2001* ».

Pour sa part, M. Jacques Fouroux, le sélectionneur de l'équipe de France, a déclaré ne pas comprendre le distinguo fait entre les professionnels et les amateurs : « *La régie Renault peut disputer un grand prix de formule 1 en Afrique du Sud, qui est retransmis dans cent dix pays, et pas nous pour un match qui ne sera pas repris dans plus de trois pays ? Je ne comprends pas. Ou c'est tout le monde ou c'est personne.* »

ATHLÉTISME. – *L'Américaine Joan Benoit a amélioré la meilleure performance mondiale féminine du marathon, le 18 avril à Boston, en 2 h 22 min 42 sec.*

CYCLISME

Mort de José Meiffret

Chroniqueur de sport, détenteur de plusieurs records de vitesse à vélo derrière entraîneur, José Meiffret est mort à l'âge de soixante-neuf ans. Il était né le 27 avril 1913.

On l'appelait « Trompe-la-mort ». Ajoutant à sa passion du vélo le goût du risque, il s'était spécialisé dans les tentatives contre les records de vitesse, un peu à l'exemple du « Surmâle », ce héros d'Alfred Jarry, qui atteignait, sur sa bicyclette, des allures vertigineuses en roulant dans le sillage d'une locomotive.

José Meiffret n'avait pourtant pas le gabarit du superman. Avec ses 50 kilos pour 1,62 mètre, il s'apparentait plutôt aux grimpeurs azuréens – n'était-il pas originaire de Boulouris, dans le Var ? Cependant, il s'était fixé pour but de devenir le cycliste le plus rapide du monde. Entraîné non pas par une motrice, mais par des voitures de haute performance, telle que la Talbot-Lago, victorieuse aux 24 Heures du Mans, ou la plus puissante des Mercedes, il réussit à parcourir 1 000 mètres à la moyenne de 204,778 kilomètres/heure, le 19 juillet 1962, à Fribourg, en République fédérale d'Allemagne. Une performance qu'il a évoquée dans un livre de souvenirs intitulé *Mes rendez-vous avec la mort*.

On peut s'interroger sur la valeur sportive de ces records de vitesse qui exigent surtout un bon abri, un braquet gigantesque et une certaine dose de courage ou d'inconscience et, en tout cas, un évident mépris du danger. Toutefois, José Meiffret, qui renonça à ses tentatives après avoir été victime de plusieurs chutes graves, offrait l'image d'un personnage attachant qui trouva dans cette application marginale du cyclisme le moyen de se surpasser, et en cela il fut incontestablement un vrai sportif. – J. A.

ÉDUCATION

LE NOMBRE DES POSTES A L'AGRÉGATION EST EN DIMINUTION

Des arrêtés parus au *Journal officiel* du 17 avril fixent à 1 200 le nombre de postes ouverts en 1983 aux concours d'agrégation et à 4 626 celui des postes ouverts aux certificats d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré (CAPES) et technique (CAPET). Pour ces deux derniers concours, le nombre total de postes est identique à celui de 1982 mais l'agrégation fait l'objet d'une diminution de 200 postes qui se répercute sur la plupart des disciplines.

Au CAPES, si le total est le même que l'an passé, on constate des variations importantes dans certaines disciplines, avec une augmentation particulièrement notable en mathématiques (de 420 à 550), sciences physiques (de 300 à 360) et lettres modernes (de 175 à 234). En revanche, le nombre de postes en sciences naturelles passe de 455 à 300, tandis que les sciences et techniques économiques perdent 95 postes. En allemand, le nombre de postes ouverts aux deux concours est identique à celui de 1982 : 60 à l'agrégation, 40 au CAPES. Ces chiffres très faibles par rapport aux années précédentes avaient alors provoqué la colère des germanistes. Le ministère de l'éducation nationale avait précisé qu'il s'agissait d'une discipline *« fortement excédentaire »*

D'autre part, en mathématiques et en physique, un concours exceptionnel de recrutement de certifiés avait été organisé en décembre dernier – à raison de 200 postes dans chacune des disciplines – pour les académies les plus déficitaires, notamment dans le nord de la France.

FAITS ET JUGEMENTS

UNE RUE

Durant le dernier week-end, empruntant la voie des égouts avant de jouer les passe-murailles souterrains, des malfaiteurs ont réussi à s'introduire dans un atelier de bijouterie dans le quartier du Marais, situé 22, rue Charlot, à Paris (3e). Bilan de l'opération, qui a été menée sans encombre dans ce quartier presque désert les samedi et dimanche, des bijoux et de l'or pour une valeur de quelque 4 millions de francs.

Lundi 18 avril, vers 19 heures, la rue Charlot est à nouveau le théâtre d'un fait divers, sanglant celui-là. Trois hommes entrent dans l'immeuble du numéro 9, où M. Lesson, soixante et onze ans, tient au deuxième étage un atelier de bijouterie-orfèvrerie. L'un des malfaiteurs fait irruption dans l'atelier et, sous la menace d'une arme de gros calibre, exige du bijoutier qu'il ouvre son coffre. M. Lesson obéit mais soudain le gangster, pour des raisons encore inconnues, le tue de deux balles dans la tête. Le coffre vidé de son contenu, les trois hommes ont pris la fuite.

Cinq ans pour retrouver le meurtrier d'une passante

Le 6 septembre 1978, Mme Simone Bertolosi, soixante ans, employée depuis trente années dans une petite entreprise de bobinage de Ménilmontant, dans le 20e arrondissement de Paris, se rend à pied à son travail. Un coup de feu claque, et Mme Bertolosi tombe, mortellement atteinte d'une balle de 22 long rifle.

Cinq années ont passé sans que le meurtrier soit identifié. Pourtant, l'enquête n'a pas été classée. Et puis, le 16 avril, un détenu, Serge Chocat, trente et un ans, en prison pour vol, est entendu : de nouveaux renseignements sont parvenus à la police. Interrogé, Serge Chocat avoue. Il s'était posté, avec son frère Michel, vingt-six ans, lui aussi détenu actuellement pour cambriolage, dans l'espoir d'attaquer les passantes pour les voler. Voyant Mme Bertolosi, Chocat a tiré, « *pour l'effrayer* », a-t-il dit.

Mlle Martine Anzani, juge d'instruction à Paris, a inculpé Serge Chocat de meurtre

MÉDECINE

LA GRÈVE DES INTERNES, CHEFS DE CLINIQUE ET DES ÉTUDIANTS

Un entretien avec M. Alain Savary

(Suite de la première page.)

» Tout cela nous contraint à des discussions interministérielles qui ne peuvent pas être immédiates.

» C'est pourquoi je ne comprends pas bien l'assertion selon laquelle le blocage se situerait du côté du ministre de l'éducation nationale : comme mon collègue Edmond Hervé, je suis tout à fait ouvert au dialogue avec l'ensemble de nos partenaires et je souscris au contrat de concertation qui a été proposé, selon lequel l'engagement est pris de ne publier aucun texte avant le 1er octobre, au terme d'une véritable concertation au cours de laquelle, je le répète, tout est ouvert à discussion.

» J'ai en particulier déclaré que le principe même de la création d'un corps d'enseignants de « rang B » titulaires dans les disciplines cliniques, dont nous parlerons dans un instant, est ouvert à cette discussion, mais il n'est pas possible de s'engager à récuser *a priori* une hypothèse de ce type qui n'a même pas encore été discutée.

» Il n'est pas non plus possible de répondre à certaines revendications des internes et des chefs de clinique, telles que la création de 180 emplois supplémentaires de maîtres de conférences agrégés en 1983, et la mise au recrutement de 250 emplois de ce type au cours de chacune des années ultérieures. Je ne peux pas disposer de postes que je ne possède pas. Le budget de 1983 permet la création de 70 emplois de ce niveau pour l'ensemble des disciplines des enseignements supérieurs, y compris les instituts universitaires de technologie. Ils ne permettent aucune transformation d'emploi de chef de clinique, de maître-assistant ou d'assistant, en emploi de maître de conférences agrégé ou de professeur de deuxième classe. Sur les 70 emplois qui peuvent être créés, 10 ont été réservés à la médecine (dont 3 sont destinés à la création de l'U.E.R. (Unité d'études et de recherche) de médecine des Antilles-Guyane.

» Le nombre d'emplois de professeurs agrégés de médecine mis au recrutement cette année sera d'environ 70, compte tenu de ces créations et des postes vacants.

» Vous constaterez que la demande des chefs de clinique, pour cette année, est près de trois fois supérieure à l'ensemble des créations d'emplois possibles dans toutes les universités, toutes disciplines confondues.

» Pour ce qui est des années ultérieures, nous savons qu'il n'y aura qu'un faible nombre de postes vacants par départs à la retraite. Afin d'assurer des débouchés aux actuels chefs de clinique et chefs de travaux, une solution pourrait être de créer des emplois en surnombre, résorbables dans dix ans, lorsque le nombre des départs à la retraite se sera nettement accru. Quoique les nouveaux troisièmes cycles d'études médicales, créés par la loi de 1982, nécessitent un encadrement supplémentaire, on ne peut pas raisonnablement prévoir une augmentation significative du nombre global de postes d'enseignants en médecine puisque le nombre d'étudiants, régi par un *numerus clausus*, va en diminuant, alors qu'il va croissant dans la plupart des autres disciplines de l'Université.

» Un autre point sur lequel les internes et les chefs de clinique ont le sentiment d'un blocage a trait aux mesures transitoires. Je me suis engagé à ce que, quels que soient le nouveau statut et les futures carrières des hospitalo-universitaires, il y ait des modalités transitoires permettant d'éviter aux générations actuelles d'être lésées. En bonne logique cartésienne, il n'est pas possible de définir des mesures transitoires avant de connaître les mesures définitives dont elles résulteront. On ne peut pas simultanément demander une légitime concertation sur les mesures définitives et exiger la définition immédiate de mesures transitoires.

L'autonomie des U.E.R. médicales

— Depuis quelques jours, une revendication majeure des chefs de clinique, des internes, des étudiants et des enseignants porte sur l'autonomie des U.E.R. de médecine. Cette autonomie, disent-ils, est menacée par le projet de loi sur les enseignements supérieurs.

— Effectivement, j'entends dire que le projet de loi qui a été adopté il y a deux semaines par le conseil des ministres et qui est déposé sur le bureau de l'Assemblée nationale nie toute spécificité aux U.E.R. médicales. Cela est inexact. Les U.E.R. médicales sont es seules pour lesquelles le projet de loi reconnaît une particularité, en indiquant que c'est le directeur de l'U.E.R. médicale qui négocie et conclut, avec les autorités hospitalières, la convention ayant pour objet de déterminer la structure et les modalités de fonctionnement du centre hospitalier universitaire (C.H.U.), cette convention étant seulement soumise à l'approbation du président de l'université. Cette convention découle de l'ordonnance de 1958, et j'ai déclaré à maintes reprises que cette ordonnance, que l'on appelle parfois l'ordonnance Debré et qui a permis le développement de la médecine hospitalo-universitaire, serait intégralement maintenue. En outre, le projet de loi précise que c'est le directeur de l'U.E.R. médicale qui est compétent pour prendre toutes les décisions résultant de l'application de cette convention. Les postes d'enseignants hospitalo-universitaires découlent de la convention, et ce sont par conséquent les U.E.R. médicales qui continueront à faire toutes les propositions concernant ces postes à la direction générale des enseignements supérieurs et de la recherche du ministère.

» Dans le projet de loi de 1983, le statut des établissements publics est réservé à la seule université, alors qu'actuellement les U.E.R. médicales, à l'exception de celle de Bobigny (université Paris-XIII), sont des établissements publics. Cette disposition actuelle permet aux directeurs d'U.E.R. médicales d'avoir la qualité d'ordonnateur principal, c'est-à-dire de recevoir des legs et donations et de gérer le budget qui leur est attribué par l'université ; mais il convient de souligner qu'il n'y a pas actuellement de ligne budgétaire particulière et directe pour les U.E.R. médicales dont le budget dépend de l'université, dans le cadre de son budget global.

» Les U.E.R. médicales réclament l'autonomie pédagogique. Actuellement, au terme de la loi de 1968, c'est le conseil de l'université qui prend les décisions dans ce domaine, sur avis du conseil de l'U.E.R. médicale. Le projet de loi de 1983 n'introduit aucune disposition nouvelle dans ce domaine, si ce n'est la création, au niveau de l'université, d'un conseil des études et de la vie universitaire qui est amené à donner son avis sur l'organisation des enseignements. Lorsque j'ai reçu, il y a deux mois, le bureau de la conférence des doyens de médecine, je leur ai indiqué que je m'efforcerai de trouver une solution permettant d'accroître, par rapport aux contraintes de la loi de 1968, l'autonomie pédagogique des U.E.R médicales pour tout ce qui découle de la loi du 23 décembre 1982, c'est-à-dire l'examen de fin de deuxième cycle dont vous entendez beaucoup parler, et la mise en place des nouveaux troisièmes cycles des études médicales.

» Je maintiens cette proposition de concertation. Il importerait que les doyens nous précisent les garanties qu'ils souhaitent obtenir dans ce domaine de la pédagogie. Cela peut être fait dans des délais très brefs. Je suis prêt à aller plus loin que la loi de 1968 sur cette question.

» Enfin, comme je vous l'ai indiqué, le projet de loi est déposé sur le bureau de l'Assemblée nationale. Nous en sommes donc au stade où seuls des amendements, d'origine gouvernementale ou parlementaire, peuvent intervenir.

Des débouchés limités

— Les grévistes vous accusent aussi de vouloir supprimer le clinicat, dans lequel ils voient une garantie essentielle de la qualité de leur formation, et de vouloir créer dans les disciplines cliniques un corps d'enseignants de « rang B ». Ce serait, disent-ils, créer un corps de sous-officiers promis à l'exploitation...

— Permettez-moi d'abord de rappeler la situation actuelle, que je considère comme assez déplorable. Les chefs de clinique appartiennent à un corps hospitalo-universitaire temporaire de « rang C ». Ils accèdent au clinicat, à la fin de l'internat de C.H.U., par cooptation du chef de service. Ils pouvaient exercer leurs fonctions de chef de clinique pendant sept ans. Depuis quelques années, la durée de ces fonctions est limitée à quatre ans. A la fin de leur clinicat, c'est-à-dire à bac + 15 ou bac + 16, les débouchés dans le secteur public sont limités : un petit nombre d'entre eux deviennent professeurs agrégés, certains sont nommés dans les hôpitaux généraux. Ils entrent en compétition, pour ces postes, avec des candidats locaux qui sont des anciens internes des hôpitaux des régions sanitaires. Le plus grand nombre partent dans le secteur libéral où les anciens chefs de clinique jouent un rôle très important puisqu'ils ont acquis une formation de spécialiste de haut niveau grâce à leur travail dans une équipe hospitalo-universitaire performante.

» Le clinicat répond à plusieurs utilités qui ne sont pas toujours convergentes : celle, que je viens de rappeler, de fournir au secteur libéral des spécialistes de très bon niveau ; celle aussi d'encadrer les étudiants en médecine, et plus particulièrement les étudiants du deuxième cycle. Je regrette que le temps consacré par les chefs de clinique à ce stade fondamental de la formation initiale des étudiants soit souvent insuffisant, car ils sont accaparés par des activités de soins, auxquelles ils consacrent un temps parfois considérable.

» La troisième utilité du clinicat est de permettre une activité de recherche, qu'il s'agisse de recherche clinique ou de recherche plus fondamentale. Cet aspect n'a pas actuellement l'importance qu'il mérite, et il est pourtant indispensable, pour que la médecine occupe la place qu'elle doit avoir dans l'enseignement supérieur et la recherche universitaire, et dans la compétition internationale. Il faut que la formation des futurs professeurs de médecine soit d'une qualité croissante.

» Loin de vouloir brader la formation des médecins, comme le laisseraient penser certains slogans actuels, mon principal objectif, tant dans le domaine de la réforme des études médicales que dans celui de la réforme des carrières hospitalo-universitaires, est d'améliorer la formation de tous les médecins et d'accroître encore la qualité de la médecine universitaire, pour le bien des malades et pour celui de l'université.

» Les hypothèses qui ont été envisagées pour les futures carrières des hospitalo-universitaires ont un quadruple objectif :

» 1. — Permettre à ceux qui se destinent au secteur libéral une formation prolongée, après l'internat dans les hôpitaux universitaires, dans leur spécialité.

» 2. — Permettre aux anciens internes des C.H.U. de savoir plus précocement s'ils pourront demeurer, lorsqu'ils le souhaitent, dans le secteur hospitalier public. C'est dans cette optique, en particulier, qu'il a été envisagé de faire précéder le recrutement hospitalo-universitaire par le recrutement en tant que praticien hospitalier, permettant d'avoir la sécurité d'exercer ultérieurement soit comme hospitalier pur, soit comme hospitalier-universitaire.

» 3. — Permettre à un plus grand nombre d'être ensuite titularisés, après une période permettant une formation à la recherche et à la pédagogie, comme hospitalo-universitaires. Compte tenu des possibilités limitées, dans les prochaines années comme dans les années précédentes, de recrutement au niveau de maître de conférences agrégé, il a en effet été envisagé de créer, dans les disciplines cliniques, un corps titulaire de rang B qui sera maintenu dans toutes les autres disciplines universitaires et qui existe aussi en médecine pour les disciplines biologiques.

» Il ne saurait être question d'une titularisation massive ou rapide des chefs de clinique actuels. Sous peine de scléroser les hôpitaux universitaires et d'engorger ce nouveau corps, la transformation d'un certain nombre de postes de chefs de clinique en postes de titulaires de rang B devrait être progressive et limitée. En outre, il va de soi que les calculs devraient être faits de telle sorte que les débouchés ultérieurs vers les postes de rang A soent importants, permettant à la majorité des cliniciens de rang B d'accéder au rang A.

» 4. — Accentuer la formation à et par la recherche et les exigences de qualité pour les recrutements des hospitalo-universitaires titulaires. Dans cette optique, la nécessaire évaluation des réalisations pédagogiques et de l'œuvre scientifique lors du passage du rang B au rang A, par concours, est une garantie de qualité, en médecine comme dans les autres disciplines.

» Comme je l'ai dit plus haut, le principe même de la création d'un corps de rang B dans les disciplines cliniques est ouvert à la discussion, ainsi que toute autre hypothèse suggérée par les internes et les chefs de clinique. Je souligne cependant les inconvénients du maintien du *statu quo*, car la situation présente des chefs de clinique est très peu satisfaisante, et est d'ailleurs à l'origine du mouvement de grève actuel. Je souhaite que la solution retenue, après concertation, maintienne la double appartenance hospitalo-universitaire, qui est fondamentale à mes yeux, permette à la fois, pour ceux qui se destinent à être des hospitalo-universitaires, une sécurité d'emploi plus précoce, un plus grand dynamisme et une plus grande exigence de formation à et par la recherche.

Comment peut-on penser que je prendrais le risque de recommander une réforme qui ne reposerait pas sur un consensus suffisant ?

— Quelle issue entrevoyez-vous à la grève actuelle ? Estimez-vous possible de sortir rapidement de cette impasse ?

— J'espère vivement que le climat de confiance que j'avais cru percevoir lors de la réunion de la semaine dernière à laquelle j'assistais aux côtés d'Edmond Hervé, sera enfin rétabli et que la concertation pourra s'engager rapidement, sur tous les thèmes qui ont été définis, dans le climat de sérénité et de reprise du travail qui est indispensable. J'avoue m'étonner, comme Pierre Bérégovoy et Edmond Hervé, de la disparité entre les revendications qui restent en suspens des internes et des chefs de clinique, et l'extrême gravité d'une grève des soins dans les hôpitaux universitaires, n'assurant pendant des semaines qu'un service comparable à celui du dimanche. »

Propos recueillis par
CLAIRE BRISSET.

DÉFENSE

« L'appareil militaire de la France souffre d'un déséquilibre entre le nucléaire et tout le reste »

estime l'U.D.F.

« *Le choix d'une priorité accrue à l'armement nucléaire, selon les dires mêmes du gouvernement, dans une enveloppe budgétaire en dégradation, risque de conduire à une « sanctuarisation » de la défense qui n'est qu'illusion et dont la logique inéluctable est le neutralisme en Europe et l'impuissance dans le monde.* » C'est le jugement porté par l'U.D.F. dans un document de quarante-quatre pages, rendu public ce mardi 19 avril à Paris, avant l'adoption par le gouvernement de son projet de loi de programmation militaire 1984-1988.

Signé, notamment, par MM. Jean Lecanuet, sénateur de la Seine-Maritime et président de l'U.D.F., et Jean-Marie Daillet, député de la Manche et président de la commission U.D.F. de la défense, ce document estime que « *l'appareil militaire de la France souffre d'un déséquilibre entre le nucléaire et tout le reste* ». « *Si ce déséquilibre devait s'aggraver*, est-il encore précisé, *ce sont l'aptitude à faire face aux diverses formes de la menace et la crédibilité de la dissuasion elle-même qui seraient mises en cause.* »

Face à « *une menace identifiable* » qui « *procède de la conjonction, en Union soviétique, d'une idéologie conquérante avec un gigantesque armement* », la France et l'alliance atlantique sont devant « *un choix de civilisation* ». L'U.D.F. souhaite « *une nécessaire mise en ordre de la défense du monde libre* » et invite la France à « *prendre les initiatives qui s'imposent* ».

Dans son document, qui note que, aujourd'hui, « *la défense n'a plus la priorité* » et que « *l'effort budgétaire s'arrête ou s'affaisse* », l'U.D.F. estime qu'« *il n'y a pas de choix possible entre la capacité de sanctuarisation du territoire et la contribution à la défense de l'ensemble géographique auquel nous appartenons* ». « *Il faut en payer le prix* », soit, selon l'U.D.F., un accroissement annuel du budget militaire « *de 3 %, au minimum, en termes réels* ».

L'U.D.F. se prononce en faveur de la construction du missile mobile S.X. basé à terre, pour la production de l'arme à radiations renforcées (autrement appelée « bombe à neutrons »), pour l'étude de l'arme nucléaire anti-sous-marine et pour la réalisation du missile tactique sol-sol Hadès d'une portée de 250 kilomètres (« *dont la mise en œuvre est, en tout état de cause, liée à la manœuvre du corps de bataille* »). L'U.D.F. réclame la mise en chantier d'un premier porte-avions nucléaire, l'achat de deux avions-radars (du type AWACS) et l'étude d'un satellite militaire d'observation.

A propos de l'armée de terre, dont les effectifs devraient être supérieurs à trois cent mille hommes, même si un « *allégement très limité* » est concevable, l'U.D.F. souhaite le maintien d'un corps de bataille à trois corps d'armée, et celui d'un service militaire d'un an, avec, toutefois, la possibilité de lancer des expériences d'engagement au-delà de la durée actuelle, « *dans la perspective de la modulation du service* ».

● *M. Robert Loncar*, un objecteur de conscience qui avait été condamné, le 25 mars, à un an d'emprisonnement pour refus d'obéissance (*le Monde* du 29 mars), vient d'être remis en liberté, sur décision de la onzième chambre de la cour d'appel de Paris. L'affaire doit être jugée en appel sur le fond le 6 juin.

ÉTUDIANTS : UN ACCORD POSSIBLE ?

Que résultera-t-il de la rencontre organisée ce 19 avril entre MM. Pierre Bérégovoy, Alain Savary et les étudiants en médecine grévistes ?

La situation a-t-elle pu évoluer alors qu'aucun contact officiel n'a eu lieu depuis ? Au ministère des affaires sociales et de la solidarité nationale, on indique qu'un accord pourrait intervenir sur l'examen validant et classant auquel les étudiants continuent de s'opposer. En ce qui concerne les différentes « filières » (médecine générale, recherche, spécialités, santé publique) on indique n'en être qu'à un « *échange d'explications* ». A Matignon, on estime aussi que « *des possibilités d'aménagements sont concevables* ». Le problème de la refonte ou du report d'application de la loi de réforme du 26 décembre 1982 (*le Monde* du 9 avril) reste néanmoins posé.

Il apparaît aujourd'hui que l'une des principales questions est de savoir quel échelon gouvernemental apportera une solution à un conflit qui dure depuis maintenant près de deux mois.

UNE INTERSYNDICALE EXIGE LA REPRISE DES NÉGOCIATIONS

Le Syndicat de la médecine hospitalière (S.M.H.), au terme d'une entrevue avec M. Edmond Hervé, secrétaire d'Etat à la santé, déclare être « *profondément préoccupé par la situation présente des hôpitaux et conscient du danger mortel à court terme couru par le système hospitalier public* ». Le S.M.H. rappelle que seul un engagement clair du gouvernement pourrait arrêter ce processus.

Une intersyndicale groupée autour du S.M.H. et réunissant une quinzaine de syndicats de médecins hospitaliers « *exige la reprise immédiate des négociations avec les ministères concernés (affaires sociales et solidarité nationale, éducation nationale, finances et budget) à partir du travail mené jusqu'au 17 mars* (1) *avec le ministère de la santé* ». De plus, « *elle exige que s'engage immédiatement une négociation sur la réforme du statut hospitalo-universitaire* ».

(1) Le 22 mars, M. Jack Ralite quittait le ministère de la santé.

« Pas agrégé pour un empire »

De notre envoyé spécial

Tours. — « *Je ne suis pas un agrégé raté.* » Chirurgien tourangeau spécialisé en orthopédie, le docteur Jean-Louis Doré a, vers la trentaine, fait une croix définitive sur de possibles espoirs d'agrégation. Sans douleur et, avec quelques années de recul, sans regrets.

Au départ, le parcours avait été « *sans faute* », effectué « *avec l'aide d'une épouse et des parents* ». Des études commencées avant 1968. La difficile préparation au concours de l'internat des hôpitaux avec le renoncement à presque tous les plaisirs qu'elle impose : « *J'ai pris dix kilos à ne bouger que pour aller de mon lit à ma table de travail !* » La réussite, suivie du choix d'une « *bonne locomotive* » du C.H.U. de Tours.

« *Nous avions un statut et des conditions de travail dégueulasses, mais nous ne disions rien. Seul comptait alors l'espoir d'être nommé chef de clinique.* » Espoir concrétisé pour le docteur Doré. « *L'ambiance du service à l'époque ? Pas vraiment la jungle, non, mais un système très élitiste avec la crainte — pas toujours vaine — de voir quelqu'un parachuté de Paris prendre un poste d'agrégé plus ou moins promis. L'astuce des patrons est de toujours laisser entrevoir une possibilité d'agrégation sans vraiment en prendre l'engagement. Alors il faut à la fois faire la cour et faire preuve de compétence.* »

Sortant de ce jeu, le docteur Doré envisage de devenir chef de service dans un hôpital de deuxième catégorie. Il est nommé adjoint à Chartres avec un salaire mensuel de moins de 10 000 F mais n'y restera qu'une année, dépité qu'il est par « *la rigidité d'un système étatique dans lequel l'administration décide beaucoup de choses* ». De ce séjour, il conserve en mémoire la lettre du directeur de l'hôpital qui lui demandait de cesser ses consultations tardives. « *J'aime consulter jusqu'à 19 ou 20 heures* », explique-t-il aujourd'hui. Pour le directeur, il s'agissait d'« *heures périphériques* » et « *la comptabilité ne pouvait pas suivre* ». En 1981, c'est la rupture du cordon qui le reliait à l'hôpital public et le grand saut vers le privé.

Aujourd'hui, l'ancien chef de clinique opère à Saint-Augustin et Velpeau, deux établissements privés de Tours. Pour une quantité de travail équivalente — soixante à soixante-dix heures par semaine — il gagne entre trois et quatre fois plus qu'au C.H.U. Il lui a fallu contracter un lourd emprunt équivalant à un an d'activité, se frotter à la gestion, s'habituer à un autre type de travail. « *Ici*, explique-t-il, *l'aspect relationnel compte énormément. La qualité de l'accueil, la gentillesse des infirmières, le confort du malade, voire la taille du parking, comptent plus que la compétence du chirurgien.* » Tout compte fait, un avantage dépasse tous les autres : être son propre patron, travailler à son rythme, à sa manière. C'est si important qu'il en vient presque à oublier les risques quotidiens et l'époque royale « *où l'on travaillait énormément mais où l'on gagnait autant* ».

L'avenir dans son secteur ? Il ne le voit guère brillant. Trois à quatre chirurgiens sortent chaque année du C.H.U. Ils ne peuvent déjà plus trouver d'emploi dans le privé à l'échelon régional. « *Quand j'ai quitté Chartres*, explique le docteur Doré, *j'ai écrit dans tous les C.H.U. de France. Douze chefs de clinique étaient prêts à me remplacer.* »

Le chirurgien tourangeau a fait son choix. Il ne ferait plus aujourd'hui le chemin inverse, même s'il regrette de ne pas apprendre à un interne comment travailler : « *Je suis seul à faire des interventions parfois passionnantes, c'est dommage !* » « *Je ne serai pas agrégé pour un empire* », assure-t-il. Un silence. Puis il ajoute : « *Peut-être parce que j'ai une trop haute idée de l'agrégation.* »

JEAN-YVES NAU.

Le Monde

MÉDECINE

Les faiseurs d'hommes

(Suite de la première page.)

L'embarras de l'équipe médicale américaine est grand, pour des motifs d'ordre éthique et technique. Une telle « élimination sélective » d'un jumeau est, en effet, sans précédent aux États-Unis. Tous les risques et tous les aléas en sont, dès lors, exposés à la mère, et notamment l'accouchement prématuré ou l'avortement des deux fœtus, la possibilité d'une erreur lors de l'intervention qui aurait affecté le jumeau normal, du fait de l'impossibilité de repérer avec certitude les deux poches amniotiques, et même le déclenchement chez la mère de thromboses multiples et disséminées causées par la mort fœtale dans l'utérus.

Après mûre réflexion, parfaitement informée de tous ces risques potentiels et des aspects médico-légaux d'une telle entreprise, la mère décide malgré tout de se soumettre à l'intervention.

Le docteur Kerenyi demande alors, par surcroît de précaution et au nom du fœtus normal, l'avis d'une cour de justice qui lui confirme le droit des parents à requérir l'intervention.

La destruction sélective

Celle-ci est donc tentée à la vingtième semaine de grossesse. Sous contrôle ultra-sonique continu (échographie), la position des deux fœtus est vérifiée, et une longue aiguille est introduite, sous anesthésie locale, dans le thorax, puis dans le cœur du jumeau « présumé anormal » ; 25 ml de sang sont ainsi retirés (soit la moitié du volume sanguin total à cet âge), entraînant l'arrêt des battements cardiaques et des mouvements du fœtus visé. Trois jours plus tard, les résultats de l'analyse chromosomique confirment qu'il s'agissait bien du mongolien (1).

L'état de la mère reste excellent, comme celui du fœtus restant. Des échographies pratiquées ensuite, deux fois par semaine, indiquent qu'il grandit normalement, tandis que la taille du fœtus tué va diminuant.

Un accouchement sans problème, à terme, donne le jour à un enfant mâle parfaitement constitué, pesant 3 kilos. Dans les minutes qui suivent, la mère expulse ensemble le placenta et la « momie papyracée » — pesant 120 grammes — du fœtus anormal.

L'apparente facilité de cet exploit technique et son issue conforme aux objectifs recherchés par l'équipe médicale ne sauraient faire illusion. Quelques semaines après sa publication dans une revue spécialisée, une tentative du même ordre avait lieu à l'hôpital universitaire de Richmond, en Virginie. L'un des jumeaux était, cette fois, atteint d'une redoutable affection héréditaire, la maladie de Tay-Sachs (2), qui fait de ses victimes de grands infirmes mentalement anormaux, destinés à mourir au bout de quelques mois ou de quelques années.

Lors d'une première ponction cardiaque, 20 millilitres de sang sont retirés en vain du fœtus anormal, dont les mouvements se font plus faibles, mais qui vit toujours deux semaines plus tard. Une autre ponction est alors pratiquée pour retirer à nouveau 25 millilitres de sang, le diagnostic de maladie de Tay-Sachs ayant été entre-temps confirmé. Après une période d'intense ralentissement cardiaque, le fœtus anormal récupère à nouveau et l'équipe médicale envisage une injection intracardiaque de sels de potassium, à laquelle elle renonce, de peur de léser l'autre enfant ou la mère.

Elle décide alors d'insuffler dans la cavité cardiaque de ce fœtus à la résistance peu commune une seringue d'air, afin de créer une embolie mortelle, ce qui se produit en effet. Mais les agressions répétées ainsi conduites sur l'utérus à une période devenant singulièrement tardive de la grossesse provoquent un accouchement prématuré et la mort de l'enfant sain...

Deux autres cas ont fait l'objet d'interventions similaires, en Suède et au Danemark, l'un où la mort du fœtus anormal a été obtenue au sixième mois de la grossesse par ponction cardiaque, l'autre où cette intervention a entraîné la mort des jumeaux.

Des jumeaux singuliers

C'est seulement depuis quelques années que l'on a tenté — et réussi — des ponctions amniotiques sélectives permettant le diagnostic différentiel de très nombreuses anomalies génétiques chez les jumeaux. Il s'agit bien entendu dans ces cas de jumeaux hétérozygotes (ou faux jumeaux), qui résultent de la fécondation simultanée, mais distincte, de deux ovules émis au même moment par la mère par deux spermatozoïdes provenant soit du même père, soit, lors de coïts rapprochés avec des partenaires différents, de pères distincts. Il n'est pas toujours aisé d'identifier cette dernière situation, peut-être moins exceptionnelle qu'on ne le croit.

Les recherches concernant la nature des caractéristiques génétiques qui commandent la susceptibilité ou l'invulnérabilité relative aux agressions chimiques ou virales survenues durant la grossesse seraient hautement facilitées s'il était possible d'étudier les fœtus de femmes ayant opté pour l'avortement volontaire (près de deux millions par an aux Etats-Unis, plus de quatre cent mille par an en France), pour cause personnelle ou pathologique (rubéole, toxoplasmose), ou après l'absorption de médicaments.

Des préjugés d'ordre éthique s'opposent, pour l'instant, à de telles études, que la notion même de susceptibilité génétique spécifique (3) et individuelle rend pourtant irremplaçables pour la solution d'un problème dont dépend l'avenir de milliers d'enfants.

Les attitudes qu'adoptent, à propos de la légitimité de ces travaux, tant les chercheurs que les praticiens, les moralistes ou les spécialistes de la déontologie médicale reflètent le caractère fragile, essentiellement opportuniste, d'une éthique dont chaque progrès technologique ébranle plus sûrement les fondements que n'ont jamais pu le faire les préceptes moraux, les convenances sociales ou les dispositions légales.

Naissance ou meurtre

La publication du « *meurtre sélectif d'un jumeau* », bien que le professeur Kerenyi ait titré son article *Naissance sélective d'un jumeau*, a provoqué une tempête dans les milieux médicaux américains et français.

Si c'est cela la médecine, « *je noierai mon livre* » écrit l'un, paraphrasant Shakespeare. « *Les bataillons d'alphas sont à nos portes* », estime un autre, évoquant Huxley. « *La formule chromosomique d'un individu, fût-ce un fœtus, conditionne-t-elle son existence morale et légale ?* interroge un troisième. *Et pourquoi le tribunal a-t-il consenti au meurtre de cet enfant et a-t-il reconnu la validité de la décision des parents, alors que le « conflit d'intérêt » entre ceux-ci et le fœtus visé était évident ?* »

« *Si l'on admet que le fœtus a une personnalité morale dont les tribunaux doivent reconnaître les droits dès les premiers stades de la croissance*, souligne le célèbre spécialiste de l'éthique médicale qu'est le Père McCormick (Washington), *la conclusion logique est que plus personne n'a le droit d'avorter. Si vous reconnaissez ce droit et si vous acceptez la décision de la Cour suprême de 1973, votre idée d'un « conflit d'intérêt » est alors sans fondement.* »

« *Si ce que j'ai fait est « répugnant », comme vous l'affirmez*, répond à ses détracteurs le professeur Kerenyi, *c'est à tout le concept de diagnostic prénatal, à tous les progrès accomplis depuis dix ans dans ce domaine, à toute la lutte contre les anomalies génétiques que vous devez renoncer. La quasi-totalité des parents dont le fœtus présente après amniocentèse une trisomie 21 (mongolisme) demandent l'interruption de la grossesse. Ils n'ont rien fait d'autre dans le cas présenté, et la technique que j'ai employée avait pour seul objectif de sauver l'un des jumeaux autrement condamné.* »

« *La notion du « bien absolu » ne saurait être associée*, ajoute le professeur Kerenyi, *à aucune interruption de grossesse, quelle qu'elle soit. Mais celle du « bien relatif » peut l'être, si l'on songe à la sauvegarde de la santé ou de l'équilibre de la mère ou de la famille, ou à l'interminable et douloureuse agonie des enfants atteints de la maladie de Tay-Sachs. Je soutiens que l'avortement sélectif du jumeau atteint a constitué un « bien relatif » pour la mère, pour la famille et pour le jumeau normal, qui, selon la décision initiale et formelle des parents, eût été sans cela condamné.* »

L'euthanasie de l'invisible

Etrangement, aucun des protagonistes (médecins, moralistes ou juristes) de cette violente polémique n'ose aborder le vrai problème : celui de l'euthanasie. Il n'est pas douteux, en effet, que l'équipe new-yorkaise disposait théoriquement d'une méthode beaucoup moins dangereuse pour éliminer le fœtus mongolien sans pour autant mettre en danger la vie de son jumeau ni celle de la mère : c'était de le supprimer non pas dans l'utérus, mais à la naissance. On ne saurait dissimuler, en effet, les risques considérables que l'intervention a fait courir tant au jumeau sain qu'à la mère en saignant l'enfant dans son sein, où il s'est ensuite lentement décomposé.

Le tabou de l'infanticide, qui date de l'ère chrétienne et est géographiquement lié à sa civilisation, est devenu, avec la reconnaissance du droit à l'avortement, si tardif soit-il, celui de l'invisible.

Il atteint parfois aux sommets de la contradiction lorsqu'un avortement d'indication médicale est pratiqué sur une femme enceinte atteinte de toxoplasmose. Sur cent enfants ainsi « éliminés » dans la crainte des très graves malformations que peut engendrer leur contamination par ce parasite, quatre-vingt-quinze sont parfaitement normaux, et moins de cinq sont atteints, sans qu'il soit encore possible, dans l'état actuel des techniques, de distinguer « le bon grain de l'ivraie », ce qui serait très facile si l'on attendait la naissance.

« *Ainsi*, souligne le professeur Claude Sureau, obstétricien (Paris), *on tue quatre-vingt-quinze enfants à l'aveugle, sous la forme d'un avortement, pour ne pas avoir à supprimer à la naissance les cinq malformés et ceux-là seulement.* »

« *Sur le plan moral* », dit le professeur Pierre Royer, pédiatre, *je ne vois aucune différence, que de sensibilité personnelle, entre l'infanticide et le meurtre dans l'utérus. Dans le cas de la toxoplasmose, et si la loi le permettait, j'estime qu'il serait infiniment préférable de laisser naître les cent enfants et de ne supprimer ensuite que les cinq qui sont atteints, sauvant ainsi tous les autres. Aucun pédiatre, aucun obstétricien, ne peut accepter autrement que comme un affront à la conscience et à la logique ce massacre à l'aveugle.* »

La mise au point très récente par une équipe française (4) d'une méthode de prélèvement direct de sang fœtal sous échographie, au cours de la grossesse, permettra de réduire la marge d'ombre et d'ignorance encore considérable qui entoure la vie prénatale.

Elle signe l'avènement de la biomédecine du fœtus humain et elle constitue pour le diagnostic prénatal une étape révolutionnaire, tremplin d'une discipline entièrement nouvelle et dont les conséquences éthiques et juridiques sont incalculables.

La médecine et la chirurgie fœtale ont fait, cette année, une entrée fracassante sur la scène de la pratique et de l'éthique pédiatriques.

Signant la résurgence, plus aiguë que jamais, d'un conflit fœto-maternel que l'on croyait résolu depuis la seconde moitié de ce siècle, elles forcent la médecine à franchir une frontière hermétiquement close depuis la nuit des temps : celle de la naissance.

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

Prochain article :

L'AUBE DE LA MÉDECINE FŒTALE

(1) Les avortements « partiels » pratiqués à l'aveugle, par voie externe, par aspiration, à un stade précoce de la grossesse, de deux ou trois fœtus sur quatre ou cinq lors de grossesse multiples accidentelles (mauvais dosage d'une thérapeutique hormonale de la stérilité) n'ont évidemment rien à voir, sur le plan éthique et technique, avec l'« avortement sélectif » ici évoqué.

(2) La maladie de Tay-Sachs se traduit par l'absence d'une enzyme, absence entraînant la déchéance et la mort avant l'âge de cinq ans. Elle est héréditaire et répandue surtout chez les juifs ashkenases originaires d'Europe de l'Est.

(3) La découverte de la nocivité ou de l'inocuité d'une substance quelconque pour les fœtus de souris ou de rats ne signifie pas qu'il en soit ainsi chez les humains, en raison précisément des sensibilités spécifiques d'espèce.

(4) Les docteurs Fernand Daffos, François Forestier et Martine Capella-Pavlosky à l'hôpital Notre-Dame-de-Bon-Secours, à Paris (*le Monde* du 23 novembre 1982).

POINT DE VUE

LA NAISSANCE D'UN ENFANT « ORPHELIN » A SAN-FRANCISCO

Un bruit détestable autour d'une entreprise contestable

par le professeur ALEXANDRE MINKOWSKI (*)

LES commentaires du *Monde* au sujet de l'« affaire » de la maternité en coma dépassé de San-Francisco (1) m'ont paru témoigner d'une certaine réserve et d'une discrétion que la plupart des journaux n'ont pas cru devoir observer.

Il me semble peut-être utile d'insister sur le caractère tout à fait contestable de cette intervention :

En premier lieu, le côté spectaculaire qui lui a été donné ne me paraît nullement justifié, encore moins le côté triomphaliste ; il n'y a là aucune performance, et, de toute manière, il faut s'inscrire en faux contre la notion d'exploit médical en général en se rappelant ceci : les médecins s'attribuent toujours leurs succès thérapeutiques mais, en revanche, ils ne s'attribuent qu'exceptionnellement la responsabilité d'une erreur ou d'une catastrophe.

En second lieu, si l'on peut concevoir qu'il a été « humain » de répondre au désir d'un futur père dont la femme enceinte allait mourir de son coma dépassé, on peut s'interroger médicalement sur le bien-fondé d'une telle entreprise. En effet, une femme enceinte en coma dépassé prolongé ne peut nullement être comparée à une femme victime, par exemple, d'un accident d'automobile mortel, brutal, pour laquelle on décide, *in extremis*, une césarienne. En effet, le flux sanguin d'une personne en coma dépassé est vraisemblablement ralenti ; on peut, par conséquent, imaginer que le ravitaillement, que les échanges sanguins entre mère et fœtus au niveau du placenta peuvent-être perturbés, même s'il n'existe pas de signe de souffrance fœtale électroniquement décelable. Nous savons bien, à l'hôpital Port-Royal, que de temps à autre un tracé d'enregistrement du cœur fœtal normal a pu coïncider avec une souffrance fœtale indécelable.

C'est donc un grand risque d'avoir un enfant avec des lésions cérébrales que les médecins ont cru devoir prendre. On ne peut pas évaluer statistiquement ce risque mais il existe.

Dans ces conditions, et malgré la qualité de l'équipe de San-Francisco, que je connais personnellement et qui possède une connaissance scientifique de qualité, je ne pense pas que nous aurions, à Port-Royal, envisagé de nous livrer avec les obstétriciens à une entreprise aussi hasardeuse, acrobatique et, par conséquent, tout à fait contestable.

Bien sûr, il s'agit là d'une opinion personnelle qu'on peut ne pas partager.

Le président du conseil de l'ordre de Paris a cru devoir donner son approbation à cette entreprise sous le prétexte qu'elle était conforme à la déontologie. Soit ! Mais, pour nous, les entreprises médicales doivent avoir un sens, doivent être cohérentes et surtout prendre en compte, à chaque instant, le respect de la personne et non pas se justifier lorsqu'il existe un pareil risque pour un futur être humain en préparation.

Bref, le bruit fait autour de cette affaire contestable est tout à fait détestable.

(*) Directeur du centre de recherche de biologie du développement fœtal et néonatal, hôpital Port-Royal (Paris).

(1) *Le Monde* du 2 avril 1983. Il s'agit de la naissance survenue chez une femme cérébralement morte et qui a été maintenue en survie artificielle pendant plus de deux mois avant l'extraction par césarienne de l'enfant qu'elle portait.

CORRESPONDANCE

L'article paru dans le *Monde de la médecine* du 6 avril et qui annonçait la première réussite en France d'un diagnostic prénatal d'hémophilie introduisait une interprétation erronée de la génétique de l'hémophilie, que plusieurs lecteurs nous ont signalée. Le gène défectueux qui provoque cette affection est porté par le chromosome X. Lorsque *le père* (et non la mère) est hémophile, toutes ses filles seront « conductrices », car elles héritent à la fois du chromosome X paternel (porteur de la tare) et d'un chromosome X maternel, mais aucun de ses fils ne sera atteint. Lorsque *la mère* est conductrice, un garçon sur deux ayant hérité du chromosome X maternel porteur de la tare est hémophile, et une fille sur deux est conductrice. Un seul des deux chromosomes X des femmes est, en effet, atteint, l'autre étant normal.

La formulation de cet article a pu, en outre, donner à certains l'impression d'un plaidoyer en faveur d'un eugénisme systématique.

Un hémophile heureux de vivre

Un lecteur, hémophile, nous adresse à ce sujet la lettre suivante :

L'information selon laquelle le diagnostic prénatal de l'hémophilie, qui était jusqu'à ces derniers temps effectué à l'étranger, peut désormais être réalisé en France était en effet importante.

Mais la notion que l'hémophilie reste une « *affection majeure hautement invalidante, en raison des lésions articulaires qu'elle entraîne* » n'est plus exact du fait des progrès de traitement. Affirmer l'inverse peut causer un préjudice grave aux hémophiles, dans leur insertion sociale et professionnelle. Les faits sont là pour prouver que les hémophiles modérés, mais aussi ceux qui sont atteints de la forme majeure de la maladie, mènent une vie normale, travail compris, lorsqu'ils sont convenablement traités (ENA, Mines, Centrale !). Les principes thérapeutiques actuels sont valables dans tous les pays développés, y compris bien sûr en Angleterre. Il semble dangereux d'évoquer l'idée qu'un pays tel que l'Angleterre, puisse pour des motifs eugéniques ou économiques, interdire les soins aux hémophiles.

Le diagnostic anténatal permet, à coup sûr, d'avoir des fils non atteints d'hémophilie, mais ne permet pas de différencier les filles non conductrices. Or contrairement à ce qu'a dit l'auteur, toutes les filles d'une femme porteuse ne le sont pas obligatoirement (une sur deux). Comment pourrait-on proposer à une femme conductrice d'avorter systématiquement, non seulement de ses fils hémophiles, mais aussi de toutes ses filles, alors qu'une sur deux seulement a la possibilité de transmettre l'hémophilie vingt ans plus tard (1).

L'avortement des hémophiles et des conductrices ne permettraient d'ailleurs pas d'« *éliminer cette tare génétique* », parce que les mutations ne sont pas rares, faisant apparaître un hémophile dans une famille jusque-là indemne. Tous ces avortements seraient-ils nécessaires ? se demande un hémophile heureux de vivre !

Cet article sous-estime les progrès rapides, passés et à venir, de la thérapeutique en donnant l'impression de conclure en faveur d'une planification eugénique.

J'ai été heureux d'apprendre qu'une aussi inquiétante orientation n'était pas dans les intentions de l'auteur. Mais, de grâce, que les médecins fassent attention à ce qu'ils écrivent et cautionnent de leur autorité leur signature.

BRUNO DE LANGRE.
(Paris.)

(1) N.D.R.L. C'est lorsque *le père* est hémophile que toutes ses filles sont conductrices.

SELON LA F.A.O. ET L'O.M.S.

La malnutrition s'aggrave dans le tiers-monde

La situation nutritionnelle du tiers-monde ne marque aucune amélioration. Elle s'aggrave même dans les pays les plus pauvres. La F.A.O. (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture) diffuse sur ce point, dans un certain nombre de documents récents (1) et à l'issue d'une réunion qui vient d'avoir lieu à Rome (2), des données alarmantes.

Dans la capitale italienne a lieu en ce moment une réunion sur la sécurité alimentaire dans le monde, au cours de laquelle a été dressé un bilan particulièrement dramatique de la situation nutritionnelle de l'Afrique noire. L'autosuffisance alimentaire du continent noir pour l'an 2000 paraît à présent hors de portée.

ENVIRON 435 millions de personnes dans le monde souffrent de malnutrition (à l'exclusion de la Chine et des autres pays d'Asie à économie planifiée). Selon les enquêtes nutritionnelles récentes menées par l'Organisation mondiale de la santé (O.M.S.) et les gouvernements, en particulier dans onze Etats du tiers-monde (3), près d'un tiers des enfants, dans les pays les plus affectés, marquent des retards (en taille et en poids) tels que leur croissance et leur évolution ultérieure en sont irrémédiablement entravées. Selon l'O.M.S. et la F.A.O., les zones rurales continuent d'être les plus affectées par la malnutrition ; mais celle-ci augmente rapidement dans les villes, en particulier dans les pays où l'urbanisation se produit à un rythme précipité, singulièrement en Afrique noire.

Trois enquêtes menées récemment au Bangladesh, dans le nord du Nigéria et aux Philippines confirment une sous-alimentation particulière des femmes, phénomène qui, estime la F.A.O., *« n'a pas été suffisamment étudié »*.

D'une manière générale, souligne-t-on à Rome, la production alimentaire, au cours de la décennie 1970-1980, a décru en valeur absolue dans cinquante-deux pays en voie de développement, dont la plupart se trouvent en Afrique. Douze pays sont massivement frappés par la malnutrition : Inde (201 millions de sous-alimentés) ; Indonésie (33 millions) ; Bangladesh (27 millions) ; Nigéria (14 millions) ; Brésil, Ethiopie, Pakistan (12 chacun) ; Philippines (10) ; Afghanistan (6) ; Birmanie, Colombie et Thaïlande (5 chacun). Ces données, qui émanent dans leur majorité de pays d'Asie fortement peuplés, frappent par leur caractère massif, mais la proportion de la population sous-alimentée est parfois plus considérable encore dans certains pays d'Afrique noire à faible densité. Cette proportion atteindrait par exemple quelque 40 % de la population en Ethiopie et au Niger.

Or l'aide alimentaire n'augmente pas, alors même que les pays les plus pauvres doivent importer des quantités croissantes de denrées. En 1970-1971, souligne la F.A.O., les pays en développement ont importé 43 millions de tonnes de céréales et reçu 30 % de cette quantité sous forme d'aide alimentaire. En 1980-1981, leurs importations ont dépassé 80 millions de tonnes, dont à peine 10 % ont été fournis sous forme d'aide alimentaire. Cette aide, au demeurant insuffisante, pourrait cependant être mieux utilisée s'il était davantage tenu compte de la structure des pénuries : répartition par sexe, puisque les femmes sont plus souvent sous-alimentées que les hommes alors même qu'elles ont parfois des besoins spécifiques (grossesse, allaitement) plus élevés ; répartition par âge, puisque les enfants et les adolescents sont parfois privés de ce dont ils ont le plus besoin (protéines, vitamines, etc.) ; répartition saisonnière, enfin, car les pénuries sont rarement constantes tout au long de l'année.

La F.A.O. insiste sur cette dernière caractéristique de la malnutrition. On sait en effet que de courtes périodes de fortes privations peuvent anéantir tous les progrès qu'un enfant avait accomplis pendant le reste de l'année.

Des chutes de productivité

D'une manière générale, la période qui précède la récolte, l'époque dite de soudure, au cours de laquelle les stocks de l'année antérieure sont épuisés et les ressources de l'année en cours non encore utilisables, marque une très grande vulnérabilité nutritionnelle.

La mortalité infantile atteint des sommets à cette période de l'année, de même que la morbidité générale de la population. La malnutrition, facteur aggravant de quantités d'infections parasitaires, microbiennes et virales, exerce alors un maximum de ravages. La chute de productivité qu'elle provoque chez les adultes au moment où leurs besoins énergétiques sont accrus par les travaux des champs est considérable.

Aussi les interventions saisonnières dans les stratégies d'aide alimentaire pourraient-elles être très précieuses, de même que les actions sur un certain nombre de groupes-cibles (enfants, femmes enceintes et allaitantes). En outre, une impulsion devrait être donnée aux cultures dites mineures, celles qui s'exercent — généralement grâce à l'activité féminine — en dehors des circuits commerciaux et monétaires. Ce sont, en effet, généralement des légumes, des fruits, certaines céréales, des tubercules, qui peuvent apporter à la ration quotidienne de la famille des éléments indispensables (vitamines, en particulier).

D'une manière générale, les institutions internationales insistent sur le fait que la malnutrition ne résulte pas d'une production mondiale globalement insuffisante. Les terres cultivables de la planète peuvent suffire amplement à nourrir l'humanité. Mais les pays développés, où vivent moins d'un tiers des habitants du globe, disposent des deux tiers de ses richesses alimentaires. L'Asie, qui regroupe à elle seule plus de la moitié de la population mondiale, ne dispose que de 30 % des ressources nutritionnelles du globe. Pour M. Edouard Saouma, directeur général de la F.A.O., le monde n'est guère mieux placé aujourd'hui qu'au début de la décennie 1970 *« pour faire face à une grave crise alimentaire généralisée »*.

CLAIRE BRISSET.

(1) Notamment *Agriculture, horizon 2000* et *Importance des besoins* 1982.

(2) « La malnutrition : sa nature, son ampleur et ses implications au niveau des politiques ». *Rome, 21-30 mars 1983.*

(3) Bolivie, Cameroun, Egypte, Haïti, Lesotho, Libéria, Népal, Sierra-Leone, Sri-Lanka, Togo, République arabe du Yémen.

LIVRES

« Le Sang et l'Histoire »

de JEAN BERNARD

L'école, renommée, des nouveaux historiens français nous a accoutumés à contempler les reflets de l'histoire par les témoignages, souvent indirects et inattendus, qu'en ont laissé les hommes de tous les jours, avec leurs coutumes, les maladies qui les atteignaient, ou leur mœurs familiales. Ainsi, la natalité, les grandes épidémies sont devenues, par exemple, les témoins précieux d'un passé sur lequel il existe souvent très peu d'indications directes.

Mais il est un témoin plus précis et plus directement analysable encore de l'histoire des hommes en particulier, et des espèces vivantes en général, au travers de l'espace et tout au long du temps : l'étude des groupes sanguins et tissulaires, de ces marques indélébiles, héréditairement transmises, qui signent la singularité humaine, permet de suivre à la trace des populations entières, de comprendre où et comment elles ont vécu et migré et qui elles ont rencontré, par-delà les terres, les mers et les siècles.

Le professeur Jean Bernard raconte cette recherche et cette histoire en un livre passionnant tant par les mystères qu'il éclaire que par l'érudition qu'il traduit, en une simplicité lumineuse.

Les hématologistes et les spécialistes de la génétique humaine qui vécurent, pour étudier leur sang, parmi ces Blancs énigmatiques du nord du Japon, les Aïnous, ou au sommet des hauts plateaux péruviens, trouvèrent certes les sceaux d'identité sanguine qu'ils recherchaient, mais, par la même occasion, démontrèrent la véritable origine des colonisateurs de l'Amérique du Sud, des Indiens d'Amérique, qui sont des Mongols venus d'Asie, des Basques, ou de ces Aïnous qui ne sont pas des Blancs comme le pensait Lapérouse, mais les premiers Orientaux.

Les maladies du sang des chefs d'Etat, le secret de la mort de la Grande Madame, le rôle qu'a joué l'hémophilie dans les dynasties britannique, espagnole et russe fournissent un autre éclairage sur une histoire plus récente et lèvent le voile de mystère qui pesa longtemps sur le sort de certains empires et de leurs maîtres.

Le cours de l'histoire devient sous la plume du nouveau président de l'Académie des sciences une merveilleuse histoire où le romanesque et l'aventure parent de tout leur chatoiement les fondements rigoureux de la science.

Dr. E.L.

★ *Le Sang et l'Histoire*, Jean Bernard, Buchet-Chastel éd., 149 pages, 70 F.

« Du bon usage de la vie et de la mort »

de PAUL MILLIEZ.

« Je suis demi-mort et inquiet, inutile et prostré de morosité », écrit Paul Milliez dans un livre émouvant qu'il tient pour son testament spirituel et qui, tout entier, dément ce pessimisme. Après de graves complications opératoires, il s'est retrouvé à soixante-quatre ans *« vivant, mal en point et mal à l'aise »*. Ce qui ne l'a pas empêché de reprendre sur-le-champ *« toutes les luttes antérieures, avec la même fougue mais plus de réalisme »*.

Ces luttes, et des méditations sur la condition humaine, la souffrance, la mort, le rôle et la formation du médecin, la misère des hôpitaux, forment l'essentiel de ce témoignage à la fois serein et combatif, où l'on retrouve la ferveur de celui qui fut de toutes les causes généreuses, dussent-elles lui valoir de redoutables inimitiés.

On revit, au hasard des voyages, des témoignages et des portraits, les noblesses et les faiblesses des grands de ce monde, de tous ceux qui vinrent consulter Paul Milliez.

Dr. E.-L.

★ *Du bon usage de la vie et de la mort*, Paul Milliez, Fayard éd., 168 pages, 48 F.

« Parce que je crois au lendemain »

de CLAUDE JASMIN

Etre cancérologue, c'est d'abord négocier avec la mort. Celle des autres avant tout et, subsidiairement, la sienne propre, à laquelle renvoie cette maladie particulière ; mais ce n'est pas seulement cela, écrit le professeur Claude Jasmin, cancérologue à Villejuif. C'est aussi maintenir, revitaliser, s'il a disparu, l'espoir de la guérison (puisque près de la moitié des cancéreux, aujourd'hui, dit-il, guérissent), c'est même *« croire au miracle »*. *« Si je n'avais pas acquis,* écrit Claude Jasmin, *une certaine confiance dans l'avenir, je n'aurais pas eu la force de continuer dans cette spécialité. »*

Peut-être est-il déterminant, dans l'histoire d'un itinéraire médical, d'avoir été, soi-même, malade. Telle est l'expérience que raconte Claude Jasmin en termes simples et directs : une grave tuberculose lui fait appréhender le monde hospitalier, la rudesse de certains traitements, la dépendance qu'inflige la maladie. Il affronte ensuite en étudiant, en soignant, le même monde et s'oriente, il y a vingt ans, vers la cancérologie. *« Le métier de cancérologue,* se souvient-il, *était désespérant en ce temps-là. »* Les choses ont changé. Certes, soigner des cancéreux, c'est encore, *c'est d'abord,* dit-il, *« répondre à l'angoisse »*, l'angoisse *« d'un danger présent dans nos organes, tapi, caché derrière des apparences »* devenues inquiétantes parfois en un instant, l'instant de la révélation, celui de la vérité.

Cette vérité, faut-il la dire ? Presque toujours, estime Claude Jasmin, mais à la condition expresse qu'elle soit l'aboutissement d'un dialogue *« que le médecin ne doit jamais abréger ni fuir »*. L'attitude des cancérologues à l'égard de ce problème *« a beaucoup changé en vingt ans »* parce que les ressources thérapeutiques disponibles aujourd'hui se sont grandement améliorées. Mais l'effort doit demeurer constant, patient, obstiné. *« C'est ainsi,* écrit Claude Jasmin, *que j'ai trouvé ma véritable voie : la recherche thérapeutique, celle qui tente de déboucher sur de nouveaux traitements des cancers et leucémies applicables à l'homme. »*

A travers ce livre s'expriment à la fois un itinéraire intellectuel et l'histoire d'une sensibilité.

C.B.

★ *« Parce que je crois au lendemain — Itinéraire et réflexion d'un cancérologue »*, Robert Laffont Ed. 217 pages, 65 F.

■ **CHOISISSEZ LE SEXE DE VOTRE ENFANT, PAR LA MÉTHODE DU RÉGIME ALIMENTAIRE, de Françoise Labro et du docteur François Papa. J.C. Lattès éditeur, 185 pages, 55 francs.**

Les lecteurs du « Monde de la médecine » ont pris connaissance du dossier concernant l'orientation du sexe des enfants par l'adoption de régimes alimentaires particuliers (*le Monde* du 2 avril 1980). Cette technique, mise au point par le professeur Stolkowski, de la faculté des sciences de Paris, est appliquée à titre expérimental à la maternité Port-Royal de Paris.

Une jeune femme, Françoise Labro, qui a suivi ce régime avec succès, et le docteur François Papa, qui dirige la consultation de Port-Royal, livrent dans un ouvrage chaleureux et vivant le récit de leur expérience.

■ **HISTOIRE ET RENOUVEAU DES PLANTES MÉDICINALES, du professeur Pierre Delaveau. Albin Michel éditeur, 350 pages, 85 francs.**

Professeur à la faculté des sciences pharmaceutiques et biologiques de l'université René-Descartes (Paris-V), M. Pierre Delaveau enseigne de longue date la pharmacologie et la chimie des plantes, auxquelles il a déjà consacré plusieurs ouvrages. Sa compétence, son érudition et le fourmillement d'histoires extraordinaires glanées dans la saga des siècles derniers donnent au livre qu'il consacre à la médecine des plantes un intérêt exceptionnel. Les sorcières du Moyen Age, qui, vraisemblablement, absorbaient du datura et dont les sabbats traduisaient un délire atropinique, les mixtures plus ou moins toxiques qu'utilisaient les « Diafoirus » du siècle dit « des Lumières » ou qu'utilisent encore les guérisseurs africains, font l'objet de récits pittoresques et d'analyses pénétrantes.

L'engouement actuel pour les plantes médicinales est, en réalité, le fruit d'une meilleure connaissance de leurs propriétés, et donc des progrès scientifiques.

A tous ceux qui sont séduits par cet engouement, le livre du professeur Delaveau apportera non seulement une mine d'informations historiques et botaniques, mais aussi une source incomparable de références sérieuses sur les vertus réelles des plantes.

Dr E. L.

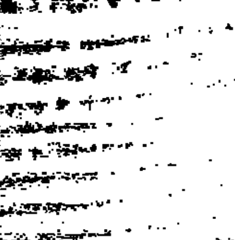
■ **PERSONNES AGÉES A L'HOPITAL PSYCHIATRIQUE.** *Ouvrage collectif d'un groupe de travail de l'hôpital psychiatrique de l'Yonne.* Collection « Espaces psychiatriques ». Editions Le Centurion, 69 francs.

Fréquent dans la pratique psychiatrique courante, l'échec thérapeutique devient une constante dès lors qu'on s'adresse aux vieillards hospitalisés dans des établissements spécialisés — en théorie — *dans le traitement des affections mentales.* Atteints ou non d'une affection de nature psychiatrique, ces déshérités forment une population à part doublement abandonnée, coupée de ses racines et rejetée par sa descendance. Suscite-t-elle un quelconque projet thérapeutique ? Infirmiers(ères) et personnels techniques sont, en définitive, les seuls à côtoyer quotidiennement — *parfois durant des années* — ces vieux devenus « personnes du troisième âge », ces sages — le respect se muant en dégoût — transformés en déchets.

Mêlant heureusement généralités, observations cliniques et poèmes, ce petit ouvrage collectif raconte quelle est, quelle pourrait ou quelle devrait être la pratique des « soignants ». Un ouvrage qui aborde — *parfois trop simplement* — les aspects biologiques, juridiques et affectifs de la vieillesse dès lors qu'elle est étiquetée « pathologie mentale ».

On y parle des rites de la mort, du *« nursing gériatrique »* et des conduites excrémentielles, des troubles du sommeil et de la sexualité. Un ouvrage utile qui, au total, n'a d'autre prétention que celle de rappeler que l'amour et la chaleur humaine constituent encore la meilleure prévention — si ce n'est le meilleur remède — de la déchéance et de la solitude, lesquelles, mêlées, marquent trop souvent le terme de l'existence.

J.-Y. N.



Le Monde

culture

DANSE

Le G.R.C.O.P. au Théâtre de la Ville

Il a suffi de deux danseurs blessés pour perturber la programmation du Groupe de recherches de l'Opéra de Paris, étalée sur trois semaines au Théâtre de la Ville. Impossible sans Jean-Christophe Paré de donner *In illo tempore*, de François Verret. Les représentations de *Mad Rush* (L. Childs) et de *Slow, Heavy and Blue* (C. Carlson) ont été repoussées, et *Pieces of Dreams* n'a pu être assuré que grâce à la participation de son chorégraphe, Ulysse Dove.

Ulysse Dove, danseur noir, a fait partie des compagnies d'Alvin Ailey et de Merce Cunninghan. Il est actuellement le collaborateur de Jacques Garnier et entraîne la troupe du G.R.O.C.P. aux techniques variées de la danse moderne. Ce remplacement impromptu aura permis de découvrir sa vivacité, sa souplesse et accentue le caractère rituel de son ballet.

Chaque intervention scénique de Karole Armitage est un jeu périlleux où elle pousse la provocation, donc le risque, le plus loin possible. Dans *The Last Gone Dance*, une création, elle est seule pour assurer ce risque car Michael Clark lui sert plus d'assistant que de partenaire. Karole Armitage a besoin d'une résistance contre laquelle elle puisse exercer ses talents ravageurs. D'habitude c'est le guitariste Rhys Chattam qui lui sert de catalyseur. Cette fois, le centre du plateau est occupé par une énorme batterie sur laquelle David Linton déchaîne un orage de décibels. L'œil froid, Karole, emperruquée de noir, tourne autour de lui, joue de l'épaule ou du bassin, prend des poses de ballerine sage ou explose en figures anguleuses.

Grâce au Théâtre de la Ville, un large public aura pu voir *Fin de parcours*, de François Verret. Raccourcie pour la circonstance, cette œuvre garde tout son pouvoir envoûtant. C'est une danse limite, dangereuse, une sorte de marche au bord du précipice, où chacun va jusqu'au fond de soi : le chanteur Ghédalia Tazartes, perdu dans sa mélopée, le comédien Daniel Kenigsberg, courant à perdre le souffle, les danseurs (Verret, Dianas, Monte), qui créent par l'accumulation de leurs énergies des zones de haute tension, et Alain Rigout, flanqué de son double (un mannequin qui lui colle à la peau). Chacun s'exprime selon son propre mode d'expression pris à l'état brut ; l'ensemble fait éclater l'espace, et remet en question la notion de théâtre.

MARCELLE MICHEL.

★ *Théâtre de la Ville, 18 h 30. Prochains invités (jusqu'au 23 avril) :* R. Obadia et J. Bouvier.

THÉATRE

« FALSCH », à Chaillot

Les choses de la survie

« Danse de mort », dit Antoine Vitez évoquant *Falsch*, la dernière pièce écrite par René Kalisky, son ami, *disparu en mai 1981 – une maladie brutale à l'âge même qu'à* Auschwitz le père de cet auteur n'avait pas dépassé (*le Monde* du 6 avril). Kalisky était venu tard au *théâtre. Juif belge d'origine polonaise*, il s'était inventé une langue de survie. S'était construit un douloureux vocabulaire, bâti de mots à l'extrême bout de l'être, cimenté de *tournures tambourinantes*. A la fois proférante et désemparée, son écriture claire-obscure insiste comme une litanie mentale, et chaque détour cependant en est martelé d'humour. *Ici, telle phrase rétive* rase le naufrage, le banal ; là, furtivement, une autre réplique atteint droit aux splendeurs de ces choses simples prononcées, paraît-il, par Dieu au commencement : *« Je suis celui qui suis. »* Plus loin craquelle un rire. Voilà. C'est au-delà des rythmes, cela s'incruste dans les mémoires en *motifs tantôt sombres comme le* plomb liquéfié, soudain couleur vert jade irisé d'argent. Bientôt de l'écume. Quelques reflets violets. Puis le ressac. Du théâtre comme une mer, avec ces durées *sans durée* quand les vagues ne se forment plus, ou avortent. Ces espaces d'attente.

Et Vitez là-devant, là-dedans, tuteur lucide et « bluffé » en même temps. Vitez qui se jette à l'eau (*« L'homme est ainsi fait qu'il accorde aux morts ce qu'il refuse aux vivants »*) : il plonge d'autant plus profond qu'il n'a, lui, jamais rien refusé à Kalisky, dont il créa la première pièce. Ainsi n'a-t-il presque pas coupé dans *Falsch*. Il ne s'est pas permis de resserrer les boulons de *cette œuvre laissée* inachevée. Sans polir ni escamoter les gaucheries, – il préfère les teinter de sourires – le metteur en scène livre un tout pour le tout. Une affaire de tendresse posthume. Ne pas jauger avec des critères d'arbitre. Dès l'image initiale où... deux paires de pieds, puis deux jambes... et le rideau se lève *tout* à fait : deux hommes esquissant en silence des pas de danse sur la piste désertique d'une discothèque new-yorkaise, après la fermeture. Les chaises ont *été empilées dans un coin, sauf qu'il* n'y pas vraiment de coin dans cet espace : nouveau volume hors logique et fascinant, signé par Yannis Kokkos, complice de l'idée. Un. Deux. *Le parquet est en pente.* Trois. L'angle d'inclinaison a été calculé en vue d'une alchimie du déséquilibre. Un. Deux. Trois. Une famille entière va débarquer là. Toute la tribu Falsch. En l'honneur du retour de Joseph, le dernier des cinq enfants Falsch à être resté encore sur terre.

Joseph donc, on l'appelait Joe dans New-York où, en 1938, il avait préféré s'exiler, fuyant Berlin. Deux de ses frères, les jumeaux, étaient partis avec lui. Gustav le comédien et Georg le peintre. *Un. Deux. Il y* en avait aussi un autre, musicien, Benjamin, mais il *ne* réchappa point de l'enfer. Au premier plan, casque sur les oreilles et micro-cravate à l'appui, il va jouer les disc jockeys. Un. Deux. Trois... Georg le peintre enseigne à son père Jacob la figure la plus simple du rock'n' roll. S'ils ont l'air d'avoir le même âge, c'est que les défunts ne vieillissent pas, n'est-ce pas. Tandis que Joe dont la *tête vient de frapper* l'asphalte en Amérique (un étourdissement, un vertige, un évanouissement, une éclipse), ce Joe knock out, le mort le plus récent, a l'air plus vieux.

Rock ou valse ?

Berlin. Un. Deux. Trois. Musique. Il est de Georges Aperghis, ce rock échafaudé pour la guitare de Claude Barthélemy ou pour les vocalises de Martine Viard sonnant comme celles de Nina Hagen. Rock? Ou *valse des réminiscences* pour ce dernier shabbat en famille où, dans la lumière inouïe de Patrice Trottier, le visage de la mère Falsch (Rachel, incarnée par Claudia Stavisky) retrouve sa beauté *de l'année 1938* ?

Il n'y a ni début ni fin. Aucune chronologie, *ni de réalité*. Dix acteurs donnent le meilleur de leur imagination : en danger de dérapage, au bord du cri, chacun dans sa peau de juif (il faut voir Jacques Rosner), chacun risque ce qu'il a de fragile, lui-même, sa voix. Et il y a elle – la onzième, « l'étrangère », – elle, Lilli, cette fille de nazi allemand que Joe (Alexis Nitzer) aimait. Lilli échappée du no man's land des ouï-dire, Lilli en chair et en os. C'est Dominique Reymond. Elle fait penser à ce vers de Tristan : *« Lorsque nous serons morts, nous parlerons de vie. »* Ils sont tous vivants, les onze. Et le douzième aussi, Vitez, qui les a menés là. Electric Vitez.

MATHILDE LA BARDONNIE.

★ Chaillot, 20 h 30.

« CRÉPUSCULE », un spectacle de Jean-Marie Patte

Joie du mystère laïc

Vous entrez dans un lieu simple, peint en blanc, et comme de plain-pied avec un travail vrai. Il y a là la *table, la chaise, une échelle, un vieux* grand miroir, et quelques chats et chiens du quartier, l'air en pleine forme, que l'on ne met pas dehors parce qu'ils semblent aimer le théâtre.

La salle est simple aussi, les murs, *une estrade, quatre* bancs : *climat* d'atelier, mais encore d'une serre d'horticulteur à cause de la disposition des châssis vitrés, au-dessus, à travers quoi tombe le jour.

Pas d'électricité ici. Juste ce jour naturel, qui tombe de là-haut. Un jour faible maintenant, c'est le « crépuscule », comme l'a annoncé l'affiche, bientôt nous serons dans le noir, on allumera une bougie. Il n'est pas de lumière plus vivante, plus *remuante, la nuit*, que celle des bougies, sauf bien sûr le feu dans les cheminées.

Deux bonshommes viennent, sans se hâter. L'un, jeune, Xavier Marchand, long *comme un jour sans* pain, du genre salsifis, cheveux poil de carotte. L'autre, plus rassis, Jean-Marie Patte, du genre potiron chinois.

Ils sont déguisés en gentlemen britanniques, de l'époque Conan Doyle, parce que le texte qu'ils *échangent, d'une voix retenue*, comme un vieux ménage repassant sa mémoire, raconte des choses de Londres. C'est un texte de Dostoïevski, des choses vues.

Ils ôtent waterproof, casquette à carreau, puis tranquillement richelieu, *chaussettes, car on ne voit plus rien*, c'est l'heure du lit. Une œuvre peu connue, très belle, de Byron, *Caïn*, a relayé Dostoïevski. Toujours sur le ton d'une méditation à deux, d'un *examen de conscience qui sera inter*rompu, quelques minutes, par la visite d'un troisième olibrius, à l'accent péruvien, José-Luis Postigo, qui a dû se sentir trop seul et qui vient rappeler la douceur des soirs, là-bas, sous les manguiers et les arbres à pain.

Ce spectacle a lieu en deux soirées. La deuxième, ce sont les femmes, qui songent tout haut, Emmanuelle Grangé et Paule Annen, en *robes blanches de couvent, on* dirait la jeune sœur tourière et la mère supérieure. Elles échangent des phrases de Sénèque, quelques mots d'une actrice russe, Félia Litvine, relayées elles aussi, quelques minutes, par l'inconnu péruvien et ses nostalgies des tropiques (peut-*être est-il, du couvent, le jardinier*).

Il y a, dans *Crépuscule*, une vraie perfection. On ne saurait entendre de paroles plus claires, plus irradiées de plénitude. Et l'on ne saurait mieux les *dire : Jean-Marie Patte est le pilote*, et avec lui les voix sont pures, familières, naturelles, égales, avec cette pointe de joie intérieure que sécrète l'exercice spirituel.

Car, en même temps, l'art est très difficile ici. On ne peut plus austère. Le temps de deux *soirs, dans le noir*, il faut se faire ermite, solitaire dans ses pensées. Le théâtre de Jean-Marie Patte est celui de la ferveur, de la méditation. Nous sommes certes *nombreux que cette perfection* comble. D'autres peuvent s'y refuser.

En tout cas, il faudrait qu'il existe dans chaque ville un lieu comme cet atelier-serre du Jeune Théâtre national, *havre de paix, de sérieux*, de beauté simple, car le théâtre c'est cela aussi, cette réunion dans un mystère laïc.

MICHEL COURNOT.

★ *Jeune Théâtre national, 20 h 30.*

VITTORIO GASSMAN A MOGADOR

L'acteur

Vittorio Gassman présente à Modagor jusqu'au 23 avril le spectacle qu'il a donné au Festival d'Avignon dans la Cour d'honneur, l'été dernier.

Un acteur, une présence gigantesque, un histrionisme glorieux. Mieux : émouvant. Vittorio Gassman se lance dans des mouvements furieux qu'il casse par des sarcasmes sur lui. Il se connaît et n'a pas peur de se montrer. Il entrelace les anecdotes – irrésistibles – et des numéros, des bouts de rôle. Ce n'est pas là qu'il est le plus convaincant, *trop acteur pour* essayer de faire croire qu'un personnage puisse être tout entier dans une tirade. Il définit le théâtre : feindre d'être quelqu'un d'autre devant des gens qui feignent de croire que *vous êtes réellement* ce quelqu'un. L'art du simulacre, sinon c'est la folie. Ou la foi du charbonnier, fondation de l'Eglise, dit-il.

Vittorio Gassman revient plusieurs fois sur un critique qui aurait écrit : *« Pourquoi ne s'en va-t-il pas ? »*. Comme si la question pouvait se poser. Vittorio Gassman fait ce métier depuis quarante ans et plus. Il en a tout appris de ce qu'il peut apprendre. Et il continue. Il dit : *« Ne parlez pas d'amour de l'art. Même si nous sommes de pauvres gens, il y a des bassesses que nous évitons. »* C'est beau.

Pourquoi ? Il y a l'argent, mais qui n'est pas essentiel. Il y a sans doute le plaisir divin d'attraper le public, de le lâcher, de le reprendre. Le plaisir du pouvoir et de la séduction. Bon, moins bon, en forme, pas en forme, un Vittorio Gassman ne peut pas ne pas être un acteur, ne peut pas ne pas faire l'acteur, même si tout ce qui *risque de lui arriver sur scène* lui est déjà arrivé. Aimer le théâtre ? Il a dépassé ce stade. Il en a besoin, c'est son bouclier contre la vieillesse et la mort. Il est « accro », et nous avec lui.

COLETTE GODARD.

★ Mogador : 20 h 30, le 23 à 15 heures.

هكذا من الأصل



CINÉMA

Hommage à Georges Sadoul en Chine

Le monde du cinéma chinois a honoré la mémoire de Georges Sadoul lors d'une réception donnée, le samedi 16 avril, à Pékin, en présence de Mme Ruta Sadoul, sa femme, accompagnée de sa fille, Yvonne Baby, chef du service culturel du *Monde*.

Passionné par les cinémas du tiers-monde, Georges Sadoul s'était rendu en Chine, en 1956, en compagnie de son épouse et du réalisateur Jean Painlevé. A l'issue de ce voyage de deux mois, il avait exprimé le vœu d'écrire un livre sur l'art cinématographique chinois. Les événements ne lui ont pas permis de réaliser ce projet avant sa disparition en 1967. Mais des liens très étroits s'étaient créés, à cette occasion, entre lui et le cinéma chinois.

A la suite de ce premier contact, Georges Sadoul devait rédiger de nombreux articles pour faire connaître, en Chine, les cinémas français et européen. D'autre part, deux de ses travaux — les premier et sixième tomes de *l'Histoire générale du cinéma* — furent traduits en Chine. Puis ce fut un long silence rompu depuis peu seulement.

Aujourd'hui, historiens, critiques et cinéastes chinois se préparent à traduire et à publier intégralement ses œuvres. C'est ce qu'ils ont annoncé lors de la cérémonie célébrant le seizième anniversaire de sa mort. Un retour aux sources, en quelque sorte, pour tous ceux qui participent actuellement, en Chine, à la renaissance d'un art que l'on s'était acharné à étouffer durant les dix années de la révolution culturelle. Les autorités du pays ont souhaité faire partager cette renaissance à Mme Georges Sadoul en l'invitant à revenir sur les lieux de son premier séjour. Une exposition, montrant manuscrits de l'historien et photos, avait été organisée à l'occasion de cet hommage. Images-souvenirs où se sont reconnus avec émotion quelques anciens amis de Georges Sadoul.

ANITA RIND.

« ATOMIC CAFÉ » de K. et P. Rafferty, Jayne Loader

Le grand western final

Un peu comme à Perpignan, récemment, dans le cadre de Confrontations, on exhibait de vieux films de propagande coloniale française, les trois auteurs du film de montage américain *Atomic Café* sont allés dénicher dans les archives cinématographiques officielles des documents d'époque de deux sortes : les uns strictement objectifs, neutres, l'explosion de la bombe atomique, l'exécution des époux Ethel et Julius Rosenberg en plein maccarthysme, d'autres à vocation didactique, balourde, caricaturale, visant tantôt à inculquer au brave peuple américain la notion que l'Union soviétique, incarnation du mal absolu, se prépare à tout détruire, tantôt, la manière assez grossière, à apprendre à tout un chacun à se protéger contre la guerre atomique (un film de fiction de Frank Perry, *Ladybug, Ladybug*, avait abordé en 1963 le même sujet).

Le grand frisson vient du président Truman et de ses explications sur l'emploi de la bombe atomique contre le Japon, ou encore des remarques d'un militaire américain à la population de l'atoll de Bikini, en 1946, qu'on va évacuer pour effectuer des essais atomiques : au nom de Dieu et du bon droit version U.S.A., l'humanité se voit confrontée à la perspective de sa disparition imminente. A la même époque Rita Hayworth tourne *Gilda*, récemment projeté en France : le qualificatif suprême est appliqué à la future *Dame de Shanghai*, sacrée beauté « atomique ». La folie entre dans le langage, dans les mœurs. Les auteurs d'*Atomic Café* n'ont pas creusé cette filière.

Ils ont repris des refrains d'époque, un côté années folles de la propagande, ils accumulent la matière sans dépasser vraiment le simple constat de la bêtise humaine. C'est plutôt court. Et très complaisant.

LOUIS MARCORELLES.

★ Voir les films nouveaux.

VARIÉTÉS

CARLOS SANTANA A SAINT-OUEN

Retour aux sources

Carlos Santana est un des musiciens des années 60 qui a su le mieux préserver sa liberté, garder son enthousiasme, conserver intacte l'intensité de son jeu, une flamme créatrice que la rigueur a seulement canalisée. Celui qui a fusionné le rock et la musique latino-américaine présente aujourd'hui un visage différent. Un retour aux sources de son inspiration lui a fait reprendre des titres rock n'roll comme *Watch your step* et *Havana Moon* (ce dernier de Chuck Berry), souvenirs de la fin des années 50 à Tijuana, où il vivait avec ses parents avant d'immigrer en Californie. Ce regard en arrière lui a aussi permis d'enregistrer un thème traditionnel mexicain (*Vereda tropical*) et d'imaginer une musique rituelle du soleil. Il a enfin provoqué une collaboration avec Booker T. Jones — ce qui a donné de solides blues (*Lightnin'* et *One with you*).

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Dernier album *Havana Moon* paru chez C.B.S., 33 t., 25 350.

★ Ce mardi 19 avril, palais des sports de Saint-Ouen.

■ **Le chef d'orchestre allemand d'origine polonaise Marek Janovski étant souffrant, c'est le Français Jacques Delacote qui le remplacera à la tête de l'Orchestre de l'Opéra de Paris, le mercredi 20 avril, au Théâtre des Champs-Elysées. Jacques Delacote dirigera du 3 au 21 mai prochain, à la Salle Favart, la reprise du *Dialogue des Carmélites* de Francis Poulenc, dans une production du Metropolitan Opera de New-York.**

■ **Une vente de bijoux anciens, d'objets de vitrine et d'orfèvrerie a totalisé 8 395 000 francs le 18 avril, à l'hôtel Drouot. Parmi les pièces les plus remarquables, une dizaine d'entre eux ayant appartenu à Henri III ont été acquis 42 000 francs par le Musée de la Légion d'honneur. La montre de carrosse en argent du Cardinal de Richelieu a été adjugée 410 000 francs. Des pièces d'argenterie du XVIIIe siècle ont atteint des prix exceptionnels, notamment en raison des enchères des collectionneurs étrangers.**

PATRIMOINE

LE PRIX EUROPEEN DU MUSEE DE L'ANNEE VA AU MUSEE D'ART ET D'HISTOIRE DE SAINT-DENIS

Le Prix européen du musée de l'année, créé en 1977 sous l'égide du Conseil de l'Europe et financé en grande partie par la fondation Arthur Andersen, a été décerné pour 1982 au musée d'art et d'histoire de Saint-Denis. Le jury international du prix, qui s'est réuni les 6 et 7 avril à la Scala de Milan, a en effet estimé que ce musée était « *l'un des plus importants à avoir été créé en Europe depuis la deuxième guerre mondiale* », qu'« *avec son large éventail de sujets et de départements il aurait pu facilement manquer de cohérence et d'unité* », alors qu'« *il a réussi à concilier ce qui aurait pu paraître inconciliable* ».

Le musée de Saint-Denis (conservateur Jean Rollin), installé en 1981 (*le Monde* du 30 mai 1981), après quatre ans de travaux de restauration et d'aménagements dans l'ancien carmel Jesu-Maria fondé en 1625, associe en effet l'histoire locale, les souvenirs de la vie des moniales (dont la plus célèbre fut Louise de France, la fille de Louis XV) à l'un des fonds les plus importants sur l'histoire de la Commune de Paris : plus de dix mille pièces. Il a fait également l'objet de nombreuses donations : l'œuvre gravé de Daumier, le fonds Paul Eluard, les collections impressionnistes et post- impressionnistes de George Besson, etc.

Le jury a d'autre part décerné le Prix du Conseil de l'Europe au musée Aland de Mariehamn, en Finlande, « *exemplaire du régionalisme sous sa forme la plus éclairée et la plus progressiste* », les prix spéciaux « expositions » de la Banque d'Irlande au Yorkshire Museum de York, pour l'exposition « Les Vikings et l'Angleterre », et au Guinness Museum de Dublin pour une exposition sur « le regard de James ». Plusieurs mentions spéciales ont été attribuées à des musées en Allemagne fédérale, Belgique, Grèce, Italie, Norvège, Suède et Suisse.

CALENDRIER DES ADMINISTRATEURS DE CONCERTS

Théâtre des CH.-ÉLYSÉES Ce soir 19 avril à 20 h 30 (Dandelot — Musicaglotz)	1re apparition en France du Pianiste Ivo POGORELICH Haydn, Ravel, Prokofiev
Théâtre des CH.-ÉLYSÉES Mercredi 20 avril à 20 h 30 (p.a. Valmalete)	ORCH. et CHŒURS DU THÉÂTRE NATIONAL DE L'OPÉRA CHŒUR du VITRAIL MAHLER IIIe SYMPHONIE Dir. : Jacques Delacôte Sol. : Hanna SCHWARZ
Centre culturel PORTUGAIS Fondation GULBENKIAN 51, av. d'Iéna Jeudi 21 avril à 20 h 45 ENTRÉE LIBRE p.a. Valmalete	Martha SENN 1er Prix Concours Int. de Chant de Paris 82 JOAO PAULO Piano MARCELLO, MONTEVERDI MOZART, ROSSINI DEBUSSY, RAVEL FAURE, OBRADORS, LEON VILLA-LOBOS, GRANADOS
Salle PLEYEL-CHOPIN Jeudi 21 avril à 15 h et à 18 h p.a. Valmalete	Jean-Michel VARACHE Flûte Bertile FOURNIER Harpe MOZART, DONIZETTI CHOPIN, DEBUSSY
SORBONNE GRAND-AMPHI Jeudi 21 AVRIL à 20 h 45 Loc. : FNAC, CROUS Lib. Gibert (disques) Rens. 251-69-11 (p.a. Werner)	Pour la 1re fois à Paris UNIQUE CONCERT CHŒUR MIRCE ACEV (Skopje — Macédoine) TRADITION VOCALE YOUGOSLAVE
SALLE GAVEAU Vendredi 22 avril à 20 h 30 (p.a. Valmalete)	SONATES VIOLON ET PIANO Jean Mouillère Cyril Huvè SCHUBERT, BEETHOVEN (KREUTZER) MOZART, PROKOFIEV
Théâtre de PARIS Samedi 18 h « Sous les lustres » le 23 avril Rens. 280-09-30 (p.a. Mondial Musique)	Lauréats de la FONDATION MENUHIN Marc BEAUCOUDRAY, flûte Muriel CHEMIN, piano François KLEYNJANS, guitare F. KLEYNJANS, FAURE HAYDN, SCHUBERT A. BARRIOS
GAVEAU Samedi 23 avril à 17 heures (p.a. WERNER)	AMIS MUSIQUE DE CHAMBRE PROGR. MUS. FRANCE-CULTURE Quat. EMERSON Beethoven, Bartok, Ravel
Salle CORTOT 78, r. Cardinet Samedi 23 avril à 20 h 30 (WERNER)	« Le Jardin de musique » Récital de piano Stefan BOJSTEN Mozart, Rachmaninoff E. von Koch, Grieg (Rens. 793-53-33)

Église des BILLETTES Dimanche 24 avril à 17 h p.a. Kiesgen	B. CHAPRON, flûte A. CORMERY, violon R. GLATARD, alto M. SIMON, violoncelle MOZART : quatuors av. flûte
THÉATRE MUSICAL DE PARIS Châtelet Lundi 25 avril à 18 h 30 (p.a. Werner)	Les VIRTUOSES FRANÇAIS dir. James MOREAU Alain JACQUON piano Gérard POULET violon Bach, Haydn, Dvorak, Liszt
THÉATRE MUSICAL DE PARIS Châtelet Lundi 25 avril à 20 h 30 (p.a. Werner)	René KOLLO ténor ORCH. COLONNE dir. HANS WALLAT Schumann, Verdi, Meyerbeer Bizet, Puccini, Wagner
Salle PLEYEL Mardi 26 avril, à 20 h 30 Valmalete. Loc. ouv.	ORCHESTRE BORDEAUX-AQUITAINE Dir. : Roberto BENZI Sol. : François-Joël THIOLLIER BARTOK, SCHUBERT, DVORAK
Salle PLEYEL Mercredi 27 avril à 20 h 30 Kiesgen	Concert réalisé avec l'aide du CRÉDIT LYONNAIS Chœur, orchestre et solistes des GRANDES ÉCOLES Ens. instr. HARMONIA NOVA dir. Didier Bouture SHCUBERT : STABAT MATER MOZART : Cto pour piano n° 13 Sol. Alexis Chrisostalis
Salle GAVEAU Jeudi 28 avril à 20 h 30 p.a. Kiesgen	ORCHESTRE du CONSERVATOIRE de PARIS dir. Fabrice PIERRE av. Laurent KORCIA violon Jacques MOREAU piano TCHAIKOWSKY, MOZART
ÉGLISE ALLEMANDE 25, r. Blanche Paris (9e) Jeudi 28, vendredi 29 avril 21 h p.a. Kiesgen	ALLEGRI le miserere HAYDN - BRAHMS FRANCK - BARTOK chœurs avec piano M. Rousseau - M. Louvet piano Chorale AUDITE NOVA dir. JEAN SOURISSE
Égl. St-Séverin Tous les mardis à partir du 3 mai, 21 h. loc. libr. prélat 17, rue de Petit-Pont rens. 583.74.80 (WERNER)	Saison parisienne 1983 ORCHESTRE ET CHORALE KUENTZ 3 mai : HAENDEL LE MESSIE

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

OUTRAGE AUX BONNES MŒURS – Hébertot (387-23-23), 21 h.
COMMISSAIRE NICOLE BOUTON – Comédie des Champs-Elysées (720-08-24), 21 h.
CRÉPUSCULE – JTN (271-51-00), 20 h 30.
KEAN – Evry, Agora (079-10-00), 20 h 30.
LUNE ET L'AUTRE – Comédie de Paris (281-00-11), 20 h 30.
MARIANNE SERGENT – Splendid St Martin (208-13-45), 22 h.
DON QUICHOTTE – Escalier d'or (523-15-10), 20 h 30.
L'OPERA D' QUAT' SOUS – Théâtre Présent (203-01-55), 20 h 30.
LE COSMOS – Bobigny, M. C. (831-11-45), 20 h 30.
VITTORIO GASSMAN – Mogador (258-45-30), 20 h 30.
HUIS CLOS – Essaïon (874-44-30), 20 h 30.
INSTABLASIX – A. Dejazet (887-97-34), 21 h.
THEATRE DE BEN – ARC (723-61-27), 20 h 30.
LE DEVOIR – Cité internationale Resserre (589-38-69), 20 h 30.
TERMINAL – Espace Kiron (373-50-25), 20 h 30.
DES JOURS ET DES NUITS – Gaîté Montparnasse (322-16-18), 20 h 30.
TRANSAT – Jardin d'Hiver (255-74-40), 21 h.
DON JUAN ET FAUST – Gennevilliers, Théâtre (793-26-30), 20 h 30.
LA NAISSANCE – Palais des Glaces (607-49-93), 20 h 45.

Les salles subventionnées et municipales

OPÉRA (742-57-50), 19 h 30 : soirée de ballets.
SALLE FAVART (296-06-11), 19 h 30 : la Traviata.
COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : le Médecin volant/Amphitryon.
CHAILLOT (727-81-15), Grand Théâtre, 20 h 30 : Falsch.
ODÉON (325-70-32), 20 h 30 : Victor ou les enfants au pouvoir.
PETIT ODÉON (325-70-32), 18 h 30 : les Sables mouvants.
TEP (797-96-06), 20 h 30 : Erendira. Petit TEP 17 h : Lecture de « l'Anoure » ; à 18 h : Forum des habitants ; à 21 h : lecture de « Un sang amer ».
TEP décentralisé : le Rouge aux lèvres, 21 h.
THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77), 20 h 45 : le Maître et Marguerite ; 18 h 30 : G.R.C.O.P. + F. Verret un B.
CARRÉ SILVIA MONFORT (531-28-34), 20 h 30 : les Joyeuses Commères de Windsor.

Les autres salles

ALLIANCE (544-41-42) : les Jours de Khiyam.
AMERICAN CENTER (321-42-20), 21 h : l'Exil des cantos Pisans.
ANTOINE (208-77-71), 20 h 30 : Coup de soleil.
ARC (723-61-27), 20 h 30 : Journal intime.
ASTELLE – THÉATRE (238-35-53), 20 h 30 : les Bonnes.
BOUFFES DU NORD (239-34-50), 20 h 30 : la Cerisaie.
BOUFFES-PARISIENS (296-60-24) : 20 h : En sourdine les sardines.
CARTOUCHERIE, Aquarium (374-99-61), 20 h 30 : Histoires de famille. – Epée de bois (808-39-74), 20 h. 30 : la Mort travestie.
CINQ DIAMANTS (580-18-62), 21 h. : Monsieur Milord.
COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : Noblesse et bourgeoisie.
COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 18 h 30 : Si Guitry m'était chanté.
ÉDOUARD-VII (742-57-49), 21 h : Joyeuses Pâques.
ELDORADO (208-45-42), 20 h 30 : Azak.
EPICERIE (272-23-41), 18 h 30 : le Crime du professeur Lebrot ; 20 h 30 : les Femmes savantes.
ESPACE-MARAIS (271-10-19), 20 h 30 : le Mariage de Figaro.
ESSAION (278-46-42), 20 h 30 : la Manekine.
FONDATION DEUTSCHE DE LA MEURTHE (258-47-55), 20 h 30 : le Paradis perdu.
FONTAINE (874-74-40), 20 h 15 : Vive les femmes ; II, 22 h : S. Joly.
GYMNASE (246-79-79), 21 h : Guy Bedos.
HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Théâtre d'ombres.
LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h : Mort accidentelle d'un anarchiste.
LUCERNAIRE (544-57-34) I. 18 h 30 : les Enfants du silence ; 21 h : Tonik Blues ; 22 h 15 : Archéologie ; II. 20 h 30 : la Noce ; 22 h 15 : le Paradis à l'amiable. – Petite salle 18 h 30 : Om-Saad.
MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : la Dixième de Beethoven.
MATHURINS (265-90-00), 20 h 45 : l'Avantage d'être constant.
MARIGNY, Salle Gabriel (225-20-74), 21 h : l'Education de Rita.
MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.
MICHODIÈRE (742-95-22), 20 h 30 : le Vison voyageur.
MONTPARNASSE (320-89-90), 21 h : R. Devos : Petit Montparnasse, 21 h : Trois fois rien.
NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : l'Entourloupe.
ŒUVRE (874-42-52), 20 h 30 : Sarah ou le Cri de la langouste.
PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : la Fille sur la banquette arrière.
PLAISANCE (320-00-06), 20 h 30 : l'Homme qui rit.
POTINIÈRE (261-44-16), 20 h 45 : Sol, je m'égalomane à moi-même.
SAINT-GEORGES (878-63-47), 20 h : Six heures plus tard.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10), 21 h : le Fauteuil à bascule.
THÉATRE DES DÉCHARGEURS (236-00-02), 20 h 30 : Lettres de guerre ; 22 h : les Emigrés.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h, Nous on fait où on nous dit de faire.
THEATRE DU LYS (327-88-61), 19 h : Descends, Durand, on sait qu't'es là ; 20 h 30 : l'Antichambre ; 22 h 30 : le Discours de l'Indien.
THEATRE DE PARIS (280-09-30) I. 20 h 30 : Peines de cœur d'une chatte anglaise. II. 20 h 30 : Boris Hybner et gag.
THÉATRE 18 (226-47-47), 22 h : le Paradis sur terre.
THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80). – Grande Salle 20 h 30 : l'Amante anglaise.
TRISTAN-BERNARD (522-08-40), 21 h : les Femmes d'un homme.
VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : l'Etiquette.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 30 : Tohu-Bahut ; 22 h : le Président.
BEAUBOURGEOIS (272-08-51), 19 h 30 : Service non compris.
BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres. – II. 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ? ; 22 h 30 : Version originale.
CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), I. 18 h 30 : Laissez chanter les clowns ; 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : L'amour, c'est comme un bateau blanc. – II. 20 h 15 : Les blaireaux sont fatigués ; 21 h 30 : De la fantaisie dans l'orangeade ; 22 h 30 : Y'a encore une bombe dans le berceau du gamin.
CAFÉ DE LA GARE (278-52-51). 20 h 15 : M. Lagueyrie : Rouleur ; 22 h 15 : Tragédie au radar.
L'ÉCUME (542-71-16), 20 h 30 : P. Pellerin.
LE FANAL (233-91-17), 20 h : Attendons la fanfare ; 21 h 15 : L'amant.
LA GAGEURE (367-62-45), 20 h 30 : Ce n'est pas si grave une femme ; 22 h : Paroles d'hommes.
LES LUCIOLES (526-51-64), 19 h 30 : Si j'aurais su ; 20 h 45 : Mieux vaut star que jamais ; 22 h 15 : A. Gould.
LE PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Essayez, c'est pas sorcière ; 22 h 30 : Guide des convenances 1919.
POINT-VIRGULE (278-67-03), 20 h 15 : Tranches de vie ; 21 h 30 : Elle voit des géants partout.
SENTIER DES HALLES (236-37-27), 20 h 15 : On est pas des pigeons ; 21 h 30 : A poil.
SPLENDID SAINT-MARTIN (208-21-93), 20 h 30 : Le monde est petit, les Pygmées aussi.
LE TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Apocalypse Na ; 22 h 30 : Triboulet.
THÉATRE DE DIX HEURES (606-07-48), 18 h 30 : J'ai peur chéri ; 20 h 30 : Si Marilyn... ; 21 h 30 : Soirées bourgeoises ; 22 h 30 : S. Bancara.
VIEILLE GRILLE (707-60-93), 20 h 30 : M. Moreau.

Les concerts

SALLE PLEYEL, 20 h 30 : Orchestre national de France, dir. Ch. von Dohnanyi (Kodaly, Ibert, Bruckner).
RADIO-FRANCE, Grand auditorium, 20 h 30 : Nouvel Orchestre philharmonique, dir. S. Baudo (Mestral, Walton, Debussy).
SALLE GAVEAU, 21 h : Quatuor Bernède (Roussel, Fauré, Lesur).
LUCERNAIRE, 19 h 45 : G. et L. Conte (Satie, Ravel, Poulenc...).
CENTRE CULTUREL SUÉDOIS, 20 h 30 : Orchestre de chambre de Strangnas (Damase, Geijer, Haydn).

Mardi 19 avril

SALLE CORTOT, 20 h 30 : O. Pietti, F. Bezençenet, E. Renault (Vivaldi, Schumann, Mozart).
CENTRE MUSICAL BOSENDORFER, 20 h 30 : B. Nedeltchev, M. Rabaud (Poulenc).
THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES, 20 h 30 : I. Pogorelich (Ravel, Prokofiev).
MUSÉE DE LA MARINE, 20 h 30 : Ensemble instrumental de Paris, dir. P. Fourmillier, Ensemble vocal Varenne (Mozart, Vivaldi, Bach).
ÉGLISE SAINT-ROCH, 21 h : les chœurs de la Pléiade, l'Orchestre Jeune Philharmonie du Val-de-Marne, dir. C. Chwartz (Bach, Cimarosa).
ÉGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS, 21 h : Orchestre de chambre Bernard Thomas (J.-S. Bach, Corelli, Vivaldi, « Laudate Pueri »).

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : R. Franc.
CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), 22 h 30 : Pakatak.
FORUM (297-53-39), 21 h : Max Gowland Quintet.
MEMPHIS MELODY (329-60-73), 23 h : R. Bonneville.
NEW MORNING (523-51-41), 20 h : Keep on trucking.
PALAIS DES GLACES (607-49-93), 20 h 30 : Tania Maria.
PALAIS DES SPORTS DE SAINT-OUEN, 20 h : Santana.
PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : M. Perez, O. Hutman, D. Di Piazza, M. Sabiani.
RADIO-FRANCE, Auditorium 106 (524-15-16), 18 h 30 : D. Humair, J.-P. Drouet.
SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30 : Cl. Luter.
SUNSET (261-46-60), 23 h : J.-M. Jafet, O. Hutman, I. Rabeson.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

19 h, Panorama du cinéma australien 1919/1982 : Three in one, de C. Holmes ; 21 h : Carte blanche à P. Garrel : la Cicatrice intérieure.

BEAUBOURG
(278-35-57)
Relâche.

Les exclusivités

L'AFRICAIN (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06).
ALL BY MYSELF (A., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91) (H. spéc.).
AMÉRIQUE INTERDITE (A., v.f.) (**) : Rio Opéra, 2e (742-82-54).
L'AS DES AS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33).
LES AVENTURES DE PANDA (Jap., v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).
LA BALANCE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
BANZAI (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (828-42-27) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96) ;
LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).
BERLIN HARLEM (All.) (**) (v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
BEYROUTH LA RENCONTRE (v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).
BLADE RUNNER (A., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56).
BRISBY ET LE SECRET DE NIMH (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) (H. spéc.).
LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARD (A., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85).
LE CHOIX DE SOPHIE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : U.G.C. Montparnasse, 8e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Images, 18e (522-47-94).
CLEMENTINE TANGO (Fr.) : Cinoche, 6e (633-10-82).
COUP DE FOUDRE (Fr.) ; Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-25-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Mayfair, 16e (527-27-06) ; Wepler, 18e (522-46-01).
DANTON (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).
DE MAO A MOZART (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) (H. spéc.).
DARK CRYSTAL (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) - V.f : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; U.G.C. Opéra, 2e (742-56-31) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
LE DÉMON DANS L'ILE (Fr.) (**) : Forum, 1er (297-53-74) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
LE DERNIER COMBAT (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bots. - A., v.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Images, 18e (522-47-94) ; Tourelles, 20e (364-51-98).
DIVA (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).
L'ÉCRAN MAGIQUE (It., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).
EFFRACTION (Fr.) (*) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
E.T. L'EXTRA-TERRESTRE (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; V.f. : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).
FANNY ET ALEXANDRE (Suéd., v.o.) : Olympic Halles, 4e (278-34-15) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42) ; Murats, 16e (651-99-75) - V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97).
LA FEMME DE CAUCHEMAR (All., v.o.) (**) : Marais, 4e (278-47-86).
FUCKING CITY (All., v.o.) (**) : Marais, 4e (278-47-86).
GANDHI (Ang., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) - V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Victor Hugo Pathé, 16e (727-49-75) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
HYSTERICAL (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) - V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
IDENTIFICATION D'UNE FEMME (It., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
L'IMPÉRATIF (All., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81).
L'INDIC (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-42-43) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Magic, 15e (828-20-64) ; Murats, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
J'AI ÉPOUSÉ UNE OMBRE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LES FILMS NOUVEAUX

ATOMIC CAFÉ, film américain de Kevin et Pierre Rafferty et Jayne Loader, v.o. : Movies, 1er (260-43-99) ; Saint-Séverin, 5e (354-50-91) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic-Entrepot, 14e (542-67-42).
BALLES PERDUES, film français de Jean-Louis Comolli : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Élysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
ÉDITH ET MARCEL, film français de Claude Lelouch : Forum, 1er (297-53-74) ; Grand-Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Rotonde, 6e (633-08-22) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Champs-Élysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Mercury, 8e (562-75-90) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Opéra, 2e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 14e (580-18-03) ; U.G.G.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
LE MONDE SELON GARP, film américain de Georges Roy Hill, v.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70 ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
T'ES FOU JERRY, (Smorgasbord), film américain de Jerry Lewis, v.o. : Quintette, 5e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46), Ambassade, 8e (359-19-08) ; Grand-Pavois, 15e (554-46-85) ; v.f. : Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Monparnos, 14e (327-52-37) ; Images, 18e (522-47-94).

MAYA L'ABEILLE (Autr., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
MERRY GO ROUND (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic Petite Salle, 14e (542-67-42).
LES MISÉRABLES (Fr.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).
MONSIGNORE (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Ermitage, 8e (359-15-71). - V.f. : U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52).
MORTELLE RANDONNÉE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
MY DINNER WITH ANDRE (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
OFFICIER ET GENTLEMAN (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).
L'ŒIL DU TIGRE : ROCKY III (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
PAULINE A LA PLAGE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LA PETITE BANDE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).
PROSTITUTE (Ang., v.o.) (**) : Movies, 1er (260-43-99) ; Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
RAMBO (A., v.o.) (*) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
REVIENS JIMMY DEAN REVIENS (A., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).
LES SACRIFIÉS (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Olympic, 14e (542-67-42). (H.spéc.)
SANS-RETOUR (*) (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; v.f. : Gaîté Boulevards, 2e (233-67-06).
SANS SOLEIL (Fr.) : Action Christine, 6e (325-47-46).
SI ELLE DIT OUI... JE NE DIS PAS NON (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83).
SUPERVIXENS (A., v.f.) (**) : Hollywood Boulevards, 9e (770-10-41).
THE VERDICT (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).
TE SOUVIENS-TU DE DOLLY BELL ? (You., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
TOOTSIE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) - V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44) ; Nation, 12e (243-04-67) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
TRAVAIL AU NOIR (Ang., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).
LA TRAVIATA (It., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).
TRON (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
TYGRA, LA GLACE ET LE FEU (A., v.o.) : Forum, 1er (287-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
LA ULTIMA CENA (Cub.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).
UN DIMANCHE DE FLIC (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).
VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : St-Michel, 5e (326-79-17) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
Y A-T-IL ENFIN UN PILOTE DANS L'AVION ? (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Paramount City, 8e (562-45-76) - V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).
YOL (Turc, v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

Les grandes reprises

ALLEZ COUCHER AILLEURS ! (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).
ALLEMAGNE MÈRE BLAFARDE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (354-47-62).
BAS LES MASQUES (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).
DEEP END (Ang., vo.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).
LE DÉMON S'ÉVEILLE LA NUIT (All., v.o.) : Action Christine bis, 6e (325-47-46).
LE DERNIER MÉTRO (Fr.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).
EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76).
L'ÉPOUVANTAIL (A., v.o.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).
L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE (A., v.o.) : Danton, 6e (329-42-62) ; V.F. Arcades, 2e (233-54-58) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44).
JÉSUS DE NAZARETH (It., v.f.) : (1re partie), (2e partie), Grand Pavois, 15e (554-46-85).
LE MYSTÈRE PICASSO (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14 Juillet Racine, 6e (326-19-68).
PINOCCHIO (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
LES RUELLES DU MALHEUR (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).
SAYAT NOVA (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).
LA SOLITUDE DU COUREUR DE FOND (Ang., v.o.) : Logos, 5e (354-26-42).
SUNSET BOULEVARD (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).
LE VIOLENT (A., v.o.) : Action Lafayette, 9e (878-80-50).

RADIO-TÉLÉVISION

Mardi 19 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Magazine scientifique : Saga.
De M. Trégner.
Associer les Français à la vie de l'esprit, aux dernières connaissances scientifiques, sciences exactes ou humaines... telle est l'ambition de ce nouveau magazine d'information.

21 h 40 Café-théâtre : Pierre Dac.
Réal. J. Plait. « *Les Pensées* », « *le Schmilblic* », « *Phèdre* », *interprétés par la Compagnie Jean-Baptiste Plait.*

22 h 50 Court métrage : Porté par la voix.
De M. Davaud. *Vocalises d'un ténor, premiers cris de l'enfant..., plusieurs approches des phénomènes vocaux.*

23 h 20 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 40 Film : Maigret voit rouge.
Film français de Gilles Grangier (1963), avec J. Gabin, V. Sanipoli, F. Fabian, B. Harris, G. Decomble (N. rediffusion).
Maigret enquête à Pigalle sur une affaire criminelle découverte par l'inspecteur Lognon. Il ne peut tolérer que des gangsters américains règlent leurs comptes à Paris. Film policier de série dont on ne sent pas – malgré les noms des personnages – qu'il est tiré d'un roman de Simenon. Ressemble plutôt à une « série noire » française, très moyenne.

22 h 10 Magazine lire, c'est vivre.
De P. Dumayet : Souvenirs de la maison des morts, de Dostoïevski.
Du bagne enduré par Dostoïevski en 1848 au goulag de Chalamov : une lecture du romancier russe approfondie par des témoignages de dissidents, victimes des purges staliniennes.

23 h 5 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Film (hommage à Louis de Funès) : l'Avare.
Film français de Jean Girault et L. de Funès (1979), avec L. de Funès, F. Savid, C. Dupray, H. Bellon, M. Galabru, G. Gensac.
En 1668, un bourgeois veuf, riche et avare, se conduit en tyran vis à vis de ses enfants et de ses domestiques, tout le monde se ligue pour le duper.
La pièce de Molière respectée dans le texte mais adaptée d'une façon bâtarde, entre la stylisation théâtrale et le comique façon « gendarme de Saint-Tropez ». Louis de Funès s'est mêlé de la mise en scène, il a joué Harpagon à sa manière habituelle.

22 h 20 Journal.
22 h 48 Une minute pour une image, d'Agnès Varda.
22 h 50 Prélude à la nuit.
« L'Été », de Vivaldi, par l'Orchestre des solistes de l'Opéra de Paris, avec Pierre Doukan au violon.

FRANCE-CULTURE

19 h 30, Sciences : L'espace et le temps aujourd'hui ; histoire des instruments de mesure, avec J. Terrien.
20 h, Dialogues : Le radicalisme est-il de droite ? Avec J. Nobolu et R. Remond.
22 h 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert (en direct de la salle Pleyel à Paris) : danses de Galanta, de Kodaly ; Symphonie concertante pour hautbois et orchestre à cordes, de Ibert ; Symphonie nº 4 « Romantique », de Bruckner, par l'Orchestre national de France (dir. Ch. Von Dohnanyi ; soliste : M. Crocquenoy, hautbois).
22 h 45, Fréquence de nuit : la Galerie Ellington.
23 h 35, Jazz-club.

Mercredi 20 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF1

11 h 25 Vision plus.
12 h HF 12 (info.).
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 35 Un métier pour demain : agent général d'assurances.
13 h 50 Mer-cre-dis-moi-tout.
15 h 45 Jouer le jeu de la santé.
15 h 50 Les pieds au mur.
18 h 25 Le village dans les nuages.
18 h 50 Histoire d'en rire.
19 h 5 Météorologie.
19 h 15 Dessin animé.
19 h 25 Journal.
19 h 55 Football : Coupe européenne des clubs champions.
Widzen de Lodz – Juventus de Turin, (demi-finale, match retour).
20 h 45 Tirage du loto, (mi-temps).
21 h 50 Document : Olivier Messiaen et les oiseaux, réal. D. R. Tual.
Trajet, philosophie d'un compositeur contemporain. Cette émission pourrait être diffusée à 22 h 45 en cas de prolongation du match.
22 h 50 Journal. (ou 23 h 45 en cas de prolongation du match).

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 5 Jeu : L'Académie des neuf.
13 h 30 Stade 2 midi.
13 h 50 Série : La vie des autres.
14 h 5 Les carnets de l'aventure.
« Black ice », de P. Sibatalow (redif.) ; « Cherchez la vague », de J.-P. Janssen.
14 h 30 Dessins animés.
15 h 5 Récré A 2.
17 h 10 Platine 45.
Richard Berry, Paul Ives, Robert Lauri, Bonnie Tyler, Michel Berger, Christopher Cross.
17 h 45 Terre des bêtes.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Émissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : La Veuve rouge.
(deuxième et dernière partie), de J. Curtelin, réal. E. Molinaro.
La reconstitution de la vie scandaleuse de Marie Reinart, la Veuve rouge, courtisane accusée d'un parricide : une affaire qui déchaîna la presse au début du siècle. Dialogue vif, Françoise Fabian sensible, rouée.
22 h 10 Magazine : Moi...je
de B. Bouthier.
Play back ; Père et fils ; Dansons ; Le son du mois ; les camelots ; Turf-boulevard ; Spécial couples, etc.
23 h Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

15 h En direct de l'Assemblée nationale.
Questions au gouvernement.
18 h 30 Pour les jeunes.
Le tour du monde en 42 jours.
18 h 55 Tribune libre.
Association des Amis de la Bibliothèque documentaire iconographique des contemporains.
19 h 10 Journal.
19 h 15 Émissions régionales.
19 h 55 Dessin animé : Tintin.
20 h Les jeux.
20 h 35 Spectacle 3 : La Périchole.
Opéra en trois actes d'Offenbach (enregistré au Grand Théâtre de Genève), mise en scène : J. Savary.
Avec l'Orchestre de la Suisse romande, dir. J. Soustrot, et N. Rosenhein, R. Cassinelli, P. Martinelli, C. Ossola, Chasler...
22 h 55 Journal.
23 h 13 Une minute pour une image, d'Agnès Varda.
23 h 15 Prélude à la nuit.
« L'Automne », de Vivaldi, par les solistes de l'Opéra de Paris.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : la diffusion du livre en France ; le monde au futur.
8 h, Les chemins de la connaissance : Kenneth White ; à 8 h 32, Armée et société.
8 h 50, Échec au hasard.
9 h 7, Matinée des sciences et des techniques.
10 h 45, *Le livre, ouverture sur la vie*, avec A. Rochegude, auteur de « Anom et les esprits de la rizière ».
11 h 2, La musique prend la parole : la sonate excédée (Beethoven).
12 h 5, Video-babil : autour de J.-L. Godard.
12 h 45, Panorama.
13 h 30, Jazz et musique à Grenoble.
(et à 17 h 32 et 20 h)
14 h, Sons.
14 h 5, Un livre, des voix : trois œuvres de L. Bloy.
14 h 47, L'école des parents et des éducateurs : mariage et promotion sociale.
15 h 2, Les après-midi de France-Culture : Itinéraires retrouvés ; à 15 h 35, Nature ; à 16 h, La science à l'infinitif ; à 17 h, Raisons d'être.
18 h 30, Feuilleton : La certaine France de mon grand-père.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, La science en marche.
22 h 30, Nuits magnétiques : grandeur nature.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques pittoresques et légères : Popp et Queneau, Richard et Duclos.
6 h 30, Musiques du matin.
7 h 5, Concert : ouverture de « la Flûte enchantée » de Mozart ; à 7 h 45, Le journal de musique.
8 h 10, Concert : œuvres de Berlioz, Brahms par l'Orch. National de France, dir. M. Rostropovitch.
9 h 5, D'une oreille l'autre.
12 h, Avis de recherche : œuvres de Sauguet, d'Indy.
12 h 35, Jazz : Eubie Blake.
13 h, Opérette : « Véronique », de Messager, par M. Mesplé, M. Dens.
13 h 30, Jeunes solistes : (enregistré au studio 107 le 30 mars) : œuvres de Boucourechliev, Fouilland, Carter par J.-L. Menet et T. Miroglio.
14 h 4, Microcosmos.
14 h 10, Discotine.
14 h 35, Les métiers du son.
15 h 15, Cage et ses disciples.
16 h 20, Haute infidélité.
17 h 5, L'histoire de la musique.
18 h, Jazz : où jouent-ils ?
18 h 30, Studio-Concert (en direct du Théâtre du Ranelagh à Paris) : Novelette de R. Schumann, 24 préludes de Chostakovitch, par B. Roulet, piano.
19 h 35, L'imprévu.
20 h 30, Concert (donné au théâtre du Rond-Point des Champs-Élysées le 13 décembre 1982) : Chamber music nº 3 d'A. Lason, Canto de W. Kotonski, Strophes de Penderecki, Tableau vivant de Z. Krauze, De Metamusicae de S. Krupowicz, Vivace et cantilena de Baculewski, Stabile, Mobile e passacaglia de L. Zielinska, Kammerkonzert de M. Balcewicz par l'Ensemble intercontemporain, dir. A. Myrat.
22 h, Fréquence de nuit : portrait de W. Gieseking (œuvres de Bach, Brahms, Gieseking, Ravel, Piston, Chopin, Mozart).

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 20 AVRIL

– *M. Pierre Juquin*, membre du bureau politique du P.C.F., est reçu à l'émission « Expliquez-vous », sur Europe 1, à 8 h 30.

– *M. Claude Poperen*, membre du bureau politique du P.C.F, est invité au journal de R.T.L., à 18 heures.

COMMUNICATION

LE IXe SALON INTERNATIONAL DES TECHNIQUES PAPETIÈRES ET GRAPHIQUES

La concurrence de l'État-imprimeur

Où en est l'industrie graphique et l'imprimerie (avec les industries connexes) à la veille du déclin de l'écrit au profit de l'audiovisuel que certains prédisent ? Le IXe Salon international T.P.G. (Techniques papetières et graphiques) qui se tiendra du 20 au 28 avril au nouveau Parc des expositions de Paris-Nord-Villepinte (1) offrira aux visiteurs l'occasion de mesurer l'importance de ces industries et surtout leur capacité à relever le défi qui leur est lancé.

Seize pays, représentés par plus de mille exposants – dont les stands se répartiront sur 43 000 mètres carrés – seront au rendez-vous de Villepinte, le premier de cette ampleur organisé en France depuis neuf ans. L'Allemagne fédérale, qui a accueilli la DRUPA en 1982, y a délégué 197 exposants, le plus fort contingent après les industriels français (331), mais devant l'Italie (105), la Grande-Bretagne (89) et les États-Unis (59).

En dépit de la crise que traverse la presse française (surtout les quotidiens), l'imprimerie occupe encore en France 116 000 salariés, répartis dans 10 500 entreprises, qui réalisent un chiffre d'affaires total de 28 milliards de francs. L'imprimerie française se place au troisième rang européen, derrière l'Allemagne fédérale et la Grande-Bretagne. Les secteurs de l'impression en continu, des catalogues vendus par correspondance et des imprimés publicitaires ont dégagé les meilleurs résultats. Autre caractéristique : 76 % pour la production de l'industrie graphique française est réalisée en offset. Mais cette progression pourrait, d'ici à 1985, s'inverser avec le retour en force de l'héliogravure.

La facture du papier journal

Deux ombres au tableau de ce bilan globalement satisfaisant : en dix ans (1972-1981) les entreprises graphiques de plus de dix salariés ont perdu 6 000 emplois (surtout celles employant plus de 500 salariés) et le déficit des échanges extérieurs d'imprimés n'a cessé de s'aggraver ces dernières années (en 1981, il atteignait 1,2 milliard de francs et 165 000 tonnes). La France importe deux fois plus d'imprimés d'édition et de périodiques qu'elle n'en exporte. L'Italie et l'Espagne, notamment, sont ses plus redoutables concurrents après l'Allemagne fédérale.

La production française de papier à usage graphique représente 44 % du total de la production du secteur papier-carton. Mais les importations sont très importantes. Le papier journal, avec 360 000 tonnes, est, après le pétrole, le deuxième poste déficitaire dans la balance du commerce extérieur. Ce qui a conduit le gouvernement Mauroy à *renflouer* l'usine de papier La Chapelle-Darblay, menacée de dépôt de bilan, et à étudier les modalités d'une relance éventuelle de l'industrie du papier, à partir de l'exploitation de la forêt française.

Entre 1979 et 1981, les systèmes de photocomposition installés en France ont doublé, atteignant le chiffre de plus de 6 200. Emboîtant le pas aux imprimeries de labeur et aux façonniers, la presse quotidienne – et notamment la presse parisienne, convertie la dernière, – s'est ralliée à la photocomposition, en majorité à l'offset. Mais la « banalisation » des travaux d'impression, grâce au recours à l'ordinateur et au film se substituant au plomb, a eu, en France, une conséquence directe sur l'état du marché : nombre d'administrations publiques ont jugé bon de s'équiper en matériel moderne, provoquant un grave manque à gagner pour les imprimeurs de métier.

Selon la Fédération française de l'imprimerie et des industries graphiques (F.F.I.I.G.), on dénombrait, dès 1976, plus de 1 500 imprimeries d'administrations publiques, dites imprimeries intégrées, employant de 8 000 à 10 000 agents. Aujourd'hui, elles représenteraient de 10 à 20 % du marché de l'impression. Vivement émus par cette concurrence déloyale, les professionnels réagissaient auprès du gouvernement, qui créait, dès 1976, un comité central d'enquête sur le coût et le rendement de ces services intégrés. En ce qui concerne le coût, le rapport de M. Édouard Duchêne-Marullaz, conseiller-maître à la Cour des comptes chargé de cette enquête, constate : « *Lorsque les coûts ont pu être saisis, ils se sont couramment montrés de deux à quatre fois supérieurs à ceux du privé.* » Quant au rendement moyen, il ne dépasse pas 30 % de celui des entreprises privées, affirme la F.F.I.I.G.

La disparité des régimes fiscaux touche également au bénéfice des imprimeries intégrées des administrations centrales et des établissements publics à caractère administratif, qui échappent à la T.V.A., à la taxe professionnelle, à la taxe d'apprentissage, à celle de la formation professionnelle continue, enfin au 0,9 % pour le logement. Reconnaissant le bien-fondé de la démarche des industriels de l'imprimerie, le premier ministre édictait, le 17 novembre 1977, une circulaire limitant l'activité des imprimeries administratives et créait par arrêté, le 9 avril 1981, la commission interministérielle des matériels d'imprimerie et de reproduction (CIMIR), ayant pour mission le contrôle des achats de matériel effectués par les imprimeries administratives. Si le rôle de la CIMIR est de limiter la « prolifération sauvage » des imprimeries intégrées, sa mission est cependant circonscrite aux services centraux. Ce qui, pour les professionnels, laisse deux problèmes en suspens : « *le risque d'un développement anormal de l'Imprimerie nationale et la croissance des imprimeries intégrées des collectivités locales* ».

Créée il y a quatre cents ans, l'Imprimerie nationale est une très honorable vieille dame dont l'utilité n'est contestée par personne. Mais elle bénéficie de plusieurs avantages qui la mettent à l'abri des lois habituelles de la concurrence. Signe des temps : son chiffre d'affaires (1 milliard 302 millions de francs en 1982) a augmenté de 130 % en cinq ans et sa production représente près de 5 % de l'ensemble des activités graphiques ; ses effectifs ont progressé de 36 % tandis que ceux du privé diminuaient de 4,8 %. La Nationale ne semble donc pas affectée par les départs en retraite anticipée qui sont le lot des ouvriers du Livre travaillant dans le privé...

En ce qui concerne les imprimeries intégrées des collectivités locales – dont le développement risque d'être à la mesure de la régionalisation voulue par le gouvernement actuel, – les imprimeurs privés estiment qu'elles devraient être assujetties au même régime fiscal qu'eux (T.V.A., taxe professionnelle, etc.). Ils réclament en outre la création de commissions régionales tripartites de concertation, placées sous l'autorité du commissaire de la République, dont les attributions seraient comparables à celles du CIMIR.

CLAUDE DURIEUX.

(1) A proximité de l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle, exposition ouverte tous les jours de 9 heures à 18 heures.

A LA COUR D'APPEL DE NANCY

Recours en suspicion légitime de huit actionnaires de « l'Est républicain »

De notre correspondant

Nancy. – Par l'intermédiaire de leur avocat, Me de Chaise Martin, huit actionnairesde *l'Est républicain* (1) ont introduit, lundi 18 avril, une requête « à fin de renvoi pour cause de suspicion légitime » à l'encontre des magistrats de la cour d'appel de Nancy.

Les magistrats auraient dû examiner, le jour même en audience spéciale, une demande destinée à savoir si le tribunal de grande instance de Nancy était compétent pour juger ou non de la légitime propriété de 21 % des actions de *l'Est républicain* acquises en 1947 par M. Charles Boileau, alors P.-D.G. de la société La Grande Chaudronnerie lorraine.

M. Boileau avait en effet reconnu, en octobre 1982, avoir servi de prête-nom dans cette opération. Or le contrôle de ces 21 % des d'actions reste déterminant dans la lutte qui oppose actuellement la famille Lignac, principal actionnaire de *l'Est républicain* (avec environ 28 % des actions), à la famille Boileau (qui ne possède que 11 % desdites actions).

MM. Charles et Francis Boileau avaient pu être confortés en justice dans leur fonctions de P.-D.G. et de directeur général du journal le 30 novembre 1982. Mais, le 18 mars 1983, la cour d'appel de Nancy rendait un arrêt nommant un administrateur provisoire à la tête du journal, Me Gilbert Weber, compte tenu des graves problèmes existant entre « *un important groupe d'actionnaires et le conseil d'administration* ». Les auteurs de la requête en suspicion légitime estiment que l'action judiciaire « *a subi depuis les mois qui ont suivi les élections de mai et de juin 1981 l'influence d'un climat politique incompatible avec la sérénité et l'impartialité avec lesquelles doit être rendue la justice.* »

Cette mise en cause politique est ponctuée par une accusation lancée contre M. André Rousselet, nouveau P.-D-G. du groupe Havas, accusé d'« *intervenir soit directement soit par l'intermédiaire des plus hauts magistrats de la cour d'appel de Nancy* » pour que celle-ci statue en faveur de leurs adversaires. Dans une déclaration à l'Agence France-Presse, M. André Rousselet « *oppose le démenti le plus formel aux allégations* » des actionnaires du journal nancéien.

Les requérants estiment, en outre, aue la nomination d'un administrateur provisoire s'est faite à la suite dune « *simple demande grâcieuse déposée par la famille Lignac et sans débat contradictoire* ». Selon eux, la célérité de l'exécution de l'arrêt « *démontrait nécessairement que Me Weber avait été avisé de sa nomination avant le prononcé de l'arrêt, sinon même plusieurs semaines avant cette décision* ».

JEAN-LOUIS BEMER.

(1) M. et Mme Marcel Fournier, M. Charles Boileau, M. Francis Boileau, Mme Catherine Boileau, épouse Beylstein, M. Pierre Sailley, le professeur Jean Lepoire et le professeur René Herbeuval.

Les libraires en grève manifestent au Salon du livre

A l'appel du Syndicat des libraires de Paris et de l'Ile-de-France et du Syndicat des libraires professionnels de Paris et de la région parisienne, quelque trois cents libraires ont défilé lundi 18 avril de 11 heures à midi dans l'enceinte du Salon du livre, au Grand Palais, avant de réunir une conférence de presse pour expliquer leur conflit avec les distributeurs et la grève – qu'ils font depuis le 22 mars – des nouveautés envoyées d'office.

A 11 heures précises ils ont fait leur entrée au salon, précédés d'un étrange groupe. La Mort, enveloppée de voiles blancs et promenant son immense faux avec l'inscription « *frais de port* », avançait, entourée de quatre porcs – de très beaux masques – portant des pancartes au nom des quatre grands distributeurs : Hachette, Sodis-Gallimard, Flammarion et Inter-Forum. Le cortège était accompagné de joueurs de trompette et d'un accordéoniste. Les libraires, auxquels le conflit n'a pas fait perdre le sens du spectacle, avaient composé une sorte de complainte, qui, accompagnée à l'accordéon, expliquait leur lutte. Elle a été jouée en divers endroits du salon, notamment devant les stands des quatre distributeurs en question.

Les libraires ont réaffirmé leur intention de ne pas « *céder devant la décision unilatérale des distributeurs de faire payer, à Paris et dans la région parisienne, des frais de port sur les livres* ». Ils protestent « *non contre toute innovation, mais contre une mesure prise sans concertation, qui est en réalité une taxation et amènera, à terme, la mort de la librairie de qualité, la fin du livre culturel* », ont précisé leurs représentants syndicaux, MM. Victor Smadja et Philippe Arondel.

Cette « *augmentation déguisée* » qui se traduit « *par une diminution de marge* » est pour eux « *totalement irrecevable* », comme l'est « *l'aberration que constitue l'indexation d'un coût de transport sur le prix de vente public de l'article transporté* ». Ils se disent donc décidés à continuer et étendre leur mouvement. Depuis le 22 mars, ils renvoient sans les ouvrir les colis de nouveautés qui leur sont envoyés d'office, comme il est d'usage. Ils envisagent maintenant de cesser les réassorts.

Conscients que certains livres peuvent être « tués » par cette grève, les libraires ont laissé un temps de parole, lors de leur conférence de presse, à Mme Marie Cardinal et M. Bernard Pingaud, représentant le Conseil permanent des écrivains. Ceux-ci ont rendu public un texte exprimant leur inquiétude, « *cette grève ayant pour conséquence que trois cents à quatre cents des nouveaux titres ne sont plus mis en place, ce qui touche au premier chef les écrivains les moins connus, qui ont besoin des offices pour trouver une audience* ». Les écrivains estiment que cette grève équivaut pour eux à une sorte de « *chômage technique* » et demandent « *que leurs « employeurs » (éditeurs, distributeurs, libraires) prennent contact avec le Conseil permanent des écrivains pour étudier les mesures qui permettraient de réparer le préjudice subi* ».

Quant aux distributeurs, auxquels des propositions pouvant servir de base de discussion avaient été remises par les libraires, lundi 11 avril, ils affirment accepter le principe d'un débat et devraient faire incessamment de nouvelles propositions.

Jo. S.

CARNET

Réceptions

– L'ambassadeur d'Israël et Mme Meir Rosenne ont donné une réception, lundi, à l'occasion du trente-cinquième anniversaire de la proclamation de l'indépendance de leur pays.

Décès

– M. et Mme Francis Balagna
et leurs enfants,
Mme Josée Balagna,
Les familles Balagna, Destabeau et Sauner
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jean BALAGNA,
née Marie Destabeau,

survenu le 15 avril 1983.
Les obsèques religieuses ont eu lieu dans l'intimité familiale à Toulouse.
Cet avis tient lieu de faire-part.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. André COUTY,

survenu le 12 avril 1983.
Les obsèques et l'inhumation ont été célébrées dans l'intimité familiale.
Cet avis tient lieu de faire-part.
12, rue des Volontaires,
75015 Paris.
10, avenue des Fleurs,
92700 Colombes.

– Oran - Fréjus.
Mme Noël Fouques-Duparc,
Mlle Elisabeth Fouques-Duparc,
M. et Mme Paul Winther,
M. Robert Fouques-Duparc,
Les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Patrice FOUQUES-DUPARC,

survenu le 6 avril, dans sa trente-troisième année.
La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 20 avril, à 10 h 30, en l'église Saint-Roch, à Fréjus-Plage (Var) où l'on se réunira.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Les Pervenches G,
rue Roland-Garros,
83600 Fréjus-Plage.

– Saint-Alban-Leysse. Nice. Paris. Rio-de-Janeiro. Genève. Marseille.
Mme Jean Guiral,
Ses enfants, belles-filles, gendre et petits-enfants,
Son frère, sa famille
Et ses amis,
vous font part du décès du

docteur Jean GUIRAL,
croix de guerre 1939-1945,

survenu le 9 avril 1983.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.
73230 Saint-Alban-Leysse.

– M. et Mme Jacques-Alfred Jauffret
et leurs enfants,
M. et Mme François Jauffret
et leurs enfants,
Mlle Agnès Jauffret,
Les familles Eschasseriaux
et Vanquelin,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Alfred JAUFFRET,
née Geneviève Eschasseriaux,

survenu le 11 avril 1983, à l'âge de soixante-treize ans, munie des sacrements de l'Eglise.
La cérémonie religieuse a eu lieu le 13 avril 1983, en l'église de la Madeleine, à Aix-en-Provence.

13, rue des Epinaux,
13100 Aix-en-Provence.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

– Mme Gaston Lecervoisier,
Ses enfants, petits-enfants, sa famille, parents, alliés et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Gaston LECERVOISIER,
ingénieur principal
honoraire de la S.N.C.F.,
ancien chef de service
du Chemin de fer franco-éthiopien,
président fondateur
du Club des cheminots de Djibouti,
expert financier à la Société d'études
et de réalisations ferroviaires
(SOFRERAIL),

décédé subitement dans sa soixante-neuvième année.

Le service religieux sera célébré le mardi 19 avril 1983, à 11 heures, en l'église de Lachaise-Baudoin (Manche).

– *M. et Mme Henri Dubief,*
M. et Mme Henri Pastoureau,
ses enfants,
M. et Mme Jean-Louis Lefaix
et leur fille,
M. et Mme Michel Pastoureau
et leurs filles,
M. et Mme Dominique Ailloud
et leur fils,
ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Mme Raymond Levi-Strauss, sa sœur,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme André LEVEL,

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale, le 15 avril, à Cachan.

– Châteaudouble,
hameau de Rebouillon.

Léon Camille MAÎTRE,

est décédé le 12 avril 1983, dans sa quatre-vingt-deuxième année.
Les obsèques catholiques ont été célébrées le 14 avril 1983, à 16 heures, en l'église de Rebouillon (Var) *et il repose* dans le cimetière du hameau.
Souvenez-vous de lui.

– Mme Jason Malville,
M. et Mme Michel Malville
et leurs enfants,
Et toute la famille
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

M. Jason MALVILLE,
croix de guerre 1939-1945,

survenu après une brève maladie le 14 avril 1983.
La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 20 avril 1983, à 14 heures, en l'église Sainte-Nino, 6, rue de la Rosière, Paris-15e.
146, boulevard Montparnasse,
75014 Paris.

– Le conseil d'administration
Et tout le personnel de la société Helena Rubinstein France
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

M. Jason MALVILLE,
président-directeur général,
croix de guerre 1939-1945,

survenu après une brève maladie le 14 avril 1983.
La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 20 avril 1983, à 14 heures, en l'église Sainte-Nino, 6, rue de la Rosière, Paris-15e.
137, rue du Faubourg-Saint-Honoré,
75008 Paris.

– Le président
et les membres du conseil d'administration de la Fédération française de l'industrie des produits de parfumerie, de beauté et de toilette,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jason MALVILLE,
président du Syndicat français
des produits de beauté
et administrateur de la Fédération,

survenu le 14 avril 1983.

– Mme Bertrand Marry,
Jean-Loup, Pascal et leurs proches
font part du décès de leur mari, père et ami,

docteur Bertrand MARRY,
chirurgien-dentiste

à Villeneuve-lès-Avignon.
Les obsèques auront lieu à Saint-Projet (Charente) dans la plus stricte intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.

– Nice. Paris. Principauté de Monaco.
Mme Fernand Mascarel,
M. et Mme Jean-Claude Aubert
et leurs enfants,
M. et Mme Alain Sienzac
et leurs enfants,
M. et Mme Marcel Ciccone
et leur fille,
Me Henri Mascarel,
Tous les parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Fernand MASCAREL,
ancien membre
du Conseil de l'ordre
des experts comptables
de la Principauté de Monaco,

survenu à Nice le 12 avril 1983.
Les obsèques ont été célébrées le 14 avril 1983 dans l'intimité familiale.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

– La Société d'aménagement urbain et rural (SAUR), 50-56, rue de la Procession, Paris-15e,
a le regret de faire part du décès de son secrétaire général,

M. Roger PAULUS,
H.E.C.-43,

survenu le 17 avril 1983, à l'âge de soixante-deux ans.
Les obsèques auront lieu le mercredi 20 avril 1983, à 16 heures, en l'église Saint-Pierre du Gros-Caillou, 92, rue Saint-Dominique, Paris-7e.

– La Société civile immobilière de la rue de Talleyrand (SCIRT), 50-56, rue de la Procession, Paris-15e,
a le regret de faire part du décès de son cogérant,

M. Roger PAULUS,
H.E.C.-43,

survenu le 17 avril 1983, à l'âge de soixante-deux ans.
Les obsèques auront lieu le mercredi 20 avril 1983, à 16 heures, en l'église Saint-Pierre du Gros-Caillou, 92, rue Saint-Dominique, Paris-7e.

– La Société de distribution d'eau de la Côte-d'Ivoire (SODECI), B.P. 1843, Abidjan 01 (R.C.I.)
a le regret de faire part du décès de son administrateur,

M. Roger PAULUS,
H.E.C.-43,

survenu le 17 avril 1983, à l'âge de soixante-deux ans.
Les obsèques auront lieu le mercredi 20 avril 1983, à 16 heures, en l'église Saint-Pierre du *Gros-Caillou,* 92, rue Saint-Dominique, Paris-7e.

– La Société immobilière de Côte-d'Ivoire (SICODI), B.P. 1843, Abidjan 01 (R.C.I.),
a le regret de faire part du décès de son administrateur,

M. Roger PAULUS,
H.E.C.-43,

survenu le 17 avril 1983, à l'âge de soixante-deux ans.
Les obsèques auront lieu le mercredi 20 avril 1983, à 16 heures, en l'église Saint-Pierre du Gros-Caillou, 92, rue Saint-Dominique, Paris-7e.

– Mme Emile Puet,
M. Jean-Dominique Puet
et ses enfants,
M. et Mme Eric Puet
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Pierre Felis
et leurs enfants,
M. et Mme André Julien,
leurs enfants et petite-fille,
M. Guy de Lacombe
et ses enfants,
Ses cousines, cousins et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Emile PUET,

survenu le 17 avril 1983 à son domicile.
Les obsèques auront lieu le mercredi 20 avril 1983, à 16 h 30, en l'église de Saint-Jean-d'Angely (Charente-Maritime).
Cet avis tient lieu de faire-part.
66, rue de Miromesnil,
75008 Paris.

– *On nous prie d'annoncer le décès de*

Mme VATIER,
née Marguerite Devouges,

survenu le 13 avril 1983 dans sa soixante-quatorzième année.
La cérémonie religieuse a eu lieu le mardi 19 avril 1983 en l'église Notre-Dame de Chatou, suivie de l'inhumation au cimetière de Fontenay-sous-Bois.
Cet avis tient lieu de faire-part.
21, rue de Labelonye,
78400 Chatou.

– M. Jean Lepetit,
ses enfants et petits-enfants,
Le docteur et Mme René Delahousse,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme Jean Colomb,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Michel Vincent,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme François Vincent,
leurs enfants et petites-filles,
M. et Mme Pierre Vincent,
leurs enfants et petits-fils,
Le docteur et Mme Philippe Delahousse, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Michel Vincent
et leurs enfants,
Les familles Lemoine, Lagrou, Auquier, Dubost,
M. et Mme Orlando Carciofo,
ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Léon VINCENT,
ingénieur du génie maritime (C.R.),
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,

pieusement décédé, muni des sacrements de l'Eglise, le 17 avril 1983 dans sa quatre-vingt-douzième année.
Le service religieux, suivi de l'inhumation au cimetière de Gournay-sur-Marne (Seine-Saint-Denis), sera célébré le mercredi 20 avril, à 14 h 15, en l'église de Gournay-sur-Marne, sa paroisse.
1, rue E.-Pécheux,
93460 Gournay-sur-Marne.

Remerciements

– M. Samuel Coriat,
M. et Mme A. Ettedgui,
M. et Mme J. de Baère,
remercient ceux qui ont rendu un dernier hommage à leur mère

Mme Rachel CORIAT,
née Benacerraf.

L'office religieux du mois sera célébré ce jour, mardi 19 avril, au temple Chasseloup-Laubat, rue Chasseloup-Laubat, 75015 Paris, à 19 heures.

Anniversaires

– Le 20 avril 1982 mourait
Hermann-Joseph DRAER,
En ce jour anniversaire, une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu.

Messes anniversaires

– Pour le premier anniversaire du retour à Dieu de

Augusta BÉRARD,

une pensée, une prière sont demandées à ceux qui l'ont connue et aimée, en union avec les messes célébrées à son intention, le 21 avril 1983, à Berthenonville (Eure), 10 h 30 ; Saint-Maximin (Var) 18 h 30 et Brickhill-Bedford (Grande-Bretagne), 9 heures.

– Pour le premier anniversaire du rappel à Dieu de

Pierre-Jean LAUNAY,

une messe sera célébrée le samedi 23 avril, à 11 h 30, en l'église Saint-Augustin, chapelle de la Sainte-Vierge, entrée rue de la Bienfaisance, Paris-8e.

ÉCHECS

● *Echecs.* – Smyslov (U.R.S.S.) et Huebner (R.F.A.) *se retrouvent à* égalité, avec chacun 6,5 points, à l'issue de la treizième partie de leur rencontre comptant pour les quarts de finale du championnat du monde. Si les deux adversaires n'arrivent pas à se départager au cours de la quatorzième et dernière partie (mardi 19 *avril*), le vainqueur sera désigné par tirage au sort.

Le Monde
WEEKLY ENGLISH SECTION

Nous rappelons à nos lecteurs que la sélection hebdomadaire du Monde *en langue anglaise est insérée dans le* Guardian Weekly *et vendue par abonnement dans tous les pays.*

EXTRAIT DU TARIF
(Abonnement d'un an)

Voie normale :	**1 an**
● Tous pays (sauf U.S.A. et Canada	305 F
Voie aérienne :	
● Europe	311 F
● Moyen-Orient, Afrique du Nord	328 F
● Amériques, Canada, Afrique, Inde, Pakistan, Sri-Lanka, Hongkong, Malaisie, Antilles, Extrême-Orient, Australie	357 F

SERVICE DES ABONNEMENTS
5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09 – C.C.P. 4207-23 Paris
« Weekly English Section »
« Le Monde ».

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Imprimerie du « Monde », 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437.
ISSN : 0395 - 2037

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

DIRECTIONS . DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE FRANÇAISE C.A. : 750 millions de F

FAISANT PARTIE D'UN GROUPE DIVERSIFIÉ
(C.A. consolidé : 3 MILLIARDS F - 12 usines - 8000 personnes)
recherche pour son Siège
Grande Banlieue Ouest PARIS

DIRECTEUR DES ACHATS

qui prendra en charge 2 domaines désormais regroupés

— Les ACHATS représentant un budget de 200 millions de F, essentiellement en aciers, bois et tissus divers.
Ils constituent la partie prédominante de la fonction.

— Les TRANSPORTS de Produits Finis (affrètements importants + flotte de 150 véhicules) avec un budget de 45 millions de F : trafic inter-usines et livraisons à plus de 40 centres de distribution en France. Douane à l'import et à l'export.

Animant une équipe compétente mais relativement légère, il participera lui-même aux négociations avec les fournisseurs les plus marquants.

De formation supérieure économique (plus que technique), il a indispensablement UNE SOLIDE EXPÉRIENCE (10 ans) DES ACHATS surtout mais aussi et nécessairement des Transports. Pragmatique et pratique, c'est un NÉGOCIATEUR efficace, curieux de nouveaux produits.

S.C. vous garantit une DISCRÉTION ABSOLUE et vous remercie d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et rémunération) sous réf. 5046 à

SC sélection conseil
98, AV. DE VILLIERS, 75017 PARIS

SOCIETE AGRO-ALIMENTAIRE, MARQUE REPUTEE, RECHERCHE : DIRECTEUR DE MARKETING

Ce poste concerne un **Directeur Commercial performant**, ayant une expérience de commercialisation de biens de grande consommation (domaine alimentaire apprécié) qui est solidement attaché aux principes de marketing dans un marché concurrentiel.

Il collaborera étroitement avec la Direction Générale. La prise en charge de la politique commerciale suppose qu'il soit disponible et rompu aux négociations de haut niveau, qu'il puisse coordonner efficacement l'action des cadres commerciaux en place et animer un important réseau de V.R.P.

Garant des objectifs de pénétration de marché, il gère le budget commercial, les moyens publicitaires et promotionnels, veille au respect des marges par produit, etc...

Les candidats susceptibles de satisfaire ce poste se reconnaîtront dans le profil suivant.

38 ans environ, formation commerciale supérieure, HEC, ESCP, ESC, ESSEC, EDHEC ou équivalente, étayée par 8 à 10 ans d'expérience acquise dans des sociétés travaillant avec la grande distribution.

Homme de réflexion et d'action, capable d'intégrer le marketing, la promotion et l'animation opérationnelle des ventes d'une entreprise faisant 200 M de francs de chiffre d'affaires.

La rémunération prévue, évolutive du fait des perspectives d'avenir, correspond aux compétences élevées qui sont souhaitées. Le candidat retenu devra habiter ou venir habiter dans une grande ville du Nord de la France.

Adresser sous référence 96, lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo, rémunération actuelle et prétentions à :

promonor

PROMONOR, 52, rue de Douai, 59000 LILLE
qui étudiera les dossiers avec le plus grand soin.
Discrétion absolue - Réponse assurée.

Trois fois directeur affaires sociales

Trois amis chefs d'entreprise. La dimension de chacune de leurs sociétés ne leur permet pas d'engager un spécialiste de haut niveau des affaires sociales. Ils s'entendent sur une solution à temps partagé. Le directeur recherché participera donc à trois comités de direction et animera trois politiques sociales dans trois métiers très différents : les transports (150 personnes), le service (250 personnes), l'industrie (450-500 personnes). Le tout dans une grande ville universitaire de Bretagne.

Donc, une nouvelle façon d'exercer la fonction directeur des affaires sociales. Une «première», une expérience qui sera suivie avec beaucoup d'intérêt par vos collègues, les instances patronales et les pouvoirs publics. Un défi à relever. Pour réussir, une expérience d'une quinzaine d'années. Elle aura été acquise soit dans la fonction personnel proprement dite, soit dans une position de consultant sénior. De toute façon, une bonne pratique des relations syndicales et de bonnes connaissances du droit et de la jurisprudence sont indispensables. De même que des qualités d'organisation personnelle, d'adaptabilité, de sens du contact. En bref, des qualités et la rémunération d'un manager, expert es questions sociales...

Voulez-vous écrire une première lettre aux conseils de SIRCA qui nous aident dans cette opération. Confidentialité assurée. Référence 514 914M.



Sirca
64, rue La Boétie - 75008 PARIS
MEMBRE DE SYNTEC

SOURCES

Nous recherchons le

DIRECTEUR REGIONAL

D'UN IMPORTANT ORGANISME FINANCIER NATIONAL

Ce cadre de haut niveau assurera la continuité du développement du Groupe en

BRETAGNE

Les bureaux de la délégation régionale sont à RENNES.

Le candidat doit avoir :

Une expérience bancaire, commerciale.

Une connaissance des produits financiers.

Une aptitude à diriger et à animer.

Le goût des relations.

Il doit être un homme de terrain.

S'il est originaire de la région c'est un atout.

Adresser CV, lettre manuscrite, photo et rémunération souhaitée sous Nº 8446 à PARFRANCE ANNONCES
4, rue Robert Estienne - 75008 PARIS
qui transmettra

VOUS avez au moins 40 ans.
VOUS avez une formation administrative et juridique (droit du travail).
VOUS êtes dynamique et capable d'autorité, mais diplomate.
VOUS avez le sens des responsabilités.
NOUS vous offrons à Paris un poste à mi-temps de

DIRECTRICE

Dans une fédération patronale nationale

Adressez lettre manuscrite et C.V. avec photo et prétent. à :
RÉGIE-PRESSE
Nº T 039.771 M
85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

Mairie de Villeparisis (77)
recherche
pour période
30 MAI - 18 JUIN 1983

DIRECTEUR

Classes de nature
à VILLARS (24)
Env. candid. à M. le Maire.

Ass. loi 1901, recherche Directeur maison de retraite, 65 lits expérience secteur sanitaire ou social exigée. Env. lettre manuscrite et c.v. à : M. le Président Aparvo, 24, r. de Gray, 21100 DIJON. Prise de fonction le 18-06-83 date limite dépôt candidature : 30-04-83.

SOCIÉTÉ D'ÉDITIONS
recherchent

DIRECTEUR COMMERCIAL

Excellent vendeur, véritable animateur des ventes. Il aura la responsabilité d'une équipe de représentants exclusifs, de l'administration des ventes, assurera les contacts avec les différents services de distribution. Ce poste nécessite une excellente culture générale et un sens aigu des contacts humains. Une préférence sera donnée à un candidat ayant une parfaite connaissance du marché du Livre.
Discrétion de rigueur.

Envoyer lettre manuscrite + c.v. + photo sous réf. 8.838 M à PUBLISCOPE JUNIOR, 13, rue Royale, 75008 PARIS (qui transmettra).

IMPORTANTE
FROMAGERIE

VOSGES

(C.A. 400 M.F.)
recrute un

DIRECTEUR FINANCIER

orienté vers gestion et organisation
Tél. au (8) 335-42-63
ou écrire sous réf. P. 300

CLAUDE BLIQUE
B.P. 3097.
54013 NANCY CEDEX.

DIRECTION ADMINISTRATIVE et FINANCIERE

Bordeaux

La responsabilité administrative, comptable, financière et juridique d'un C.A. de plus de 200 millions de francs réalisé sur près de 200 exploitations, voici la mission.

A 30 ans environ, de formation ESC (finance - comptabilité) + DECS, vous êtes N° 2 dans un gros service comptable utilisant l'informatique, vous recherchez plus d'autonomie et de responsabilités. SODEXHO est devenu en 16 ans le N° 1 de la restauration collective. La croissance du groupe 30%, sa taille : C.A. 2,67 milliards de francs, sa présence sur 5 continents, permettent d'envisager des développements de carrière.

Merci d'adresser votre dossier de candidature avec prétentions sous réf. R.A.F. 3/M à
SODEXHO Service Recrutement
B.P. 36 - 78391 BOIS D'ARCY.

SODEXHO

directeur général ARABIE SAOUDITE

400.000 F +

TRILINGUE : arabe, français, anglais.

Nous sommes un important groupe Français (près de 3 Milliards de F. CA), en forte croissance, présent sur tous les continents, leader sur nos marchés en Arabie Saoudite, nous souhaitons vous confier la responsabilité d'un CA actuel de 150 M. de F. et l'animation de 1000 personnes.

Développer un segment d'activité en pleine expansion, assurer la rentabilité des opérations engagées, dans le respect des politiques du groupe, telle sera votre mission.

Elaborer le plan à cinq ans de votre activité, édifier les budgets annuels, négocier les contrats les plus importants et contrôler l'efficacité de vos directeurs régionaux relèvera de votre compétence.

Vous avez bien sûr une formation supérieure acquise dans un contexte international de type : MBA, INSEAD..., et dirigez au moins en second, une entité de taille moyenne dans une société multinationale.

Vous êtes parfaitement trilingue : arabe, français, anglais, quelle que soit votre nationalité.

Votre réussite à ce poste vous ouvrira de larges horizons au sein du Groupe.

Merci d'adresser votre candidature s/réf. 67492
à Contesse Publicité 20, av. de l'Opéra
75040 Paris Cedex 01 qui transmettra

Groupe Français de niveau international, employant plus de 1000 personnes en France
Travaux de Second oeuvre du bâtiment
recherche

DIRECTEUR ADJOINT

de son Agence de Paris
(env. 250 personnes)
ECP, ENSI, ETP ou simil.

- Mission : assurer progressivement la responsabilité humaine, technique et de gestion des travaux de la région parisienne.
- Une expérience de 5 à 10 ans de direction de chantiers du bâtiment ou du second oeuvre est indispensable.
- Poste d'avenir de niveau élevé, bien rémunéré.

Adr. CV dét. ss Nº 10343 à Monsieur W. Bernard c/o
PIERRE LICHAU S.A.
10, rue de Louvois - B.P. 220
75063 PARIS CEDEX 02

FILIALE GRAND GROUPE PÉTROLIER FRANÇAIS

recherche son

DIRECTEUR COMMERCIAL

Dépendant de la Direction Générale, il sera responsable de quatre filiales et cinq sous-dépôts, aura autorité sur la force de vente et devra développer et dynamiser la force d'achat.

Expérience commerciale obligatoire, formation technique souhaitée.

35 ans environ, dynamique, appelé à voyager dans toute la France, voiture fournie.

Envoyer C.V. + lettre manuscrite + prétentions + photo s/réf. 830.401 au

CABINET VITTE MOSSAN
15, bd Maréchal Leclerc 38000 Grenoble

PARIS NORD

Filiale française d'un groupe Anglo-saxon. Distributeur de biens d'équipements industriels
80 personnes - C.A. 80 Millions doublé en 3 ans, profitable, recherche

Directeur technico commercial

en charge d'un département de 35 personnes, il a sous son autorité 3 chefs de service :

l'atelier - Préparation et adaptation du matériel neuf.
- Réparations et révision du matériel d'occasion.

Les techniciens itinérants, Contrats d'entretien, réparation chez le client, formation des techniciens des succursales et des distributeurs, documentation technique, normes de sécurité.

Le magasin pièces de rechange, approvisionnements des agents, distributeurs, clients directs.

Il est responsable de la gestion informatique en temps réel de ses services, en liaison avec le responsable administratif de la Société.

Ingénieur, dominante électricité, électronique.
Anglais impératif pour relations permanentes avec Maison Mère.
Sensible au commercial, esprit de service, organisateur.

Rémunération : 200 000 Francs

Merci d'adresser vos candidatures sous réf. NB à

Selecom 225, rue du Faubourg Saint Honoré 75008 PARIS.

Aujourd'hui ...
GAMMA INTERNATIONAL
est en dernière page

PRODUITS DE BEAUTÉ ELLA BACHÉ - MY EPIL

recherche

DIRECTEUR DES VENTES

Bonnes références dans la profession
Responsable des Représentants et Démonstratrices
Ayant contacts avec Grands Magasins et principaux clients
Disponibilité pour déplacements en Province

Adresser C.V. et photo - 87, rue Marceau
93100 MONTREUIL

bleu

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col.*	La mm/lig. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.





emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

SOCIETE DE CAUTION MUTUELLE

2 RESPONSABLES REGIONAUX

l'un basé à ROUEN (76 - 27)
l'autre à CAEN (14 - 50 - 61)

Crédit moyen et long terme.

- prestataires de services, commerciaux autonomes.
- Expérience banque ou établissement financier.
- Connaissant bien le bilan et l'analyse financière.
- 2 déplacements par semaine à prévoir.

Salaire motivant et avantages sociaux.
Merci d'adresser CV + photo à Mr Chabanne

help International
12, rue Chabanais - 75002 PARIS

THOMSON-TITN
Provence

Société d'ingénierie en informatique recherche pour son centre d'études et de développement d'Aix-en-Provence

3 Ingénieurs logiciel

ayant 2 à 3 ans d'expérience sur système multibus INTEL et RMX/86.

Envoyer C.V., photo et prétentions à THOMSON-TITN - 7, rue Louis-Armand - Z.I. d'Aix-en-Provence - 13763 LES MILLES.

THOMSON-CSF
COMMUNICATIONS

LA GÉNÉRALE DE MÉCANIQUE AÉRONAUTIQUE, FILIALE DES AVIONS MARCEL DASSAULT BRÉGUET AVIATION possède à Seclin, au sud de Lille, une usine moderne et développe notamment un service d'études et de recherche dans le domaine de la robotique.

Sa direction cherche aujourd'hui :

un ingénieur, X, ECP, AM,
« études avancées en robotique ».

Celui-ci est l'homme des projets d'avenir. Il est au courant des systèmes et matériels développés par les fabricants mondiaux et est capable de piloter les travaux de recherche. Il participe à l'élaboration de son programme de travail, des budgets correspondants; et aura la charge de leur bonne exécution.

Cette fonction intéresse un scientifique de haut niveau, ingénieur à dominante mécanique ou universitaire, de 30 ans au moins, passionné de techniques nouvelles mais réaliste, et si possible exerçant actuellement ce genre d'activité dans un domaine analogue chez un grand constructeur (automobile, machines-outils, automatismes, autres matériels sophistiqués) ou dans un laboratoire.

Notre consultant, S. BERLEM, vous remercie de lui écrire à Lille (réf. 345 LM).

ugine aciers : un jeune ingénieur, chef de projet informatique en Savoie

Nous sommes le deuxième producteur mondial d'aciers inoxydables et réalisons, avec 5400 p., un CA de 2700 MF dont plus de 50 % à l'exportation. Sur le site d'Ugine, notre informatique (36 p.) gère la production de l'une de nos trois unités ainsi que l'ensemble des applications du siège. Nous disposons de plusieurs 4341 dédiés et accentuons la décentralisation. Au programme : la bureautique, l'approche INFOCENTRE, la refonte de l'ordonnancement et la comptabilité traitée sur minis...; il faut nous renforcer.

Ingénieur de formation, vous avez acquis en 2 à 3 ans, une expérience de la conduite de projets DB/DC programmés en COBOL, si possible sous CICS, dans un environnement DOS/VSE. Venez au cœur de la Savoie, piloter nos projets.

Notre consultant, D. MARTINON, vous remercie de lui écrire à Lyon (réf. 847 LM) à « Carrières de l'informatique ».



ALEXANDRE TIC S.A.
7, RUE SERVIENT - 69003 LYON - (7) 895.40.09
2, RUE G.-DE-CHÂTILLON - 59000 LILLE - (20) 54.44.00

MEMBRE DE SYNTEC

GRENOBLE
LABORATOIRE D'ÉLECTRONIQUE
recherche

INGÉNIEUR ou CHERCHEUR
CONFIRMÉ
formation physico-chimiste
pour la mise au point de procédés de fabrication de monocristaux.
Expérience minimum de deux ans dans le domaine de la cristallo-genèse indispensable.

Envoyer c.v. détaillé, prétentions et photo sous réf. 67.779 Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.



LE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL DE SAONE-ET-LOIRE - MACON

recherche pour son département ORGANISATION ET INFORMATIQUE

DES ORGANISATEURS(TRICES)

Formation supérieure :
- Ingénieur A.M. - C.N.A.M. - E.S.C., etc. complétée par une spécialisation en organisation de préférence administrative.

Connaissances en informatique indispensables.
Expérience dans un poste similaire de 2 ans minimum.

Dans ce Département en développement, le candidat participera à une révision générale des procédures et méthodes de travail, en particulier dans les Agences et éventuellement dans les Services du Siège.

Adresser lettre manuscrite, C.V., prétentions et photo récente au : Service du Personnel, C.R.C.A.M. de S.-et-L. B.P. 529 71010 Macon Cedex.



emplois internationaux emplois internationaux emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer) (et départements d'Outre Mer) (et départements d'Outre Mer)

CYANAMID

Cyanamid B.V. est une filiale à part entière de la société américaine Cyanamid ; elle fabrique un grand nombre de produits chimiques utilisés, entre autres, dans les industries du pétrole, des matières plastiques, du papier, des mines et du caoutchouc.
Pour notre siège européen de Rotterdam, nous cherchons actuellement un

INGÉNIEUR, DIRECTEUR DES VENTES TECHNIQUES

Catalyseurs pour raffinerie de pétrole (hydrotraitement)

Responsabilités
Membre d'une organisation de dimension internationale, il aura pour mission d'accroître les ventes des produits existants et de trouver des marchés aux produits nouveaux dans le domaine du raffinage pétrolier.
Il aura également la responsabilité des liaisons techniques en rapport avec les produits vendus. L'essentiel de sa tâche s'effectuera sur place chez le client, en Europe, au Proche-Orient et en Afrique.

Compétences
- Diplôme de chimie, ingénieur chimiste, ou équivalent.
- Connaissance approfondie des opérations de raffinage, avec de préférence une expérience professionnelle de 2 à 5 ans dans ce domaine.
- Une certaine expérience des zones de vente au Proche-Orient et en Afrique est souhaitée.
- Bonne connaissance de l'anglais écrit et parlé, et d'au moins une autre langue importante.

Informations générales
- L'actuel pays de domicile n'a pas d'importance. Un relogement aux Pays-Bas (région de Rotterdam) sera nécessaire.
- La situation personnelle devra permettre des déplacements pour environ la moitié du temps de travail.

Si vous pensez correspondre au profil donné, envoyez votre candidature avec c.v. au Personnel Manager of Cyanamid B.V., P.O. Box 1523, 3000 BM Rotterdam, the Netherlands.

Entreprise ingénierie, nous concevons et livrons clés en main des grands ensembles industriels en France et à l'étranger. Nous recherchons

Cadre comptable et financier
pour notre chantier en Afrique du Sud

Hiérarchiquement rattaché au responsable administratif du site. Il dépendra fonctionnellement *de la direction financière du siège* (Paris).

Mission :
- *tenue de la comptabilité générale et analytique* et relations avec les administrations locales.
- suivi de la trésorerie et relations avec les banques.
- *gestion du personnel expatrié.*

Ce poste s'adresse à un candidat **diplômé d'une école de commerce ou équivalent - DECS indispensable** - ayant une **expérience de 5 ans minimum** acquise dans le cadre d'un chantier à l'export d'une grande entreprise industrielle.

Envoyer lettre manuscrite + CV + prétentions, sous réf. 3906 à mentionner sur l'enveloppe, à *Média-System, 104 rue Réaumur 75002 Paris qui transmettra.*

média-system

COMPLEXE SUCRIER AFRIQUE NOIRE
recherche

1) POUR LE SERVICE ORDONNANCEMENT
- UN CHEF DE SERVICE Réf. 4.818
qui assurera aussi les fonctions d'adjoint au Directeur Maintenance, niveau INGÉNIEUR, forte personnalité, 32 ans environ.

2) POUR LE SERVICE MÉCANIQUE
- UN CHEF DE SERVICE Réf. 4.821
niveau B.T.S. mécanique générale, 32 ans environ, forte personnalité, dynamique, excellente aptitude au commandement.

3) POUR LE SERVICE ÉLECTRICITÉ
- UN INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN réf. 4.827
possédant bonne expérience en usine et forte personnalité, 32 ans environ.

4) POUR BUREAU D'ÉTUDES
- UN CHEF DE BUREAU Réf. 4.830
niveau B.T.S. ou équivalent ingénieur, expérience en bureau d'études exigée, 35 ans environ.

Contrat expatrié garantissant voyages, logement, congés, etc.

Ecrire avec C.V., *références* et prétentions en précisant la référence du poste choisi à PIERRE LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02, *qui transmettra.*

SOCIÉTÉ DE CONSEIL INTERNATIONALE DE PREMIER PLAN
recrute

EXPERTS AGRONOMES ET AGRO-ALIMENTAIRES

AYANT :
- Expérience africaine d'au moins 5 ans.

SI POSSIBLE :
- *Expérience dans la production, la transformation,* le conditionnement et le stockage de produits vivriers ;
- Expérience dans la planification agricole et études de faisabilité de projets agroindustriels ;
- Age minimum 35 ans.

Postes basés dans grandes villes africaines francophones.

Transmettre c.v. détaillé et prétentions à RÉGIE-PRESSE n° T 039.768 M, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

URGENT.
Sté rech. pr Afrique noire
ÉLECTRONICIENS
radios maritimes
Très expérimentés, niveau BTS, bon salaire, avantages.
Env. c.v. + photo et prét. SIECMI 10, B.P. 513 ABIDJAN 10 *Côte-d'Ivoire.*

BUREAU D'ÉTUDES ÉCONOMIQUES
recherche pour AFRIQUE NOIRE *FRANCOPHONE*

UN ANALYSTE ÉCONOMIQUE
- Pour travaux sur budget économique, prévision, conjoncture.
- Poste permanent pour 2 ans.

UN INFORMATICIEN STATISTICIEN
- Pour conception et suivi exploitation informatique de *travaux statistiques.*
- Poste permanent pour 1 an *ou possibilité plusieurs missions 2 à 3 mois.*

Pour ces 2 postes, rémunération attractive à discuter selon exp. qui sera de 5 ans min.

Ecrire sous le n° T 039.718 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Chargé de cours
Département
d'Etudes françaises
Université de Sydney (Australie)
Cherche enseignant spéc. de linguistique *française/ling. appliquée,* cap. diriger rech. et thèses, poss. assurer égal. cours sur soc. & inst. françaises et francophones. Salaire brut mensuel : (environ) 11.000 à 15.000 F. Dépôt candid. avant 23 mai 1983. Rens sur cond. de travail et const. dossier, s'adr. à M. Ivan Barko, University of Sydney, SYDNEY 2006, Australie. Tél. (61) (2) 692-2381 ou (61) (2) 519.1570, ou Association of Commonwealth Universities, 36 *Gordon* Square, LONDON, WC1H OPF (Angleterre).

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

DIGILOG
GROUPE DIGITONE

Notre société est spécialisée en Ingénierie informatique et micro-informatique. Nous recherchons des

INGENIEURS

débutants ou ayant quelques années d'expérience en logiciels. Domaines d'application : *contrôle de processus* industriels et télécommunications.

Ecrire avec C.V. et prétentions à DIGILOG, rue Frédéric Joliot Z.I. Les Milles, 13755 Aix en Provence Cédex.

JEUNES RESPONSABLES COMMERCIAUX DYNAMIQUES
BAC 2 ou 4 ans
études commerciales ou économiques
- expérience même courte, ou autodidactes de valeur.

- Une très importante entreprise de grande distribution à Strasbourg *recherche* ces jeunes cadres. Après une formation-orientation de deux mois tenant compte de leurs goûts personnels, la responsabilité autonome de la gestion d'un rayon important (animation *du personnel de vente,* achats, rentabilité, stocks, publicité) leur sera confiée.
- Rémunération annuelle de *départ 90 à 130000 brut* (+ nombreux avantages sociaux), suivant expérience et formation.

Evolution possible dans un groupe très important.

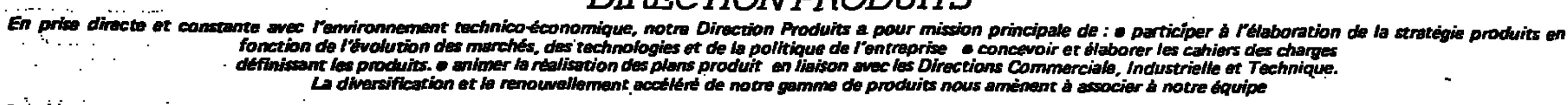
UNE DISCRETION ABSOLUE EST GARANTIE AUX CANDIDATS QUI RECEVRONT PAR RETOUR DU COURRIER DES INFORMATIONS LEUR PERMETTANT DE CONFIRMER LEUR CANDIDATURE.

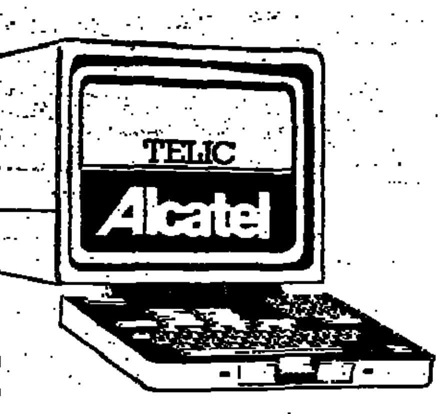
Adr. CV dét. ss réf. 1047-01 à
SELETEC Conseil
67000 STRASBOURG CEDEX

Bureau d'études organisé en SCOP recherche Chargé(e) d'Etudes de Transports Collectifs et Aménagement (28 ans environ). Formation supérieure, notions d'informatique et de communication (quelques années d'expérience). Travail en Midi-Pyrénées, 7.000 F/mois. Ecrire lettre manuscrite + c.v. à : ITER, 32 bis avenue Honoré-Serres, 31000 TOULOUSE.

هكذا من الأصل







TELIC-ALCATEL

Siège Social : STRASBOURG Direction Commerciale : FRESNES.

Nous sommes les premiers en France et l'un des premiers dans le monde sur le marché du téléphone et de la communication privés (télématique, bureautique, électronique grand public).
Une croissance rapide nous permet d'atteindre aujourd'hui le milliard de francs de chiffre d'affaires
Utilisant une gamme très diverse de technologies de pointe, nous bénéficions des impulsions de chacune d'entre elles.
Tous nos produits se renouvellent et se diversifient sur un rythme sans cesse plus rapide.
• Nous déployant sur des marchés nationaux et internationaux en fort développement mais très concurrentiels, notre règle est la compétitivité par l'intelligence, soutenue par un moral de vainqueur et des moyens puissants.
• Traitant de techniques de communication au sens le plus large, nous sommes en prise directe avec l'un des phénomènes socio-culturels les plus émergents du monde contemporain.
Pour relever le défi de notre expansion internationale, nous franchissons une étape supplémentaire vers une dimension nouvelle.
La qualité des hommes de TELIC est le moteur de son développement.
Vous avez la même créativité et le même goût d'entreprendre, venez nous rejoindre dans nos Directions de Strasbourg.

DIRECTION PRODUITS

En prise directe et constante avec l'environnement technico-économique, notre Direction Produits a pour mission principale de : • participer à l'élaboration de la stratégie produits en fonction de l'évolution des marchés, des technologies et de la politique de l'entreprise • concevoir et élaborer les cahiers des charges définissant les produits. • animer la réalisation des plans produit en liaison avec les Directions Commerciale, Industrielle et Technique. La diversification et le renouvellement accéléré de notre gamme de produits nous amènent à associer à notre équipe

2 RESPONSABLES PRODUIT

• L'un pour les autocommutateurs de nouvelle génération dans leurs développements bureautiques (applications de communication, informatique personnelle, réseaux locaux, "postes" de travail).

• L'autre pour les terminaux de grande diffusion, dans leurs applications télématiques et bureautiques, sur les marchés internationaux.

Diplomé d'une Grande Ecole d'Ingénieurs (X, Supelec, Suptélécom...), vous avez une expérience de la conception de produits et de systèmes électroniques ou/et micro-informatiques, acquise au sein d'une entreprise leader sur le marché de l'informatique ou des télécommunications. Homme de dialogue et de conviction, vous saurez allier une forte volonté d'entreprendre à la capacité d'animer la réalisation des plans produit dans toute l'entreprise.

DIRECTION TECHNIQUE

Nos 250 Ingénieurs et Techniciens peuvent se prévaloir d'avoir réalisé la première gamme de PABX électroniques en Europe, le premier intercom électronique, le terminal télématique Minitel, le premier poste électronique nouvelle génération homologué par les PTT... Ils développent actuellement une gamme d'autocommutateurs de nouvelle génération et un ensemble de terminaux téléphoniques et bureautiques. A cette fin, ils mettent en œuvre des techniques avancées telles que : commutation et transmission numériques, traitement de la parole, vidéo, micro-informatique, systèmes à architecture répartie, logiciel temps réel, logiciel de base, langages de haut niveau, environnement de génie logiciel...
Pour cela, ils disposent d'outils et de moyens d'aide à la conception très performants tels un centre de CAO, plus de 50 machines de développement, un centre de calcul puissant.
L'entreprise s'est dotée de sa propre équipe de conception de VLSI et intègrera dans ses produits, en 1983, plus de 450 000 microprocesseurs 4, 8 et 16 bits.
Si vous êtes intéressé par le développement de nos projets (autocommutateurs de nouvelle génération, applications télématiques et bureautiques), venez renforcer nos équipes actuelles et construire, avec elles, l'avenir de Télic-Alcatel.

INGÉNIEURS LOGICIEL

CONFIRMÉS

Une expérience significative vous a permis d'approfondir vos connaissances en logiciel de base, en systèmes temps réel et si possible en réseaux locaux et en bases de données. En vous confiant la responsabilité d'animer des projets complexes, nous vous offrons la possibilité d'élargir votre expérience professionnelle et de promouvoir votre évolution personnelle.

DÉBUTANTS

ou ayant une première expérience

Vous êtes diplômé d'une Grande Ecole (option informatique, avec de préférence une spécialisation systèmes) ou titulaire d'un DESS logiciel-systèmes ; nous vous donnons les moyens de parfaire votre formation au cours d'un stage d'initiation aux produits et méthodes spécifiques de l'entreprise ; nous vous accueillerons ensuite dans nos équipes où vous participerez à la conception des logiciels de nos produits et systèmes.

INGÉNIEURS D'ÉTUDE ÉLECTRONICIENS

CONFIRMÉS

Vous avez acquis une première expérience dans la conception de systèmes ou produits électroniques et vous avez de bonnes connaissances en logique ou/et en analogique. Vous pourrez enrichir votre expérience en prenant la responsabilité d'animer une équipe d'ingénieurs et de techniciens ou en participant à la conception de nos produits en tant qu'ingénieur système.

DÉBUTANTS

Vous êtes diplômé d'une Grande Ecole avec une spécialité en électronique. Vous approfondirez vos connaissances dans des techniques de pointe, en participant avec nos équipes à l'étude de projets importants. Ces études s'appuient sur des outils et des méthodes d'aide à la conception particulièrement performants.

DIRECTION INDUSTRIELLE

Nos équipes de la Direction Industrielle (1 700 personnes) ont réussi dans un délai très bref et avec un niveau de qualité reconnu, l'industrialisation et la fabrication de produits d'électronique de pointe et de grande diffusion, tels que le Minitel. En trois ans, elles ont participé au renouvellement de l'ensemble de la gamme des produits de Tèlic. A une production journalière de plus de 1 000 Minitel, 1 000 lignes PABX, 500 systèmes d'intercommunication, 3 000 postes téléphoniques, s'ajoute la réalisation de systèmes complets à la demande destinés aux équipements spécifiques de certains clients nationaux et aux besoins de l'exportation vers plus de 30 pays. La production simultanée de grandes séries dépassant le million d'appareils et de systèmes à la demande qui nécessitent la maîtrise de plus de 250 variantes de produits, impose une organisation à la fois rigoureuse et flexible. Par ailleurs, grâce à la mise en œuvre de moyens de tests performants pour la fabrication de grande série et de testeurs de haute technicité dans les laboratoires de contrôle, nous avons conquis un niveau de qualité incontestable.
Si vous possédez la même rapidité d'adaptation, la même aptitude à gérer les contraintes et le même sérieux professionnel que nos équipes actuelles et si notre réussite industrielle vous intéresse, venez la poursuivre et la renforcer au sein de l'une des fonctions suivantes :

Direction des fabrications

RESPONSABLE DE PRODUCTION

Ingénieur de Fabrication ayant un vécu professionnel en milieu électronique, vous possédez un sens développé de l'organisation afin de maîtriser des situations très évolutives. Véritable "manager" doté de compétences et de moyens dans le domaine des méthodes, de la gestion et de la qualité, vous assumerez la responsabilité globale d'une unité d'environ 200 personnes fabriquant une gamme de produits électroniques.

Service méthodes générales

INGÉNIEURS MÉTHODES

Diplômé d'une école d'Ingénieurs (ENI Belfort, Brest, Metz, ECAM...), débutant ou ayant une première expérience au sein d'un Service des Méthodes, si possible d'une entreprise fabriquant des matériels électroniques, vous aurez pour mission de préparer la mise en production de systèmes d'électronique professionnelle. Nous vous proposons un plan d'évolution motivant : • vous aurez l'occasion d'approfondir vos connaissances techniques et de connaître notre entreprise au sein des Services de Méthodes et/ou Industrialisation • après cette première étape, nous souhaitons vous confier la responsabilité plus globale d'une de nos unités opérationnelles de fabrication.

Service industrialisation

RESPONSABLE DES MOYENS DE CONTRÔLE

Vous serez chargé de développer et de mettre en place de nouveaux moyens de tests et de contrôle pour la production en série de systèmes électroniques de haut niveau de qualité. En liaison avec les services de conception et de développement, vous participerez au choix de ces outils de contrôle, dans les unités opérationnelles de fabrication, vous serez responsable du suivi et de l'optimisation de ces moyens. Ingénieur électronicien, vous possédez de bonnes connaissances en circuits logiques à base de microprocesseurs et vous pouvez vous prévaloir d'une première expérience de production de matériels électroniques, notamment au sein d'un Service des Méthodes ou d'Industrialisation.

RESPONSABLE DE L'ORGANISATION DES FLUX DE PRODUCTION

Vous aurez pour mission d'analyser et de contrôler l'évolution des flux de production, d'imaginer et de proposer des actions d'amélioration, en liaison avec le Bureau de Production et le Service des Méthodes. Vous serez, par ailleurs, chargé d'animer au sein de la Direction Industrielle la démarche d'analyse de la valeur dans une double optique d'aide à la décision et de réduction des coûts. Ingénieur de formation, vous avez acquis une expérience dans un Service des Méthodes, particulièrement dans les techniques d'implantation et dans l'étude des flux de production. Nous sommes prêts à investir afin de vous permettre d'acquérir l'outil d'analyse de la valeur.

DIRECTION QUALITÉ

L'excellence de nos produits a toujours été l'un des points forts de notre image de marque auprès de nos clients. Dans la course à la qualité, nous nous imposons comme l'un des leaders européens des constructeurs de centraux téléphoniques privés ; en France, nous avons été sélectionnés par l'Administration comme fournisseur unique des 300 000 premiers Minitel. Dans la compétition internationale, notre stratégie est de promouvoir la qualité de nos produits et services afin d'augmenter notre avance sur nos concurrents. Le développement de nos marchés, la diversification de nos produits et l'élargissement de notre métier conduisent la Direction Qualité à se doter d'outils nouveaux plus performants et à renforcer son équipe.
Si vous souhaitez valoriser vos compétences techniques en y intégrant les dimensions commerciales, économiques et industrielles, la Direction Qualité constitue pour vous l'occasion d'assumer des responsabilités élargies et vous offre d'intéressantes perspectives d'évolution au sein de l'entreprise au travers de l'une des deux fonctions suivantes :

RESPONSABLE CONTRÔLE QUALITÉ

Véritable représentant du client dans l'entreprise, votre mission sera triple : • participer à l'élaboration des différents objectifs et plans d'amélioration de la qualité ; • mettre en œuvre les moyens appropriés pour assurer la conformité des produits livrés ; • informer les autres Directions des résultats obtenus. Ingénieur électronicien de formation, vous avez acquis quelques années d'expérience dans une fonction similaire et fait la preuve de vos qualités d'animateur.

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

Vous interviendrez en tant qu'expert dans des opérations d'audit sur nos systèmes ; vous coordonnerez la mise en œuvre des actions correctives et assurerez la mesure de leur efficacité. Par ailleurs, en liaison avec les Directions Technique et Industrielle, vous participerez à la définition et à la mise en place de la gestion informatisée de la qualité. Ingénieur électronicien, vous avez plusieurs années d'expérience dans la conception ou l'industrialisation d'équipements électroniques. L'entreprise vous permettra d'acquérir la maîtrise des outils informatiques et statisques nécessaires.

SERVICE ASSISTANCE TECHNIQUE

Ce service assure deux missions importantes pour l'entreprise : • il assiste les installateurs (5 000 personnes implantées dans plus de 250 villes) en leur fournissant un support technique efficace : assistance à la mise en service, documentation, formation, outils de maintenance, expertises et conseils. . . ; • il sélectionne les informations pertinentes concernant la vie des produits en provenance de la clientèle et les répercute vers les Directions Technique et Industrielle. Si vous souhaitez conforter votre expérience technique et élargir votre champ d'action à la réalité des utilisateurs, vous pourrez renforcer la structure de notre équipe de 40 Ingénieurs et Techniciens au poste de

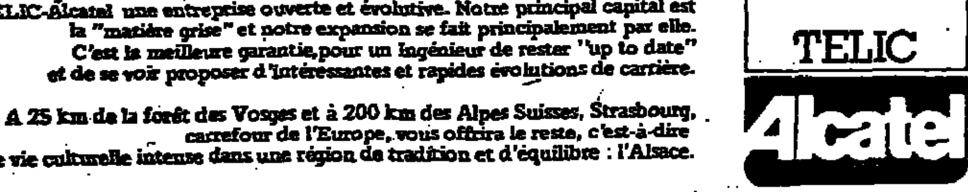
RESPONSABLE NOUVEAUX PRODUITS

Chargé des tests de certification et du support en clientèle pour le lancement des nouveaux produits. Point de passage entre l'entreprise et le marché, vous aurez un rôle d'interface entre les chefs de projets et de produits de l'entreprise et les responsables techniques des installateurs. Vous animerez une équipe de techniciens d'après-vente. Ingénieur électronicien, vous possédez une première expérience de 2 à 3 ans et si possible la connaissance des microprocesseurs et/ou d'un langage assembleur. Vous serez basé à Strasbourg et aurez à effectuer des déplacements de courte durée en France et à l'Etranger.

CONTESSE

Technologie de pointe. Economie de conquête. Contexte socio-culturel très évolué, font de TELIC-Alcatel une entreprise ouverte et évolutive. Notre principal capital est la "matière grise" et notre expansion se fait principalement par elle. C'est la meilleure garantie, pour un Ingénieur de rester "up to date" et de se voir proposer d'intéressantes et rapides évolutions de carrière.

A 25 km de la forêt des Vosges et à 200 km des Alpes Suisses, Strasbourg, carrefour de l'Europe, vous offrira le reste, c'est-à-dire une vie culturelle intense dans une région de tradition et d'équilibre : l'Alsace.



TELIC
Alcatel

Vous vous reconnaissez dans l'un des postes proposés, et vous pensez avoir le "profil TELIC", adressez, en prélude à notre rencontre, votre curriculum vitae, en indiquant le poste choisi à Bernard CAMMAS, Directeur du Personnel, qui vous assure une totale confidentialité.

**TELIC-ALCATEL – 206, route de Colmar - B. P. 57
67023 STRASBOURG CEDEX**

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col.*	La mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



Nous sommes une société du Groupe HUTCHINSON (CA 2,5 Milliards) et leader technique dans un secteur de production d'équipements pour l'automobile, l'aviation, le ferroviaire et l'industrie.

Connaissant des développements techniques importants et souhaitant accroître nos performances, nous recherchons pour l'une de nos usines (940 personnes), située à CHATEAUDUN, un

INGÉNIEUR RESPONSABLE LOGISTIQUE

Afin d'optimiser la production, il aura pour mission d'améliorer en particulier la logistique industrielle. *Il coordonnera les activités des services Achats, Ordonnancement, Produits Finis (30 personnes), tout en assurant* un rôle fonctionnel auprès des responsables des lignes de production et les liaisons avec la Direction Commerciale.

Le poste nécessite la vision globale et prévisionnelle du fonctionnement de l'établissement, le goût de l'organisation et d'une approche nouvelle des problèmes de production (fonctionnement sans stock, flexibilité). *Il travaillera en collaboration étroite avec le Directeur de l'établissement et avec les services Informatiques.*

Ce poste s'adresse à un candidat de formation Ingénieur, possédant déjà une expérience de la fonction logistique *en milieu industriel d'au moins 5 ans.* La position privilégiée de cette fonction constitue une opportunité réelle d'évolution ultérieure de carrière.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. 8319 M à EUREQUIP à qui nous avons confié cette recherche et qui vous garantit la plus grande discrétion.



PARIS - LONDRES - HOUSTON

EUREQUIP
Département Conseil en Recrutement
15, avenue d'Eylau - 75116 PARIS - Tél. 553.84 "3

MEMBRE DE SYNTEC — HAVAS CONTACT

FINANCEMENT EXPORT A LYON

de Stockholm à Djarkarta, de Tokyo à Mexico
Nous sommes présents aux quatre coins du monde
dans plus de 70 pays.

ENTREPRISE INDUSTRIELLE FRANCAISE, *nous sommes comptés parmi les leaders de notre profession.*
Notre marché est mondial, d'ores et déjà nous réalisons + de 80% de notre C.A. à l'export.
L'intensification des relations internationales nous conduit à intégrer un CREDIT MANAGER, bras droit du Directeur Financier.
Nous recherchons un *spécialiste qui apporte une connaissance pratique et approfondie du financement* à l'export, de biens d'équipements industriels.
Il saura valoriser l'activité de la direction Commerciale par son expérience des phases financières préalables à la bonne conclusion d'une affaire.
Il saura aussi apprécier les risques pays et les risques clients et mettre en place, en temps *et heure les crédits initiés.*
Les facteurs d'intégration réussie dans ce poste sont bien sûr, outre une bonne formation financière, une expérience concrète en entreprise ou secteur bancaire spécialisé.
A terme, ce poste peut offrir l'opportunité d'une évolution vers la Direction Financière.
La rémunération proposée sera à *la hauteur de nos exigences.*

Adresser C.V., photo et prét. sous réf. 11147 à CONTESSE Publicité
74, rue Béchevelin 69363 LYON CEDEX 07

CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE
CHARLEVILLE-MÉZIÈRES (Ardennes)
à 2 h 30 de Paris par le train ou la route

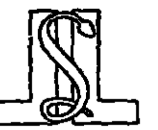
recherche

CHEF COMPTABLE haut niveau 160.000 F +

Mission :
– Organisation, animation et contrôle des fonctions *comptables et fiscales de l'entreprise et de ses filiales.*

Profil :
– Formation supérieure comptable et fiscale.
(Ex. = E.S.C. + *certificat supérieur juridique et fiscal*
= Ecole Nationale des Impôts).
– Expérience 5 ans minimum dans une entreprise ou dans un *bureau d'expertise comptable.*
– Très bonne maîtrise de la fiscalité d'entreprise ou dans un cabinet de placements financiers.

Adresser C.V. manuscrits, photo et rémunération actuelle à C.R.C.A.M. des ARDENNES, Service du Personnel, B.P. 68, 08002 CHARLEVILLE-MÉZIÈRES CEDEX.



laboratoire lachartre
hégor Vicks Rogé-Cavaillès
Clearasil Hydrelle

recherche

JEUNE INGENIEUR AUTOMATICIEN (ENSI, ENSAM...)

Pour SERVICE ENTRETIEN ET TRAVAUX NEUFS, possédant des connaissances d'informatique, ayant une première expérience dans l'Industrie.

Il rapporterait au Chef de Service et participera d'une manière active à l'organisation de l'ENTRETIEN et à la conception de nouvelles installations.

L'emploi est à pourvoir à BLOIS.

Ecrire au Service du Personnel - 126, avenue de Vendôme - 41008 BLOIS cedex

---

HYPERELEC
(Groupe PHILIPS)
recherche pour BRIVE (Corrèze)

2 ingénieurs

GRANDE ECOLE

Dégagés O.M., anglais indispensable

• UN PHYSICIEN OU PHYSICO-CHIMISTE, ayant des connaissances approfondies dans le domaine des matériaux, des semi-conducteurs ou de la technologie du vide ainsi qu'une formation complémentaire en informatique.

• UN MECANICIEN OU ELECTRONICIEN capable d'assumer la responsabilité du service chargé de l'automatisation *des procédés de fabrication* et la *conception d'automatismes.*

Envoyer C.V., photo et prét. à HYPERELEC
Département du Personnel av. E. Freyssinet
19106 BRIVE.

L'USINE D'UN IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS
recherche pour le LOIRET son

CHEF DU PERSONNEL

180 000 - 200 000 F

Pour cette usine de plus de 1 000 personnes, notre commettant souhaite un homme de 40 ans minimum.
La grande autonomie de ce poste, la responsabilité de l'ensemble des domaines de la Fonction Personnel, la représentation de l'usine auprès des *institutions locales* sont des critères qui motiveront une personnalité de premier plan.
Hiérarchiquement, il dépendra du Directeur de l'Usine.
Notre candidat aura nécessairement *exercé* avec succès des fonctions similaires.
Il saura mettre en place ou améliorer les programmes nécessaires à une bonne gestion des ressources humaines.
La connaissance de la Convention Collective de la Métallurgie serait appréciée.
De larges possibilités de carrière sont offertes à l'intérieur du groupe.



Votre candidature (C.V. + photo + salaire actuel) expédiée sous réf: 8 3131 sera examinée confidentiellement par le
CABINET CLAUDE VITET
6, rue Lauriston 75016 PARIS

GROUPE INDUSTRIEL
2 milliards F - 8 000 pers.

RECHERCHE POUR SA DIVISION
TRANSFORMATION DES MÉTAUX EN FEUILLES
et son USINE principale (1300 pers.) en
BASSE-NORMANDIE

Responsable ORGANISATION Correspondant Informatique

Dans le cadre de la décentralisation en cours de l'INFORMATIQUE dans le Groupe :
• Participation à l'élaboration du Plan Informatique de l'Usine • Recensement des besoins et *leur traduction sous forme de projets et cahiers* des charges • Participation à la mise en place (par la Direction Informatique du Groupe) du Sce Exploitation de l'Informatique décentralisée *puis sa supervision permanente.*

INDISPENSABLE
• La trentaine et de formation E.S.C. ou *équivalent.*
• EXPÉRIENCE DE L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE en liaison avec l'INFORMATIQUE, en Usine nécessairement.

DISCRÉTION ABSOLUE. Lettre manuscrite, C.V. dét., rémunér. et photo sous réf. 5044 à

SC sélection conseil
98, AV. DE VILLIERS, 75017 PARIS

Responsable Informatique

Filiale (450 personnes) d'un très important Groupe Pharmaceutique mondial, nous recherchons le successeur de notre Responsable Informatique récemment promu à notre Direction Europe.

Agé d'au minimum 30 ans, votre expérience vous a permis d'assurer les *fonctions d'Analyste ou de Chef de Projets, de préférence, en milieu industriel.*
Familiarisé avec l'environnement IBM et la gestion des Entreprises, vous avez aujourd'hui le désir d'exercer la responsabilité globale d'un Service Informatique.

A la tête d'une équipe constituée de sept personnes et autour de deux *IBM 34 interconnectés,* vous aurez pour mission d'assurer le développement de nouvelles applications de gestion (production, marketing, finances ...). L'aptitude au management, le souci du service aux utilisateurs et de réelles compétences informatiques sont indispensables.

Une bonne connaissance de la langue anglaise facilitera les contacts *fréquents avec nos Directions Europe et U.S. La réussite dans le poste* est susceptible d'ouvrir de larges perspectives d'avenir au sein de notre Groupe. Le poste est basé en province (100 km Ouest de Paris).

Yves KERNEVEZ traitera confidentiellement votre candidature sous référence **M 453.**



Mutte, Kernevez & Ass., s.c.m.
27, rue du Général Foy 75008 PARIS

180.000 F et + — Région de NICE

NOUS SOMMES L'UN DES PREMIERS GROUPES FRANCAIS DE RETRAITE ET DE PREVOYANCE (2400 PERSONNES).

Nos domaines d'activité sont largement diversifiés,

DE L'ASSURANCE COLLECTIVE AU TOURISME SOCIAL.

Grâce à des techniques avancées et à une politique d'information et de communication efficace s'appuyant *sur* une *large gamme* de *moyens* - réseaux de *contacts personnalisés, journaux* et *magazines (supérieurs à 1 millions d'exemplaires),* participation à des expositions... - nous avons acquis une très bonne image de marque auprès de nos publics.

Nous intégrons dans notre direction de la communication

UN PROFESSIONNEL DE LA COMMUNICATION

contribuant à la mise au point de nos programmes d'information et chargé particulièrement de l'évolution de l'ensemble de nos supports, tant dans leur forme que dans leur contenu.

Ce poste, ayant de larges possibilités d'avenir, conviendrait particulièrement à un praticien justifiant d'une large expérience.

Ecrire avec C.V. et photo sous réf. 9922 à **VALENS CONSEIL,**
BP 220, 75064 PARIS Cédex 02.

SAINT-GOBAIN EMBALLAGE
usine, 950 personnes
recherche

ADJOINT

au Chef du personnel
28 ans
niveau BAC + 2

Sera responsable de l'équipe administration du personnel. Son expérience dans ce domaine et sa connaissance de la législation lui permettront de participer aux études dans différents domaines, horaires, organisation du travail, lois nouvelles.
Il suivra l'application des actions décidées auprès de l'encadrement d'atelier. Ce sera pour lui l'occasion de mettre en valeur *ses qualités d'animateur.*

Envoyer lettre, c.v., photo au Chef du personnel, B.P. 16, *02201 SOISSONS CEDEX.*

RESPONSABLE DU PERSONNEL

180 000 F/an — LYON

Une importante entreprise du secteur électro-mécanique (plusieurs milliers de personnes) et, filiale d'un groupe international, recherche pour une de ses divisions, un responsable du personnel.

Dépendant du directeur de division et en liaison fonctionnelle avec la direction du personnel, il devra être capable de mener avec l'encadrement une *réflexion* visant à faire éclater la routine, en apportant une présence opérationnelle sur le terrain. Sa *tâche principale sera de créer un environnement* dans lequel chacun pourra donner la pleine mesure de son talent pour aider à la réalisation des objectifs de l'organisation. A l'écoute des problèmes socio-économiques de l'entreprise, il mettra en place les outils d'aide à la décision, nécessaires à la participation et aux responsabilités de chacun.

L'homme capable de nous aider dans cette fonction est âgé d'au moins 30 ans et de formation supérieure (droit), son ouverture d'esprit, sa capacité de raisonnement, *son aptitude à poser les problèmes devraient lui permettre* de s'intégrer rapidement. Actuellement en place dans une unité décentralisée, votre potentiel vous permettra à terme d'entrevoir de hautes responsabilités.

Merci d'adresser C.V. avec photo et prétentions sous la référence M 83209 à notre Conseil :

20 rue Chirpaz - Les Bureaux de Chaîne
69130 ECULLY - Téléphone (7) 833.50.95.



pierre rigollier s.a

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

MATRA ESPACE TOULOUSE

recherche pour la Division Systèmes :

Chef du Département Systèmes Mécanique III B

Sa responsabilité est très large et s'exerce sur plusieurs plans :
. hiérarchique : il anime et encadre un service de 30 personnes environ (Ingénieurs et Techniciens)
. technique : l'activité du département est orientée sur :
- la conception, l'analyse de performances, et la validation «systèmes».
- le suivi technique de sous-ensembles mécaniques, l'étude, le développement et la validation de sous-ensembles thermiques.
. gestion et coordination des activités du département en interface avec les groupes projets, les autres départements et divisions, et les clients.
. il sera également chargé de promouvoir l'implantation de la CAO dans les activités conception et B.E.

Diplômé d'une Grande Ecole (ECP - SUP'AERO - ENSI - A & M. . .), il justifie de 10 - 15 ans d'expérience professionnelle acquise en milieu aéronautique ou spatiale lui permettant d'être compétent sur les problèmes d'étude, de développement et d'essais.

Il doit avoir une approche «système», être créatif et concret, et révéler des qualités de relation.

Anglais courant. Réf. NK 1081

Ingénieur Systèmes Spatiaux Grandes Ecoles

. Il est responsable d'avant-projets de systèmes spatiaux;
- analyse des besoins du client.
- architecture du système et spécifications.
- évaluation des performances et des coûts.
- planification du développement.

pour lesquels il fait le meilleur compromis entre les aspects techniques coûts et délais.
. Il anime et coordonne le travail d'Ingénieurs de différents services et de sous-traitants nationaux ou étrangers et participe à des appels d'offres internationaux.
. Ce poste conviendrait à un ingénieur d'une grande école (X, ECP, ENST, ENSAE) ayant au moins 5 ans d'expérience dans la conception ou le développement de systèmes avancés aéronautiques ou aérospatiaux.
. Anglais courant. Réf. NK 1082



Ecrire avec CV, rémunération souhaitée et photo en indiquant la référence du poste choisi au Chef du Personnel - rue des Cosmonautes - Z.I. du Palays – 31400 TOULOUSE

Ingénieurs électroniciens NICE

Vous renforcerez le groupe récemment créé et chargé des télécommunications au niveau européen. Vous jouerez le rôle d'ingénieurs Produits pour notre gamme VLSI (composants pour postes téléphoniques, joncteurs électroniques d'abonnés, CODEC, circuits intégrés de transmission...). Ce sera pour vous une expérience variée : conception, procédés de fabrication, test, contrôle-qualité, et aussi assistance auprès de nos clients en Europe, aux USA, voire en Extrême-Orient. Vos possibilités d'évolution n'en seront que plus ouvertes au sein du groupe. Forts d'une première expérience, vous avez une bonne connaissance des circuits analogiques et digitaux. D'autres notions (par exemple conception des circuits intégrés, pratique du BASIC, FORTRAN, COBOL ou PASCAL, méthode de transmission des signaux numériques sur lignes téléphoniques, MIC, FSK) seraient un atout.

Spécialiste télécommunications NICE

Si vous êtes spécialiste en téléphonie (postes, communication, transmission), vous pourrez aussi exercer votre spécialité au sein de l'activité stratégie Produits au niveau européen. Dans le cadre de cette fonction, vous analyserez techniquement les besoins des clients européens et vous les traduirez en terme de spécifications de nouveaux circuits. Cette fonction demande, en plus des connaissances techniques, un bon esprit de synthèse et des qualités de contacts humains. Anglais parlé indispensable.

Monique NERVET vous prie de lui adresser votre candidature sous référence HO/0483/1 M à :
TEXAS INSTRUMENTS FRANCE - 8/10, avenue Morane Saulnier - 78140 VELIZY VILLACOUBLAY CEDEX



RESPONSABLE RECRUTEMENT-FORMATION CAEN

Promodès 17 195 personnes en France, 1er grossiste multidistributeur en Europe, souhaite intégrer, pour développer son Centre de Recrutement-Formation-Conseil un Responsable Recrutement Formation. Lieu de résidence : Caen.

Le candidat retenu devra être capable rapidement :
- de (co)animer des séminaires dans le domaine des relations humaines et des communications (Cadres et Maîtrise).
- de conduire des actions complètes de recrutement de cadres de la distribution (entrepôts et magasins).

— Une formation supérieure en psychologie sociale ou industrielle est nécessaire.
— Une expérience d'au moins 3 ou 4 ans en Formation ou en Recrutement, acquise en entreprise ou en cabinet, est indispensable.

- Ce poste offre l'avantage d'un travail autonome, dans le cadre d'une petite équipe, au service d'un groupe puissant et en rapide expansion (8000 personnes en 1976, plus du double en 1983).
- Une évolution est possible dans la fonction personnel, soit à Paris, soit en Province.

Si vous êtes intéressé, adresser CV, photo et prétentions, sous réf. 3 M A 2 à Interactions M. Paul PERIVIER, Place de la Mare 14000 CAEN — Réponse garantie — Discrétion assurée.

HAVAS CONTACT



Ingénieurs débutants (ou futurs diplômés 1983)

Notre entreprise de Bâtiment-Travaux Publics (1100 personnes) située dans le Nord-Ouest de la France et filiale d'un des plus importants groupes français de BTP, poursuit son développement (chiffre d'affaires 1982 : 410 MF). Notre haute technicité nous permet d'aborder tous les types de travaux : nucléaires, ouvrages d'art, génie-civil, constructions scolaires, hospitalières et de bureaux, réhabilitation, logements collectifs et individuels.

Vous, jeune diplômé ou futur diplômé 1983, Ponts, Centrale, E.S.T.P., H.E.I., I.D.N. — esprit neuf et curieux : notre force vive. Nous vous donnerons la maîtrise complète de notre métier : technique, gestion, organisation, commercial, informatique, pour que très vite, vous preniez des responsabilités globales.

Plusieurs postes sont à pourvoir :
- TRAVAUX,
- ETUDES DE PRIX,
- COMMERCIAL,
- ETUDES TECHNIQUES.

Votre avenir : ouvert sur le monde. Métropole ou étranger, dans la société ou le groupe.

Merci d'adresser votre candidature complète (CV, lettre manuscrite, photo) sous référence 4410 à l'agence DESSEIN - 69, rue de Provence - 75009 PARIS, qui transmettra.

Dessein

Benson : nous avons créé l'informatique graphique. Notre réussite est mondialement connue (Centres de Recherche et de Production en France, Californie, filiales européennes).

Chef de Personnel en Bretagne

Nouvelle unité de fabrication créée en 1981 à Guérande 44, 150 personnes actuellement, elle est appelée à suivre la croissance de la Société et le développement de nouvelles méthodes de production de nos produits périphériques informatiques.

Vous assumerez la totalité de la fonction personnel avec la Direction de l'établissement et en liaison avec la Direction Centrale.

Mais avec la première expérience que vous nous apportez, vous préparerez également votre évolution au sein d'un groupe international.

benson
Ecrivez au Service du Personnel
Zone Industrielle des Petites Haies
1, rue Jean-Lemoine
94015 CRETEIL

HAVAS CONTACT

TURBOMECA
Ingénieur confirmé

Spécialiste en analyses vibratoires et mesures des contraintes.

De formation grande école possédant un bon niveau en physique et électromécanique, une sérieuse expérience en mécanique des solides et en mécanique vibratoire.

Il manifeste un intérêt certain pour un travail d'expérimentation sur éléments de turbomachines (définition de méthodes d'essais – réalisations en laboratoire et sur machines – dépouillements).
Un bon niveau en anglais technique est nécessaire.

Envoyez CV, photo, prétentions à la Direction du personnel. TURBOMECA. BORDES 64320 BIZANOS. Sous référence 266.

média-system

ingénieurs électrotechniciens

(Supélec, ENSIEG, SUDRIA, INSA...)

Vous souhaitez valoriser votre expérience acquise dans la conception et réalisation d'installations électriques au sein d'une

IMPORTANTE ENTREPRISE D'ELECTRICITE

Nous vous proposons d'intégrer nos équipes et de vous faire évoluer à court et moyen terme vers des postes de

directeurs régionaux ou de chefs d'agence

(Région Parisienne ou Province)

Si vous êtes motivé par cette perspective, adresser CV + prétentions s/réf. 67726 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra

UN LEADER MONDIAL DE L'INGENIERIE INFORMATIQUE ET TELECOMMUNICATION.

Maître d'œuvre :
- *de réseaux de transmission de données : 1er fournisseur mondial de réseaux publics.*
- *de grands systèmes télématique : annuaire électronique -*
- *de grands systèmes temps réel : industrie, spatial et militaire.*

Une implantation nationale et internationale : 1200 personnes, chiffre d'affaires doublé en 2 ans, des réalisations dans près de 50 pays.

recherche pour **TOULOUSE**

CHEF DE PROJET

Sup-Elec – Sup-Aéro – INSA...

Professionnel de l'informatique, bon gestionnaire et homme de contact, il développera des projets scientifiques et temps réel.

Envoyer C.V. et prétentions SESA 20, chemin de la Cépière 31081 TOULOUSE Cedex ou tél. à M. BERTHOMIEU au 16 (61) 44.39.39.



JEUNE INGENIEUR Sud-Est
DEVELOPPEMENT TECHNIQUE

LA ROCHETTE CENPA, 2e Groupe papetier français, recherche un jeune ingénieur pour sa filiale LA ROCHETTE ALFA spécialisée dans les papiers haut de gamme et techniques pour l'impression-écriture.

A l'usine du PONTET (84), près d'AVIGNON, il sera chargé de rechercher, étudier et réaliser toutes les améliorations techniques des installations permettant d'accroître leur productivité ainsi que la qualité des produits fabriqués.

Il apportera son appui technique aux services de production et collaborera étroitement avec le laboratoire de contrôle, le centre de recherche appliquée et les fabricants de matériel.

Très ouvert, ce poste de développement technique conviendrait à un jeune ingénieur ayant acquis quelques années d'expérience en industrie papetière. La connaissance des matériels de fabrication est indispensable à la réussite dans cette fonction.

La taille du Groupe LA ROCHETTE CENPA et le nombre de ses implantations offrent à un jeune ingénieur de réelles perspectives d'évolution.

Merci d'adresser votre candidature, sous réf. J5M, en précisant rémunération actuelle, à : Direction du Personnel - Groupe LA ROCHETTE CENPA - 2, rue Louis David 75782 PARIS CEDEX 16.

La Rochette Cenpa

HAVAS CONTACT



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

annonce parlée*



SEALECTRO
connecteurs coaxiaux et liaisons coaxiales hyperfréquences. périphériques de programmation

Ingénieur confirmé

Futur directeur technique

Responsable du B.E., du contrôle qualité, du support technique aux ingénieurs de vente et de la liaison avec les autres usines du groupe (U.S.A. et G.B.) il participera avec des responsabilités croissantes à l'expansion de notre unité.
- déplacements à prévoir - pratique de l'anglais nécessaire-
Mais informez-vous d'abord en appelant SVP Information Carrière à Paris, au (1) 763 11 15 ou à Marseille, au (91) 54 92 55 - Réf. M 555.

SVP Information Carrière
48, rue Grignan 13001 Marseille.

NOUS SOMMES L'UN DES PREMIERS GROUPES FRANCAIS DE PREVOYANCE.

Nos domaines d'activité sont largement diversifiés,

DE L'ASSURANCE COLLECTIVE AU TOURISME SOCIAL.

Nous utilisons les meilleurs techniques de gestion et disposons d'outils et méthodes informatiques particulièrement développés.

Dans le cadre de nos développements, nous recherchons pour nos établissements régionaux

JEUNES CADRES

dans le domaine de la gestion administrative (Grandes Ecoles - Sciences Po - Sup de Co - Maîtrise en droit ou Sciences Eco).

Rémunération annuelle à partir de 110.000 F.

Ecrire avec C.V. et photo sous réf. 9921 à **VALENS CONSEIL**, BP 359, 75064 PARIS Cédex 02.



TURBOMECA
MOTORISTE AERONAUTIQUE

recrute pour son Bureau d'Etudes Moteurs

UN INGENIEUR AM, INSA, ENSI

Au sein d'un Département Etudes structuré, le Bureau d'Etudes Moteurs est l'architecte général pour la conception et la disposition du moteur, de ses équipements et fixations.

L'Ingénieur recherché prendra en charge le calcul des paliers (roulements hautes vitesses) dont il assurera le suivi des essais. Il aura en outre à réaliser des programmes de calculs et participera avec les autres ingénieurs du service aux nouveaux projets (dessins mécaniques).

Ce poste conviendrait soit à un Ingénieur débutant spécialisé en Mécanique des contacts, soit à un Ingénieur disposant d'une première expérience en CAO dans les secteurs machines tournantes ou fabrications de roulements.

Le poste est basé au siège de la Société, à BORDES, *près de PAU.*

Merci d'envoyer lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et prétentions à **OCS**, notre Conseil, sous la réf. 2607

OCS
1, rue Guillaume Brochon
BP 37 33024 BORDEAUX Cédex



ETS ROBERT MASSELIN - *ROUEN*
FABRICATIONS MECANIQUES DE PETITE SERIE
260 PERSONNES — C.A. 80 MILLIONS

Ingénieur

ARTS & METIERS ou équivalent 160.000 F +

2 à 3 ans d'expérience ou débutant.

Ce poste conviendrait à un jeune diplômé qui accèdera, après quelques années de formation, à un poste de **Direction.**
Dans un premier temps, il assistera le Directeur Technique et l'Ingénieur Technico-Commercial dans l'analyse des besoins de la clientèle et la mise au point des nouveaux produits.
Anglais parlé nécessaire, allemand souhaitable.

Merci d'adresser lettre manuscrite avec n° de tél., C.V. et prétentions à notre conseil :

Isabelle D. LAVAUD Psycho-Sociologue
JUMELLES-27220 ST ANDRE DE L'EURE

IDL

A CAEN (14) *SOCIÉTÉ FINANCIÈRE*
recherche

RESPONSABLE DE SERVICE DE GESTION DES TITRES

Formation supérieure ou solide expérience bancaire dans ce service.

Rôle : création et gestion de service des titres informations, conseils et analyses financières des titres.

Env. lettre manuscrite + C.V. + ph. s/réf. 82/83 à:

SICO RECRUTEMENT 4, place de Bretagne 35100 RENNES

Importante Industrie en expansion
Produits Modernes pour le bâtiments à Strasbourg
recherche

JEUNE CADRE COMMERCIAL

ESCE - ESC + formation export, ou similaire

Disposant d'une expérience de l'exportation de 1 à 2 ans parlant bien l'anglais + l'allemand ou l'espagnol

- Mission :
- Développement et gestion des marchés d'Europe de l'Ouest + Scandinavie, Grèce, Proche Orient.
- Missions ponctuelles dans le monde entier.
- Voiture de fonction type R9
- Larges possibilités d'avenir liées à la volonté exportatrice de la DG.

Adr. CV dét. ss réf. 1007 à
SELETEC Conseil
67009 STRASBOURG CEDEX

MAIRIE DE POITIERS
(Vienne)
recrute pour son service de restauration scolaire
UN(E) GESTIONNAIRE DES RESTAURANTS SCOLAIRES
Niveau : rédacteur ou attaché communal.
Possédant de bonnes connaissances en GESTION ainsi qu'en DIÉTÉTIQUE.
Dépôt des candidatures avec c.v. détaillé ainsi que tous renseignements à la MAIRIE DE POITIERS, SERVICE DU PERSONNEL, 86021 *POITIERS CEDEX*. Tél. : (16-49) 88-82-07, poste 1381 ou 1361)
AVANT LE 30 AVRIL 1983 DERNIER DÉLAI.

QUOTIDIEN RÉGIONAL
300 km. Paris recherche

SECRÉTAIRE d'ÉDITIONS LOCALES

Env. C.V. à : Média Conseil, *7, boulevard Chanoine-Kir*, 21000 DIJON, réf. 128 q. t.

SELF-F recrute pour Limoges (30 km) et pour entreprise alimentaire, HOMME jeune, *diplômé école technique supérieure alimentaire*, souhaitant occuper immédiatement poste cadre avec forte responsabilité technique et gestion.
Ecrire 31, rue Saint-Paul, 87000 LIMOGES.

Vallée du Rhône

Filiale THOMSON à Valence fabriquant des machines de tri postal et d'indexation, recherche dans le cadre de son expansion à l'exportation

Ingénieur d'études et d'innovation

INGÉNIEUR DIPLÔMÉ TYPE AM, CENTRALE OU ÉQUIVALENT, il aura pour mission le développement et l'amélioration de produits différenciés de petites séries répétitives à dominante mécanique intégrant *des problèmes d'électricité, d'électronique* ou de tôlerie, de la conception à la préindustrialisation. Dialogues fréquents avec les méthodes et la production.
Deux postes sont à pourvoir : l'un peut l'être par un débutant, l'autre est destiné à **un généraliste ayant fait la preuve d'une expérience industrielle significative.**

Ecrire au **CABINET GATIER,** 32 rue Barrême, 69006 **LYON,** sous réf 244 M.

média-system

Cabinet Gatier

Le département de la Moselle recherche pour ses services *administratifs,*

DIRECTEUR GENERAL ADJOINT

Il s'agit d'une mission très large et évolutive au sein d'une structure nouvelle :

- assister, voir suppléer le directeur général au niveau de l'administration des 4 directions (finances, administration générale, gestion du patrimoine, aménagement et développement économique), et la coordination de *l'activité technique et administrative* des services extérieurs de l'état à la disposition du département,
- prendre en charge les dossiers importants en matière de préparation des politiques départementales.

La réussite à ce poste créé dans le cadre de la décentralisation, implique de répondre au profil suivant :

- *une formation supérieure dans le domaine de l'administration* et de la gestion (ingénieurs grandes écoles, sciences politiques,...),
- une réelle maturité d'homme de terrain, fondée sur l'expérience de l'administration provinciale et de la collaboration avec les élus et les acteurs économiques,
- de grandes facultés de « généraliste » et d'ouverture à l'exploitation de toutes les virtualités de la décentralisation,
- une personnalité affirmée d'homme d'action ayant un sens inné des relations humaines.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature manuscrite + *C.V. complet à :*



GPA CONSEIL/Nicole FERVILLE
60, rue des Tiercelins 54000 NANCY
Tél. : (8) 335.23.90

qui assurera le premier contact et vous garantit une discrétion absolue.

Important Etablissement Industriel de l'Est Région Ouest Littoral

recherche

INGÉNIEUR DIPLOMÉ INFORMATICIEN

libéré obligations militaires
pour fonctions adjoint Chef de projet automatisation gestion de production (planification, approvisionnement).
Expérience souhaitée (organisation, informatique techniques *réseaux et conversationnelle)*

Ecrire avec C.V. détaillé et photo *s/n° 8.035 Le Monde Pub.*
service annonces classées
5, rue des Italiens, 75009 PARIS.



Le N°1 de l'outillage électro-portatif étoffe son département « Advanced Technology » et recherche pour son siège près de LYON un

INGENIEUR ELECTRICIEN

Rattaché au Directeur du Département, il participera à l'étude et à l'industrialisation de nouveaux produits de grande série.

Cette fonction de développement comporte une diversité technologique certaine dans les domaines de l'électricité et de l'électronique de puissance applicables aux moteurs, batteries et chargeurs.

Elle convient à un Ingénieur diplômé en électricité ou en électrotechnique justifiant d'une première expérience dans le domaine électrique acquise en Bureau d'Etudes ou dans un service d'industrialisation.

Réelles perspectives d'évolution.

Ecrire s/réf. N° 746 avec C.V. et prétentions à
BLACK ET DECKER
à l'attention de *C. NICOLAZZI* - BP 0633 - 69239 Lyon Cédex 02.

CABINET CONSEIL FISCAL
Membre Organisation Mondiale recherche

fiscalistes confirmés

- 3 à 5 ans d'expérience.
- Anglais indispensable à terme.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous la référence 5607 à :

Organisation et Publicité

2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.

OFFRES D'EMPLOIS



LA FILIALE FRANÇAISE NOUVELLEMENT CRÉÉE D'UN IMPORTANT GROUPE INTERNATIONAL CHARGÉE DU DÉVELOPPEMENT DU MARCHÉ EN EUROPE CONTINENTALE

recherche

UN CHEF COMPTABLE

capable d'évoluer à court terme vers une « Direction financière et informatique » complète

Le candidat devra avoir :

- Une réelle expérience de la fonction.
- Une très bonne connaissance des règles comptables (France).
- *La connaissance du reporting anglo-saxon.*
- L'expérience de la mise en place d'une comptabilité informatisée sur mini.
- L'anglais sera un atout absolument essentiel.

Salaire : 160.000 F/210.000 F + avantage voiture.

Adresser C.V. et prétentions à B.P. 33, 95500 GONESSE.

ASEA

Filiale Française du groupe Suédois *de construction électromécanique*
C.A. 22 milliards FF - 55000 employés
recherche

Pour sa Division Moteurs et Systèmes :

Ingénieur de Ventes technico-commercial

Formation BTS - DUT minimum

Sous la responsabilité du Chef des Ventes, il sera chargé de développer les marchés existants, de rechercher de nouveaux clients, de promouvoir les nouveaux produits.
Cette fonction nécessite une expérience confirmée dans les équipements à vitesse variable : - convertisseurs de fréquence - convertisseurs à courant continu - machines tournantes.
Ce poste exige un minimum de 3 années d'expérience, une disponibilité pour déplacements de courte durée en France, un excellent contact et le sens de l'organisation.
La connaissance de l'Anglais est indispensable. réf. LM401

Pour son usine spécialisée dans le matériel électromécanique :

Chef de Service logistique industrielle

regroupant planning, approvisionnement et achats

Ingénieur ayant une première expérience de gestion de production informatisée, il prendra en main la logistique industrielle jusqu'aux achats.
Les meilleurs atouts pour ce poste : - un sens de l'organisation et du service rendu aux utilisateurs - une capacité à négocier et à mener une politique d'achat dynamique.
La connaissance de l'Anglais est indispensable. réf. LM402

Pour sa Division Service :

Responsable atelier de réparations

(matériel électromécanique)

Le candidat retenu, de préférence du niveau ingénieur électrotechnicien, se verra confier tous les aspects de la gestion technique, financière et humaine d'une unité de bobinage.
La connaissance de l'Anglais est nécessaire. réf. LM403

Tous ces postes sont basés à PERSAN (95)

Adresser C.V. et rémunération actuelle au Service du Personnel
ASEA, B.P. n°5 - 95340 PERSAN
(merci de préciser la référence du poste concerné)

MONDIAL ASSISTANCE RECRUTE COLLABORATEURS TEMPORAIRES

Nous avons à faire face à un accroissement important de notre activité du fait de la saison estivale.

Si vous voulez contribuer à la réalisation de notre vocation en aidant aux activités d'assistance, de gestion et de permanence à Paris, si vous êtes disponible au moins 2 mois consécutifs du 10 juin au 31 décembre 1983, si vous acceptez de travailler en horaires décalés, si vous parlez couramment au moins une des langues étrangères suivantes : Portugais, Arabe, Grec, Allemand, Serbo-Croate, Italien, Espagnol

Ecrivez nous sous référence CM-M

Service du Personnel
8 place de la Concorde
75381 Paris Cedex 08



Joindre CV et photo.
Ne pas se présenter ni téléphoner.

services

Banque française privée
1er arrondissement cherche

cadre classe VI ou VII

DYNAMIQUE
pour DEVELOPPER CLIENTELE DE PARTICULIERS DE HAUT NIVEAU à côté de son important département de gestion de patrimoines.
La fonction comporte une large autonomie et des responsabilités croissantes selon les résultats. (réf. 8020 M)

Banque étrangère recherche pour PARIS

exploitant de haut niveau

titulaire d'un diplôme d'enseignement supérieur, en vue de rejoindre une équipe dynamique pour développer et gérer une clientèle d'entreprises françaises et étrangères de premier ordre.
Le candidat devra avoir exercé pendant 6 ans minimum, des fonctions similaires et être en mesure de démontrer sa réussite. (réf. 6030 M)

Banque Française
Filiale d'un Groupe International
recherche pour son Service Trésorerie

cambiste confirmé

5 ans d'expérience
spécialiste comptant (réf. 7100 M)

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions en précisant la réf. du poste choisi à : OCBF - 66, rue de la Chaussée-d'Antin - 75009 PARIS.

services – vous assiste dans le recrutement bancaire

SOCIÉTÉ DISTRIBUTION
50 KM OUEST PARIS
recherche

CADRE RESPONSABLE MAGASIN EXPÉRIMENTÉ

Gestion de stock et ordonnancement.
Salaire en fonction de la qualification.

Envoyer C.V. et prétentions sous n° T 039.752 M
RÉGIE-PRESSE,
85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.



SOCIÉTÉ NATIONALE DES POUDRES ET EXPLOSIFS

recrute pour son Centre de Recherches du BOUCHET (Essonne)

INGENIEUR CHIMISTE
DEBUTANT

Adjoint au Chef de Laboratoire, il sera chargé des études de base liées aux procédés de fabrication.
Connaissances souhaitées dans le domaine des polymères, plus particulièrement dans les propriétés physico-chimiques.
Référence à rappeler I - FHN 83.24

INGENIEUR CHIMISTE

Pour études en chimie organique.
Il sera responsable à court terme d'une petite équipe de recherches.
Débutant ou quelques années d'expérience.
Connaissances approfondies en organo-synthèse.
Complément indispensable en génie chimique (calculs d'appareils, établissement de prix de revient...).
Référence à rappeler I.L.S. 83.01

INGENIEUR CHIMISTE

Dans le service d'analyses du laboratoire de chromatographie.
Ce laboratoire comprend 7 personnes et rassemble les techniques de chromatographie, liquide, gazeuse et perméation de gel.
Le candidat recherché, âgé de 25 ans minimum, sera titulaire d'une thèse dans le domaine considéré ou justifiera d'une expérience ou d'une formation équivalente.
Référence à rappeler I - LBC 83.25

Adresser C.V., photo, prétentions
en précisant la référence
du poste sollicité à S.N.P.E.
Centre de Recherches du Bouchet
Boite Postale No 2
91710 VERT LE PETIT.



4, rue Massenet 75016 Paris

Écrire en précisant la référence - Discrétion absolue

Directeur financier
référence UK 510 CM

LABORATOIRES IMPEX

Depuis 1976, les laboratoires IMPEX sont devenus les leaders en France dans la fabrication et la vente de petit matériel médical à usage unique. L'exportation correspond à plus du 1/3 du CA qui dépassera 80 millions de francs en 1983.

Pour participer à la gestion et à la forte expansion de la société, nous recherchons un **Directeur Financier** qui assurera la totalité de la fonction : comptabilité générale et analytique – trésorerie – relations banques – études de financement.
Il affinera les outils de gestion et animera une petite équipe. Ce poste conviendrait à un candidat ESC ou niveau équivalent, ayant 8 à 10 ans d'expérience professionnelle dans le domaine financier et ayant déjà travaillé dans une PME.

Poste : région de Beauvais.
Ordre de grandeur de rémunération : 200 000 F

Responsable juridique droit des sociétés
référence XN 513 AM

UN IMPORTANT GROUPE IMMOBILIER DU SECTEUR SOCIAL, ayant de nombreuses filiales, étoffe ses structures de management et offre une intéressante opportunité de carrière à un(e) **Juriste.**

Rattaché à la Direction Générale, il sera responsable de la prise en charge des différents aspects juridiques concernant la constitution et le suivi des différentes sociétés du groupe.
Le titulaire du poste devra disposer d'une formation supérieure : maîtrise en droit des sociétés (des connaissances en droit social seraient appréciées) et de 3 à 5 ans d'expérience, de préférence au sein d'une holding.
Poste à Paris.

Ingénieur développement
référence RH 507 CM

UNE FIRME INDUSTRIELLE (2 000 personnes, 500 millions de CA), société renommée dans l'équipement pour les véhicules crée, dans le cadre d'une expansion plus orientée vers les constructeurs anglo-saxons, un nouveau poste **d'Ingénieur Développement.**

Étroitement associé à une petite équipe d'ingénieurs, il sera formé à une fonction de chef de projet : analyse de la demande des constructeurs, choix des solutions techniques, suivi des affaires jusqu'à l'industrialisation.
Ce poste polyvalent et attrayant par la variété des problèmes techniques rencontrés conviendrait à un jeune ingénieur AM, INSA ou équivalent (débutant ou quelques années d'expérience en conception-développement). Très bonnes connaissances de l'anglais nécessaires.
Poste à Paris.

Poste évolutif pour jeune ingénieur responsable production
référence AK 479 AM

SOCIÉTÉ PERFORMANTE DU SECTEUR ALIMENTAIRE (fabrication boissons marques renommées), filiale d'un grand groupe français à implantations internationales, crée le poste de **Responsable Production d'une de ses usines.**

Sa mission, en collaboration étroite avec le Directeur d'usine, impliquera :
- la Direction de la production et de l'entretien,
- l'étude et la mise en œuvre de toutes les améliorations techniques en liaison avec les services du siège,
- l'animation d'un effectif de 100 personnes.

Son profil :
- ingénieur ENSI, AM, IDN, ENSIA... désireux de valoriser une première expérience opérationnelle acquise de préférence dans la branche alimentaire,
- animateur, mais aussi ouvert aux problèmes d'optimisation et aux progrès techniques.

De réelles perspectives d'évolution de carrière dans la société et dans le groupe.
Poste Normandie, proche région parisienne.

Ingénieur électronicien technologies de pointe
référence WM 512 AM

UN IMPORTANT ORGANISME INDUSTRIEL DE LA DÉFENSE NATIONALE, qui conçoit et réalise des équipements de pointe pour la Marine, souhaite engager et former un **jeune Ingénieur Électronicien diplômé.**

Le poste, **rattaché à une Direction Technique,** comporte à la fois des missions de conception, de suivi des industriels coopérants et de pilotage des organismes chargés du développement et de l'installation des matériels.
Cette fonction peut permettre d'aborder de nouvelles technologies (fibres optiques par exemple...) et de développer une carrière dans une structure disposant de moyens importants.
La sécurité de l'emploi est assurée.
Nationalité française exigée.
Poste à Paris avec courts déplacements en province.

Ingénieur soudeur
référence ZP 515 AM

LA SOCIÉTÉ B.S.L. *réalise des ensembles chaudronnés en métaux nobles (inox et aciers spéciaux).* Ses productions, de haute qualité, sont vendues dans le monde entier et sont destinées à des industries variées : nucléaire, pétrole, chimie, alimentaire...
Elle recherche, pour son **usine principale (900 personnes) située à Soissons, un Ingénieur Soudeur.**

Il sera chargé pour un groupe d'ateliers :
- de l'ensemble des problèmes de soudage : spécifications, assistance à la fabrication, contrôle, assurance qualité,
- d'assurer la fonction progrès technique : amélioration des procédés et des méthodes de soudage.

Il animera une équipe de techniciens.
Ce poste conviendrait à un ingénieur, ayant l'expérience des problèmes de soudage.
La candidature d'un débutant, de formation ESSA, peut être envisagée.
Ce poste implique, outre les compétences techniques, des qualités de créativité et le sens du travail en équipe.

MÉTALLURGIE FINE Ingénieur service qualité
référence VO 511 CM

POUR UNE USINE NEUVE, A TAILLE HUMAINE (200 personnes), réalisant des produits métallurgiques de haute technicité, rattachée à un très important groupe français, nous recherchons un **Ingénieur pour le Service Qualité.**

Adjoint au Chef de ce service, il animera le laboratoire de contrôle développement, assurance qualité.
Ce poste conviendrait à un ingénieur grande école ECP, Mines, AM... ou à un Docteur Ingénieur, ayant 2 à 3 ans d'expérience en usine ou laboratoire, dans le domaine de la métallurgie (la candidature d'un débutant d'un très bon niveau, ayant effectué des stages intéressants, peut être envisagée).
Poste très intéressant pour candidat ayant le goût de la technique et des qualités de rigueur.
Poste : ville ouest littoral Atlantique.

etap – 4, rue Massenet 75016 Paris



VOUS qui êtes programmé génétiquement pour donner toute votre mesure dans la conquête de nouveaux marchés.

rejoignez une société en forte expansion (CA triplé en 2 ans) implantée au niveau national et désireuse d'étoffer ses forces de vente

Il est indispensable d'être doué d'un potentiel énergétique exceptionnel, de vouloir l'utiliser et de répondre à cette annonce en écrivant à
BANCE Pub. 18 rue Léon 75018 Paris
(merci par avance de préciser le n° 19483
ou en téléphonant au 203.99.81
entre 9h et 18h.

JEUNE CHIMISTE POUR GÉRER L'ADMINISTRATION DES VENTES

Nous fabriquons des PRODUITS ORGANIQUES issus de la chimie des corps gras que nous vendons aux industries chimiques et parachimiques.

Vous êtes jeune diplômé IUT ou ingénieur chimiste et souhaitez débuter votre carrière dans une activité de gestion commerciale.

En liaison permanente avec les clients, la force de vente et les usines, vous assurerez, pour l'ensemble de nos produits organiques, la gestion des commandes clients, des prévisions de vente et des stocks.

Vous parlez bien sûr allemand et pourquoi pas anglais.

Évolution possible vers d'autres responsabilités.

Écrivez sous réf. n° 2079 M à :

Henkel France

Direction des Relations Humaines, BP 111.
94258 Gentilly.

HAVAS CONTACT

Société de Marketing
recherche pour son activité
INTERNATIONALE EN TÉLÉMATIQUE

JEUNE INGÉNIEUR CRÉATIF

Débutant ou presque, il développera des logiciels d'application VIDEOTEX sur CII-HB, MINI 6. Connaissance du MINI 6 souhaitable.

Ces applications seront des simulations de programmes, notamment interactifs, conçus pour des utilisateurs non informaticiens.

Anglais technique lu et parlé.

Le poste est basé à PARIS.

Adressez C.V. avec photo et prétentions s/n° 8.044 *le Monde* Publicité, Service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris, qui transmettra.

INGENIEURS participez à notre réussite

Société d'informatique spécialisée en

**TELECOMMUNICATIONS
PROCESS INDUSTRIEL
LOGICIEL DE BASE**

recherche en création de postes

1) des ingénieurs CONFIRMÉS
2) des ingénieurs DÉBUTANTS
ayant une première expérience acquise au cours de stages

pour concevoir et réaliser des logiciels TEMPS RÉEL sur minicalculateurs et microprocesseurs.

La QUALITE des relations dans notre entreprise, l'INTÉRET des projets qui nous sont confiés permettent d'offrir un travail enrichissant, compatible avec les aspirations de chacun.

Envoyer C.V. et prétentions à
Pierre GILLIER
2, avenue de Ségur - 75007 PARIS.

SEGIME



INFORMATICIENS DE GESTION

REJOIGNEZ L'UN DES PREMIERS GROUPES FRANCAIS DE SERVICES EN INFORMATIQUE

En 10 années d'existence, nous avons atteint le milliard de francs de chiffre d'affaires, étendu sur 10 pays le premier réseau européen de télétraitement lourd, multiplié par 8 nos effectifs. Afin de poursuivre notre expansion, soutenue par un plan de développement ambitieux, nous recherchons pour les Sociétés du Groupe les titulaires des postes suivants :

RESPONSABLE TECHNIQUE (réf. RT)

Ingénieur Grande Ecole (X, Centrale, Mines...), 10 ans d'expérience en cabinet conseil ou en SSCI, pratiquant les techniques modernes d'organisation et d'informatique.
Il est capable d'animer et de développer une équipe d'études de haut niveau, qui aura pour tâche d'accélérer l'évolution de l'informatique très diversifiée d'un Groupe industriel important.
Responsable de son unité, il rapportera directement à son Comité de Direction.

EXPERT TECHNIQUE (réf. ET)

Ingénieur Grande Ecole, 5 ans d'expérience comme ingénieur système (MVS, CICS) ou ingénieur réseau (SNA, Transpac, Vidéotex, Ethernet...).
Il aura pour mission de renforcer l'équipe technique d'un gros centre IBM pour :
- automatiser les procédures d'exploitation,
- mettre en place la sécurité des systèmes d'informatique distribuée,
- concevoir et mettre en place des systèmes de communication : réseau local, courrier électronique...

CHEFS DE PROJET (réf. CP)

Ingénieur, MIAGE, possédant une solide expérience en informatique de gestion, pour les domaines suivants :
- gros systèmes IBM, temps réel, réseaux...,
- moyens et mini-systèmes, temps réel, réseaux, matériels Texas, Burroughs, CII-HB,
- micro-bureautique sur système CP/M, MS-DOS...,
- série 1 IBM.

ANALYSTES-PROGRAMMEURS (réf. AP)

confirmés, dans les mêmes domaines.

SPECIALISTES SERIE 1 IBM (réf. SS 1)

Ils participeront à la constitution d'un réseau de 25 machines connectées à un réseau SNA.

RESPONSABLE COMMERCIAL (réf. RC)

Diplômé de l'enseignement supérieur commercial ayant plusieurs années d'expérience de la vente de produits ou services informatiques, il est capable de gérer une clientèle et a réussi dans la conclusion d'affaires nouvelles. Il sera chargé de constituer et d'animer son équipe d'Ingénieurs Commerciaux.

INGENIEURS COMMERCIAUX (réf. IC)

Diplômés de l'enseignement supérieur commercial ou expérimentés dans la vente de services en informatique (réalisations forfaitaires, sur moyens centraux et moyens locaux) ; pour prospecter et suivre la clientèle acquise en Région Parisienne.

ORGANISATEUR (réf. ORG)

Ingénieur Grande Ecole (X, Centrale, Mines...), possédant une expérience réussie de plusieurs années dans un cabinet de conseil.

Il interviendra dans les domaines de l'organisation administrative et commerciale et de l'informatique ; sa connaissance en bureautique sera appréciée. Il conduira l'élaboration de plans et schémas directeurs, et assistera une équipe d'informaticiens de haut niveau sur des audits et évaluations.

Sa réussite personnelle lui permettra de constituer et de diriger, à court terme, une équipe d'organisation légère à fort potentiel au sein d'un Groupe industriel important.

ANALYSTES BUREAUTIQUE (réf. AB)

MIAGE ou équivalent, 2 années d'expérience en informatique interactive, connaissances concrètes en micro-informatique et bureautique, pour l'analyse des applications et le choix des méthodes de réalisation en liaison étroite avec les utilisateurs, qu'ils devront former et assister.

Tous ces postes sont à pourvoir en Région Parisienne - Ils ouvriront aux candidats de valeur de réelles possibilités d'évolution au sein du Groupe.

Ecrire en joignant un C.V., une photo, en indiquant les prétentions et en précisant la référence retenue, à :
CISI, Direction du Personnel, 35, Boulevard Brune 75680 PARIS Cédex 14

GROUPE CISI

Vosges – Nous sommes une importante société du secteur de la métallurgie (1000 personnes, plus de 300 M. de C.A. - 450 M. en consolidé - cotee en Bourse). Nous bénéficions par notre savoir-faire et la qualité de nos produits d'une grande notoriété en France et à l'étranger où nous occupons des positions de premier plan. Nous maintenons, grâce à notre structure financière et à la rigueur de notre gestion, des résultats très satisfaisants et nous avons, de ce fait, rang parmi les entreprises dites solides. Notre direction générale recherche le

RESPONSABLE DES COMPTABILITÉS
futur directeur comptable et financier

Vous avez une formation comptable supérieure (niveau expertise comptable mais sûrement le C.S. juridique et fiscal) et une quinzaine d'années d'expériences acquises en cabinet mais aussi en entreprises industrielles. Vous êtes à même de dominer les problèmes juridiques et fiscaux d'un petit groupe. Vous avez aussi fait la preuve de vos capacités à diriger une équipe et à travailler dans une structure (avec des relations hiérarchiques mais aussi fonctionnelles). Vous avez eu l'occasion d'approfondir tous les aspects de la comptabilité analytique. Très proche du Président, vous devrez vous intégrer à une équipe de direction existante dont vous serez une composante importante. Vous dirigerez l'ensemble des comptabilites : générale, auxiliaires, analytique, trésorerie... Vous assurerez le contrôle (procédures, tableaux de bord), la fiabilite des documents émis (bilan mensuel, CE trimestriel, bilan fiscal annuel et également bilan consolidé du groupe). Vous êtes bien sûr attiré par la vie en province et par une fonction qui représente pour vous l'opportunité de faire carriere dans une entreprise compétitive dans son domaine et performante dans ses resultats.

Écrire à Roland Gardeux sous réf. 5695 M

Mécanique de précision en petites séries – Nous sommes une société française en plein développement et promise à un bel avenir. Nous possédons déjà des positions de premier plan avec des matériels de notre conception... aussi sommes-nous très attentifs à tout ce qui touche la recherche, les études et le développement. Dans ce contexte, notre direction (basée en région parisienne) recherche le

RESPONSABLE ÉTUDES MÉCANIQUES

Vous êtes ingénieur diplômé A.M. ou equivalent et vous parlez probablement l'anglais. Vous avez une dizaine d'années d'expérience fortement orientée vers les études, dont au moins 3-4 ans dans le domaine de la mécanique de précision avec des liens importants avec d'autres technologies, par exemple l'électronique. Vous êtes donc habitué à travailler au sein d'équipes pluridisciplinaires, vous avez l'expérience des contacts clients, de la sous-traitance et des relations avec les méthodes et la fabrication. Vous prendrez, au sein de notre direction des études, la direction du service "études mécaniques" : adaptation à partir de produits existants, conception et création de nouveaux produits, réalisation de prototypes, essais en clientele, documentation technique pour la mise en fabrication. Vous trouverez, dans ce contexte fortement novateur et dynamique, une possibilité réelle de développement de carrière.

Ecrire à Roland Gardeux sous réf. 5696 M

Orléans – Nous sommes une société d'études et d'ingénierie d'importance nationale réputée dans la maîtrise d'oeuvre notamment de grandes surfaces commerciales, d'immeubles d'habitation et de bureaux tant pour le secteur public que pour le secteur privé, et dans la réalisation d'opérations "clés en main" de batiments industriels et commerciaux. Pour remplacer le titulaire appelé à d'autres fonctions, nous recherchons notre

FUTUR CHEF SERVICE STRUCTURE

Vous avez, si possible, complété votre diplôme d'ingénieur (TP, INSA...) par le CHEBAP. Votre expérience d'au moins 5 ans en BET ou en BE d'entreprise générale vous permet d'avoir une bonne pratique de la conception et des études de structure (BA, CM...) d'ouvrages divers industriels et commerciaux. Vous êtes familiarisé avec l'informatique. En étroite collaboration et dans un premier temps sous l'autorité du chef du service structure, votre mission portera sur tout ce qui est "coque" d'un bâtiment, de l'aménagement du terrain aux travaux de génie civil. Vous assurerez donc les études de conception des ouvrages en liaison avec le service architecture et les autres services techniques de la société, la consultation des entreprises, la négociation des marchés, le contrôle des plans et documents établis par les entreprises, le suivi et la réception des ouvrages. A très court terme, vous devrez prendre en charge le service structure.

Écrire à Jean-Loup Parichon sous réf. 6993 M

Si vous pensez avoir le profil de l'une des personnes que nous recherchons, écrivez aux consultants de Sérifo en précisant la référence : ils étudieront avec vous les possibilités d'une future collaboration.



SERIFO CONSEILS DE DIRECTION
47 bis, AVENUE BOSQUET – 75007 PARIS
TELEPHONE : 555.11.11

Plain Chamas

MEMBRE DE SYNTEC



Importante société d'ingénierie (5 000 personnes) nous concevons et réalisons des ensembles industriels dans le domaine électro-nucléaire et recherchons des

Ingénieurs
Débutants ou première expérience

Vos connaissances en Régulation et Automatisme vous permettront, après une période de formation intensive, de prendre en charge sur nos chantiers, la mise au point et le démarrage des chaînes de régulation de nos ensembles industriels.

Merci d'adresser votre candidature, CV, photo et prétentions, sous réf 3959, à Média-System, 104 rue Réaumur 75002 Paris, qui transmettra.

média-system

GROUPE INTERNATIONAL, LEADER SUR SON MARCHE
(FABRICATION ET COMMERCIALISATION DE BIENS INDUSTRIELS)
SITUE A 60 KM AU NORD DE PARIS,
souhaite intégrer un

AUDITEUR INTERNE CONFIRME

Vous souhaitez évoluer à moyen terme vers un poste opérationnel de gestionnaire.
Vous voulez travailler de façon autonome, intervenir dans l'ensemble des domaines d'activités d'un groupe industriel, avoir une totale indépendance dans la gestion de vos interventions, et ce, dans le cadre d'un programme annuel établi par la Direction Audit au niveau mondial.
Nous vous offrons cette possibilité.

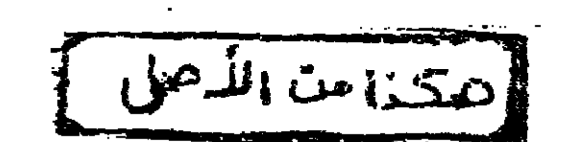
Votre mission sera de conduire avec un homologue, les audits financiers et opérationnels des entités françaises (C.A. 2 milliards).
Occasionnellement, vous pourrez avoir des missions dans les autres unités de production en Europe (Grande-Bretagne, Italie, Allemagne).

Vous avez un diplôme d'études supérieures complété par un DECS, une expérience d'audit d'environ 4 ans acquise en cabinet international ou dans l'industrie, ainsi qu'une bonne maîtrise de la langue anglaise.

Ce poste vous intéresse ? *envoyez-nous très vite votre dossier de candidature complet (C.V. + prétentions) sous la référence 2349 M à :*

PUBLISCOPE JUNIOR, 13 rue Royale 75008 PARIS (qui tr.) 742.44.10

Plain Chamas



GROUPE BANCAIRE
du secteur coopératif
recherche

UN JURISTE en droit des affaires

chargé de conseil et assistance en droit des affaires des services du groupe et des relations extérieures.

Une bonne connaissance en droit des affaires, des sociétés, et contrats commerciaux est indispensable.

NIVEAU DEMANDÉ :
- maîtrise de droit des affaires ;
- connaissances fiscales ;
- expérience 5 ans minimum acquise de préférence dans un cabinet de conseils ;
- excellent praticien ayant rigueur et imagination, esprit critique et bon sens.

Envoyer C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions à
N. 2985 - PUBLICITÉS RÉUNIES - 112, Bd Voltaire 75011 Paris



Rejoignez NATIONAL SEMICONDUCTOR l'un des grands mondiaux DES COMPOSANTS ELECTRONIQUES

INGENIEURS TECHNICO COMMERCIAUX

Vous êtes Ingénieurs diplômés en Electronique ou vous avez l'une des positions suivantes : AT3-ATP.
Une réelle expérience, ou débutants.

Vous avez des connaissances approfondies en électronique et savez utiliser les microprocesseurs et leurs applications.
Vous aimez les négociations à hauts niveaux.
Vous parlez l'anglais.
Vous êtes disponible pour les voyages.

Outre une entière autonomie, nous vous proposons un salaire attractif, un intéressement et une voiture de fonction.

Si l'un de ces postes vous intéresse adressez nous votre C.V. accompagné d'une lettre manuscrite et d'une photo à

National Semiconductor
28 rue de la Redoute
92260 FONTENAY AUX ROSES

IBM
RECRUTE AUJOURD'HUI SES INGÉNIEURS DE DEMAIN.

Nos activités, notre politique

IBM joue un rôle de premier plan, en France, dans l'industrie informatique secteur très concurrentiel qui enregistre chaque année un fort taux de croissance. Concevoir, fabriquer, commercialiser et entretenir des produits complexes, qui font appel à des technologies de pointe, tel est l'essentiel de notre activité. En effet, nous commercialisons une vaste gamme d'ordinateurs, auprès d'entreprises et d'administrations de toutes tailles, dans les secteurs les plus divers de l'Economie Française.

Au-delà de l'intérêt que présente une entreprise performante, nous vous apporterons des avantages précieux :
• La garantie d'une formation normalement rémunérée, suivant un programme alterné, dans nos Centres d'Education de la Région Parisienne, et sur le terrain dans le cadre d'une agence parisienne, ou d'une Direction régionale. Cette formation est conçue pour permettre à nos futurs ingénieurs d'acquérir les connaissances professionnelles et les compétences nécessaires à l'exercice de leur métier.
• L'accès à une formation permanente au cours d'une carrière ouverte à des métiers variés.
• L'exercice d'une activité, offrant sécurité et autonomie au sein d'une petite équipe.
• Une politique de rémunération qui tient compte des meilleurs salaires pratiqués dans notre domaine en France.

Le métier d'ingénieur technico-commercial

Il relève d'une vaste démarche : une mission de Conseil auprès de clients d'activités et de tailles diverses, en association avec un ingénieur commercial avant et après la vente. En fait l'ingénieur technico-commercial analyse le besoin du client, propose la solution la mieux adaptée, participe à sa mise en œuvre. Mais sa mission ne s'arrête pas là : il doit suivre la réalisation du projet informatique, puis l'évolution de l'activité de son client, pour être en mesure de répondre à cette évolution. En d'autres termes, il aide les utilisateurs à tirer le meilleur profit de nos matériels et services.

Ce que nous attendons de nos futurs ingénieurs technico-commerciaux

Pour IBM les clients comptent beaucoup, les collaborateurs aussi : c'est pourquoi, nous recherchons chez nos candidats :
• Une formation : un diplôme de grande école d'ingénieur ou de commerce, de bonnes connaissances en anglais, éventuellement une expérience professionnelle de 2 ou 3 ans.
• Des qualités spécifiques : aptitude à communiquer, confiance en soi, esprit d'initiative et de synthèse, sens de la méthode, imagination, ambition.

En outre, nous leur demandons d'accepter le principe de la mobilité géographique. Nos postes sont à pourvoir à Paris et en Province.

Si vous recherchez une entreprise d'envergure internationale, connue pour sa réussite et son dynamisme, si l'idée de participer au "phénomène informatique" mondial vous séduit :
Adressez alors votre candidature à J.P. ASTOR IBM France 2, rue Marengo - 75001 Paris, en mentionnant la référence IDM 1

MASH

IBM

INGÉNIEURS pour INFORMER DOCUMENTER — EXPLIQUER

Le Centre technique des industries mécaniques recrute des INGÉNIEURS de formation MÉCANIQUE.
Intégrez-vous à notre équipe de recherche DOCUMENTATION :

• La fonction recouvre essentiellement deux aspects :
— INFORMATIQUE DOCUMENTAIRE.
— TECHNOLOGIE de la MÉCANIQUE.
Elle nécessite le goût des contacts humains pour la diffusion et la retransmission des informations recueillies.

• Votre mission sera d'exploiter des sources de documentation, d'effectuer des recherches bibliographiques et des études documentaires.

• Vous êtes sensible aux techniques modernes de documentation, informatisation de fichiers, interrogation de bases de données.

• Vous avez déjà acquis une expérience de documentaliste et vous avez une bonne connaissance de l'Allemand et de l'Anglais

Les postes sont basés à SENLIS dans l'Oise. Transport rapide assuré depuis Paris.

CETIM

Merci d'adresser CV, photo et prétentions à CETIM, Service du Personnel, 52, avenue Félix-Louat - 60304 SENLIS CEDEX.

LOGISTIQUE au service de la DISTRIBUTION

QUOI

Groupement d'envergure nationale, LOGISTICIEN AU SERVICE DE LA DISTRIBUTION (entreposage, magasinage, stockage, distribution).

Nous recherchons des responsables de 30 ans environ, autodidactes ou diplômés **IUT logistique, ESC,...**

QUI

UN CHEF D'AGENCE PARIS-NORD (réf. 6501)
- Profil exploitant d'entrepôt ou chef d'atelier, bonne connaissance technique générale (et si possible en confection), apte à l'utilisation de l'outil informatique.
- Autorité, meneur d'hommes, pratique de la gestion et de son contrôle.
- Presque un chef d'entreprise.

DES CHEFS D'EXPLOITATION FRANCE (réf. 6502)
- Naturellement dynamiques, sens commercial.
- Goût de l'analyse et du service : la logistique.
- Pouvant diriger des équipes de 20 à 40 personnes.
- En quelque sorte des patrons.

OÙ

Pour les grandes métropoles françaises : PARIS - LYON - MARSEILLE...

Adressez votre candidature + C.V. + photo + prétentions, en rappelant la référence et le choix de la localisation à :

FB CONSEIL 3, rue Abel Bonnevalle 93130 NOISY-LE-SEC

IMPORTANTE BANQUE DE DÉPÔTS
recherche pour ses unités parisiennes

2 CHARGÉS DE CLIENTÈLE ENTREPRISES
Classe VI

Les candidats diplômés de l'enseignement supérieur ou bancaire bénéficient d'une expérience confirmée de la gestion d'un portefeuille de P.M.E.

Intéressantes perspectives d'évolution.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions en précisant la référence 260932 M à RÉGIE PRESSE LE MONDE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE DIMENSION NATIONALE
recherche

UN RESPONSABLE LOGISTIQUE

capable de créer, diriger, gérer et organiser un Centre de stockage, d'assemblage, de maintenance et d'approvisionnement en matériels informatiques, basé en région parisienne :
— Avec une indispensable et solide expérience du terrain,
— Un souci d'efficacité,
— Un poids, une autorité et une rigueur lui permettant également de coordonner l'action des personnels :
— Administratif, chauffeur, d'entrepôt, d'entretien et de surveillance.

La maîtrise des moyens informatiques nécessaires au fonctionnement du service sera déterminante.

Adresser curriculum vitae, référ., photo sous réf. n° T 039.751 M *Régie-Presse*.
85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

LMT
RADIO PROFESSIONNELLE

souhaite, pour son laboratoire de recherche RADARS, s'attacher les services d'un

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

ayant acquis 5 ans d'expérience dans le domaine des radars, et, en particulier, spécialiste du Traitement de signal en électronique, analogique, numérique.

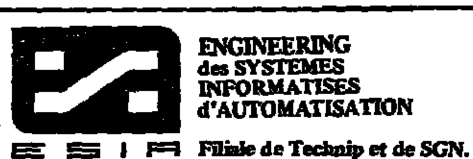
Il sera appelé à participer activement aux études avancées de Systèmes Radars.

Prière de faire parvenir votre candidature à HAVAS CONTACT, 1, place du Palais-Royal - 75001 PARIS sous réf. 32635.

HAVAS CONTACT

THOMSON-CSF
COMMUNICATIONS

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS



ENGINEERING des SYSTEMES INFORMATISES d'AUTOMATISATION
Filiale de Technip et de SGN.

L'informatique dans les unités de production : un bon choix pour l'avenir

Pour mettre en œuvre :

- des systèmes informatisés d'aide à la conduite de gestion de production et de contrôle-commande destinés au nucléaire, à l'industrie pétrolière et autres industries (matériels SEMS et DEC).
- des progiciels d'aide à la production de programmes en automatique et en informatique (Atelier logiciel sur VAX 11/780).
- des progiciels d'application en C.F.A.O. (matériels VAX et stations graphiques intégrées).

Nous recherchons des

Ingénieurs Informaticiens

Diplômés grande école (ENST, ESE, ENSI, INSA...) votre formation ou votre première expérience vous a familiarisés avec la mise en œuvre des mini calculateurs (SOLAR, VAX, PDP...), de systèmes d'exploitation (RTESD, RSX11M, VMS et UNIX) et de langages évolués (FORTRAN, PASCAL...).
Si les multiples aspects de l'informatique industrielle vous motivent, nous vous proposons de rejoindre nos équipes de spécialistes. Nos activités diversifiées dans l'ingénierie des systèmes informatiques et d'automatisme assureront tout naturellement votre évolution vers des postes à responsabilités.
Lieu de travail : banlieue Sud-Ouest de Paris (accès direct par SNCF Montparnasse et ligne C du RER).
Adresser CV, photo et prétentions sous réf. 785 M à notre Conseil ALPHA CDI - 181, av. Charles de Gaulle - 92200 NEUILLY/SEINE.

ALPHA-CDI — Dessein

GenRad

Leader mondial du test automatique appliqué aux industries électroniques, GENRAD recherche un

Ingénieur d'application en électronique

Nos systèmes de test automatique de cartes électroniques sont les plus performants et les plus utilisés à travers le monde. Pour conforter notre avance technologique et répondre à tous les besoins de nos utilisateurs, nous recherchons un ingénieur diplômé (ESE, ISEN, ISEP, ou équivalent) pour lui confier le support logiciel de nos matériels et plus particulièrement du test in-circuit.

Des formations complémentaires vous étant dispensées en Europe et aux USA, vous avez donc compris que l'anglais est indispensable.
Adressez CV, lettre manuscrite, photo et prétentions sous réf 787 M à notre Conseil ALPHA CDI 181, av. Charles de Gaulle - 92200 Neuilly sur Seine.

ALPHA-CDI — Dessein

SERVICE ET DÉVELOPPEMENT INFORMATIQUES
recherche

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES UNIVERSITAIRES

HARD - SOFT pour réalisation sur micro-processeurs et mini-ordinateurs.
Spécialisation : informatique, automatisme électronique.
Ecrire ou téléphoner à : 78-80, avenue Gallieni Tour Gallieni 1 93174 BAGNOLET Cedex 360-13-54/55/56.

Impte Sté informatique Mº PONT DE NEUILLY recherche

TECHNICIENS DE MAINTENANCE

B.T.S. équivalent, expér. micro. Anglais souhaité.
Envoyer C.V. à SESA, 30, quai de DION BOUTON 92806 PUTEAUX. Préciser réf. sur enveloppe : 49 LM.



THOMSON-CSF
Division RADIODIFFUSION TÉLÉVISION
recrute

ADJOINT AU CHEF DE PRODUITS qui sera responsable des caméras TV et/ou mélangeurs

En liaison directe avec les services techniques, commerciaux, après-vente et la Direction du Département ;
- il **effectuera** les recherches nécessaires afin de déterminer les besoins du marché et son évolution,
- il **définira** les caractéristiques fonctionnelles et d'utilisation des nouveaux produits,
- il **fixera** les objectifs de prix,
- il **s'informera** en permanence du bon comportement du produit en clientèle et de son adaptation aux besoins.

Le candidat aura une personnalité de premier plan, et s'imposera par sa compétence technique et la qualité de ses contacts.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, sous référence CP1 à M. Gilbert MASANET, Service du Personnel, THOMSON-CSF/DRT, 94, rue du Fossé Blanc, 92231 GENNEVILLIERS.



HAVAS CONTACT

Début de carrière

Formation commerciale ou gestion

Nous sommes un important organisme professionnel réunissant plus de 600 adhérents.
Souhaitant renforcer notre structure actuelle, nous créons la fonction de

Délégué permanent

Nous recherchons un jeune cadre plutôt généraliste dans ses approches. Cela doit lui permettre une adaptation rapide à l'ensemble des problèmes de notre profession.
Nous lui confierons très vite plusieurs missions et études bien définies, mais nous attendons beaucoup de son regard neuf et des propositions qu'il pourra faire.
La diversité des contacts, des sujets traités, l'autonomie de la fonction sont d'un attrait important pour une personnalité présentant déjà une réelle maturité.
Merci d'adresser votre candidature sous la référence LM/203 à Jacqueline FLEURENT-DIDIER

JFD — JFD CONSEIL - Recrutement-Formation 15, avenue Victor-Hugo - 75116 PARIS

MEDIA BAL

UN ORGANISME PARITAIRE DE L'INDUSTRIE HOTELIÈRE

recherche
POUR PARIS

UN ASSISTANT JURISTE
01-83066

En relation directe avec le D.G., il étudie et analyse les problèmes d'emploi, de qualification, de formation. Il a une expérience dans le domaine de l'emploi.

UN RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE
01-83067

Expérimenté en formation pour adultes et jeunes.

Adresser lettre manuscrite + C.V. + photo
Monique RENAUDIE, conseiller en recrutement



Association pour l'emploi des cadres

8, rue Duret, B.P.803-16, 75783 CEDEX 16.

MEMBRE DE SYNTEC

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

La Section d'Études et de Fabrications des Télécommunications (600 personnes), recherche pour son Département Informatique de Gestion, un jeune

DUT INFORMATIQUE *HF*

pour participer à la création de son nouveau système de gestion.

Le projet entrant dans la phase de réalisation, le candidat aura pour mission principale d'effectuer l'analyse technique, l'écriture et la mise au point de nouveaux programmes mettant en œuvre des techniques évoluées (télétraitement et S.G.B.D. sur DPS 7).

Le poste s'adresse à un jeune titulaire du DUT Informatique, débutant ou ayant une première expérience de 1 ou 2 ans, motivé par l'informatique de gestion, sachant travailler avec rigueur, esprit d'initiative et un bon esprit d'équipe.

Le lieu de travail se situe en proche banlieue parisienne.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence 8318 M à EUREQUIP à qui nous avons confié la recherche et qui vous garantit la plus grande discrétion.


PARIS - LONDRES - HOUSTON

EUREQUIP
Département Conseil en Recrutement
15, avenue d'Eylau - 75116 PARIS - Tél. 553.84.73

HAVAS CONTACT

Dans le cadre de l'expansion de sa division trading UNE SOCIÉTÉ INTERNATIONALE basée à Paris, spécialisée dans le domaine énergétique et dans la commercialisation de pétrole brut et de produits pétroliers

recherche

1 GASOIL TRADER
1 CRUDE OIL TRADER
1 FUEL OIL TRADER

Les candidats devront avoir une expérience commerciale et/ou technique de 5 à 10 ans et de bons contacts avec des raffineurs et utilisateurs finals sur les marchés américains, européens et d'Extrême-Orient.

Seules seront retenues les candidatures de professionnels de l'industrie pétrolière, issus d'une raffinerie ou d'une société de trading indépendante, qui recherchent une situation dynamique et sont prêts à générer et à développer un important volume d'affaires.

Anglais courant. La connaissance de langues étrangères telles que l'espagnol (ou autres) serait un avantage.

Salaire très compétitif, proportionnel à l'expérience.

Ecrire avec C.V. et prétentions à l'adresse ci-dessous en précisant référence RV/GW :
M. R. CHAMAK
152, avenue de Malakoff. – 5 Th. Floor,
75116 Paris. – Téléphone (33-1) 500-50-30.

BANQUE QUARTIER BOURSE

recherche
pour son Service Etranger

ADJOINT AU CHEF DE SERVICE
(CLASSE III-IV)

Le candidat devra avoir plusieurs années d'expérience au sein d'un service étranger et une très bonne connaissance de la réglementation des changes.

Ecrire s/réf. 6.726 à PIERRE LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

Créer le support logiciel chez un grand constructeur informatique

Nous recherchons des ingénieurs motivés pour le logiciel de base et les systèmes. Il s'agit de :
- *réaliser la qualification et le suivi des logiciels*
- *développer les outils.*

Dans l'un des domaines suivants :
- *le software de base (moniteurs, superviseurs, gestionnaires de fichier...)*
- *les compilateurs (PL, COBOL, BASIC, Pascal...)*
- *les télécommunications (réseaux SNA, Transpac, émulations...)*
- *la bureautique*
- *la méthodologie*
- *les mesures et la modélisation.*

Merci d'adresser votre candidature complète sous réf. 4406 à l'agence DESSEIN - 69, rue de Provence - 75009 PARIS, qui transmettra.

Dessein

FABRICANT DE POMPES recherche pour région PARIS

TECHNICO COMMERCIAL

- Formation Bac technique.
- Mission conseil-clients.
- Développement ventes.

Envoyez C.V. sous nº 261.233 M, RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

IMPORTANT GROUPE PRIVE D'ASSURANCES
Quartier St-Lazare
recherche

JEUNE COMPTABLE II
BTS OU DUT

Chargé de la comptabilité générale, établissement de bilans, comptes d'exploitation.
Poste non cadre avec possibilité d'évolution.
Dégagé des Obligations militaires.
Adresser CV et prétentions s/réf. 67551 à CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra - 75040 Paris cedex 01, qui transmettra.



Chef de Service Informatique
200 000 ±



Leader français de la péritéléphonie

recherche pour l'exploitation et le développement de son réseau de 10 IBM Série 1, fonctionnant sous IBM 3033 en Service Bureau, son CHEF DU SERVICE INFORMATIQUE.
Mission :
conduire l'élaboration du plan informatique de l'Entreprise,
prendre en charge le développement et la maintenance des applications,
gérer le parc des matériels informatiques et assurer l'exploitation des systèmes en service.
Profil :
Ingénieur Grandes Ecoles ayant, à environ 30/35 ans, 2 ans ou moins d'expérience d'un niveau comparable en entreprise ou en SSCI.
Merci d'envoyer votre candidature (lettre manuscrite + C.V.) sous référence 83808 M à Madame Claude FAVEREAU qui traite confidentiellement cette recherche

EMPLOI centor — 13 bis, rue Henri Monnier 75009 PARIS

PEABODY FRANCE
leader dans le domaine de **L'ANTIPOLLUTION** recherche

UN CHARGÉ D'AFFAIRES
pour sa division "air"

Mission : assurer le suivi de la réalisation des affaires, en liaison avec les autres services de la division. (B.E. - Achats - Montage - etc...)
Formation : Mécanicien (BTS). Nous recherchons un candidat (30 ans minimum) ayant déjà assumé cette fonction.
Très mobile, ce candidat possède de solides qualités de contact, et pratique l'anglais couramment.

Merci d'adresser votre candidature (lettre, C.V. et prétentions) au Service du Personnel rue Elsa Triolet - BP 54 78370 PLAISIR-LES-GATINES

bleu

هكذا من الأصل

BOUSSOIS

CA: 1,6 milliard de F dont près de 50% à l'Exportation, 3700 personnes
recherche un

responsable organisation & productivité comptable

En position fonctionnelle auprès du Responsable des Services Comptables, sa mission sera de concevoir, et mettre en place les changements d'organisation ou de circuits d'information de manière à améliorer la productivité des outils comptables. Il sera plus particulièrement chargé de participer à l'implantation du nouveau système de Gestion Clients et à l'amélioration des procédures et de l'efficacité de la gestion de la Trésorerie.

Ce poste évolutif — qui représente une excellente opportunité pour un candidat de valeur — conviendrait à un JEUNE ESC + DECS âgé de 28 ans au moins, possédant une première expérience d'environ 2 ans passée dans un service comptable d'une grosse PME ou dans un Cabinet d'Audit Anglo-Saxon — Anglais souhaité.

Les dossiers de candidatures sous réf. 2640 M à préciser sur l'enveloppe seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris.

contrôle de gestion

DISTRIBUTION
240 000 F

Un groupe industriel français de premier plan recherche le CONTROLEUR DE GESTION de son Département Distribution — leader sur son marché — (CA 900 millions), et en voie de filialisation.

Rattaché au Directeur Administratif et Financier du Département, il sera responsable de l'élaboration et du suivi du budget, de l'analyse des résultats (marges, coûts, frais financiers...), du reporting à la Direction du Groupe, et d'études de rentabilité et missions d'organisation. Ces fonctions exigeront d'améliorer le système d'information et de développer les procédures et les contrôles internes. Il fera la liaison entre les Services Comptables du Département et les Directions fonctionnelles du Groupe (Finances et Budget).

Ce poste conviendrait à diplômé HEC, IEP + DECS, âgé de 30 ans minimum, ayant idéalement acquis — après une première expérience passée dans un CABINET d'AUDIT ANGLO-SAXON — quelques années de pratique dans un GROUPE, réputé notamment pour la rigueur de ses procédures de gestion.

Les dossiers de candidatures — sous réf. 2638 M à préciser sur l'enveloppe — seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris.

BOUSSOIS

CA: 1,6 milliard de F dont près de 50% à l'Exportation, 3700 personnes
recherche un

chef du service informatique

Reportant au DIRECTEUR FINANCIER — et responsable de son budget — sa mission sera de définir, sélectionner et mettre en oeuvre les outils de traitement de l'information les plus appropriés à la réalisation de l'objectif d'efficacité générale recherché. Pour ce faire, il poursuivra l'implantation de la mini-informatique et de la bureautique, confirmera le choix du progiciel de conception d'application et supervisera celui de packages destinés notamment à des applications comptables et de gestion de la production. Il animera de petites équipes réparties d'une quinzaine de personnes.

Ce poste représente une excellente opportunité pour un JEUNE INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE, âgé de 30 ans minimum, possédant une première expérience de 3 à 5 ans en INFORMATIQUE de GESTION lui ayant permis de dialoguer avec les utilisateurs et de diriger la réalisation de projets avec la responsabilité de la pertinence, de la qualité et de la rapidité du service rendu.
ANGLAIS apprécié.

Les dossiers de candidatures — sous réf. 2641 M à préciser sur l'enveloppe — seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE
CONSEILS AUX ENTREPRISES

RATTACHÉE A UN GRAND GROUPE INTERNATIONAL DE SERVICES, nous recherchons, dans le cadre de notre expansion régulière

PLUSIEURS INGÉNIEURS

- Agés de 30 ans maximum.
- Ayant déjà une expérience significative en responsabilités de gestion et de commandement dans l'industrie, de préférence en PRODUCTION.
- Très orientés vers les réalisations concrètes, le travail sur le terrain; avec de grandes capacités d'imagination, d'analyse, de communication et d'animation à tous les niveaux.

Les missions s'effectuent essentiellement en France avec retour au domicile le week-end.

ADRESSEZ
lettre manuscrite et C.V. sous pli fermé, sous réf. 83 5 BH à

PUB CONSEIL

98, avenue de Villiers, 75017 PARIS, qui les fera parvenir à notre Conseil en Recrutement. Celui-ci ne transmettra votre candidature qu'avec votre accord préalable.

ÉLECTRONIQUE SERGE DASSAULT

à SAINT-CLOUD
recherche

ingénieurs informaticiens grandes écoles

débutants ou quelques années d'expérience
Si vous êtes motivés par les techniques de pointe, si vous avez le goût de l'animation et des responsabilités.
Plusieurs postes sont à pourvoir dans les domaines suivants:

aéronautique

ÉTUDE ET RÉALISATION DE NOUVEAUX PROJETS
- *Réseaux de microprocesseurs.*
- *Systèmes de transmission de données.*
- *Logiciel temps réel.* (Réf. 2642 M).

génie logiciel

DÉVELOPPEMENT ET INTÉGRATION DE NOUVEAUX OUTILS
- *Langages de spécification.*
- *Compilateurs.*
- *Outils de test et de validation.*
- *Assurance et contrôle qualité.* (Réf. 2646 M).

informatique de gestion

CONCEPTION ET DÉVELOPPEMENT DE NOUVELLES APPLICATIONS
- *En collaboration avec les utilisateurs.*
- *Avec pour objectif un outil informatique de gestion intégré.*
- *Dans un environnement télétraitement et base de données.* (Réf. 2647 M).

Perspectives de carrières intéressantes et nombreux avantages sociaux.

Les dossiers de candidatures sous réf. correspondantes à préciser sur l'enveloppe seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris.

SINTRA Alcatel

INGENIEURS INFORMATICIENS

Nous recherchons pour notre secteur d'activité **VISUALISATION GRAPHIQUE** en expansion

ingénieur logiciel expérimenté

(réf. 936/5)

pour assister le Responsable du développement de LOGICIELS DE BASE sur des matériels étudiés par le secteur d'activité.
Ce poste conviendrait à un candidat ayant une expérience en informatique Temps Réel sur Mini ou Micro-Ordinateur.

jeunes ingénieurs informaticiens diplômés

(Réf. 936/12)

Chargés de participer au développement de LOGICIELS DE BASE.
Une connaissance des microprocesseurs de la famille 8080 ainsi qu'une formation de base en électronique seront appréciées.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et niveau de rémunération avec la référence du poste à Martine BIALOBOS - Service des Relations Sociales et de l'Emploi 41, rue Périer 92120 MONTROUGE.

IMPORTANT CENTRE DE DOCUMENTATION PARIS
recherche pour son département

DROIT DE LA COMPTABILITÉ
DROIT FISCAL - DROIT DES ENTREPRISES

UN COLLABORATEUR

DE FORMATION JURIDIQUE ET D'EXPERT COMPTABLE
averti des préoccupations de la pratique

pour lui confier au sein d'une équipe la responsabilité à plein temps d'un secteur d'activité susceptible d'être élargi.

Le titulaire doit être apte à des travaux de rédaction et d'animation. Il bénéficie d'une large autonomie et est intéressé aux résultats.

Prière d'adresser candidature manuscrite C.V. et prétentions sous nº 54 à OPLEC 2, rue Séguier, 75006 PARIS.

IMPORTANT GROUPE PROMOTION IMMOBILIERE PARIS 8e, recherche

l'Adjoint au Chef de Programmes

Formation :
- Sciences Po (économie privée).
- HEC, ESSEC ou équivalent.
- Deux ans d'expérience professionnelle.
- Libre rapidement.

Envoyer C.V., photo et prét. s/réf. 11309 M à : l'Agence AFFLUENTS 49, avenue Trudaine 75009 PARIS qui transmettra.

---

expertise microbiologie alimentaire

GERVAIS DANONE FRANCE fabrique dans ses 7 usines une large gamme de produits laitiers ultra-frais. Au sein de la DIRECTION RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT, le LABORATOIRE D'EXPERTISE ANALYTIQUE joue un rôle essentiel dans le respect de la qualité des matières premières, des procédés de fabrication et des produits finis. Cette unité recherche son RESPONSABLE qui devra posséder des connaissances spécifiques en MICROBIOLOGIE.

Outre l'animation de l'équipe de techniciens chargés des analyses, il devra assurer l'expertise scientifique et industrielle de tous les phénomènes microbiologiques qui interviennent dans la fabrication des produits. Il devra élaborer et développer des recommandations sur la conception des installations de production et sur les méthodes propres à développer une prévention en matière d'hygiène.

Ce poste, basé en Région Parisienne, implique de nombreuses relations d'une part avec les usines et les autres centres de recherche du Groupe BSN, d'autre part avec les différents organismes spécialisés tant en France qu'à l'étranger. Il conviendrait à un candidat de formation AGRO, ENSIA, ENSBANA, PHARMACIE ou MAITRISE de MICROBIOLOGIE ALIMENTAIRE, ayant déjà acquis une première expérience dans les laboratoires d'une industrie alimentaire ou pharmaceutique.

BSN GROUPE

Les dossiers de candidatures sous réf. 2640 M à préciser sur l'enveloppe seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris

---

unidel sécurité

Leader dans l'étude et la réalisation de systèmes, renforce ses équipes dans le cadre d'une forte expansion et recherche

INGÉNIEUR D'AFFAIRE

pour étude négociation et réalisation de GRANDS CONTRATS en FRANCE et à L'EXPORT.

Une large expérience en AUTOMATISMES - INSTRUMENTATION - PROCESS, acquise dans une Entreprise d'électricité industrielle, sera appréciée.

ANGLAIS courant indispensable.

Adresser C.V. + photo à :
Unidel sécurité
Direction du personnel (Réf. US/JA)
33, Avenue du Maréchal-Joffre
92000 NANTERRE

bleu

---

afnor

Association Française de Normalisation

recherche pour sa division
BATIMENT/TRAVAUX PUBLICS

INGENIEUR

connaissant les calculs de résistance des matériaux et/ou constructions métalliques pour domaines correspondants.

Même débutant.

Pratique ou connaissance du dessin de Bâtiment souhaitable.
Anglais indispensable - Allemand apprécié.
Quelques déplacements à prévoir à l'étranger.

Poste à pourvoir rapidement.

Adresser lettre manuscrite, c.v., photo et rémunération actuelle sous réf. 2421 à AFNOR - Direction du Personnel Tour Europe - Cedex 07 92080 Paris La Défense.

JOUVEINAL

GROUPE FRANÇAIS de SOCIÉTÉS PHARMACEUTIQUES et CHIMIQUES

en expansion rapide (25% par an), CA 300 millions, 4 unités de fabrication existantes et une en projet pour 1985, souhaite renforcer sa DIRECTION ENGINEERING installée à ANGERS (49) et recherche un jeune

ingénieur chef de projets

Son rôle sera d'une part de suivre les projets d'investissement de l'étude jusqu'à la réalisation, d'autre part d'assurer au sein du Bureau d'Études un rôle de DÉVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE.

Ce poste conviendrait à un INGÉNIEUR de formation type ARTS ET MÉTIERS ou GÉNIE CHIMIQUE ayant une première expérience acquise dans une société d'engineering ou dans les services techniques d'une entreprise chimique, et souhaitant prendre une part active dans le développement industriel du Groupe.

Les dossiers de candidatures sous réf. 2643 M à préciser sur l'enveloppe - seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris.

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

NOTRE COMPAGNIE A POUR VOCATION LA CONCEPTION, LA REALISATION ET LA MAINTENANCE DE MATERIELS **MINI ET MICRO-INFORMATIQUE**

Dans le cadre de la conception de ses nouvelles gammes notre service **ETUDES DE MAINTENABILITE** recherche des

INGENIEURS ELECTRONICIENS OU INFORMATICIENS

chargés de :
- concevoir les moyens de diagnostic dans un contexte technologique de pointe.
- élaborer de nouvelles méthodes de maintenance.
- prévoir et mettre en œuvre les outils informatiques et les investissements permettant leurs applications.

Une fonction de management de l'équipe peut être confiée aux candidats en ayant déjà l'expérience, ou à terme à des candidats en ayant les potentialités.

Le lieu de travail est situé en proche Banlieue Parisienne Sud (5' du RER).

Nous vous remercions d'envoyer rapidement votre candidature complète (lettre manuscrite, C.V. et prétentions) sous référence 11322 M (*à mentionner sur l'enveloppe*) à :
l'Agence AFFLUENTS 49, avenue Trudaine - 75009 PARIS - qui transmettra dans les meilleurs délais.



Jeune titulaire d'un diplôme scientifique
acquérez de solides compétences techniques en informatique dans un environnement agréable.

Nous vous offrons cette possibilité au sein de notre Groupe de Distribution, **UNIDIS MAJOR** à **Bourges** : 1 800 personnes, 53 supermarchés, un C.A. de 1,7 milliard de F en 1982, un taux d'expansion de 35 % par an en moyenne depuis 12 ans.

Nous procédons à des développements informatiques importants en utilisant les outils IBM les plus récents : deux 4331-2 *sous DOS/VM dans un environnement* DB/DC. Nous *travaillons* également avec le concept d'infocentre. Vous rejoignez notre équipe système et, après une période de formation, vous assurez la mise au point technique des nouvelles applications de pointe de la Société, en particulier celles concernant l'emploi, *dans les magasins, de caisses enregistreuses à scanner.*

Nous vous remercions d'écrire, sous référence M560, à Nicole DOGNIN *qui étudiera confidentiellement* votre candidature.

SERTI SELECTION – 49, av. de l'Opéra 75002 Paris

SAPHYMO-STEL
THOMSON-CSF COMMUNICATIONS

recherche pour son département **Instrumentation Nucléaire**

INGÉNIEUR COMMERCIAL EXPORT

physicien ou électronicien de formation,

le candidat retenu aura à prendre en charge la commercialisation de nos produits, dans un premier temps en Europe.

Une première expérience commerciale, si possible à l'exportation, sera appréciée. Une connaissance pratique des systèmes répartis Mini-Micro calculateurs serait utile.
La maîtrise de la langue anglaise est impérative.

Merci d'adresser votre lettre de candidature accompagnée d'un CV avec photo en précisant le salaire souhaité à SAPHYMO-STEL – 29, avenue Carnot – 91301 MASSY sous référence DR 9/83.

THOMSON

HAVAS CONTACT

Organisme de Crédit

Mettre en place la Comptabilité Crédit

- Le fonctionnement du crédit à la consommation vous est familier. Votre expérience acquise dans un organisme de ce type vous motivera pour nous rejoindre. Vous êtes jeune.
- Votre mission : *faire fonctionner le système comptable et la gestion de notre carte de crédit.*
- Notre environnement dans la distribution est dynamique et motivant.

Si vous désirez participer à ce recrutement, envoyez votre C.V. sous la référence 564-17 à *notre Conseil* :

ONOMA 26, rue de Berri 75008 PARIS (confidentialité, réponse assurée)

Cadre Études Marketing Export

Nous sommes la filiale française d'un important groupe pharmaceutique américain. Pour compléter son équipe, *notre Directeur Marketing Exportation désire s'adjoindre* un collaborateur afin de lui confier certaines activités traditionnelles de **gestion de produits**, en particulier : études quantitatives, plans de lancement ainsi que la coordination et le suivi des opérations *liées au lancement de nouveaux produits.*

Ce poste conviendrait à un jeune diplômé d'études supérieures commerciales ou universitaires (gestion, économie, pharmacie) ayant déjà une expérience de deux ans *minimum sur l'ensemble des activités* du poste ou sur certaines d'entre elles. Une bonne maîtrise de l'anglais serait considérée comme un atout complémentaire.

Merci d'adresser votre candidature, sous réf. 76062, à : HAVAS CONTACT - 1, place du Palais-Royal - 75001 PARIS, qui nous la transmettra.

HAVAS CONTACT

DOO
116, Champs-Elysées recherche
SPÉCIALISTE V.M.
pour **INTERVENTIONS PONCTUELLES**
Rémunération intéressante.
Tél. au 563-17-27, poste 254.

Organisme de formation en développement à Paris recherche

Animateur de formation

30 ans minimum
Libre rapidement et ayant une réelle expérience pratique d'au moins 3 ans dans l'animation de stages relations humaines et communication en milieu industriel.
Connaissances psychologiques et sens pédagogique développés.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et prétent. à No 68001 Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

COMPAGNIE DE NAVIGATION MARITIME
quartier SAINT-LAZARE
recherche

COMPTABLE CONFIRMÉ

Titulaire BTS ou DECS
spécialisé dans comptabilité générale.
Très bonne connaissance fiscale
Disponible rapidement.

Ecrire c.v. manuscrit sous réf. 6.732 à PIERRE LICHAU S.A. B.P. 220, 75063 PARIS Cedex qui transmettra.

ENSAE, ISUP, DEA Mathématiques...
Statisticien

L'UFB Locabail, leader du financement des investissements des PME et PMI (crédit, leasing) souhaite s'adjoindre pour son service ETUDE et PLANIFICATION un statisticien débutant ou ayant une première expérience.

Au sein d'une petite équipe de spécialistes, il secondera le chef de service dans les études demandées par la direction générale et sera plus particulièrement affecté à l'analyse de données. Il aura donc pour mission d'améliorer et de développer les duplications de ces méthodes avec tous les services de la société.

Ce poste peut évoluer vers des fonctions plus opérationnelles pour un candidat performant.

La rémunération prévue est en rapport avec les exigences de la fonction et les perspectives d'avenir.

Envoyez lettre manuscrite, CV, photo et prétentions s/réf. 916M à Sophie GUENOT

Service Orientation - Recrutement
5 avenue Kléber - 75791 Paris Cedex 16

compagnie bancaire

CAISSE NATIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE

recherche

un Responsable des Equipements de Sécurité

(chambres fortes, coffres-forts, etc ...)

Il sera chargé notamment de la normalisation des caractéristiques des différents matériels d'Audit des équipement en place.
Expérience similaire exigée.
Lieu de travail : St Quentin en Yvelines.

Adresser CV, photo, salaire et prétentions sous référence *MAF.57.31* à C.N.C.A. - Gestion des Personnes - 75010 Paris Brune

SEREG

Filiale industrielle du Groupe SCHLUMBERGER poursuit son développement dans le domaine des

Systèmes numériques de contrôle de process

Nos systèmes numériques distribués incluent calculateurs, écrans graphiques, automates programmables, *régulateurs, multiprocesseurs, réseaux locaux*, etc...
La croissance de notre activité nous amène à recruter :

Ingénieurs d'affaires

- **Export international** Bilingue Anglais (Réf. S 286)
- **Marché Italien** (Réf. S 287)

Ces deux postes s'adressent à *des ingénieurs ayant de préférence* 2 ans d'expérience en process industriel ou en ingénierie, pour étudier des appels d'offres, proposer des systèmes, mener les négociations techniques et suivre leurs affaires jusqu'à *la mise en service.*

Envoyer C.V., lettre manuscrite et prétentions à SEREG Service du Personnel 100 rue de Paris 91302 MASSY.

SEREG Schlumberger



Dans le cadre de la diversification de nos prestations de services de haut niveau, le Département CONSEIL ET APPLICATIONS *pour le service traitement de l'information, spécialisé* dans le domaine scientifique, recherche des

INGÉNIEURS
Calcul de structures

Débutants ou expérimentés pour assurer le support de **logiciels spécialisés** dans le domaine de la mécanique. Formés à la mécanique ou à l'hydraulique, les candidats auront eu l'expérience des logiciels *utilisant* la méthode des **éléments finis.**

TECHNICIENS
Calcul mécanique et de tuyauterie

Débutants ou expérimentés avec un DUT en mécanique ou équivalent.

Pour les 2 types de postes, des connaissances en CAO constitueraient un atout supplémentaire. L'anglais est indispensable.

Adressez votre candidature à CONTROL DATA sous réf. NAST 410 - *Service Recrutement* - 195, rue de Bercy - 75582 PARIS CEDEX 12.



UNE GAMME COMPLÈTE DE SYSTÈMES ET DE SERVICES INFORMATIQUES

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col.*	La mm/lig. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS

Challenge dans le Marketing

La Société **VANDAMME-PIE QUI CHANTE** – 520 MF de CA, 1300 personnes, 4 usines – est l'un des principaux leaders de la confiserie et de la pâtisserie industrielle, avec des marques à forte notoriété : Pie qui Chante – Carambar – Vandamme – Francorusse.

Son Directeur du Marketing souhaite confier à un Chef de Produits, le Développement d'une ligne stratégique pour l'avenir de la Société.

Au sein d'une structure très opérationnelle, ce Chef de Produits aura en charge la conception et la réalisation de toutes les opérations attachées à cette ligne de produits, et en assumera la responsabilité entière.

Intervenant sur un marché où la variété des produits est un facteur de succès, il devra, notamment, exprimer ses capacités à innover.

Ce poste intéresse une personne de formation supérieure ayant acquis au moins 3 ans d'expérience dans le Marketing de produits de grande consommation et ayant participé au lancement d'une gamme.

Elle trouvera là une opportunité intéressante d'affirmer sa compétence professionnelle en réussissant un pari ambitieux et de préparer, ainsi, son évolution dans **LE GROUPE BSN.**

Ce poste est basé à Lille, au siège de la Société.



Merci d'adresser votre candidature, sous réf. F11M en précisant rémunération actuelle à : BSN - Service Recrutement Cadres - 7, rue de Téhéran - 75381 PARIS Cedex 08.

HAVAS CONTACT

Fonction Personnel Usine

Le Département Flaconnage (400 M de F de CA) du **GROUPE BSN**, conçoit, fabrique et vend des flacons pour la parfumerie et la pharmacie. Son unité de production, située près de Cambrai, emploie 1200 personnes. Le responsable des relations sociales de cet établissement recherche son adjoint.

Il l'assistera dans ses différentes activités et notamment dans ses relations avec les partenaires sociaux ; il participera à la conception et à la négociation d'une politique de rémunération et d'aménagement du temps de travail, à la mise en place d'une nouvelle forme d'organisation du travail.

Il prendra personnellement en charge la gestion du personnel non cadre ; il assurera les recrutements, les mutations et animera tous les mouvements de personnel ; en liaison avec les responsables hiérarchiques il participera à l'appréciation et à la gestion prévisionnelle du personnel.

Ce poste conviendrait à une personne de formation supérieure souhaitant valoriser une expérience d'environ 3 ans de la fonction personnel. Il ouvre de larges possibilités d'évolution au sein du Groupe.



Merci d'adresser votre candidature, sous réf. M26M en précisant rémunération actuelle à : BSN - Service Recrutement Cadres - 7, rue de Téhéran - 75381 Paris Cedex 08.

HAVAS CONTACT

Futur Responsable des Études Informatiques

LA SOCIÉTÉ DES EAUX MINÉRALES D'ÉVIAN – 990 MF de CA, 1400 personnes, 2 usines – est le 1[er] exportateur mondial d'eau minérale plate. Elle recherche un chef de projets pour son service informatique (un CII-HB DPS 7/65 et une douzaine de minis décentralisés).

Intervenant dans le cadre de développements nouveaux, il assurera l'amélioration du système d'informations de gestion. En responsabilité complète sur les projets qui lui seront confiés, il collaborera étroitement avec les services utilisateurs depuis la définition des objectifs et la conception jusqu'à la mise en place concrète des applications.

Cette fonction très autonome est appelée à évoluer vers la responsabilité complète des études informatiques.

Elle sera confiée à un diplômé d'études supérieures ayant acquis 3 ans d'expérience de la conduite de projets.

La localisation géographique du poste, situé à Évian, offre un intérêt supplémentaire sur le plan des conditions de vie.

GROUPE BSN

Merci d'adresser votre candidature, sous réf. F7M en précisant rémunération actuelle à : BSN - Service Recrutement Cadres - 7, rue de Téhéran, 75381 Paris Cedex 08.

HAVAS CONTACT

Débutez votre Carrière à l'Exportation

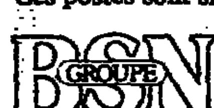
Diplômé d'une École Supérieure de Commerce, vous avez orienté vos études vers l'international.

Vous avez une expérience de vie à l'étranger (stages - voyages - coopération). Vous parlez couramment l'Anglais et une deuxième langue, Allemand ou Espagnol.

BSN-EMBALLAGE, n° 1 en France de l'emballage en verre – 4,1 Md de F de CA, 10 000 personnes – vous propose de rejoindre ses équipes export. L'exportation de ses productions principales – bouteilles, flacons, verrerie de table – est réalisée dans tous les pays du monde et représente une part significative de son chiffre d'affaires.

Vous serez formé à tous les aspects de l'exportation et évoluerez vers la responsabilité d'un secteur géographique.

Ces postes sont situés à Paris et près de Lyon.



Merci d'adresser votre candidature, sous réf. M.27M, en précisant votre préférence géographique à BSN - Service Recrutement Cadres - 7, rue de Téhéran - 75381 Paris Cedex 08.

HAVAS CONTACT

le Marketing de Produits Industriels

Les produits de **BSN-EMBALLAGE** – 4,1 Md de F de CA, 10.000 personnes – sont principalement des bouteilles et des pots en verre.

Les marchés de ses clients sont ceux de la grande consommation alimentaire, notamment les boissons (bières, vins, boissons gazeuses, ...) et autres produits nécessitant un emballage en verre (confitures, moutardes, aliments pour bébés...).

La fonction *Marketing* doit donc élaborer une stratégie tenant compte à la fois du caractère industriel du produit et des besoins des marchés de la grande consommation auxquels ce produit est destiné.

Le Chef de Produits que nous recherchons se verra confier la mission d'élaborer, proposer et suivre la stratégie marketing des produits destinés aux marchés des liquides alimentaires autres que le vin : bières, boissons gazeuses, jus de fruits, sirops, liqueurs, ...

Il aura de plus la responsabilité d'étudier l'opportunité du lancement d'un produit nouveau, représentant une innovation importante dans le domaine de l'emballage en verre.

Ce poste conviendrait à un diplômé de l'enseignement commercial supérieur, ou d'école d'ingénieur avec formation complémentaire type CESMA, IAE, possédant une expérience de 3 à 5 ans acquise dans le marketing et/ou la vente de biens industriels.

Une réussite significative dans ce poste peut ouvrir à son titulaire des perspectives d'évolution motivantes dans la fonction Marketing/Vente et dans le **GROUPE BSN**. Le poste est basé à Lyon.

GROUPE BSN

Merci d'adresser votre candidature, sous réf. E 35 M en précisant rémunération actuelle à : BSN - Service Recrutement Cadres - 7, rue de Téhéran - 75381 Paris Cedex 08.

HAVAS CONTACT

Ingénieur Organisation haut niveau

Vous êtes depuis 5 ans dans un cabinet d'organisation. Vos missions vous ont permis d'aborder les différents domaines d'activité de l'entreprise. De formation supérieure, vous savez prendre du recul par rapport au quotidien, mais vous avez également le goût des applications concrètes. Vous souhaitez maintenant mettre en place ce que vous préconisez.

C'est ce que vous pourrez réaliser au sein d'un Groupe en fort développement où l'organisation tient une place importante : **LE GROUPE BSN.**

La politique de décentralisation appliquée dans le Groupe donne une autonomie de gestion complète au Département Flaconnage - 400 MF de CA, 1200 personnes, emballages en verre pour la pharmacie et la parfumerie.

Responsable du Service Organisation-Formation, vous ferez partie de l'équipe de Direction de ce Département et participerez activement à son évolution. Vous contribuerez à son développement technique, humain et économique en conseillant les différentes Directions dans la réflexion et la mise en œuvre des changements d'organisation et de structure. Convaincu que ces changements passent par les hommes, vous mettrez en place une politique active de formation et de participation du personnel.



Merci d'adresser votre candidature, sous réf. F24 M en précisant rémunération actuelle à : BSN - Service Recrutement Cadres - 7, rue de Téhéran - 75381 Paris Cedex 08.

HAVAS CONTACT

Banque Populaire — REGION NORD DE PARIS

Nous recherchons pour notre Direction Financière, UN (E)

CHARGÉ(E) D'ETUDES

pour le service

prévisions objectifs budgets

Il (elle) aura pour mission :
- d'assurer le suivi du contrôle budgétaire
- de participer à la mise en place du tableau de bord de la banque.

Nous demandons :
- un (e) diplômé(e) IUT ou DEUG à dominante économique et financière
- le sens du contact humain
- un esprit de méthode
- le goût des chiffres.

Une expérience de 2 à 3 ans dans une banque ou à un poste similaire serait appréciée.

Adresser C.V., photo et prétentions à la Direction du Personnel
BPRNP 32, boulevard Jules Guesde 93200 SAINT DENIS

COFAP

SINTRA Alcatel

INGENIEUR ETUDE

Notre Société en expansion, spécialisée dans la réalisation de matériels électroniques de haute technicité, recherche

JEUNE INGENIEUR DIPLOME

Il sera chargé du développement de matériel sophistiqué, hybride (analogique + numérique) et du suivi d'évaluation sur zone d'utilisation.

Anglais indispensable.
Déplacements de courte durée.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et niveau de rémunération, s/s réf. 61/067 à SINTRA ALCATEL
Martine BIALOBOS Service des Relations Sociales et de l'emploi - 1, av. Aristide Briand
94117 ARCUEIL Cedex

Cadres et gradés

Important groupe bancaire

Nous recherchons pour renforcer nos services titres, bourse et comptabilité, des cadres et gradés.

Vous êtes titulaires des diplômes IUT de gestion, BTS comptabilité ou équivalent et vous avez **quelques années d'expérience.**

Des perspectives d'évolution intéressantes sont offertes à des candidats de valeur.

Nous vous proposons un poste situé au cœur de Paris (2[e] arrondissement).

Merci d'écrire avec C.V., photo et prétentions en précisant sur l'enveloppe la référence 2490/LM à

MEDIA PA. 9, Bd des Italiens 75002 Paris qui transmettra

(réponse et discrétion assurées)

MEDIA PA

Banque Crédit documentaire

B.T.S-D.U.T

Importante banque recrute, pour renforcer les équipes de son service Crédit Documentaire, des jeunes gens, libérés des O.M. et diplômés du B.T.S. de commerce international ou du D.U.T. de gestion.

Un bon niveau d'anglais est souhaité. Une formation sera assurée.
Lieu de travail : PARIS-2[e].

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions s/réf. 8191 à : PIERRE LICHAU S.A. - B.P. 220 - 75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

BERTIN & Cie

recherche pour son Bureau d'Etudes un

INGENIEUR D'ETUDES

(GRANDE ECOLE)
chargé de l'animation des activités

C.A.O.

Praticien de réalisations concrète en mécanique, il est passionné par l'utilisation de la C.A.O. avec l'interface :
- en amont, des ingénieurs de disciplines différentes (énergétique, robotique, structures...),
- en aval, des utilisateurs (projeteurs, dessinateurs et département fabrication).

Envoyer C.V. et rémunération souhaitée, sous référence 858, à :
Mr DUFOURMANTELLE
BERTIN & Cie
B.P. 3 – 78373 PLAISIR Cédex

MATRA

recherche

pour son Centre Fédéral de MONTIGNY

Ingénieur Informaticien

Au sein d'un groupe projet, il participe à l'étude et à la mise en place de nouvelles applications de gestion en temps réel notamment sur le projet de décentralisation du système comptable fédéral.

Diplômé de l'enseignement supérieur (MIAGE – INSA – IIE), ce poste concerne un ingénieur débutant à 2 ans d'expérience industrielle.

Bonnes connaissances de l'anglais.

Ce poste est basé à **SAINT QUENTIN YVELINES** à proximité des gares SNCF / RER.



Nous vous remercions d'adresser C.V., photo, prétentions sous No SM 1080 à MATRA Service du Personnel et des Relations Sociales – 3, avenue du Centre - Centre de MONTIGNY – 78182 Saint Quentin Yvelines Cedex

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

هكذا من الأصل

l'innovation technique

CGCT COMPAGNIE GENERALE DE CONSTRUCTIONS TELEPHONIQUES

Centraux téléphoniques, péritéléphonie, télématique, réseau et commutation à large bande, la vocation de la CGCT est de concevoir, produire et installer des matériels et réseaux de télécommunication dans le monde entier. Pour participer à notre expansion, notre

Service Formation recrute

INGENIEUR ELECTRONICIEN

ayant expérience pédagogique, acquise par exemple en coopération ou école militaire, pour poste de formateur dans son centre de formation technique (téléphonie électrique, télématique, microprocesseurs).

Nous vous remercions d'adresser CV et souhaits de rémunération à CGCT - Direction du Personnel 251, rue de Vaugirard 75740 Paris Cedex 15.

Organiser et Animer le Contrôle de Gestion

d'une moyenne entreprise d'aménagement et de construction

Dans le cadre de la mise en place d'une gestion par objectifs et d'une organisation décentralisée (effectif : 450 personnes), nous créons en proche banlieue parisienne le poste : CONTROLEUR DE GESTION.

Rattaché à la Direction Administrative et Financière, ce professionnel participera à la conception et la mise en œuvre de la planification stratégique à moyen terme. En liaison étroite avec les services opérationnels et la Direction générale, il organisera, fera fonctionner et évoluer le système d'information de gestion en découlant.

Ce poste de confiance intéresse un diplômé de l'Enseignement Supérieur Long, alliant la rigueur et l'efficacité aux qualités de contact. Agé d'au moins 30 ans, il a une expérience effective des techniques du contrôle de gestion, de préférence au sein d'entreprises moyennes.

Merci d'adresser votre candidature sous référence 8201 M à François CORNEVIN qui traite confidentiellement cette recherche.

EQUIPES ET ENTREPRISES
33, rue Vivienne 75002 PARIS

Bel avenir pour un DECS
+ 5 ans expérience

Nous sommes une P.M.E. à taille humaine filiale d'un important groupe international et recherchons notre

Responsable du service comptable

Une affaire en pleine progression dans la banlieue Nord de Paris.

La responsabilité d'un service de 5 personnes.

L'établissement, la vérification des bilans et comptes d'exploitation. Le reporting mensuel, la fiscalité, les déclarations sociales. Un salaire motivant.

Voilà ce que nous proposons à un DECS désireux de valoriser 5 années d'expérience.

Vous pratiquez un anglais courant. Vous ne craignez pas de vous donner à fond, de prendre des initiatives, de traiter plusieurs problèmes à la fois...

Alors, merci d'adresser votre dossier complet de candidature sous référence 965 à notre Conseil J.-F. JOURDREN - CAPFOR - 15, rue de la Paix - 75002 PARIS.

CAPFOR

PARIS - MONTPELLIER - LYON - NANTES - BREST - MONTLUÇON - NIORT - QUIMPER

MEDIA PA

Importante société d'ingénierie nucléaire
recherche

Ingénieur confirmé
dans le domaine des
échangeurs de chaleur

Il aura en charge la conception, le dimensionnement et l'intégration des questions liées à la réalisation.

Le spécialiste que nous recherchons a une formation ECP, MINES, ENSTA, ENSAM... et quelques années d'expérience dans le domaine de la réalisation industrielle des échangeurs de chaleur pour centrales nucléaires.

Nous proposons un environnement scientifique de haut niveau et la possibilité d'élargir à terme ses responsabilités au sein de la société ou de sa maison-mère.

Le poste est à pourvoir en proche banlieue Sud.

Merci d'adresser lettre de candidature, avec CV et photo sous réf 3846, à Média-System, 104, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

média-system

Responsable Service Gestion de Stocks

Nous sommes le Groupe Santé (C.A. : 260 MF; effectif : 450) d'une très grande Société Internationale.

Les produits que nous fabriquons et distribuons en France sont extrêmement diversifiés : produits éthiques, Grand Public, dentaires, hospitaliers et vétérinaires.

Aujourd'hui, nous renforçons notre structure et recherchons un jeune cadre spécialisé dans la gestion de stocks. Celui-ci devra, en particulier, définir et mettre en application notre politique en matière de stocks et participer étroitement à l'informatisation de cette fonction.

Agé d'au minimum 28 ans, notre futur Responsable du Service Gestion de Stocks aura une formation supérieure et une première expérience de la fonction (minimum 3 ans). Sa réussite dans le poste lui permettra d'accéder rapidement à des responsabilités élargies dans le domaine logistique. Une bonne connaissance de la langue anglaise est indispensable.

Poste basé banlieue limitrophe Paris.

Yves KERNEVEZ traitera votre dossier de candidature sous référence **M 443**.

KM Mutte, Kernevez & Ass. s.c.m.
27, rue du Général Foy 75008 PARIS

Ecole privée hors contrat
recherche
Conseiller Education
internat garçons
pour banlieue, Paris.
Expérience confirmée.
Écr. av C.V. s/nº T 039.746 M
à RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

GAGNEZ PLUS DANS L'INFORMATIQUE

Nous avons mis au point, en particulier pour les détaillants en prêt-à-porter, des systèmes de gestion sur micro ordinateurs hautement performants. Nous recrutons :

CADRES COMMERCIAUX

Vous êtes un vrai vendeur, dynamique, passionné, adaptable. Vous êtes jeune, avec plusieurs années d'expérience en particulier auprès de détaillants. Vous avez envie de vous tailler une place au soleil sur un marché en pleine expansion. Venez nous rejoindre ! Formation assurée. Rémunération élevée proportionnelle aux résultats (200.000 F par an rapidement possibles).

Envoyez CV + photo + lettre manuscrite à :
J.P. PARDUON - IPC 86, avenue de Breteuil 75015 PARIS

ESOP' L'informatique du détaillant.

COMPAGNIE DE NAVIGATION MARITIME
quartier SAINT-LAZARE
recherche

JEUNE COLLABORATEUR

Diplômé Ecole supérieure de commerce. Dégagé O.M. Formation gestion DECS. Disponible de suite. Poste évolutif.

Séjour outre-mer de quelques années avant intégration au siège.

Ecrire c.v. manuscrit, photo sous réf. 6733 à PIERRE LICHAU S.A. B.P. 220, 75063 PARIS Cedex 02 qui transmettra.

Important groupe commercial, à vocation internationale, situé Pont de Neuilly, recherche pour son
Département financier

Assistant de Direction HF

- *formation études supérieures ou niveau équivalent acquis par expérience professionnelle,*
- *minimum 5 ans de pratique d'analyse financière et de gestion de trésorerie au sein d'un organisme bancaire ou de la direction financière d'une importante société.*

Age indifférent. Langue anglaise appréciée.

Adresser lettre manuscrite, CV détaillé, en précisant salaire annuel souhaité et photo si possible, en mentionnant sur l'enveloppe la réf. 3915, à Média-System, 104 rue Réaumur 75002 Paris, qui transmettra.

média-system

Importante Société Commerce International matières premières alimentation animale Paris-1er, recherche

EMPLOYÉ EXÉCUTION I.H.

(25/26 ans)
Libéré O.M. anglais courant. Pratique documents bancaires, travail administratif. Sérieuses références morales exigées.
Adresser lettre et C.V. s/nº 411 à DAG, 65, rue de Rivoli, 75001 PARIS qui transm.

GROUPE EN EXPANSION
ORIENTE EXPORT
PARIS-8e

CHEF COMPTABLE TRÈS QUALIFIÉ

LONGUE EXPÉRIENCE
Équipe 5 à 6 personnes
Anglais souhaité.
Envoyer C.V. et prét. s/réf. 3.508 à SWEERTS, B.P. 269, 75424 PARIS CEDEX 09 qui transmettra.

FLONIC

Société Industrielle du Groupe SCHLUMBERGER conçoit et réalise une gamme complète de matériels de mesure, de distribution et de régulation de l'énergie (Eau, Gaz, Chaleur).

Nous recherchons pour notre DIVISION EAU un

Responsable marketing

De formation Ingénieur (Mécanique-Robotique), ayant une ouverture vers les carrières commerciales, il maîtrise l'Anglais et l'Espagnol.

Sa mission sera :
- de réaliser les études de marché et de proposer des stratégies,
- d'assurer le suivi du développement des futurs produits et leur lancement commercial,
- de soutenir les forces de vente et de participer aux discussions internationales sur les projets de réglementation.

Ce poste s'adresse à un Ingénieur débutant ou ayant une première expérience. Il offre de réelles perspectives d'évolution au sein de notre Groupe International.

Adresser dossier de candidature complet, sous la référence S 292, à Rémy Maldam - FLONIC, 12 Place des Etats-Unis 92541 Montrouge Cédex.

FLONIC
Schlumberger

SNECMA

SOCIETE NATIONALE D'ETUDE ET DE CONSTRUCTION DE MOTEURS D'AVIATION

RECHERCHE POUR SON UNITE DE VILLAROCHE (SEINE ET MARNE)

INGENIEUR ETUDES MESURES

Chargé de piloter et de gérer avec l'aide d'une équipe de techniciens, les études relatives à l'ensemble des mesures et des circuits électriques implantés dans les bancs d'essais.

Le candidat retenu sera diplômé de l'enseignement supérieur et aura une expérience en étude d'installation, mesure-électricité souhaitée.

Merci d'adresser lettre et CV à SNECMA, Département Encadrement 2, boulevard Victor - 75724 PARIS CEDEX 15.

INVESTMENT BANKER

PETIT CABINET PRIVÉ DE CONSULTANTS
recherche

EXPERT FINANCE INTERNATIONAL

- Rapprochement entreprises international.
- Recherche financement pour sociétés, projets internationaux et exploration pétrole U.S.
- Français, anglais courant.
- Voyages fréquents.

Écr. av C.V. s/nº T 039.712 M à RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.M. BRUNEAU S.A.
91-Palaiseau
vente par correspondance de matériels de bureaux et collectivités, recherche pour son studio publicité

DESSINATEUR-CONCEPTEUR

Apte à la mise en page de catalogue, au calibrage de textes, à l'exécution de documents bons à graver. 4 ou 5 années d'expérience.
Ecrire avec C.V. et prétentions à G. BEAUMONT J.M. BRUNEAU 91127 PALAISEAU Cedex.

CENTRE TECHNIQUE INDUSTRIEL DE LA CONSTRUCTION MÉTALLIQUE (près Pont de Neuilly-La Défense)
recherche

DES INGÉNIEURS GRANDE ÉCOLE

(ENSTA, AM, CENTRALE...) Débutants. Pour participer au développement de logiciels de calcul de structures sur ordinateur.

Adresser C.V. manuscrit et prétent. au C.T.I.C.M., Service du Personnel, 20, rue Jean-Jaurès, 92807, PUTEAUX CEDEX.

Groupe international de services PARIS-8e
recherche

CONTROLEUR DE GESTION

Au sein d'une petite équipe, il participe à l'élaboration des budgets, des comptes d'exploitation et est en relation directe avec les responsables d'unité d'exploitation Paris-Province pour toutes les questions concernant leur gestion.
Ce poste conviendrait à un jeune diplômé Sup. de Co, Paris-Dauphine... motivé et disponible.

Envoyer C.V., photo et rémunération souhaitée s/réf. 832 à SCOP 7 : 2, av. du Général-Leclerc, 75014 PARIS.

Groupe International d'Ingénieurs Conseils
recherche

INGÉNIEUR INFORMATICIEN

Ayant 3 à 5 ans d'expérience en programmation de logiciels d'application pour prendre en charge le développement informatique dans les domaines des infrastructures urbaines, de l'hydraulique et des transports.

EXPÉRIENCE CAO SOUHAITÉE

Missions éventuelles à l'étranger.

Merci d'écrire avec C.V. et prétentions sous réf. 2.495 à MEDIA P.A., 9, bd des Italiens, 75002 PARIS qui transmettra.

COMPAGNIE D'ASSURANCES ÉTRANGÈRE I.A.R.D. rech. pour étoffer son service Sinistre (40 personnes)

CANDIDAT (E)

30 ans minimum. Position cadre après période essai. Sens de la gestion. Bonne aptitude à l'administration.
Expérience sinistres A.R.D. Bonne connaissance de l'anglais indispensable.

Lieu de travail : PARIS.

Env. C.V., ph., prét. nº 8.445 PARFRANCE, 4, rue Robert-Estienne, 75008 PARIS.

Ets Public Paris, recherche
UN DIPLOMÉ D'ÉTUDES SUPÉRIEURES
spécialisé en transport et logistique (expér. min. 5 années). Adresser lettre manuscrite + C.V. + prétentions s/réf. 8.184 à P. LICHAU S.A., B.P. 220 75063 PARIS Cedex 02 qui transmettra.

Directeur Commercial
SOCIÉTÉ DE LA CONSTRUCTION ÉLECTRIQUE
(100 millions de C.A. consolidé), recherche

ADJOINT
POUR DIRIGER SERVICE
ADMINISTRATION DES VENTES

Le candidat doit justifier expérience similaire acquise de préférence dans la vente de constituants électriques à l'exportation. Connaissance de l'anglais indispensable.

Perspectives ouvertes pour candidat possédant et sachant imposer à ses collaborateurs rigueur et méthode.
Lieu de travail : Paris-centre.

Envoyer C.V. sous réf. 3.429 à PUBLIPANEL, 20, rue Richer, 75441 PARIS Cedex 09, qui transmettra.

Compagnie Industrielle de Montage, 46, rue des Fusillés, 94400 Vitry-sur-Seine.
900 PERSONNES
Montage de tuyauterie, chaudronnerie industrielle
recherche

ADJOINT AU RESPONSABLE DU SERVICE ACHATS

NIVEAU BTS - DUT
Connaissant le matériel de tuyauterie, chaudronnerie industrielle.

Expérience min. souhaitée : 2/3 ans en service achats

Sa mission consistera, sous la responsabilité du Chef des Achats (service composé actuellement de 4 acheteurs) :
- Négocier les commandes avec les fournisseurs.
- Suivre les commandes.
- Suivre la politique fournisseurs.
- Rechercher des nouveaux fournisseurs.
- Participer à la cotation des projets.

En l'absence du responsable des achats, son adjoint sera amené à prendre un certain nombre de décisions définies par son chef.

Poste à pourvoir rapidement.

Adresser C.V. + prétentions à l'attention de J. ANDRÉ.

Rech. INGÉNIEURS d'ÉTUDES Applications industrielles et scientifiques. Compétences : INTEL-ZILOG-MATRA ASSEMBLEUR. Env. C.V. : INFO'ROP INGÉNIERIE 68, av. du Général-de-Gaulle 94100 CRETEIL ECHAT Tél. : 377-42-45, pour r.-v.

représentation offres

SOCIÉTÉ MINOS
166, route de Lyon
67401 ILLKIRCH GRAFFENSTADEN
Téléphone : (16) 88-66-21-81.
Société textile ayant de sérieuses assises, recherche des agents ou représentants déjà introduits dans la clientèle ou multicartes pour toutes régions de France, et pour les produits : « FLOKATIS-COUVERTURES TAPIS STYLE ORIENTAL COUVRE-LITS-KILIMS »

Sérieuses références exigées. Téléphoner pour rendez-vous, ou se présenter à l'adresse indiquée ci-dessus.

propositions diverses

L'ÉTAT offre de nombreuses possibilités d'emplois stables, bien rémunérés à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE-CARRIÈRES (C 16), Boîte Postale 402.09 PARIS.

A JEUNES EXPERTS-COMPTABLES
Cause retraite, présentation de clientèle de formation, divers secteurs, cours originaux avec concepts d'auteur avec « droit d'usage » – sauf publication réservée à l'Auteur. Adr. C.V. + photo idem au journal qui tr. pour R.-V. (Doc. rendus), et Ecr. s/nº 8.036 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Rech. collaborateur indép. pour diffusion parfums de grossiste et création réseaux distribution. Exportation possible. **362-68-59**

Les possibilités d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées (Canada, Australie, Afrique, Amériques, Asie, Europe). Demandez une documentation sur notre revue spécialisée. MIGRATIONS (LM), 3, rue Montyon 75429 PARIS Cedex 09.

automobiles
ventes

de 5 à 7 C.V.

Vends 2 CV BEIGE 1977, 30.000 km. Prix : 7.000 F. Téléphone : 772-41-22.

de 8 à 11 C.V.

A saisir : état except. belle Mercedes 200 blanche, 1968, 11CV, modèle actuel, moteur 10.000 km, pneus, peinture, amortisseurs, récents, pare-brise teinté, rad. K7 stéréo, antenne élect. alarme. 23.000 F. Téléph. : 413-14-18 repas.

Part. vend Alfasud TI, 1500 rouge 1979, 53.000 km, état except., radio. Prix 21.600 F. Tél. : 200-04-26 après 19 h.

de 12 à 16 C.V.

JAGUAR XJ 6 BLANCHE
voiture P.D.G., modèle 1980. État exceptionnel, moteur échange standard 0 km. Tél. : M. MARTINAUD : 782-89-20.

BMW 728 I
Voiture direction, début 1980, gris métal., int. velours bleu, boîte 5 vit., jantes alu, climatisation, alarme, radio, glaces teintées, excellent état, 63.000 km, 1re m., 95.000 F. Téléph. : 900-94-41 (h b).

divers

MERCEDES 300 D 1980
Très bon état, possible crédit
655-71-24

PEUGEOT B.K. Diesel 505, 1982 16.500 km – possible crédit.
663-25-69.

boxes - parking

PASSY, r. Bois-le-Vent à vendre parkings encloisonnés. Prix : 52.000 F - 653-91-45.

L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt

CECOGI construit
Résidence « Mairie du 18e »
53, R. DU SIMPLON
23 APPTS de standing
STUDIOS, 2-3 P. Park.
Prix moyen 11 600 F le m²
Renseignements : 575-62-78.

VENDOME/TUILERIES triple réception 2 chbres, 2 bains, 130 m² excellent état, chbre serv., tt cft, 4e ét., asc. DE VILERS 527-86-69.

HALLES, 45 à 105 m²
A AMÉNAGER. 272-40-19.

2e arrdt

Du charme. Appt d'architecte. Séj., 3 ch, tt cft, impeccable. 950 000 F. Vend. sam. 14/17 h. 7, r. LÉOPOLD-BELLAN.

3e arrdt

PRÈS RÉPUBLIQUE
Pierre de T., bel appt 215 m². 7.400 F le m². 526-69-60.

4e arrdt

PR. PL. DES VOSGES
Triplex, cft, moderne, appt de standing. Vue imprenable. Px 1.700.000 F. 325-43-77.

5e arrdt

Jussieu bel imm., studio tt cft. Refait neuf, soleil, calme. 633-44-00 soir - 16 (35) 90-27-06.

VAL-DE-GRACE
très beau studio avec jardinet. Cuisine, bains - 526-69-60.

Mº JUSSIEU STUDIO
Tt cft, bel imm. calme, 210.000. Mercredi, jeudi 11-14 heures : 53, r. GEOFFROY-ST-HILAIRE.

6e arrdt

ST-PLACIDE. Duplex 3 P. Original. 65 m². 600 000. Calme. MARNIER. 222-69-50.

SÈVRES-BABYLONE
Liv. + chb. 60 m², S/cour. Jard. 633-29-17 - 577-38-38.

DANTON calme, soleil, bel appt, 3e ét., 6 P., 135 m², service, charme. Prix : 1.600.000 F. Matin 325-11-25 ou (1) 561-00-96.

7e arrdt

BAC-VERNEUIL
4 P. à rénover. Px intéressant. LARTIGUE : 705-61-91.

8e arrdt

PRÈS AV. MONTAIGNE
Splendide appt 7 pièces + 3 chambres de service, clair, SOLEIL 562-63-49.

Mº EUROPE beau studio, cuis. équipée, w.-c., bains, état neuf. 6e très clair. Immeuble Pierre de Taille. Prix : 163.000 F. SHAM'S : 229-43-12.

Cours Albert Ier très belle vue sur Seine, imm. ancien très gd stand. 1 appt 600 m², (divisible en 2), services, garages. De Vilers 525-22-01.

RUE DU ROCHER
Studio, tt cft, clair et calme, parf. état, asc. Prix 250.000 F. Téléphone : 325-43-77.

9e arrdt

ST-GEORGES
APPT GRANDE CLASSE
Salon, s. à mang., bureau, 4 chbres, 2 bns. 1 700 000 F. VERNEL 526-01-50.

Près TRINITÉ Bel imm. P. de T. séj. dble + 1 chbre. cuis., bns, w.-c., chff. centr., individ. Px 550.000 F JACAR 563-82-96.

VINTIMILLE. Bel imm. P. de taille, 2 p. kit. équipée, bns, w-c, chf. centr. indiv. Px 350 000 JACAR 563-82-96

10e arrdt

SQUARE ST-LAURENT
Pptaire vd 2 p. et studio. Bon placement. 553-91-45.

GONCOURT viager libre beau 2 P. cft, cheminée. 45.000 F cpt + 1.300/-mois - 347-57-07.

11e arrdt

Avenue Parmentier à saisir Pierre de T., stand. 3/4 P. + chbre serv. 580.000 F. 347-57-07.

LEDRU-ROLLIN
Etage élevé, soleil, 185 m² salon, s. à manger, 4 chbres prof. lib. 577-60-10, matin.

12e arrdt

DIDEROT. Original appt 85 m² gde living, cuis.-repas, chbres, gd bn. Impeccab. 296-58-88.

13e arrdt

PL. ITALIE. Imm. ravalé. 2 P., cuis., w-c, s. bns, chff. 214 000 F crédit 15,50 % SOPIC, 145, RUE TOLBIAC PARIS-13e - 580-71-40.

TOLBIAC. Récent. Standing. 5 PCES 112 m². Balc. Park. Sol. 1 050 000 F. 535-56-92.

MAISON BLANCHE
Studio cft R.-d.-C. s/jard. Park., cave. Sud-est, calme. 331-89-46.

14e arrdt

Mº Cité Universitaire
3 P. 60 m², 670 000 F
Séj. 2 chbres, bel imm. pierre de taille. 1971.
Simvim et Cie - 501-78-67.

DENFERT Pierre de Taille studio cuisine, vue imprenable Px 155.000 F Tél. 325-97-16.

Plaisance 150 m² 354-42-70.
TERRASSE 100 m²
Séj., s.-à-m. 4 chbres. Park. vue.

SARRETTE 3/4 PCES
cft Duplex s/jardin, original 880.000 F — 542-40-90.

186, bd DU MONTPARNASSE. 2e étage, 4 pièces, 96 m². Téléphone : 354-95-89.

15e arrdt

VOUILLE-BRANCION
2/3 p. cft 7e ét., asc., cheminée Px 499.000 F. Tél. 577-96-85.

Mº COMMERCE
de bn imm. 1930. 2 p., cuis., w-c, s. d'e. 43 m². A rénover. SEGONDI - 874-08-45.

DANS IMMEUBLE RÉCENT
Stand. 2 p. tt cft, loggia s/jdin, park. Sur place mercredi de 14 h à 17 h : 61, R. DES MORILLONS SEGONDI - 874-08-45.

BIR-HAKEIM
5 P. récent 110 m², chbres. S/jd. 633-29-17 - 577-38-38.

GD 2 P. CFT. 50 M2
360 000. Bn imm. 805-68-70

CECOGI construit
329, RUE LECOURBE
IMMEUBLE GD STANDING
STUDIOS, 2, 3, 4 P.
Prix moyen 12 800 F le m².
Renseignements : 575-62-78.

BRANCION face parc 4 pièces, 100 m² liv., 35 m² 2 chbres, 8e, imm. stand. park. - 531-12-31.

CONVENTION 2 STUDIOS 16 m² chacun, cft à créer, bel imm., asc., 112.000 F l'un, poss. réunir. Tél. : 532-93-29.

DUPLEIX
3 p., cuis. équipée, balcon, 2 bains, parking, expo. sud. Imm. récent, 1.050.000 F. BRANCION SARL 575-73-94.

Boucicaut, part., 3 pces, 3e ét., asc., soleil, calme, bon plan, tout cft. 665.000 F. Téléphone : 567-72-11.

16e arrdt

AUTEUIL
Gd stand. 320 m², 4 récep. 5 chbres, 2 bains, 3 toilettes, 2 services, 3e ét., 2.600.000 F N.J.H. 535-05-09

EXELMANS 3 PIÈCES
60 m². ANCIEN RÉNOVÉ. Vue très dégagée, soleil. 490 000 F. 577-47-74.

PIERRE BATON
SÉLECTION

AVENUE PAUL-DOUMER
190 m² + TERRASSE S/JARDIN TRIPLE LIVING 3 CHBRES 2 bains, chbre serv., park.

PASSY ATELIER D'ARTISTE EN TRIPLEX
dernier étage, prévoir travaux

RÉSIDENCE SAINT-DIDIER
140 m² REFAIT A NEUF
ét. élevé, parking poss., service

SQUARE LAMARTINE
Magnifique 280 m², grandes réceptions + 4 chambres. 3 bains, 2 chambres serv.

BUGEAUD 175 m²
EN DUPLEX + TERR. 60 m²
SANS VIS-A-VIS
4 ch., 4 bns, 4 park., 1 serv.

S/AVENUE RAPHAEL
Superbe 246 m² + log. terr. Gde récept. + 3 ch., 3 bns 3 dress., 2 parks, 1 serv.

AVENUE PAUL-DOUMER
« INONDÉ DE SOLEIL »
TERR. 7e ét. VUE DÉGAGÉE
ravissant STUDIO + parking

TROCADÉRO
RAVISSANT STUDIO
entièr. équipé, imm. récent

704-55-55
TELEX BATON — 630.865 F.

DAUPHINÉ-MAILLOT
6e ét. Terrasse. Soleil. 5 pces. 160 m² + Service. Box double. 553-31-32.

AVENUE RODIN
BEAU 7 P. 260 m². Chb. serv. Prof. lib. 704-20-12

PORTE ST-CLOUD
LOFT 86 m². 450.000 F 265-82-38, 731-98-67.

BD EXELMANS 45 m²
2 pces cft. Bon état, asc. 475.000 F — 522-05-96.

MICHEL ANGE urgent 4 P. cft + chbre serv. Pierre de T., bourgeois. 950.000 F - 347-57-07.

17e arrdt

TOCQUEVILLE sur jardin stud. kitchen. équip., bns, w.-c. chff. central, Px 265.000 F JACAR 563-82-96.

TROCADERO
emplacement exceptionnel vue sur Seine et Tour Eiffel 200 m², 8e ét., 2 ch. serv. APPARTEMENT D'ANGLE GARBI — 567-22-88.

CITÉ DES FLEURS (près) SUR JARDIN, 3 pces, cuisine sal. bains, w.-c., asc., parking. Px 585.000 F. - 387-71-58.

BD BATIGNOLLES
dans bel imm. A vendre appt 5 P. tt cft. 128 m². Refait nf. Vue, soleil — Tél. 500-54-00.

Mº MALESHERBES original très grand atelier d'artiste avec mezzanine. Tout confort, clair et calme. Prix : 858.000 F. SHAM'S : 229-43-12.

PL. DES TERNES (près)
beau studio, 2 pces et grand duplex, terrasse, belle rénovation, asc., tt cft, depuis 260.000 F. Tél. 280-06-94.

ÉPINETTES
3 P. 446.000 F. 225-32-25.

BROCHANT, 2 P., entrée, cuis., w.-c., toil., débarras, cave. 240.000 F. 327-52-44.

BROCHANT, récent, ét. élevé balc., 4 P., 76 m², tout confort 620.000 F. Tél. 322-61-35.

18e arrdt

MARCADET
Imm. pierre de T. Beau 3 P. Tt cft, 68 m². 390 000 F. SEGONDI - 874-08-45.

RUE ORDENER
Imm. p. de t., 2 pces, cuis., w.-c., salle de bns, 5e ét. sur rue. Prix 214.000 F. Immo Marcadet. 252-01-82.

PROPRIÉTAIRES VOUS DÉSIREZ VENDRE
un logement avec ou sans cft. Adressez-vous à un spécialiste.
IMMO. MARCADET
88, r. Marcadet, 75018 Paris. Estimation gratuite. Publicité à nos frais. Téléphone : 252-01-82.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY
BORGHESE-BINEAU
avec jardins exceptionnels
Très beau 6 p. 2 sanitair. cuisine équipée. Box.
2 200 000 F.
Claude ACHARD 624-76-97.

NEUILLY-SABLONS
4e ét., 6 p. 180 m². Parking. Bel imm. cft. 2 000 000 F Claude ACHARD. 637-32-93.

NEUILLY
CHAMPERRET
Dans bel immeuble, soleil. TRÈS BEAU 4 P. Stand. Etage élevé, cave, box. Tél. : au 575-62-78.

MEUDON
8, route des Gardes
VUE PANORAMIQUE
IMM. PIERRE DE TAILLE
2 et 3 P. avec GD BALC.
Livraison mai 83
PRÊT CONVENTIONNÉ
Appartement témoin, samedi, mardi, vendredi 14-18 h. 507-15-98 ou 200-23-20.

NEUILLY-SAUSSAYE
Pptaire vd ds imm. ravalé 2 P. à rénover. 553-91-45.

BAGNEUX. Imm. réc. liv. + 2 chb., cuis., bns, w-c, v.o., asc. 5e, sol. balc. 290 000. « FAC » 337-69-59.

Dans immeuble style
HOTEL PARTICULIER
Beau 4 P., calme, soleil, terrasse, limite Neuilly, Levallois. Prix intéress. Direct. pptaire, 329-58-65 (ap. 19 h, 326-13-00).

NEUILLY-SOUS-BOIS
APPT DE TRÈS GRANDE CLASSE. Magnifique récept. 3 chbres, 2 services, garage. EMBASSY. Tél. 562-16-40.

94 Val-de-Marne

ST-MANDÉ. Direct pptaire Très beau 4-5 P. 105 m². Gd stand. 1 850 000 F. Prix à débat. Tél. de 10 à 17 h et après 20 h. - 280-26-04.

SAINT-MANDÉ PRÈS BOIS
Très bel imm. dble réception + 3 chbres calme. 374-05-71.

VINCENNES — AV. FOCH
Immeuble récent, grand stand., séjour, cuis. équipée, 2 chbres, balcon, jard. privatif, garage. COMADIM 296-15-63.

Province

DIEPPE front mer
Petit imm. nf exceptionnel. Appt de 30 à 80 m² + terres. Tél. (16) 1-366-11-10.

St-Jean-de-luz, ds résidence neuve, 2 p., 41 m², 10 m balcon, park., piscine. 395.000 F matin, (1) 561-00-96 ou (1) 580-66-44.

CANNES. Dans imm. de stand., 2e ét., asc., très bel appt, 6 pièces, 184 m², belle entrée, double living + balcon, 4 chambres, 3 salles de bains + 3 w.-c., gde cuis. neuve équip. ret. à neuf, entrée de serv., cave, park., plein sud, vue mer, à 150 m de la plage. Prix intér. Tél. de 10 h à 14 h et après 20 h 30, 632-45-70.

appartements occupés

PLAISANCE
Bel imm. 2 pces, cuis., w.-c., bains, occupé couple âgé. Prix 170.000 F. Voir pptaire : Jeudi de 14 h 30 à 16 h 30. 44, rue PIERRE-LAROUSSE.

locations meublées offres

Région parisienne

NEUILLY 4 P., TT CFT
balc. 5.500 F. Tél. 325-48-82.

locations meublées demandes

Paris

EMBASSY-SERVICE
8 av. de Messine 75008 Paris rech pour clientèle étrangère et Diplomates. Apparts. Hôtels partic. et Bureaux
562-78-99 LOCATION ou ACHAT

OFFICE INTERNATIONAL
rech. pour sa direction
Beaux appts de standing
4 pièces et plus — 281-10-20

locations non meublées demandes

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pav., ttes banl. Loyer garanti. 10.000 F. 283-57-02.

POUR GDE ADMINISTRATION nous rech. Directement préfér. à prt. des appts ttes catégorie même loyer élevé ou villas. Pr mutation offre 504-01-34 poste 24, merci

appartements achats

VENDEURS APPARTEMENTS
XVIe, XVIIe OU NEUILLY
Voyez
L'AGENCE DU XVIe
34, r. Lauriston 75116 Paris Tél. 704-40-27 ou 727-04-16

DORESSAY
recherche urgent appartements exclusivement haut de gamme — 6e — 7e — 8e — 16e Neuilly — Boulogne Discrétion assurée
624-93-33

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet (15e), 566-00-75, rech. pour clients sérieux, 15e et 7e arrdt. appts ttes surf, et imm. Paiement comptant.

EMBASSY — SERVICE
8, av. de Messine, 75008 Paris recherche URGENT APPART
120 A 150 m²
ACHAT ou LOCATION
16e-8e ou 7e. Tél. : 562-16-40

Recherche 2 à 4 pces Paris préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 9e, 4e, 12e avec ou sans travaux PAIE CPT chez notaire 873-20-67 même le soir.

MARNIER
UN NOM... une garantie
207 St-Germain - 222-69-50.

MALESHERBES 73
522-05-96
Pour Consulats ou Ambassades Recherche APPARTEMENTS
TOUTES SURFACES
Hôtels particuliers et bureaux.

hôtels particuliers

IXe RUE BLANCHE
Hôtel part. de caractère bourgeois et professionnel, grand jardin, garages, 10 pièces + dépendances. EXCLUSIVITÉ PERDRIX — 264-17-02.

Boulogne rue des Pins, Roland-Garros, environnement de qualité, bel hôt. part. pierre de t. 380 m², terrasse plantée, salon d'été. Bon état, bien exposé. De Vilers, 224-09-37.

CITÉ DES FLEURS (17e)
Hôtel part. 285 m² (R + 3)
Prix : 2.200.000 francs.
COMADIM 296-15-63.

viagers

NEUILLY - Gd séj. + chbre + tt. cft + park. imm. récent sur jardin. 300.000 F + 5.800 F. Occupé Fme 80 ans. F. CRUZ, 8, rue La Boétie — 266-19-00

villas

CŒUR FORÊT, PRÈS GOLF
LYS-CHANTILLY
Superbe chaumière normande Immense réception, mezzanine, 4 chbres, 2 bains, dépendances, 1 ha clos. PX INTÉRESSANT VERNEL 526-01-50.

CHARENTONNEAU
Près Marne et Métro VILLA Grand stand. 7 P. + terrasse. Sous-sol total + pav. gardien. 1 950 000, Micot 344-43-87.

HONFLEUR. Belle maison de maître 280 m² env. tt cft. 1.000 m² jardin, 5 chbres, 4 bains, lavabos. (1) 561-00-96 ou (1) 580-66-44.

Urgent. Particulier vend sous valeur LE CANNET (06). VILLA DE MAITRE, 330 m², 3 appartements sur 3 plans, jardin, garage et proches commerces. Prix 1.800.000 F. Rens. tél. (16-93) 99-57-80.

Part. vend villa F5 sur terrain clos arboré 3.000 m², 10 km de centre ville, 15 km de la mer. Tél. le matin (67) 30-32-79.

CHEVRY-COSSIGNY (S.-et-M.)
grand standing, maison 1975, 350 m² hab., sur parc 3000 m², piscine, terrasse, dépendances. Px : 2.850.000 F (mobil. compris). Tél. : 405-25-17 à part. de 13 h.

maisons de campagne

MAISON DE CARACTÈRE
ancien relais de poste. 30 km VICHY, de bourg pittoresque, ts comm., r.-de-ch., entrée, cuis., 2 séj., 2 belles chem. anc., 1 chbre, s. de bns. 1er ét. à aménager, 3 P., gar., dépend., chf. cent. fuel. Toit. neuves. jard. clos, grec., cave voûtée. Prix 480.000 F. J.-P. LEFEBVRE, 11, avenue Simorel, 03500 Saint-Pourçain - s/Sioule. Tél. (16-70) 45-30-68.

propriétés

ILE-DE-FRANCE, 35 km NORD. Très élég. restauration.
MONASTÈRE XVIIe
s/remparts CRÉPY-EN-VALOIS. Magnifique Parc 8.000 m² clos murs avec TOUR MÉDIÉVALE — 2.600.000 F. VERNEL — 526-01-50.

VACANCES EN FRANCE ?
Mais oui, dans la verte vallée de la Marne.
Nous vendons :
1 Mais. de Maître de Forges
Avec tennis, parc, etc.
Téléphone : (8) 840-35-75.

VEND 70 prox. VOSGES, propriété 1 ha, 34 ha, bois étang/70 a. Chalet + dépend. eau élect. 450.000 F à débattre. Tél. : 84/21-05-91.

Vends PROPRIÉTÉ XVIIIe, 16 pièces. Parc 1 ha 1/2, garages, maison de gardien. Propriété de qualité exceptionnelle située dans village 5' de Caen, 15' de Cabourg et 35' de Deauville. Prix : 1.620.000 F. Tél. : (16-31) 72-15-52.

LOT-vds propriété quercynoise typique sur 2 ha, site dominant. Habitation 5 p. sur voûte boisée, pigeonnier. Urgent. 350.000 F. Cab. JARGEAU. 47500 Libos. Tél. : (53) 71-01-28.

PRÈS MONTFORT
LAMAURY, ppté 6 P., récente, de style. Sur très grand terrain. Téléphone : 503-03-18.

formation professionnelle formation professionnelle

bte
Une carrière dans
l'INFORMATIQUE DE GESTION
Le groupe BTE va former des
ANALYSTES-PROGRAMMEURS
Stage agréé par le Ministère du Travail sous le contrôle de l'A.F.P.A.
Durée: 30 semaines
dont - Travaux pratiques à mi-temps sur IBM 4331 (COBOL, DOS/VSE, CICS, DL1)
- Stage en entreprise.
Public: Demandeurs d'emploi. Niveau requis: BAC + 3 ou équivalent.
Adresser votre CV à BTE - Stages «Analystes-Programmeurs» - 5 Terrasse Bellini La Défense 11 - 92807 Puteaux Cedex. Téléphone 778.16.74

CONTROL SOFT
sélectionne 10 candidats.
Niveau BAC + 2, stage format.

3 MOIS ANALYSTE-PROGRAMMEUR.
Rens. R.-V. : 257-40-20.

travail à domicile

Travailleur indépendant, toutes frappes sur IBM. Tarif à la page. Téléphone : 867-80-21.

Dactylo, impecc., rapide, de vos textes sur IBM, prix mod. Tél. : 750-95-00.

CHERCHE TOUS TRAVAUX copies, thèses, rapports, etc. Tél. : 306-08-88.

cours et leçons

STAGE 3 INFORMATIQUE
donne
COURS DU SOIR
PROGRAMMATION EN BASIC
du 25 avril au 6 mai
INSCRIPTIONS IMMÉDIATES
26, rue Bergère, PARIS-9e. Mº Montmartre/RER Auber.
TÉL. : 824-45-25 +

villégiature

VOS VACANCES DIRECTEMENT SUR LA PLAGE
Au club, dans le cadre unique de la baie de Calvi, en Corse, 1 km de plage, 10 ha de pinède au bord de la mer, pas de route à traverser, circulation automobile interdite. Bungalows style canadien en bordure de plage. Quelques pas pour plonger dans une eau pure, transparente, sans pollution. La douceur de vivre sans contrainte, sans obligation, sans changer de vêtement à tout propos. Buffet somptueux : 40 hors-d'œuvres, choix de plats chauds. Activités sportives diverses, planches à voile. Soirées avec l'équipe d'animation. Détente dans une ambiance amicale. Prix pour 2 semaines à partir de 2.000 F tout compris en arrivée village ou à partir de 2.900 F au départ de Paris. voyage par avion.
CLUB OLYMPIQUE,
3, rue de l'Échelle,
75001 PARIS.
Téléphone : (1) 260-31-62.
(licence état 435) (M4).

CORSE
LOCATIONS ESTIVALES
SAISONS 1983
CE. RE. TOUR.
31, avenue Émile-Sari,
20200 BASTIA (95).
Téléphone : 32-54-39.
TÉLEX 460-155.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

DEMANDES D'EMPLOIS

DIRIGEANT 45 ans
cadre III B
P.M.E. province, 46 personnes
Secteur négoce auto + industrie
avec atelier PL + TP
Activité antérieure, 15 ans informatique.
- Formation : ingénieur informatique, gestion CNAM + 1 C 6 :
- Désire retour région parisienne :

Etudierait toutes propositions.
Association/succession ou cadre salarié.
Dans direction administrative/gestion/finance.
Disponibilité à négocier.
Ecrire sous nº 1.146 le Monde Pub., service annonces classées, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

Homme 32 ans, docteur en droit, diplômé I.E.P. Paris, licencié en histoire, anglais, espagnol, sens du contact, appréciant études, responsabilités, mobilité, expérience haut niveau administration et entreprise. Cherche emploi dans organisme sauvegarde de l'environnement France ou étranger.
Ecr. s/nº 1.112 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F. 26 ans, Aide-comptable II éch. Exp. Connaissant informatique : Lang. COBOL — BASIC. Matériel : C.M.C. 405-445. Cherche emploi stable. Téléphone : 849-28-75.

URGENT, J.F. 30 ans, bonne présentation, cherche emploi de nuit, standardiste ou restauration. Téléphone : 829-82-15 de 20 heures à 22 heures.

Acheteur confirmé 35 ans, 10 ans d'expér. dans l'industrie alimentaire à l'échelon européen, parlant couramment français, néerlandais, anglais, allemand, nationalité belge, ép. française. Etudierait toutes propositions de poste haut niveau tenant compte de son expérience mobilité géographique. Ecr. s/nº 1.155 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

RÉDACTEUR CONFIRMÉ
Agréé par l'Académie des écrivains publics, 13 ans chef de division administrative d'une caisse de retraites, rech. poste de responsable administratif et rédact. libre rapidement. matin, 17, bd Solférino, 92500 RUEIL-MALMAISON. Tél. : 751-14-45. (LE MATIN).

PHOTOGRAPHE EXPÉRIMENTÉE photographe de plateau ; création press-book ; portraits mariages, enfants ; prises de vues tableaux, objets d'art ; reproduction documents ; macrophoto, etc...., étudie toutes propositions en rapport Paris ou province. Tél. : 371-72-65, heures de travail sauf mercredi matin.

J.F. diplômée, traductrice trilingue allemand, français, anglais) notions espagnol recherche poste traductrice ou enseignante, ou alors secrétaire ou libraire : Mme Ursula KUSTER, 25, rue Asseline, 75014 Paris. Téléphone : 320-37-72.

J.F., maît. droit, angl., esp., dactylo, notions informatiques cherche emploi motivant. Ecrire sous le nº T 039.755 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Cadre sup., 37 ans, licence et DES. Sc éco + angl., esp. Exp. redressement PME, VPC ch. poste collab. direct du P.D.G. Ecrire sous le nº T 039.756 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.F., collab. direct., 6 ans relat. internat., parfaitement trilingue, français, anglais, italien, rapidem. organisée, recherche poste au sein d'une équipe dynamique à Paris.
Ecrire sous le nº T 039.588 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

F. 23 ans, B.T.S. assistante ingénieur, 8 mois d'exp., libre de suite cherche poste stable Paris ou banlieue nord. Ecrire sous le nº T 039.817 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.F. 25 ans, lic. russe-anglais, dipl. mark. et commerce inter. ch. poste commercial Paris ou proche banlieue. Ecr. s/nº 6.487 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

DACTYLOGRAPHIE
par diplômé d'étude supérieure
Téléphone : 887-71-68.

Actuellement directeur technique Algérie. H. 25 ans exp. France-étranger conduite et direction, bâtiment, génie civil, maison individuelle, imm. préfabrication lourde, montage coffrage métallique recherche situation à responsabilité à l'étranger. Tél. h. repas

Infirmière cherche malade à demeure, 24 h sur 24, 30 jours sur 30. Ecr. s/nº 6.485 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

CADRE HAUT NIVEAU 54 ans rech. poste de direction ou adj. des services administratifs, comptables, et ou financiers. Longue expér. et aptitude prouvée. Accepte province ou étranger. Écrire nº 67.737 Contesse. 20, avenue de l'Opéra. Paris 1er, qui transmettra.

Homme 31 ans, cadre ccial. dipl. E.S.C. commerce internat., chambre de commerce franco-britannique, 5 ans exp. négoce internat. produits industriels recherche poste responsabilités. Ecrire sous le nº T 039.493 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Ing. animateur expérimenté ch. vacations form. continue, écon. d'entreprises, analyse fin., compt. management, économie générale, politique, bourse technique de gestion, maths. Tél. 272-91-97, qui transm.

CADRE SUPÉRIEUR CCIAL industriel cinquantaine, maîtrise parfaite problèmes Marketing, gestion, Publicité, étudie ttes propositions, activité dynamique, y compris ventes haut niveau. Écr. nº 67.810 Contesse, 20, avenue Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

DOCTEUR-MÉDECINE
Lauréat FAC de Paris, 30 ans titulaire DUES ES-Sciences + 1re année maîtrise biologie. exp. MICRO-INFORMATIQUE rech. situat. de préf. PROVINCE mettant à profit ses connaiss. Ecr. s/nº 1.153 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

H. 27 ans dipl. Sciences Po ong. allem. Trilingue : allem., franç., angl. Connaissance en inform. Expér. profession. Centre de Recherche (R.F.A.) depuis 2 ans enseignant à Paris (Inst. sup. de Commerce inter.). Étudie ttes propositions en rapport avec ses connaissances. Écr. s/nº 1.135 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Ing. É.C.P., 32 ans ch. Stés pour collab. tps partiel. Expérience de conseil dans : 1 — Éval. inventions, brevets, lancement pd ts niv., R. & D., ét. technico-économiques, négoc. 2 — Gestion, organisation, audit fin., management, rech. opérationnelle, formation. Écr. s/nº 1.159 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

TRADUCTEUR/INTERPRÈTE Lic. anglais, Lic. allemand, Lic. espagnol, DEUG Droit, spécial-affaires - 585-20-48.

J. H. 25 ans, D.U.T., G.E.A., option finances compta., D.E.C.S. comptabilité. Bonnes références. Libre de suite. Tél. 657-25-94

Immobilier d'entreprise et commercial

bureaux

Ventes

RASPAIL bureaux 77 m², rz-ch, sur rue et jardin, imm. récent 850.000 F tte ppté 296-68-88.

Locations

66 CH-ÉLYSÉES
vous accueille
BUREAUX MEUBLES
jour — semaine — mois
SALLES DE RÉUNION
Conférences — Lunches
DOMICILIATION 600 F
Services — Secrétariat
TÉL. 562-66-00

BUREAUX MEUBLÉS
à Paris 8e, 9e ou 15e
SIÈGES SOCIAUX ET DOMICILIATIONS
CONSTITUTIONS STÉS,
ASPAC, 293-60-50 +

VOTRE SIÈGE A PARIS de 150 à 350 F par mois CONSTITUTION DE STÉS G.E.I.C.A. - 296-41-12 + 56 bis, rue du Louvre, Paris-2e.

VOUS CHERCHEZ DES BUREAUX
300 m² et plus
N'HÉSITEZ PAS APPELEZ
SARI 776-44-88

8e MALESHERBES
RDC 90 m² — vitrine 9 m
Magasin de sport
Location avec cession
SARI 776-44-88

VOTRE BUREAU
ou depuis 150 F. par MOIS
1 domiciliation + services
SARL Artisans — 296-36-74

VOTRE SIÈGE SOCIAL
S.A.R.L. - R.C. - R.M.
Constitution de sociétés
Démarches et tous services
Permanence téléphonique
355-17-58

8e COLISÉE-ÉLYSÉES
SIÈGE DE SOCIÉTÉS
DOMICILIATIONS
250 F — 350 FRS PAR MOIS
A.F.C. 359-20-20

EMBASSY-SERVICE
562-62-74
RECH. 3 AG BURX
excellentes adresses cotales

boutiques

Ventes

SARI RECHERCHE
BOUTIQUES LUXUEUSES
20 m² ET PLUS
LOCATION, VENTE CESSION
776-44-88

18e, pptaire vd murs loués, 40.400 F. net/an. Belle boutique. 40 m². P.V. 350.000 F. Indexation actuelle. Tél. H.B. 294-91-16 et soir 962-32-29.

fonds de commerce

Ventes

A vendre, gd garage, parking de La Courneuve, 340 places, tour béton armé, tte propriété. Rens. 18 (1) 885-48-40.

A VENDRE — MAISON DE REPOS et de CONVALESCENCE — CONVENTIONNÉE pour DAMES — 70 lits — Région SUD-EST. Fonds et murs, correspondance à adresser Maison de Repos HELIOS, route de Napoléon, 06333 GRASSE.

A vendre, école privée secondaire en pleine expansion, située centre Paris, quartier des gares, externat, demi-pension, stages vacances, cause départ à l'étranger pour raison familiale. Ecrire sous le nº T 038.629 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

locaux commerciaux

Locations

18e LOCAL COMMERCIAL 430 m², rez-de-ch. dont 110 m² réservé. Tél. 266-20-60.

locaux industriels

Locations

VOUS CHERCHEZ DES ENTREPOTS
1.000 m² ET PLUS
N'HÉSITEZ PAS APPELEZ
SARI 776-44-88

De l'art d'accommoder les déchets industriels

Les rebondissements de l'affaire des déchets de Seveso, aussi rocambolesques qu'inquiétants, ont le mérite d'attirer l'attention sur un problème difficile : l'élimination des déchets industriels. Tout au long des années 50 et 60, on polluait sans trop de remords. Il a fallu attendre 1976 pour qu'une loi réglementant les « installations classées » (usines, laboratoires, décharges et tous établissements polluants) soit enfin votée en France. L'année suivante, un décret organisait la procédure d'autorisation de ces établissements, après enquête publique et étude d'impact.

La « production » de déchets industriels dans la C.E.E. atteint aujourd'hui quelque 150 millions de tonnes par an, dont 18 millions sont dits « spécifiques », c'est-à-dire astreints à des conditions d'élimination particulières, et dont 3 millions présentent un caractère de toxicité. Depuis 1978, la direction de la prévention des pollutions et des nuisances recense les cas litigieux de dépôts de déchets industriels. Cette année-là, elle avait recensé soixante-deux cas « à problèmes » dans l'Hexagone.

En 1983, le ministère de l'environnement évaluait à cinquante et un le nombre de points noirs supprimés. Cette résorption des décharges en infraction, dans la plupart des cas, s'est faite à l'amiable entre l'administration et les industriels. On a transféré des dépôts, brûlé des substances combustibles sous contrôle, étanchéifié des terrains de décharge, pompé des eaux contaminées et installé des appareils de contrôle.

Mais, de l'aveu même de l'administration, il reste encore onze dépôts de déchets industriels qui ne satisfont pas aux règlements. Il s'agit des « terres de filtration » de la société Matthys à Lillebonne (Seine-Maritime), des « lagunes » de P.C.U.K. à Villers-Saint-Paul (Oise), du dépôt de produits chimiques de la société Rodanet laissé dans une carrière de Saintines (Oise), des goudrons sulfuriques de la société Gerland à Dury (Pas-de-Calais) et de la société Lemahieu à Abscon (Nord), des goudrons de houille laissés par les Houillères à Vendin-le-Vieil (Pas-de-Calais).

Il s'agit encore des matières plastiques de la société Sanet à Vis-en-Artois (Pas-de-Calais), des boues huileuses d'une fabrique de Maubeuge à Louvroil (Nord), des déchets d'usinage – contenant de l'amiante – produits par Usinor et Ferodo à Saint-Clair-de-Halouze (Orne), des fûts de La Quinoléine entreposés à Amponville (Seine-et-Marne) (*le Monde* du 19 avril) et enfin de la « lagune » de Carling (Moselle), véritable dépotoir industriel, comme l'explique ci-dessous notre correspondant.

Dans certaines régions où la densité industrielle est très forte, comme dans la zone pétrochimique de l'étang de Berre (Bouches-du-Rhône), des solutions ont cependant été trouvées non seulement pour éliminer les déchets, mais pour les utiliser. Notre correspondant à Marseille détaille les efforts déployés dans la région Provence-Côte-d'Azur.

ROGER CANS.

EN PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

Ici, on valorise et on réutilise

Marseille. – Le plus grand centre incinérateur de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur se trouve à Rognac (Bouches-du-Rhône), sur les bords de l'étang de Berre. La Solamat traite les déchets de raffinage et de pétrochimie ainsi que ceux de l'industrie chimique. Elle brûle quelque 30 000 tonnes par an, permettant de récupérer 25 tonnes par heure de vapeur.

Certains industriels se sont équipés pour assurer eux-mêmes l'élimination de leurs propres déchets. C'est le cas des raffineries de la Compagnie française de raffinage à Berre, de la Cellulose du Rhône, de la SNIAS à Marignane, de Solmer et d'Ugine-Aciers à Fos-sur-Mer, de Pechiney à Largentière. La société Chloé-Chimie de Saint-Auban (Alpes-de-Haute-Provence) a installé une unité d'incinération de résidus chlorés appelée « brûlage des lourds », qui permet de traiter non seulement les déchets de l'établissement, mais ceux provenant de deux ateliers de Chloé-Chimie, installés à Lavéra (Bouches-du-Rhône).

Pourtant, l'équipement de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur connaît encore des lacunes. Les déchets de fluor, par exemple, et ceux de brome, qui nécessitent un traitement particulier des gaz de combustion et que ne peut traiter la Solamat, doivent être expédiés vers l'unité de brûlage TREDI à Saint-Vulbas, dans l'Ain. Quant aux effluents provenant des traitements de surface de l'industrie chimique, qui contiennent des métaux lourds ou des solutions acides et qui sont éliminés par des techniques particulières dites de « détoxication » (1), ils doivent être acheminés vers Chasse-sur-Rhône (Isère) ou à Hombourg (Haut-Rhin). Tandis qu'en trois ans, de 1977 à 1980, les industriels concernés ont résorbé les décharges de Ponteau, de Gignac, de La Mède (Bouches-du-Rhône) et de Valernes (Alpes-de-Haute-Provence), des changements apportés aux procédés de fabrication ont permis de résoudre des problèmes de déchets : c'est le cas d'ATO-Chimie à Marseille et de deux usines de fabrication de peinture à Aubagne.

Quant aux déchets qui ne peuvent être ni incinérés ni traités par des voies physico-chimiques comme les boues de détoxication de traitement des surfaces, les catalyseurs usés, les boues des stations de traitement des eaux usées industrielles, les industriels producteurs peuvent les confiner dans la carrière de Broussan, proche de Bellegarde, dans le Gard. L'argile de ce site a été sondée par la société gestionnaire (France Déchets) jusqu'à 160 mètres de profondeur. Il est donc, en principe, parfaitement étanche. Cette décharge n'accepte que des déchets spécifiques, qui font l'objet d'une analyse préalable avant d'être

De notre correspondant

acceptés et de sondages suivis d'analyses complémentaires au moment de l'arrivée du chargement. Chaque mois, un rapport d'activité détaillé est adressé à la direction interdépartementale de l'industrie (D.I.I.) du Languedoc-Roussillon.

En même temps qu'est conduite cette politique d'ensemble d'élimination des déchets, dont le contrôle est à la charge des ingénieurs de la D.I.I., la valorisation et la régénération des quantités considérables d'ordures industrielles sont encouragées, particulièrement sous forme d'aides financières distribuées par les agences de bassin, l'Agence nationale pour la récupération et l'élimination des déchets (ANRED) et l'Agence pour la maîtrise de l'énergie.

L'utilité des résidus de pétrole

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, les exemples abondent et couvrent une grande variété de déchets. Le Port autonome de Marseille s'est doté, depuis des années, d'une station de déballastage, qui récupère les fonds de cuve des pétroliers et les réutilise comme combustibles de substitution. De son côté, la société Somaden, à Rognac, met au point une unité permettant la valorisation de cuves de stockage des produits pétroliers.

A Eyguières (Bouches-du-Rhône), la société Léandre-Saint-Vincent collecte les huiles usées pour les régénérer et les réutiliser dans le décoffrage en travaux publics. A Martigues, l'entreprise Vidan met en place une unité de lavage de citernes routières avec récupération des résidus. La Société maritime industrielle de Marseille procède sous forme de « traitements à façon » chez les industriels producteurs de solvant provenant de produits chimiques ou de peinture.

Quant aux déchets de matières plastiques, envahissantes et indestructibles, la société Serviplast, à Rognac, en récupère 40 000 tonnes par an. Transformés en granulés colorés, ces déchets seront utilisés, notamment pour la fabrication de gaines de fils électriques. Son voisin, la Solamat, va installer prochainement un atelier de valorisation des gommes de cire de polypropylène, qui deviendront des isolants de toiture.

On ne rappellera que pour mémoire les opérations de récupération de verre perdu ou de papier. Mais, parmi les nouveautés, figure l'utilisation, dans l'usine de cimenterie Lafarge à Marseille, de pneumatiques non rechapables comme combustibles de substitution. Des exemples significatifs existent aussi dans la valorisation des déchets agricoles, notamment dans le Vaucluse. D'autres opérations de fertilisation des sols sont effectuées à partir de boues provenant des sociétés Liebig et Buitoni et, plus généralement, à partir de marcs et de rafles de distilleries vinicoles.

Parallèlement à ces opérations particulières, une bourse régionale des déchets a été mise en place en 1978 par l'association Environnement-Industrie de la chambre de commerce de Marseille (2), qui permet aux industriels de faire connaître les offres et les demandes en déchets. Le pourcentage de succès des échanges atteint 20 %.

« Nous maîtrisons de façon satisfaisante le problème de l'élimination des déchets industriels, explique M. Didier Izabel, chef de la division de l'environnement industriel de la D.I.I. Provence-Alpes-Côte d'Azur ; *tout d'abord parce que nous disposons de décharges contrôlées de mieux en mieux équipées, que l'on peut montrer sans honte, mais ensuite parce que, malgré ce que l'on peut croire, la quantité globale de déchets diminue en même temps que se multiplient les opérations de récupération et de valorisation. »*

JEAN CONTRUCCI.

(1) Ces techniques permettent de neutraliser des acides et de stabiliser les métaux lourds.

(2) L'Association publie également un guide régional de l'élimination des déchets.

EN LORRAINE

Le « triangle » noir de Carling est saturé

Metz. – L'utilisation de la décharge industrielle de Carling (Moselle) est interdite depuis le 1er décembre 1982. L'arrêté préfectoral qui a mis fin à son exploitation oblige les sociétés ayant déversé des déchets à cet endroit à remettre le site en état. Les quatre principales industries concernées sont C.D.F. Chimie, Norsolor, les Houillères du bassin de Lorraine et P.C.U.K. (Produits chimiques Ugine-Kuhlmann). Si la décharge de Carling est fermée, elle n'en a pas été pour autant supprimée d'un coup de baguette magique. L'existence de quelque 130 000 mètres cubes de boues visqueuses, rejetées depuis plus d'une vingtaine d'années et dégageant une odeur de fuel, pose un problème. Actuellement, aucune solution n'a encore été élaborée pour les résorber.

Baptisée pudiquement « triangle de Carling » par les industriels, du fait de sa forme, et « lagune » par les habitants du bassin houiller lorrain, la décharge est surveillée de près tant par les pouvoirs publics que par les habitants des communes environnantes désireux de voir disparaître ce véritable cloaque. Cette vigilance a permis d'empêcher l'enfouissement sauvage, fin mars 1983, d'une soixantaine de fûts. Une véritable alerte à la pollution a été déclenchée à cette occasion, mobilisant les élus locaux, le maire de la commune de L'Hôpital, un conseiller général, le service des mines, les responsables de C.D.F. Chimie et les animateurs de l'ADELP, association locale de défense de l'environnement et de lutte contre la pollution.

A l'origine de l'alerte, un employé de C.D.F. Chimie qui, en l'absence

De notre correspondant

du responsable de son service, a pris l'initiative de demander à une entreprise extérieure à C.D.F. Chimie d'enlever une soixantaine de fûts destinés à être détruits. Mais, au lieu d'être conduits vers une décharge contrôlée de la région, les fûts allaient être enterrés à proximité d'un bassin de décantation. Les habitants de L'Hôpital découvrirent l'affaire et alertèrent le maire, M. de Conti, qui s'est empressé de prévenir les pouvoirs publics et le service des mines. Après un premier examen, il a été établi que ces fûts ne contenaient que des résidus de polystyrène et d'hydrocarbures polymérisés, produits non toxiques. Des analyses complémentaires ont, cependant, été demandées par le service des mines. Déterrés, les fûts ont été rapatriés dans l'enceinte de l'usine de C.D.F. Chimie.

20 000 tonnes

Au total, la plate-forme chimique de Carling (cinq mille salariés) a produit, en 1982, environ 20 000 tonnes de déchets. Un chiffre impressionnant et... faible devant la production totale du complexe (plusieurs millions de tonnes). Ces déchets sont, essentiellement, de deux ordres : minéral (sels dissous, chlorure, ammonium, sulfates), organique (résidus d'hydrocarbures). Sur les 20 000 tonnes de déchets produits l'an dernier, 18 000 tonnes ont été placées en décharge contrôlée, comme celle de Jeandelaincourt (Meurthe-et-Moselle). Les 2 000 tonnes restantes ont été déversées dans la lagune.

Pour ce qui concerne C.D.F. Chimie (deux mille deux cents salariés), la masse des déchets est évaluée à 5 700 tonnes pour l'année 1982. Parmi celles-ci, 4 800 tonnes sont dites d'ordre ménager (palettes en bois, vieux sacs) et 900 tonnes sont constituées de catalyseurs usagés. L'activité de C.D.F. Chimie-Carling est, essentiellement, pétrochimique (éthylène, polyéthylène, benzène, etc.). C.D.F. Chimie produit, également, à Carling, de l'ammoniaque, des engrais et de l'acide nitrique.

L'usine de Norsolor (six cent cinquante salariés) fabrique des produits acryliques pour textiles synthétiques, peintures, papiers et colles. Ses matières premières sont pour 90 % du propylène et de l'ammoniaque provenant de C.D.F. Chimie, mais aussi de l'acétone, du méthanol et de l'éthanol. Les déchets produits (3 000 tonnes) se décomposent de la manière suivante : 1 000 tonnes d'ordures dites ménagères, 1 000 tonnes de polymères sulfuriques et 1 000 tonnes de têtes ou de résidus de distillation. Ces derniers sont incinérés sur place et servent à l'alimentation de chaudières pour la production de vapeur. Les polymères sulfuriques sont, depuis le mois de novembre 1982, soit incinérés à Strasbourg, soit mis en décharge profonde en attendant leur dégradation naturelle. L'atelier P.C.U.K. de Carling, qui produit de l'aniline à partir de benzène, envoie aussi ses déchets à Strasbourg pour y être incinérés.

Les Houillères du bassin de Lorraine (H.B.L.) sont présentes sur le complexe de Carling. Elles possèdent, notamment, une cokerie et une centrale électrique. sur 6000 tonnes de déchets par an émanant des H.B.L., la majeure partie est rebrûlée ou mélangée à la pâte de coke. Les goudrons produits par la cokerie sont incinérés et les eaux résiduaires décantées. Les boues résultantes sont consumées dans le four à coke tournant ; les gaz de cokéfaction sont envoyés, quant à eux, à la centrale électrique Emile-Huchet. Cette centrale, d'une puissance de 1 400 MW, consomme pour sa part 11 000 tonnes de charbon par jour. Les deux tiers seulement sont brûlés, le charbon utilisé étant de mauvaise qualité. La quantité journalière de cendres est de 3 500 tonnes.

Bien que les déchets industriels de la plate-forme chimique de Carling ne soient pas des produits toxiques, leur forte concentration sur un même site pose un problème, notamment quant à l'éventualité d'infiltrations, soit dans la nappe phréatique, soit dans la Merle, un ruisseau tout proche, qui sert également de source d'approvisionnement en eau.

JEAN-LOUIS THIS.

PUBLICATION JUDICIAIRE

Extrait des minutes du secrétariat greffe du tribunal de grande instance de BORDEAUX.

Demandeur :

La société de droit britannique LIBERTY CO Ltd dont le siège est à LONDRES, Grande-Bretagne.

Ayant pour conseil Maître L. RIVIERE, avocat postulant et Maître SFEZ du Barreau de Paris, Avocat plaidant.

Défendeur : La société des GRANDS MAGASINS GARONNE-ADOUR.

Ayant par conseil, Maître RAMARONY, avocat à la Cour.

PAR CES MOTIFS : le Tribunal, dit et juge qu'en offrant à la vente des couffinettes sous la dénonciation « LIBERTY », la société de Grands Magasins GARONNE-ADOUR, dénommée également SOGARA CARREFOUR a fait un abusif de la marque « LIBERTY » dont la société LIBERTY and CO Ltd est propriétaire.

Fait défense à la société SOGARA CARREFOUR d'offrir à la vente des marchandises sous l'appellation « LIBERTY » sous astreinte de 3 000 F par infraction constatée ;

Condamne ladite société à payer à la société LIBERTY and CO Ltd la somme de 10 000 F à titre de dommage et intérêts.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	554 F	767 F	980 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	601 F	1 074 F	1 547 F	2 020 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	634 F	887 F	1 140 F
II. – SUISSE, TUNISIE	454 F	779 F	1 105 F	1 430 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

RÉGIONS

Point de vue

Les garanties d'une véritable décentralisation

par JEAN-MARIE RAUSCH (*)

L'AMÉNAGEMENT de l'organisation administrative territoriale française a été marqué, depuis le début du dix-neuvième siècle, par deux phénomènes convergents : le caractère étatique des collectivités locales, dû au manque de spécificité tant de leur organisation que de leurs pouvoirs, et le renforcement continu de la soumission à l'État, tenant aussi bien à une forte tutelle qu'au comportement de ses représentants, qui ont eu tendance à aggraver cet étatisme.

La loi du 2 mars 1982, relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, a voulu rompre avec cette tradition et rappeler, dès son article premier, le principe constitutionnel de la libre administration de ces collectivités.

Cette liberté était commandée, d'une part, par la suppression de toute tutelle, remplacée par un contrôle juridictionnalisé de pure légalité, et, d'autre part, par une définition de compétences spécifiques reconnues à chacune des collectivités territoriales et accompagnée de ressources correspondantes à leur exercice.

Un certain nombre de textes législatifs et réglementaires ont donc procédé à cette *« désétatisation juridique »* des collectivités territoriales. Ce faisant, de nouveaux rapports entre *ces dernières et l'État sont apparus*. Ils semblent répondre à deux principes : un principe d'autonomie et un principe de coopération.

Le *principe d'autonomie*, qui trouve son expression *non seulement au plan des institutions* (élection de tous les organes, libre administration, contrôle strictement juridictionnel), mais aussi au plan des compétences *spécifiques attribuées* à chaque collectivité.

Le *principe de coopération*, selon lequel les collectivités territoriales « concourent » avec l'État à l'administration et à l'aménagement *du territoire, au développement économique*, social, sanitaire, culturel et scientifique, ainsi qu'à la protection de l'environnement et à *l'amélioration du cadre de vie*.

Le principe d'autonomie et le principe de coopération traduiront une loi commune, celle de la *coordination* pour la réalisation et la préservation de l'*intérêt général*. En *effet*, toutes les actions des collectivités territoriales françaises (État, régions, départements, communes) doivent *nécessairement être liées*. Elles *ne* doivent ni s'opposer ni rentrer en conflit.

Un haut conseil

Or n'est-ce pas l'un des risques qui menacent aujourd'hui le nouvel équilibre de l'organisation administrative française ? A travers les notions *de coordination et d'association, ne voit-on pas poindre* la tentation de l'administration centrale dans certains cas, celui de l'administration déconcentrée dans d'autres, de *reprendre d'une main ce* que le législateur a donné de l'autre ? De tels comportements, dus à une mentalité administrative marquée par plusieurs siècles d'organisation centralisée, peuvent *mettre purement et simplement* en cause l'une des réformes considérée comme la plus importante d'un septennat présidentiel.

Or de tels comportements ne se traduisent pas forcément par des *conflits purement juridiques* relevant de la compétence stricte du juge administratif ou de la chambre régionale des comptes. Ils expriment des divergences, des antagonismes, *une sorte de « maladministration »* qu'il faut soumettre à une instance d'une autre nature. Il faudrait une sorte de « médiateur de la décentralisation ».

Cette instance pourrait prendre la forme d'un *« haut conseil de la décentralisation »* chargé de veiller à la bonne exécution des lois relatives à la décentralisation et de garantir les droits et libertés des collectivités territoriales. *Il se composerait pour moitié* de parlementaires et pour moitié de membres du Conseil d'État et de la Cour des comptes. Il serait chargé de donner des *avis* et de *prendre des recommandations* pour que soient respectés l'esprit et la lettre des principes qui régissent désormais la nouvelle organisation *administrative territoriale* de la France. Il pourrait être saisi par le premier ministre et les représentants des collectivités territoriales. *De sa propre initiative, il pourrait* formuler des recommandations à caractère général. Ses avis et recommandations seraient publiés au *Journal officiel*. Il remettrait *un* rapport *annuel* sur la mise en œuvre de la décentralisation.

Dans chaque région pourrait être créé un comité régional ayant la même mission que le haut conseil et *pouvant d'ailleurs saisir* ce dernier. Les comités régionaux seraient composés pour moitié d'élus locaux et pour moitié de membres de tribunaux administratifs et de *chambres régionales* des comptes. Ils pourront être saisis, pour avis, par les commissaires de la République des départements de la région *ainsi que* par les *exécutifs* des collectivités territoriales.

En créant un haut conseil de décentralisation et des comités régionaux, la France se donnerait les *moyens de mettre en œuvre*, dans les meilleures conditions, la nouvelle organisation administrative territoriale dont elle s'est dotée.

Ces instances *éviteraient toute rupture d'un consensus nécessaire*, qui exige, pour être atteint, de nouveaux comportements. Elles veilleraient à la bonne régulation des nouveaux *rapports de coopération* et de *coordination* qui définissent le nouvel équilibre des institutions administratives françaises.

Faisons donc en sorte que toutes les collectivités *territoriales allent ensemble* et répondent ainsi aux difficultés des temps nouveaux plutôt qu'elles ne créent des dysfonctionnements contraires à l'intérêt général.

(*) Sénateur et maire de Metz, président (U.D.F) de la région Lorraine.

Ile-de-France

M. Chirac fait adopter par le Conseil de Paris une politique de rigueur budgétaire

La Ville de Paris devra réduire légèrement *son train de vie* dès cette année. Le budget de fonctionnement des services municipaux sera en effet amputé d'une somme de 158 millions de francs, soit une diminution de 1,1 % *sur les prévisions* votées à la fin de l'an dernier par le précédent conseil.

Cette nouvelle a été communiquée par M. Jacques Chirac, le 18 avril, aux nouveaux conseillers de Paris siégeant provisoirement dans *la grande salle des fêtes* en attendant que l'on ajoute cinquante-quatre pupitres dans la salle du conseil (puisque le nombre des élus est passé de 109 à 153.

Les recettes escomptées par la Ville sont en diminution sur trois points : la *dotation* globale de fonctionnement (D.G.F.) accordée par l'Etat, les impôts locaux directs et le produit de la taxe professionnelle, qui souffrent de la conjoncture économique.

La modification du budget demandée aux conseillers a été l'occasion pour *le maire de* la capitale de réaffirmer quelques principes. En premier lieu, ne rien faire qui puisse accroître encore les impôts des Parisiens (qui vont tout de même augmenter de 13 % cette année) ; ensuite, s'en tenir à une gestion rigoureuse. M. Chirac s'est montré pessimiste quant aux ressources futures de la Ville, car il estime que les aides de l'Etat iront en diminuant et *que le rendement* des impôts locaux ne sera plus ce qu'il était.

« Tout cela nous incite à la prudence », a-t-il dit. Et reprenant une formule lancée par M. Paul Quilès pendant la campagne électorale, il a ajouté : *« Notre principe sera désormais non pas de dépenser davantage mais de dépenser mieux. »* Comment ? En accroissant la productivité des services municipaux, en limitant les *créations* d'emplois, en supprimant les emplois vacants qui s'avéreraient inutiles, en ayant recours à l'informatique et à la bureautique, en sélectionnant plus rigoureusement les personnes qui reçoivent une aide sociale.

Il faudra aussi, selon le maire, éviter tout suréquipement et donner la priorité aux arrondissements de l'est. Les arrondissements les mieux pourvus devront contribuer – sous-entendu en renonçant à certains *équipements* – à cette politique de rééquilibre.

Lorsqu'il évoque les futurs budgets d'investissement de Paris, M. Chirac pense évidemment aux dépenses que l'organisation de l'Exposition universelle va entraîner et auxquelles la Ville devra bien participer. Or, vendredi 15 avril, au cours d'une conférence de presse, le maire s'est dit *« terrifié »* par l'ampleur des projets de l'Etat dans ce domaine.

Les conseillers de Paris ont ensuite approuvé diverses mesures :

– Dans le *schéma directeur* d'aménagement et d'urbanisme (S.D.A.U.) de l'Ile-de-France, trois opérations sont supprimées : l'autoroute A 5 entre Paris et Thiais, l'autoroute A 10 entre Paris et Châtenay-Malabry, la voie rive droite de la Seine à partir de la porte du Point-du-Jour. Ces dispositions confirment que la capitale n'entend plus *« recevoir et écouler des flux nouveaux importants de trafic routier »*.

La concession de la Compagnie parisienne de chauffage urbain, qui *devait expirer en 1987*, sera prolongée. Cette mesure tend à favoriser le développement du réseau de chauffage urbain, qui, à partir de huit usines de production de vapeur, s'étend déjà sur 270 kilomètres.

– Un Syndicat intercommunal de traitement des ordures ménagères va *être créé*, groupant, outre Paris, cinquante-trois communes des trois départements des Hauts-de-Seine, de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne. Objectif : mieux traiter les 2 300 000 tonnes d'ordures *ménagères produites annuellement* par ces collectivités.

Enfin, sur proposition de M. Jacques Chirac, le Conseil de Paris a désigné comme adjoint au maire avec compétence territoriale, les personnalités qui avaient été élues maires d'arrondissement *le 29 mars* dernier (*le Monde* du 31 mars).

Cette désignation, qui n'était pas prévue par la loi instituant *le* nouveau statut de Paris, a pour but de renforcer la cohésion autour du maire de la capitale des vingt maires d'arrondissement. Compte tenu des vingt-deux adjoints déjà désignés le 21 *mars*, elle porte *le* nombre *total* des élus collaborateurs directs de M. Chirac à quarante.

MARC AMBROISE-RENDU.

578 panneaux Decaux sont déclarés illégaux par le tribunal administratif

Faudra-t-il déplacer ou démolir *près des deux tiers des neuf cents* panneaux Decaux qui se dressent dans les rues de la capitale ? Le tribunal administratif de Paris, en sa séance du 12 avril, vient, en tout cas, de déclarer *que cinq cent soixante-dix-huit d'entre eux* étaient illégaux. Les juges ont annulé l'autorisation d'installation qui avait été délivrée, au mois de janvier 1977, *par le préfet de Paris*.

A *l'époque, quatre associations* (S.O.S.-Paris, la Société *pour* la protection des paysages et de l'esthétique de la France, Les droits du piéton et Les amis de la terre) avaient protesté, car une bonne partie de ces panneaux d'information et de *publicité se trouvaient à proximité* de sites classés ou inscrits. L'architecte des bâtiments de France avait, lui-même, donné un avis défavorable pour deux cent trente et un d'entre eux. En tout état de cause, une *loi de 1943 interdisait toute publicité* aux abords des monuments protégés.

L'administration préfectorale ayant délibérément négligé d'appliquer la loi et passant outre aux observations des uns et des autres, les associations avaient porté l'affaire devant le tribunal administratif. Celui-ci, après une expertise minutieuse et une longue réflexion, a fait droit aux arguments présentés par Me Henri Fabre-Luce, avocat des associations : les autorisations *préfectorales sont annulées*.

La *ville de Paris* et la *préfecture* font remarquer qu'une nouvelle loi sur la publicité, votée en décembre 1979, a assoupli le texte d'autrefois. En application de la législation *actuelle, un groupe de travail, composé* d'élus, de fonctionnaires et de professionnels, doit se réunir dans chaque département pour déterminer, zone par zone, où peut se faire l'affichage publicitaire.

Un tel groupe a travaillé à Paris : au cours de vingt-quatre *séances* successives, il a formulé une nouvelle réglementation de la publicité dans la capitale et dressé une carte des zones où s'appliqueront ces prescriptions.

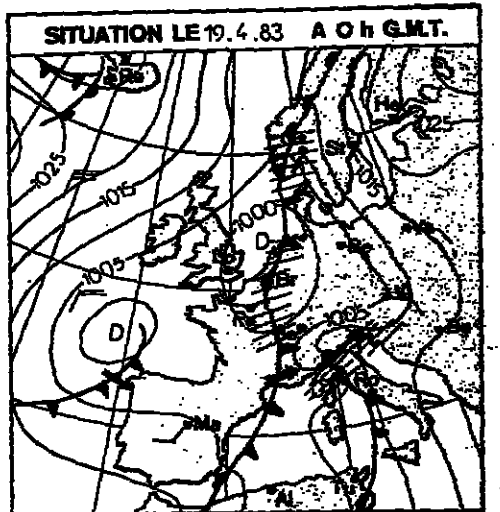
Reconnaissant lui-même que *certains panneaux étaient vraiment mal* placés, le groupe a suggéré d'en supprimer une cinquantaine. Pour être appliquées ces propositions doivent encore être approuvées par la commission des sites et par le conseil de Paris.

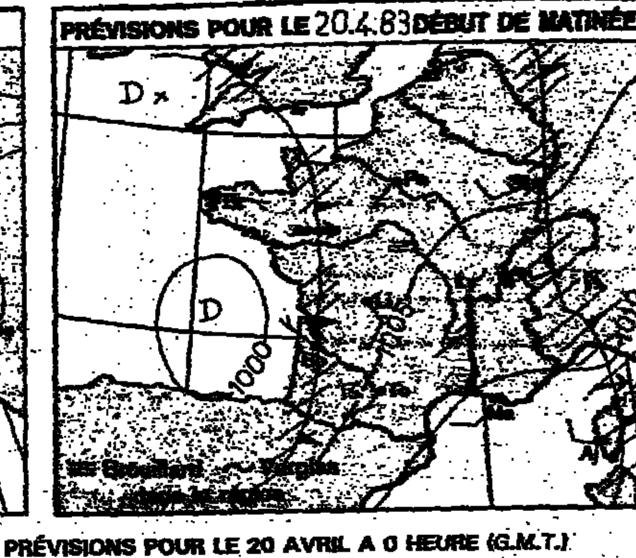
La décision du tribunal *administratif va l'obliger* sans doute à reprendre l'ensemble de son travail sur des bases plus restrictives. En tout état de cause, un certain nombre de panneaux Decaux devraient disparaître tôt ou tard des sites *parisiens les plus sensibles*.

M.A.R.

INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE





PRÉVISIONS POUR LE 20 AVRIL A 0 HEURE (G.M.T.)

Évolution probable du temps en France entre le mardi 19 avril à 0 heure et le mercredi 20 avril à minuit.

Une zone dépressionnaire située en altitude sur le proche Atlantique dirige sur le pays des masses d'air humide et instable. Deux fronts froids vont circuler dans le flux de secteur sud correspondant, apportant des pluies substantielles.

Mercredi, le premier de ces *fronts* provoquera encore des pluies orageuses de la Corse à l'Alsace jusqu'en début de matinée. Le deuxième front s'étendra, le matin, *de la Bretagne et* de la Normandie à l'Aquitaine en donnant des pluies modérées dans sa partie nord, localement fortes au sud. Il progressera lentement vers l'est. L'après-midi et le soir, il se manifestera par des averses d'abord du Nord à l'Orléanais puis des Ardennes au Morvan, des pluies orageuses abondantes sur le Massif Central, la vallée du Rhône, le Midi-Pyrénées et le Languedoc.

Entre ces deux limites, on observera, le matin, quelques brouillards locaux, du Bassin parisien au nord du Massif Central. Par ailleurs, les éclaircies seront belles.

L'après-midi, sur le Nord-Ouest, le temps deviendra variable et un peu plus frais avec des averses.

Les températures minimales seront de 10 à 11 degrés *en Méditerranée*, de 6 à 7 degrés dans le Nord-Est et le Sud-Ouest, de 3 à 4 degrés ailleurs (localement 2 degrés dans le Massif Central et la Bretagne intérieure).

Les températures maximales seront de 19 à 20 degrés en Corse et dans le Nord-Est, de 17 à 18 degrés sur *les régions méridionales*, de 13 degrés dans le Nord-Ouest, de 15 à 16 degrés ailleurs.

La pression atmosphérique, réduite au niveau *de la mer, était* à Paris, le 19 avril, à 8 heures, de 1 003,4 millibars, soit 752,6 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 18 avril ; le second le minimum de la nuit du 18 au 19 avril) :

Ajaccio, 29 et 12 degrés ; Biarritz, 12 et 6 ; Bordeaux, 12 et 2 ; Bourges, 19 et 4 ; Brest, 10 et 1 ; Caen, 7 et 5 ; Cherbourg, 6 et 4 ; Clermont-Ferrand, 20 et 6 ; Dijon, 20 et 9 ; Grenoble, 21 et 8 ; Lille, 18 et 6 ; Lyon, 20 et 9 ; Marseille-Marignane, 21 et 14 ; Nancy, 21 et 10 ; Nantes, 10 et 4 ; Nice-Côte d'Azur, 17 et 15 ; Paris-Le Bourget, 15 et 6 ; Pau, 16 et 4 ; Perpignan, 18 et 10 ; Rennes, 8 et 0 ; Strasbourg, 21 et 11 ; Tours, 12 et 3 ; Toulouse, 19 et 5.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 23 et 11 degrés ; Amsterdam, 19 et 8 ; Athènes, 16 et 11 ; Berlin, 19 et 9 ; Bonn, 22 et 14 ; Bruxelles, 20 et 8 ; *Le Caire*, 20 et 14 ; Iles Canaries, 22 et 16 ; Copenhague, 11 et 7 ; Dakar, 23 et 20 ; Djerba, 32 et 18 ; Genève, 20 et 12 ; Jérusalem, 11 et 6 ; Lisbonne, 15 et 7 ; *Londres, 5 et 3* ; *Luxembourg*, 19 et 10 ; Madrid, 12 et 5 ; Moscou, 13 et 7 ; Nairobi, 29 et 17 ; New-York, 9 et 7 ; Palma-de-Majorque, 19 et 10 ; *Rome*, 21 et 15 ; Stockholm, 10 et 4 ; Tozeur, 34 et 20 ; Tunis, 22 et 11.

Sens d'évolution pour la fin de semaine (jeudi 21, vendredi 22 et samedi 23).

La vaste zone dépressionnaire complexe qui persistera *sur l'Europe* occidentale et le proche océan maintiendra une circulation perturbée et généralement très active de sud à sud-ouest sur l'ensemble *de la France avec succession* rapide des passages pluvieux.

Jeudi, temps couvert et pluvieux, le matin, sur la moitié est avec pluies localement orageuses sur les régions méditerranéennes et les Alpes, accompagnées de rafales de sud. Amélioration par l'ouest dans la journée. Beau temps, le matin, sur la moitié ouest, se couvrant ensuite avec pluies en soirée près de l'Atlantique.

Vendredi, nouvelles pluies envahissant par l'ouest l'ensemble de la France, précédées de belles périodes ensoleillées, en début de journée, dans les *régions de l'Est, du Centre et du Midi* méditerranéen. Les vents de sud-ouest se renforceront (violentes rafales près de l'Atlantique).

Samedi, la *zone pluvieuse* achèvera de traverser la moitié est, suivie par l'ouest d'une amélioration passagère avec soleil et atténuation des vents, à *l'avant* d'une nouvelle aggravation pluvieuse, qui devrait atteindre le golfe de de Gascogne en soirée.

Au cours de ces trois jours, les températures *ne subiront pas de variations* importantes et resteront proches des normales saisonnières (minimums de 4 à 7 degrés et maximums de 12 à 18 degrés du nord au sud).

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PARIS EN VISITES

JEUDI 21 AVRIL

« Musée de l'Assistance publique », 15 heures, 47, quai de la Tournelle, Mme Duhesme.

« Petites synagogues du Marais », 15 heures, métro Saint-Paul, Mlle Oswald (Caisse nationale des monuments historiques).

« Hôtel de Lauzun », 15 heures, 17, quai d'Anjou, Mme Ferrand.

« Basilique Saint-Denis », 15 heures, entrée (Paris et son histoire).

« Hôtels de l'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Pont-Marie (Résurrection du passé).

« L'énergie solaire », 14 h 30, métro Saint-Paul (Tourisme culturel).

17 h 30, 6, rue Ferrus, B. Lewis : « Le point sur le conflit israélo-arabe. » (IFRI).

18 heures, 31, avenue Bosquet, H. Gutman : « La culture américaine et la mémoire historique » (American College) (en anglais et gratuite).

18 heures, 9 bis, avenue d'Iéna, J.-C. Gille-Maisani : « Les écritures fabriquées (Société française de graphologie).

19 heures, 62, rue Madame, « La création du monde selon les anciens Egyptiens » (Arcus).

CONFÉRENCES

14 h 30, 2, place du Palais-Royal, P. Boutemy : « Les pierres précieuses » (Le Louvre des antiquaires).

15 heures, Centre Georges-Pompidou, petite salle, A. Joannes : « L'Institut de France ».

STAGES

APPRENDRE LE MARKETING. – L'*institut supérieur du marketing* organise des stages en mai :

Les 2 et 3 mai : le trade-off ; du 4 au 6 mai : méthodes de recherche et de développement des nouveaux produits ; du 4 au 6 *mai : gestion des produits par* l'analyse de la valeur ; du 9 au 11 mai : les fichiers au service du développement commercial ; du 30 mai au 2 juin : la publicité ; du 31 mai au 3 juin : la direction du réseau de vente ; et du 30 mai au 1er juin : la communication non publicitaire.

★ **Institut supérieur du marketing, 210, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 75012 Paris, tél. : 372-64-00.**

L'actualité nous contraint à reporter à une prochaine édition notre rubrique mode.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des lundi 18 et mardi 19 avril :

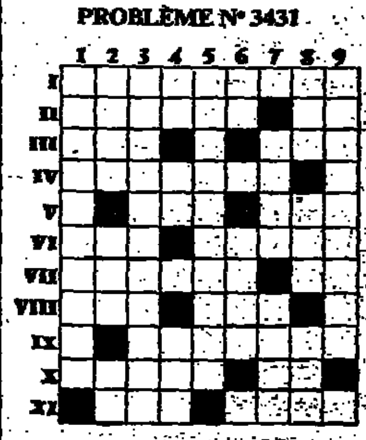
DES DÉCRETS

● Relatif aux attributions du secrétaire d'État auprès du ministre de l'économie, des finances et du budget, chargé du budget ;

● *Portant nominations de magistrats.*

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3431



HORIZONTALEMENT

I. Exige une tenue très habillée ou très simplifiée. – II. Pièce de vers. Note. – III. Manche outre-Manche. Capucin du Brésil. – IV. On le reconnaît d'autant mieux qu'il est signalé. – V. Quand on le pique on apprécie sa pointe. Chatterie pour *matou*. – VI. *Mot dit par les incorruptibles*. Prise en filature après avoir été donnée par un mouton. – VII. Dans sa famille tout le monde vole, sauf évidemment les manchots. Note. – VIII. Intarissable trait d'*union sino-soviétique*. En frisant. – IX. Canard qui circule. – X. Apporter sa pierre à l'édifice national. Contracté. XI. Ils sont vite remplis dans un vide-bouteilles. Fonds pour culottes.

VERTICALEMENT

1. Moine ayant pour mission de communiquer la chaleur aux pieux. – 2. Barda pour bardot. Demi-réponse de vieux Normand. Plus d'une lieue dans « l'Empire du Milieu ». – 3. Naître ou mourir. – 4 Divinité. Extrait de Virgile. Joue à Longchamp sur tous les chevaux. – 5. Telle une diction peu recommandée, même pour débiter la tirade du « nez ». – 6. Alternative. « Rouleuse » pouvant fort bien vous accrocher dans la rue. – 7. Fifty-fifty. Fait croître la population de la Seine. – 8. Exécuta la danse du sabot. On s'efforce, malgré la pluralité des langues, d'y parler un même langage. Décemment on ne peut, au salon, que les voir en peinture. – 9. De moins en moins respectée dans les bals, elle n'a cependant jamais autant valsé.

Solution du problème n° 3430

Horizontalement

I. Puberté. – II. Avertie. – III. Occasions. – IV. Tôt. Pains. – V. Hue ! Lee. – VI. Étrange. – VII. Seins. Fe. – VIII. Ile. Appel. – IX. Si. Boire. – X. Temple. Me. – XI. Erbue. Nés.

Verticalement

1. Prothésiste. – 2. Coutelier. – 3. Bactérie. M.B. – 4. Eva. An. Pü. – 5. Responsable. – 6. Tria. Pe. – 7. Étoile. Fi. – 8. Iané. Ferme. – 9. Ressemelées.

GUY BROUTY.

C.E.E.

LA NÉGOCIATION SUR LES PRIX AGRICOLES 1983-1984

Etroite marge de manœuvre pour M. Michel Rocard

Les négociations des Dix sur les prix agricoles ont commencé lundi à Luxembourg. La Commission européenne préconise un relèvement moyen des prix en ECU de 4,2 %. La hausse proposée est sensiblement plus faible dans le cas des céréales (+ 3 %) et des produits laitiers (+ 2,4 %) afin de tenir compte de la surproduction.

Les relèvements de prix en France pourront être supérieurs en jouant sur la dévaluation du « franc vert ». M. Rocard pense à une hausse moyenne de l'ordre de 8 %. Le nouveau ministre français de l'agriculture a confirmé lundi que son souci prioritaire était de voir réduits de manière sensible les montants compensatoires monétaires (M.C.M.) allemands et néerlandais qui sont considérés comme une gène de plus en plus insupportable par les agriculteurs français.

De notre envoyé spécial

Luxembourg (Communautés européennes). – M. Rocard, faisant ainsi siennes les revendications des agriculteurs français, a choisi de faire porter l'essentiel de son effort sur la réduction des montants compensatoires monétaires qui sont appliqués par la R.F.A. et par les Pays-Bas dans les échanges agricoles. C'est un terrain où sa marge de manœuvre est étroite et où, par conséquent, ses chances de succès sont limitées. Les M.C.M. appliquées par les Allemands sont de *13 %. Ils* jouent comme des taxes à l'importation et des subventions à l'exportation, et gênent de ce fait les Français car, affirment ceux-ci, ils créent des distorsions de concurrence à la longue insupportables au sein du Marché commun.

La Commission européenne propose une réduction des M.C.M. allemands de 2,8 %. *« C'est très insuffisant »*, a affirmé lundi soir M. Rocard. Le ministre français de l'agriculture demande que le *gentleman agreement*, approuvé au moment de l'entrée en vigueur du système monétaire européen (S.M.E.), joue à plein : aux termes de cet arrangement, tout nouveau M.C.M. créé à la suite de modifications des parités au sein du S.M.E. doit être éliminé dans un délai maximum de deux ans. Mais ce *gentleman agreement* prête lui-même à interprétation, puisque la Commission estime l'appliquer de façon tout à fait rigoureuse lorsqu'elle préconise un démantèlement des M.C.M. allemands de 2,8 %.

Les Allemands considèrent l'effort qui leur est ainsi demandé comme trop important. Pourquoi ? Pour le comprendre, il faut se référer une fois encore au mécanisme des M.C.M. (voir l'encadré ci-contre).

Le problème cette année, comme les précédentes, est de savoir quelle est l'augmentation nominale minimum que le gouvernement allemand veut offrir à ses agriculteurs. La Commission propose une hausse des prix en ECU de 4,2 %. Elle propose aussi, répétons-le, une réduction des M.C.M. allemands de 2,8 %. La combinaison des deux conduirait à des relèvements de prix en R.F.A. de l'ordre de 1,4 %. C'est insuffisant, dit le gouvernement de Bonn.

Pour faciliter une réduction substantielle des M.C.M. allemands, M. Rocard se bat donc en faveur d'un relèvement plus net des prix en ECU, surtout en ce qui concerne le lait et les céréales, secteurs où, en raison de la tendance aux excédents, la Commission propose des relèvements des prix en ECU plus modeste, encore, respectivement + 2,4 % et + 3 %.

Mais alors plusieurs Etats membres, en tête desquels la Grande-Bretagne et la R.F.A., interviennent. Ils font valoir qu'en raison de la surproduction qui sévit en Europe, comme aux Etats-Unis, et du coût de plus en plus lourd qu'entraîne la résorption des excédents, il faut s'en tenir au relèvement modéré des prix en ECU qui sont préconisés par Bruxelles. M. Dalsager, le commissaire compétent, a insisté lundi sur la nécessité d'être sage : il a fait valoir que, au cours des premiers mois de l'année 1983, les dépenses de soutien supportées par le Fonds européen agricole (FEOGA) ont augmenté beaucoup plus vite que prévu et que les sommes inscrites au budget de la Communauté pour 1983 seront très insuffisantes.

M. Rocard n'aura pas de difficultés pour accorder aux agriculteurs français la hausse moyenne de 8 % qu'a en tête le gouvernement. Cette augmentation, outre les 4,2 %-4,5 % de hausse de prix en ECU et les 3 % déjà décidés, qui résultent d'une dévaluation partielle du franc vert (hausse de 3 % déjà entrée en vigueur dans le cas de la viande de porc, de la viande de bœuf, du mouton et des produits laitiers, et qui s'appliquera au début de chaque campagne), pourra être atteinte en procédant à une légère dévaluation supplémentaire du franc vert. Il existe à cet égard une marge encore importante. Mais le problème qui se pose à la France est double. Un problème de hiérarchie de prix : la grille proposée par la Commission, même en jouant sur la dévaluation du franc vert, aboutit à des ajustements peu satisfaisants pour les producteurs de lait qui constituent toujours l'infanterie peu favorisée de l'agriculture française. Deuxième problème, revenons-y : une faible hausse des prix communs interdit d'espérer une régularisation agrimonétaire importante en R.F.A., autrement dit une baisse substantielle des M.C.M. ouest-allemands. Signalons que, pour y parvenir, malgré ces obstacles, les Danois proposent une solution technique qui avait déjà été recommandée par les ministres des finances lors du récent réalignement des parités au sein du S.M.E., mais que la Commission avait écartée.

Le Danemark suggère de ne pas tenir compte de la hausse récente de la livre sterling dans le calcul de l'ECU et, par voie de conséquence, dans le calcul des M.C.M. Il en résulterait une baisse automatique (sans imputation parallèle des prix agricoles) d'environ 2 % des M.C.M. ouest-allemands. Si la R.F.A. accepte, de surcroît, comme le propose la Commission, une diminution de 2,8 % (immpliquant, celle-ci, une moindre augmentation des prix en Allemagne fédérale), les M.C.M. ouest-allemands diminueraient alors au total d'environ 4,8 %. Il reste à savoir si cette exclusion de la livre est conforme à la règle. Beau casse-tête pour les jours à venir.

PHILIPPE LEMAITRE.

● **Les producteurs indépendants d'armagnac ont décidé de ne pas reverser au fisc le montant de la vignette sur les alcools**, en vigueur depuis le 1er avril. Ils placeront les sommes correspondantes sur un compte bloqué. Au cours d'une réunion tenue à Eauze (Gers) le 18 avril, les quelque deux cents délégués de la viticulture ont lancé aux négociants un appel à la coopération, pour qu'ils s'associent à leur mouvement. Devant le recul des ventes d'armagnac (- 22 % en mars selon eux), les producteurs indépendants proposent d'injecter 10 % des taxes frappant déjà l'armagnac et qui s'élèveraient à 200 millions de francs, auxquels il faut ajouter le produit de la vignette, dans les crédits pour le stockage et la recherche de produits nouveaux.

M.C.M. : un système sain pour une courte période

Les prix agricoles européens sont établis en ECU et traduits dans les monnaies nationales en utilisant un taux spécifique de conversion dit « taux vert ». Prenons un exemple. Survient une réévaluation du mark. Si elle était répercutée sur le « taux vert » de la monnaie allemande, cela entraînerait une réduction immédiate, égale au montant de la réévaluation des prix agricoles garantis en R.F.A. Afin d'éviter une telle situation, on décroche le « taux vert » du taux réel de la monnaie. Cela veut dire que les prix payés aux agriculteurs allemands sont supérieurs à ce qu'ils devraient être en principe. C'est afin de rétablir dans les échanges l'unité des prix ainsi rompue que l'on crée des M.C.M. positifs, qui favorisent les exportations, rendues théoriquement plus difficiles par la hausse des prix.

Le système est sain dans une courte période, mais sécrète des effets pervers (il favorise la production et l'exportation des pays à monnaie forte) si la situation n'est pas régularisée dans des délais raisonnables. Tel est le sens *gentleman agreement* imposé comme condition à l'entrée en vigueur du S.M.E. par M. Giscard d'Estaing en 1979. Cette régularisation signifie l'alignement progressif du « taux vert » sur le taux réel de la monnaie. Elle a comme conséquence une réduction des prix garantis, et cette conséquence a elle-même comme corollaire la réduction des M.C.M. positifs.

Pour rendre cette régularisation acceptable pour les agriculteurs, c'est-à-dire pour éviter qu'elle ne se traduise par une baisse des prix nominaux, on la fait jouer partiellement au moment de la fixation des prix communs. L'opération se traduit de la sorte pour les agriculteurs visés – en l'occurrence surtout les Allemands – non pas par une baisse nette mais par une moindre augmentation des prix garantis.

L'exemple ci-dessus concerne le mark, mais le raisonnement s'applique bien sûr à toute monnaie forte. Il joue en sens inverse s'agissant des pays à monnaie faible. En cas de dévaluation, on peut ne pas la répercuter sur le « taux vert » de la monnaie en cause afin d'éviter une brusque hausse des prix garantis. On crée alors des M.C.M. négatifs qui jouent comme des subventions à l'importation et des taxes à l'exportation. C'est le cas français.

Chambres d'agriculture : pour la première fois le bureau de l'APCA comprend une femme

Le nouveau bureau de l'assemblée permanente des chambres d'agriculture (1), élu le 7 avril dernier, comprend deux changements : Mme Michèle Chezalviel a été élue vice-présidente. C'est la première fois qu'une femme entre au bureau de l'APCA, mais c'est aussi la première fois qu'une femme est élue présidente d'une chambre départementale d'agriculture, celle de la Corrèze. Outre celui de Mme Chezalviel, un nouveau nom est apparu au bureau : celui de M. François Guézou, président de la chambre d'agriculture des Côtes-du-Nord, qui est élu secrétaire adjoint.

M. Louis Perrin a été réélu président de l'APCA ; il occupe cette fonction depuis le 5 juin 1974.

Pendant quelques semaines, la candidature de M. Michel Debatisse à un poste au bureau de l'APCA était envisagée (*le Monde* du 9 mars 1983). La rumeur était sérieuse, mais un arrangement est intervenu entre les sortants et le nouveau prétendant. M. Michel Debatisse fait donc sa rentrée au comité permanent général, où il représente la région Auvergne.

(1) Le nouveau bureau de l'APCA comprend : président : M. Louis Perrin (Eure-et-Loir) ; vice-présidents : MM. Gérard de Caffarelli (Aisne) et Jacques Castaing (Landes), Mme Michèle Chezalviel (Corrèze) ; secrétaire général : M. Pierre Cormorèche (Ain) ; secrétaires adjoints : MM. Jean Mouchel (Calvados), Jean Steib (Haut-Rhin), René-Jean Camo (Pyrénées-Orientales), François Guézou (Côtes-du-Nord).

C.E.E.

Les Dix sont divisés sur la baisse des taux des crédits à l'exportation

De notre correspondant

Luxembourg (Communautés européennes). – C'est un mandat ouvert que les ministres des finances des Dix, réunis le 19 avril, ont confié à la Commission européenne pour négocier, à partir de lundi 25 avril, à l'O.C.D.E., les modalités de renouvellement de l'arrangement, dit « *consensus* », sur les crédits à l'exportation.

Les Dix estiment que, afin de suivre l'évolution à la baisse des taux d'intérêt, les taux des crédits à l'exportation doivent être réduits. Mais ils sont divisés sur ce que devrait être l'ampleur de cette baisse (1 % selon plusieurs États membres, dont l'Allemagne fédérale, 2 % selon d'autres, au premier rang desquels figure la France). Ils n'ont pas pris position de manière précise : la Commission ira à Paris écouter le point de vue exprimé à ce sujet par les États-Unis et par le Japon, puis reviendra faire rapport au conseil des ministres. Voici donc une affaire qui risque encore de traîner.

Les Dix ont aussi discrètement abordé les problèmes que pose la préparation du sommet économique occidental de Williamsburg. Estimant qu'il s'agissait d'une question qui n'est pas de leur compétence, ils ne se sont pas prononcés sur l'initiative américaine de tenir, les 28 et 29 avril à Bruxelles, une réunion des ministres du commerce extérieur du groupe des Sept (États-Unis, Canada, Japon, Allemagne fédérale, Grande-Bretagne, France, Italie), puis le 11 mai à Paris une réunion conjointe des ministres des finances et des ministres du commerce extérieur. Mais il est clair que la Communauté, peu soucieuse de devoir affronter une offensive en règle en vue du contôle renforcé du commerce Est-Ouest – on prête au président Reagan l'intention d'une initiative en ce sens, – n'a aucune sympathie pour ces réunions des ministre du commerce extérieur. C'est, en tout cas, assurément le point de vue de la France.

M. Delors, évoquant Williamsburg et les problèmes qui y seront traités, s'est interrogé sur l'opportunité de procéder à de nouvelles créations de D.T.S. (droits de tirage spéciaux) afin de mieux faire face à l'actuelle insuffisance des liquidités internationales ; il a relevé une fois de plus le niveau, beaucoup trop élevé pour permettre une reprise durable, des taux d'intérêt aux États-Unis. M. Stoltenberg, le ministre allemand des finances, qui préside actuellement les travaux du conseil, a indiqué que les débats de Williamsburg porteraient en particulier sur trois problèmes étroitement liés entre eux : la nécessité d'un accroissement des investissements productifs dans les pays industrialisés ; la nécessité de réduire les déficits budgétaires, en particulier aux États-Unis ; la nécessité, liée au succès de cet effort budgétaire, de réduire les taux d'intérêt.

P. L.

AIDE AU DÉVELOPPEMENT

Les organisations non gouvernementales (O.N.G.) européennes demandent la suspension d'un prêt communautaire au Brésil

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). – Les organisations non gouvernementales (O.N.G.) européennes, qui se consacrent à l'aide au développement, sont globalement satisfaites de leur coopération avec la C.E.E. Il est vrai que depuis 1976, année du début du cofinancement de projets dans les pays du tiers-monde, l'aide communautaire est passée de 2,5 millions à 31 millions d'ECU (210 millions de francs) en 1983.

Promoteurs d'opérations de dimension modeste, mais souvent efficaces, essentiellement dans les secteurs de l'agriculture, de la santé et de la formation, les O.N.G. ont financé l'année dernière, conjointement avec la Communauté (qui contribue jusqu'à 50 % du coût des réalisations), deux cent soixante-deux projets dans quatre-vingt-deux nations en développement. Présentes sur le terrain, les O.N.G. servent aussi de relais à la C.E.E. pour assurer la distribution de l'aide européenne en denrées alimentaires dans les États secoués par des guerres civiles. Elles se chargent enfin de la fourniture des aides d'urgence octroyées par les Dix aux victimes de catastrophes naturelles ou de troubles intérieurs. Ainsi les O.N.G. ont eu une part très active dans l'acheminement des secours au Liban, en Pologne, aux réfugiés d'Afghanistan, du Salvador et du Sud-Est asiatique.

Tirant parti de leur qualité de « *partenaires souvent irremplaçables* », les O.N.G. ne se contentent pas d'apporter un peu plus d'argent de la Communauté : au cours de leur assemblée générale, qui s'est tenue du 12 au 14 avril à Bruxelles, elles ont donné un caractère particulièrement politique à leur débat. Après avoir regretté le refus des responsables européens de reprendre leur aide alimentaire au Vietnam, les représentants des soixante-sept organisations représentées sont revenus à la charge sur l'ouverture par la Communauté d'une ligne de crédit de 600 millions d'ECU (4 milliards de francs) au Brésil pour l'exploitation du gisement de fer de Carajas (Amazonie orientale).

Déjà, en avril 1982, les O.N.G. européennes avaient demandé à la C.E.E. d'ajourner sa décision et d'envoyer une mission d'enquête sur place. Elles confirment cette année leur position, en réclamant la suspension des opérations de prêts aussi longtemps « *que l'assurance du respect des droits de l'homme, en particulier des petits agriculteurs, n'aura pas été obtenue* ». Elles affirment, en effet, que « *les conditions dans lesquelles se met en place le projet d'exploitation des mines de Carajas sont dramatiques : destruction de la forêt, expulsion violente sur plusieurs dizaines de milliers d'hectares des petits agriculteurs présents* (vingt mille familles), *récupération des terres par des gros propriétaires terriens nationaux et multinationaux, dont le seul but est la spéculation foncière* ».

MARCEL SCOTTO.

AFFAIRES

Le C.N.P.F. entend tirer parti de la nouvelle donne économique

Le C.N.P.F. présente, le 19 avril, en présence de plusieurs centaines de chefs d'entreprise, les plans d'actions prioritaires destinés à renforcer le consensus entre les salariés et les sociétés qui les emploient. Une manière aussi de tourner les lois Auroux. La veille, M. Gattaz avait demandé au président de la République une réduction des charges qui pèsent sur les entreprises. Deux volets d'une même stratégie.

Il est sans précédent, en France, qu'un plan de rigueur frappe exclusivement les ménages sans peser sur les entreprises. Le patronat pourrait donc se satisfaire d'une austérité qui, apparemment, l'épargne. Le C.N.P.F., pourtant, ne veut pas en rester là. Sa stratégie est claire : il faut « profiter » – si l'on peut dire – de la convergence des analyses sur le poids des charges et tirer parti de l'alternance qui permet qu'un consensus soit en train d'être réalisé sur le rôle de l'entreprise comme moteur dans la lutte contre le chômage comme contre les déficits extérieurs.

La dégradation de la situation financière des firmes n'est pas niable. Le Crédit national montrait récemment qu'une centaine d'entreprises qu'il finance – des sociétés performantes employant au total plus de deux millions de salariés – étaient globalement, pour la première fois, devenues déficitaires en 1982. Et la B.N.P. soulignait, à la fin du mois de mars, que les frais financiers étaient passés de 4 % de la valeur ajoutée des sociétés au début des années 60 à 6,7 % en 1970, 8 % en 1975, pour atteindre 10,5 % au troisième trimestre de 1982.

Un mouvement imputable, depuis 1980, pour les deux tiers à l'accroissement de l'endettement, la hausse des taux expliquant le troisième tiers. Dans le même temps, la part de l'épargne brute dans la valeur ajoutée a baissé de 8,8 % en 1981 à 8,4 % en 1982, ce qui représente une perte voisine de 8 milliards de francs.

Mesures fiscales

Sans doute les profits des entreprises se sont-ils dégradés dans tous les pays occidentaux ; fortement après le premier choc pétrolier, de manière plus contrastée après 1979. Mais, pour raffermir leur tissu industriel, la plupart des grands pays ont, ces derniers mois, pris des mesures fiscales en faveur des entreprises, souligne le C.N.P.F. : exonération totale de l'impôt sur les sociétés pendant dix ans en faveur d'entreprises nouvelles créatrices d'emplois en Belgique ; réduction des taux de l'impôt sur les sociétés en Belgique et aux États-Unis ; amortissement de tous les matériels en cinq voire trois ans aux États-Unis ; possibilité de déduire du bénéfice imposable les pertes des exercices précédents au Danemark, au Royaume-Uni, en Irlande, en Allemagne fédérale, aux Pays-Bas, aux États-Unis, etc.

Voilà pourquoi M. Gattaz a expliqué, le 18 avril, au président de la République qu'il était « urgent » « *de prendre de mesures pour ne pas sacrifier l'avenir de notre économie aux nécessités du présent* ». Le C.N.P.F. défend, on le sait, une réduction de la taxe professionnelle ou, de préférence, une diminution de la cotisation patronale finançant les allocations familiales. Techniquement, cela pourrait se faire par une augmentation de la T.V.A. – ce qui permettrait d'agir vite – ou du revenu imposable, voire par une combinaison des deux.

L'« urgence » avancée par M. Gattaz tient certes à la volonté de voir les entreprises françaises être remises à flot – avant que le plan de rigueur n'ait fait sentir tous ses effets – pour profiter d'une éventuelle reprise. Plus prosaïquement, le « patron des patrons », s'il est persuadé que le gouvernement sera obligé d'agir en faveur des entreprises, aimerait que cela soit réalisé rapidement, car il craint sans doute que, dans neuf mois, la hausse de la T.V.A. ne soit utilisée à d'autres fins, pour « *boucher d'autres trous* ».

« Un passif négligé »

Cette volonté de profiter de l'apprentissage des socialistes, qui ont compris en deux ans de pouvoir que, non seulement il n'y avait pas de « *trésor caché* », – contrairement à ce qu'affirmait le parti communiste – mais que, à l'inverse, comme le disait récemment M. Pierre Massé à *l'Expansion*, « *il y a un passif négligé* », on la retrouve dans la tentative du C.N.P.F. de rallier l'opinion à l'entreprise. Le « plan d'action prioritaire », présenté le 19 avril par M. Gattaz, résultat des états généraux de Villepinte, en apporte la démonstration. « *Formation économique des salariés* », journées portes ouvertes dans l'ensemble du pays, participation des cadres au capital, ont eu, en outre, l'avantage, aux yeux des patrons, de contourner les lois Auroux – on substitue l'expression directe des salariés au renforcement du pouvoir syndical – et de prendre de vitesse le gouvernement dans ce domaine.

Avec cette volonté d'« *élargir le consensus autour des entreprises qui sont au service de la nation* », le C.N.P.F. – un moment désarçonné par l'arrivée des socialistes au pouvoir – montre qu'il a retrouvé toute son acuité stratégique. La droite était par définition acquise à l'entreprise. Voilà la gauche contrainte par les circonstances économiques défavorables de jouer elle aussi de l'entreprise. Il ne manque pas de discours récents de ministres pour le prouver. Jamais une telle unanimité n'a été réalisée. Il est temps, a-t-on l'air de penser, avenue Pierre-Ier-de-Serbie, d'en profiter.

BRUNO DETHOMAS.

En 1983

Le groupe Moët-Hennessy table sur une reprise aux États-Unis et une percée au Japon

« *Si les taux d'intérêt ne remontent pas, la reprise sera certaine aux États-Unis.* » En faisant ce pronostic, les dirigeants du groupe français Moët-Hennessy parient sur leur propre progression en 1983, de l'ordre de 15 % « *en étant raisonnablement optimiste* », selon le P.-D.G., M. Chevalier.

C'est qu'aujourd'hui la maison des champagnes Moët et Chandon, Mercier et Ruinard, du cognac Hennessy et des parfums Dior et Roc réalise le tiers de son chiffre d'affaires aux États-Unis. Sur ce marché, la reprise enregistrée en mars s'est confirmée pendant les deux premières semaines d'avril. « *On assiste à un certain restockage qui semble répondre à la décélération de 1982* », a indiqué M. Chevalier. De fait, pour le premier trimestre 1983, le chiffre d'affaires consolidé augmente de 25 % (dont 18 % pour le secteur champagne et vins, 25 % pour les cognacs et spiritueux, et 16,7 % pour celui des parfums et cosmétiques).

En 1982, le groupe avait enregistré une hausse de chiffre d'affaires de 9,8 % (4,56 milliards de francs contre 4,17 milliards de francs). Le bénéfice net est en légère baisse, 339 millions de francs contre 342,7 millions, pour trois raisons : un accroissement fiscal aux États-Unis, des provisions pour charges sociales et d'autres pour les marchés « difficiles » (Mexique en 1982, Venezuela en 1983). Par contre, la marge brute d'autofinancement progresse de 3,4 % (453,8 millions de francs contre 438,8 millions).

Pour 1983, le groupe table sur une percée au Japon et sur les marchés d'Extrême-Orient. En cognac, par exemple, quatre-vingt mille caisses y ont été vendues au cours du premier trimestre avec un objectif de cent vingt mille caisses pour l'année. Une société d'importation, filiale complète du groupe, sera bientôt créée, avec à sa tête une personnalité japonaise dont le nom n'a pas encore été révélé.

Pour les quelques années à venir, M. Chevalier a encore indiqué que, à une exception près, le développement du groupe se fera à l'intérieur des activités actuelles, avec la création de nouveaux produits, notamment dans le domaine horticole, depuis le rachat fin 1982 d'Armstrong Nurseries – « *la fiabilité du procédé de multiplication* in vitro *étant confirmée* » – mais aussi avec le lancement prochain d'un vin de type nouveau (à faible teneur en alcool) par Moët et Chandon, et d'autres projets encore en parfumerie.

DES MANIFESTATIONS ÉCONOMIQUES FRANCO-HONGROISES A PARIS, LILLE ET STRASBOURG.

Une semaine économique et technique hongroise, dont des manifestations se tiendront à Paris, Lille et Strasbourg, a été officiellement ouverte le lundi 18 avril, à la Chambre de commerce et d'industrie de Paris par le vice-premier ministre hongrois M. Jozsef Marzai.

Organisées par les Chambres de commerce hongroise et Française, ces manifestations ont pour objectif de présenter l'expérience économique hongroise et aussi de renforcer les ventes de produits hongrois en France.

La France est le onzième partenaire de la Hongrie, et ce pays se situe au soixantième rang des fournisseurs français. Les échanges bilatéraux ont atteint 2,5 milliards de francs l'an dernier. Au cours des cinq denières années, la France a accumulé un excédent de près de 2 milliards de francs.

★ *Renseignements* : Centre d'information sur les techniques hongroises ; 88, avenue, Kleber 75116 Paris ; téléphone : 553-65-19.

Rhône-Poulenc : le déficit s'alourdit mais l'exploitation s'améliore

Huit cent quarante quatre millions de francs : tel est le déficit net que le groupe nationalisé Rhône-Poulenc, numéro un de la chimie française, a enregistré en 1982. Il est deux fois et demi plus important que celui dégagé l'année précédente (335 millions de francs). L'aggravation est notable, d'autant, qu'à l'issue du premier semestre de l'exercice écoulé, Rhône-Poulenc avait fait un bénéfice de 355 millions de francs provenant, il est vrai, de la cession de sa participation dans la firme américaine Morton Norwich.

Les espoirs d'amélioration n'étaient-ils donc pas fondés ? Les dirigeants du groupe s'emploient à corriger l'interprétation abusive que l'on pourrait faire de ce résultat.

En premier lieu, précise le communiqué, il faut tenir compte des effets de la restructuration dont l'incidence a grevé les comptes en obligeant le groupe à décupler ses provisions (762 millions de francs contre 71 millions). De surcroît, les pertes engendrées par la division engrais ont plus que doublé (447 millions de francs contre 207 millions). Enfin, les méthodes comptables ont été modifiées pour s'approcher de la réalité économique et ce changement a entraîné une charge supplémentaire de 423 millions de francs.

Après élimination de ces divers éléments et en incluant, bien sûr, les profits exceptionnels (344 millions de francs, contre 445 millions), la perte consolidée de Rhône-Poulenc ne s'élève en définitive qu'à 318 millions de francs, alors qu'elle atteignait encore 573 millions de francs en 1981.

Il y a donc bien amélioration, comme en témoignent l'accroissement du chiffre d'affaires, passé de 32,27 à 37,19 milliards de francs (+ 15,3 %) et, surtout, la forte augmentation de la marge opérationnelle (marge brute) dont le montant atteint 2 207 millions de francs (+ 60 %), ce, grâce en partie aux bons résultats dégagés par la filiale brésilienne.

Rhône-Poulenc de surcroît devrait tirer partie en 1983, de la cession de sa division engrais (GESA + SOPAG) l'opération prenant effet, du point de vue comptable, au 31 décembre dernier.

La question peut néanmoins se poser de savoir comment ont été comptabilisés les 1 620 millions de francs mis en provisions trois ans auparavant (*le Monde* du 11 avril 1981) afin de couvrir les coûts exceptionnels surtout sociaux, que devaient entraîner jusqu'en 1983 les mesures prises pour réorganiser les activités du groupe dans les fibres synthétiques et la chimie.

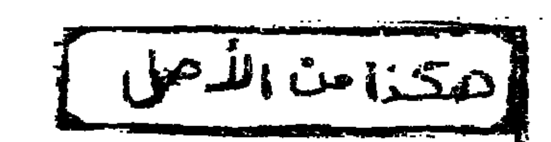
Le Crédit du Nord prévoit une mauvaise année 1983

Le Crédit du Nord, septième banque française de dépôts, avec un bilan de 54,7 milliards de francs, a enregistré un déficit de 59,2 millions de francs en 1982, au lieu d'un bénéfice net de 85,5 millions de francs en 1981. En conséquence, il va procéder à une augmentation de capital, à laquelle souscriront ses deux actionnaires, la Compagnie financière de Paris et des Pays-Bas et l'État.

En annonçant ce déficit et cette opération, M. David Dautresme, président depuis février 1982, a indiqué que le résultat brut d'exploitation, avant impôts, amortissements et provisions, avait fléchi de 4,7 %, à 513,3 millions de francs, en raison de la faible progression des dépôts de la clientèle (+ 7,4 %) et d'une augmentation de 16,4 % des charges (essentiellement le personnel). De ce résultat, il a fallu déduire des provisions pour créances douteuses en forte progression (378,7 millions de francs contre 299 millions de francs), dont une forte partie sont imputables à Ribourel S.A., la société de promotion immobilière bien connue, dont le Crédit du Nord avait acquis 50 % à l'automne 1980, et dont il a entrepris de redresser la gestion après le départ de M. Jacques Ribourel.

De plus, a souligné M. Dautresme, la banque a eu à acquitter 76 millions de francs de prélèvements fiscaux exceptionnels en 1982, contre seulement 20,1 millions de francs en 1981, assis sur les bénéfices des établissements de 1981 et de 1982 et sur certaines de leurs dépenses (frais généraux). Ces prélèvements n'étant pas déductibles du bénéfice imposable, le Crédit du Nord devra payer un impôt sur les sociétés de 20,2 millions de francs en 1982.

Analysant les conditions d'exploitation de 1982, M. Dautresme a indiqué que, nonobstant l'augmentation des provisions pour créances douteuses, générale en France, elles avaient été plutôt favorables, du fait de la réduction du taux des réserves obligatoires intervenue le 1er juillet 1981, de la limitation de la rémunération des dépôts à terme en septembre 1981 et d'un relatif assouplissement de l'encadrement du crédit. Pour 1983, en revanche, a-t-il pronostiqué, ces conditions s'annoncent nettement plus difficiles : l'encadrement du crédit, plus strict, va limiter l'activité bancaire, le coût des ressources est actuellement plus élevé par rapport à un taux de base bancaire réduit de 0,50 % au début de l'année sans que toutes les compensations provisoires aient été accordées (notamment l'abaissement du taux des comptes sur livrets et celui du loyer de l'argent sur le marché monétaire). En conséquence, M. Dautresme prévoit, pour 1983, une diminution de 15 % à 20 % de résultat d'exploitation de sa banque.



ÉNERGIE

SOUTENANT LES EFFORTS DE STABILISATION DES PRIX DU PÉTROLE

La Grande-Bretagne rejette tout accord formel avec l'OPEP

Le comité de surveillance de l'OPEP chargé de suivre l'application de l'accord sur les prix et les quotas de production conclu le mois dernier s'est montré confiant dans la possibilité d'éviter une guerre des prix. Le comité, composé des ministres du pétrole et de l'énergie de l'Algérie, des Emirats arabes unis, de l'Indonésie et du Venezuela, s'est réuni à Londres, le lundi 18 avril, en présence du ministre nigérian.

De notre correspondant

Londres. – *« Nous avons noté avec satisfaction que le marché pétrolier s'était nettement amélioré, et que l'industrie, le marché et les consommateurs ont plus confiance dans la détermination de l'OPEP de défendre le prix de 29 dollars le baril »*, a déclaré M. Dana Saïd Al Oteiba, représentant des Emirats arabes unis, et président du comité. La légère remontée des prix sur le marché « spot », où le pétrole s'échange au jour le jour, conforte ce point de vue, comme le respect par les treize membres du l'OPEP des quotas de production et leur refus de consentir des rabais sur les prix. Même la Libye et l'Iran auraient résisté aux pressions de leurs clients. D'autre part, le Nigéria, dont le pétrole affiche maintenant le même prix que le brut de la mer du Nord, n'a présenté aucune plainte.

La commission de l'OPEP doit régulièrement faire le point sur la situation du marché, examiner les facteurs pouvant affecter le plafond fixé le mois dernier (17,5 millions de barils par jour, alors que la demande ne dépasse pas actuellement 15 millions) et déterminer plus précisément les quotas de chaque pays membre.

Plus que l'OPEP, les incertitudes concernent les producteurs qui ne sont pas membres du cartel, comme le Mexique et la Grande-Bretagne. Il semble cependant qu'un *modus vivendi* ait été trouvé. M. Oteiba avait déjà affirmé la semaine dernière que ces deux pays étaient d'accord pour maintenir leur production à son niveau actuel. M. Nigel Lawson, secrétaire d'Etat britannique à l'énergie, qui a eu lundi soir avec M. Oteiba un « entretien amical », et qui recevra, mercredi, M. Calderon Berti, ministre vénézuélien de l'énergie, le dément formellement. Officiellement, la Grande-Bretagne fixe sa position en fonction des *« forces du marché »*, autant en ce qui concerne les prix que la production. Elle n'a pas l'intention de réduire l'extraction de pétrole de la mer du Nord avant 1985 (2,5 millions de barils par jour).

En réalité, la politique britannique ne se résume pas à ce *« laissez faire, laissez passer »*. Londres est tout aussi intéressée que les pays de l'OPEP à éviter une guerre des prix.

La société nationale British National Oil Company a fixé à 30 dollars le prix moyen du brut de la mer du Nord, avec effet rétroactif au 1er mars, et ce prix a été accepté par les compagnies pétrolières. M. Lawson considère que les prix doivent tenir jusqu'à la fin de l'année. La Grande-Bretagne, a-t-il dit, soutient les efforts de l'OPEP en faveur de la stabilisation des prix, mais elle rejette tout accord formel avec le cartel, comme elle refuse de prendre la tête d'un dialogue entre les producteurs et les consommateurs, comme le lui demande instamment M. Calderon Berti. Un *« soutien sans participation »*, en quelque sorte.

DANIEL VERNET.

Du fait de la baisse des prix

LES VENTES DE CARBURANT ONT AUGMENTÉ AU PREMIER TRIMESTRE

On disait la consommation de produits pétroliers relativement peu sensible à l'évolution des prix. Les statistiques publiées par le comité professionnel du pétrole semblent démontrer le contraire, du moins en ce qui concerne les carburants. Il est difficile d'expliquer autrement que par la baisse des prix la reprise, très nette, de la consommation d'essence, ordinaire et super (+ 5,3 %) et de celle de gazole (+ 4,3 %) au cours du premier trimestre. En effet, la tendance, au cours des douze derniers mois (avril 82-mars 83) était nettement moins favorable : + 1 % pour l'essence et + 2,3 % pour le gazole. La clémence de l'hiver, certes favorable aux déplacements en voiture n'explique pas tout. L'effet prix a donc bien joué... pour les automobilistes. Car les autres produits pétroliers, dont le prix, il est vrai, a relativement moins diminué que celui des carburants (1), ont vu au contraire leur consommation continuer de baisser : – 1,8 % pour le fuel domestique et – 18 % pour le fuel lourd (destiné à l'industrie et aux centrales électriques).

(1) De décembre 1982 à mars 1983, les prix de l'essence ordinaire ont diminué de 20 centimes au total, ceux du super de 22 centimes, ceux du gaz oil de 6 centimes, et ceux du fuel domestique de 9,6 centimes.

● **La direction du groupe Elf-Aquitaine a confirmé** la fermeture en juillet prochain de l'une des deux unités de vapocraquage de la raffinerie de Feyzin (au sud de Lyon) dont elle assure l'exploitation, afin de permettre *« un réajustement de la production en éthylène aux besoins réels de la pétrochimie de la zone sud-est, qui sont évalués entre 430 000 tonnes et 450 000 tonnes par an »*. L'arrêt, prévu, de cette unité entraînera la suppression de cent cinquante emplois directs. Elle fera passer la participation du groupe belge Solvay dans la seconde unité, qui doit être modernisée, de 25,9 % à 42,5 %, le reste étant détenu par P.C.U.K., Ato Chimie et Ato Chloé.

SOCIAL

Le statut de l'encadrement

PATRONAT ET SYNDICATS POURRAIENT PARVENIR A UN ACCORD LE 25 AVRIL

Le C.N.P.F. présentera le 25 avril aux organisations syndicales un projet définitif *« relatif au personnel d'encadrement »*. Cette réunion devrait en principe clore la négociation sur le statut de l'encadrement commencée le 3 février dernier. Selon le patronat, la réunion qui s'est tenue le 18 avril avec la C.G.C. et les organisations de cadres des centrales ouvrières (U.C.C.-C.F.D.T., UGICT-C.G.T., UCI-F.O. et UGICA-C.F.T.C.) a été *« très positive »* et un débat *« de fond »* s'est engagé sur les responsabilités de l'encadrement en matière de sécurité, d'expression des salariés et de durée du travail.

Un accord-cadre interprofessionnel, définissant des orientations pour les négociations dans les branches professionnelles semble en bonne voie. La C.G.C. s'est félicitée du fait que la notion de personnel d'encadrement soit définie contractuellement. L'UGICT-C.G.T. a qualifié le projet de document de *« texte d'impulsion »*, et l'U.C.C.-C.F.D.T. a justement jugé essentiel le renvoi de dispositions générales aux discussions dans les branches.

L'UCI-F.O. est réservée sur la prise en compte dans le projet du rôle des cadres dans l'expression des salariés. L'UGICA-C.F.T.C. a demandé une *« définition concertée »* des responsabilités de l'encadrement.

Aux faïenceries de Quimper

UNE PARTIE DE LA RECETTE DE LA JOURNÉE A ÉTÉ REMISE AU SYNDIC

(De notre envoyée spéciale.)

Quimper. – *« Dès 9 h 30, les gens attendaient devant les portes de l'usine. Dimanche matin, toutes les assiettes de solidarité étaient vendues. L'après-midi, il y avait une file d'attente de deux à trois heures. On a été obligé de canaliser la foule. On a même refusé du monde... »* La C.G.T. estime que quinze mille visiteurs sont venus le 17 avril *« soutenir les ouvriers de la faïencerie »* Henriot à Quimper (Finistère), qui occupent leur usine depuis le dépôt de bilan de l'entreprise le 8 avril (*le Monde* daté 17-18 avril). En dépit de l'interdiction formulée la veille par le juge des référés, les cent soixante-quinze ouvriers de la faïencerie ont donc ouvert, pour la seconde fois, les portes de leur usine au public. Une partie du produit de la vente de faïences, appartenant au stock de l'entreprise, et des « assiettes de solidarité » – 215 000 F sur les 240 000 F recueillis – a été versé au syndic le lundi 18 avril, à la condition qu'il l'utilise pour payer les salaires.

Après cette deuxième journée portes ouvertes, les ouvriers s'installent dans l'occupation de l'entreprise. Ils ont adopté de nouveaux horaires, *« sept jours de cinq heures car nous n'avons pas assez de travail pour venir huit heures par jour »*, et espèrent parvenir à un accord avec le fournisseur de terre, qui a cessé ses livraisons. *« Nous devons continuer la production. Dimanche, nous avons ouvert un carnet de commandes... »* M.-C. R.

SELON UNE ENQUÊTE DE L'IFOP

Sept salariés sur dix n'ont jamais suivi de stage de formation professionnelle

Selon une enquête de l'IFOP, réalisée pour le compte du ministère de la formation professionnelle en prévision du prochain examen au Parlement de la réforme en projet (1), sept salariés sur dix n'ont jamais suivi de stage de formation continue.

A cela plusieurs raisons sont invoquées par les intéressés : le manque d'information sur les possibilités ouvertes par la loi de 1975 (15 %) et surtout la crainte de ne pas voir leur qualification acquise reconnue (32 %).

Selon cette enquête, les ouvriers ont été particulièrement écartés des actions de formation (79 %), les employés et les cadres en étant exclus dans des proportions respectives de 64 % et 59 %.

Enfin 71 % des salariés et 29 % des chefs d'entreprise souhaiteraient pour que la loi rende obligatoire au sein de l'entreprise la négociation sur la politique de formation entre la direction et les représentants du personnel.

(1) L'enquête a été réalisée du 14 au 19 mars auprès de 780 salariés et du 14 au 31 mars auprès de 542 responsables d'entreprise.

Le projet de loi prévoit l'extension du droit à la formation à l'ensemble des 2 700 000 personnes travaillant dans les entreprises de moins de 10 salariés.

● **La Fédération interdépartementale de défense des intérêts des préretraités** (FIDIP) organise, le 20 avril, une *« Journée nationale des préretraités »* pour demander *« le maintien pur et simple des accords de 1977, sans changement en plus ou en moins »*. Selon cette fédération, dont le siège est à Valence (Drôme), *« le pouvoir d'achat des six cent cinquante mille préretraités a subi une minoration globale de 13,50 % à ce jour, sans parler des récentes mesures fiscales qui viennent encore de les frapper »*.

● **Chez Peugeot à Lille (Nord) (deux mille deux cents salariés, moteurs Diesel)**, la direction a annoncé cinq journées de chômage technique (pour les 9, 10, 11, 13, et 24 mai) touchant quelque treize cents ouvriers. Le motif invoqué est le ralentissement de l'activité lié à la faiblesse du marché. Le syndicat C.G.T. dénonce la *« responsabilité de la politique du groupe »*, particulièrement *« une spécialisation à outrance de la production dans le haut de gamme des moteurs Diesel »*.

● **Accord sur le droit d'expression chez Sacilor.** – La direction du groupe sidérurgique Sacilor-Sollac (22 000 salariés) et les syndicats C.G.T., C.F.D.T. et C.F.T.C. ont signé un accord pour la mise en place de groupes d'expression à partir du mois d'avril. Dès le 1er juillet, 2,5 % des salariés devraient y participer – le taux atteignant 10 % le 1er avril 1984. L'organisation des réunions (six heures payées par an) reviendra à l'« encadrement direct » mais l'animation sera assurée « par roulement » entre les participants. Les thèmes abordés concernent l'organisation du travail.

La C.G.C. et F.O. n'ont pas signé cet accord.

MONNAIES

La hausse du dollar

(Suite de la première page.)

En outre, on relève des achats nourris émanant des compagnies pétrolières qui reconstituent leurs stocks, tombés très bas dans l'espoir d'une diminution supplémentaire des prix du brut, espoir déçu pour l'instant. Enfin, selon les milieux financiers internationaux, la reprise de l'agitation en Pologne pèse sur le mark et l'ensemble des devises européennes au profit du « billet vert », phénomène devenu habituel depuis deux ans.

La poussée du dollar, qui a battu à nouveau son record historique à Paris, préoccupe les partenaires des Etats-Unis, dans la mesure où elle renchérit le coût de leurs importations de matières premières, notamment de pétrole. Rappelons que pour la France, une hausse de 10 centimes sur la devise américaine accroît de plus de 2 milliards de francs le déficit commercial, en année pleine. C'est pourquoi les initiatives se multiplient à quelques semaines du sommet des sept pays industrialisés de Williamsburg, pour tempérer cette hausse. A Luxembourg, lundi 18 avril, M. Gerhard Stoltenberg, ministre allemand des finances et président du conseil des ministres des finances de la C.E.E., a demandé l'ouverture d'un *« dialogue intensif »* entre pays industrialisés, pour examiner la question des taux d'intérêt américains, dont la hauteur « anormale » dope le dollar.

M. Jacques Delors a estimé que la flambée du « billet vert » provenait d'un manque de liquidités internationales et a suggéré une nouvelle émission de droits de tirage spéciaux pour pallier cette insuffisance. De l'autre côté de l'Atlantique, toutefois, le secrétaire au Trésor, M. Donald Regan a vivement réagi aux propos qu'aurait tenus, à titre privé, M. Paul Volcker, président de la Réserve fédérale américaine, au cours d'une réunion de la commission trilatérale tenue à Rome le week-end dernier, selon lesquels les Etats-Unis et les autres grands pays devraient s'entendre pour intervenir modérément sur les marchés des changes, lorsque ces marchés « surréagissent » et uniquement pour contenir les fluctuations extrêmes du dollar. *« La position américaine est bien connue et n'a pas changé »* (principe de la non-intervention), a fait savoir M. Regan.

F. R.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. –		Rep. + ou Dép. –		Rep. + ou Dép. –	
$ E-U.	7,3500	7,3520	+ 195	+ 240	+ 340	+ 400	+ 910	+ 1040
$ can.	5,9428	5,9453	+ 140	+ 180	+ 245	+ 300	+ 660	+ 780
Yen (100)	3,0889	3,0910	+ 145	+ 175	+ 285	+ 325	+ 825	+ 900
DM	2,9982	3,0002	+ 195	+ 220	+ 345	+ 380	+ 975	+ 1045
Florin	2,6611	2,6633	+ 135	+ 170	+ 280	+ 320	+ 805	+ 870
F.B. (100)	15,0491	15,0594	+ 190	+ 285	+ 255	+ 430	+ 585	+ 960
F.S.	3,5758	3,5785	+ 250	+ 280	+ 460	+ 500	+ 1350	+ 1445
L. (1 000)	5,0370	5,0401	– 190	– 100	– 370	– 255	– 1275	– 1065
£	11,4844	11,4926	+ 185	+ 265	+ 315	+ 425	+ 985	+ 1220

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E-U.	8 11/16	9 1/16	8 3/4	9 1/4	8 7/8	9 1/4	9	9 3/8
DM	4 1/8	4 1/2	4 7/16	4 13/16	4 5/8	5	4 15/16	5 5/16
Florin	5 3/4	6 1/2	5 3/16	5 13/16	5 1/16	5 11/16	5 5/16	5 15/16
F.B. (100)	10 1/4	11 3/4	10 1/4	11 3/4	10 3/16	11 7/16	10 1/4	11 3/4
F.S.	2 5/8	3 3/8	3 15/16	4 5/16	3 7/8	4 1/4	3 15/16	4 5/16
L. (1 000)	14 3/4	17 1/4	15	16 1/2	15 1/4	16 1/2	16 3/4	17 3/8
£	10 1/4	10 5/8	10 1/8	10 1/2	10 1/8	10 1/2	9 15/16	10 5/16
F. franç.	12 1/4	12 3/4	12 1/8	13 1/8	12 1/2	13 1/2	14 1/4	15 1/2

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE – Obligations 10,20 % Novembre 1978

Les intérêts courus du 9 mai 1982 au 8 mai 1983 sur les obligations Électricité de France 10,20 % novembre 1978 seront payables, à partir du 9 mai 1983, à raison de F 183,60 par titre de 2 000 F nominal, contre détachement du coupon n° 5 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de F 20,40 (montant global : F 204,00). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de F 30,58 soit un net de F 153,02.

A compter de la même date, les 14 559 obligations comprises dans la série de numéros 697 550 à 712 108, sortis au tirage du 15 mars 1983, cesseront de porter intérêt et seront remboursables à F 2 000,00, coupon n° 6 au 9 mai 1984 attaché.

Ci-après, est rappelée la série de numéros d'obligations sortis au tirage antérieur :

– Amortissement 1982 : 489 942 à 504 172.

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE – Obligations 10,80 % mai 1978

Les intérêts courus du 12 mai 1982 au 11 mai 1983 sur les obligations Électricité de France 10,80 % mai 1978 seront payables, à partir du 12 mai 1983, à raison de F 194,40 par titre de 2 000 F nominal, contre détachement du coupon n° 5 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de F 21,60 (montant global : F 216,00). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de F 32,38 soit un net de F 162,02.

A compter de la même date, les 14 674 obligations comprises dans la série de numéros 676 355 à 695 066, sortis au tirage du 17 mars 1983, cesseront de porter intérêt et seront remboursables à F 2 000,00, coupon n° 6 au 12 mai 1984 attaché.

Ci-après, sont rappelées les séries de numéros d'obligations sortis aux tirages antérieurs :

Amortissement 1979 : 581 171 à 600 642 ; amortissement 1980 : 724 370 à 735 159 ; amortissement 1981 : 318 587 à 330 570 ; amortissement 1982 : 502 078 à 515 547.

CAISSE NATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

CNT – Obligations 16,90 % – 1982

Les intérêts courus du 28 avril 1982 au 27 avril 1983 seront payables à partir du 27 avril 1983 à raison de 760,50 F par titre de 5 000 F nominal contre détachement du coupon n° 1 après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 84,50 F.

En cas d'option pour le régime de prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément du prélèvement libératoire sera de 126,69 F soit un net de 633,81 F.

A compter de la même date, les obligations comprises dans la série de numéros 142 390 à 162 389 sortis au tirage au sort du 8 mars 1983 cesseront de porter intérêt et seront remboursables à 5 000 F, coupon n° 2 au 27 avril 1984 attaché.

Le paiement des coupons et le remboursement des titres seront effectués sans frais aux caisses des Comptables directs du Trésor (Trésorerie Générale, Recettes des Finances et Perceptions), auprès des bureaux de poste, au siège de la CNT – 3, rue de l'arrivée, Paris 15e, ainsi qu'aux guichets de la Banque de France et des établissements désignés ci-après : Société Générale, Crédit Lyonnais, Banque Nationale de Paris, Banque Paribas, Banque Indosuez, Crédit Commercial de France, Caisse des Dépôts et Consignations, Caisse Nationale de Crédit Agricole, Crédit Industriel et Commercial, Caisse Centrale des Banques Populaires, Crédit du Nord, Banque Privée de Gestion Financière, Banque de l'Union Européenne, Banque Vernes et Commerciale de Paris, Société Marseillaise de Crédit, Banque Française du Commerce Extérieur, Banque Hervet, Banque Louis-Dreyfus, Banque de Neuflize, Schlumberger, Mallet, Banque Régionale d'Escompte et de Dépôts, l'Européenne de Banque, Banque Worms, Citibank S.A., La Compagnie Financière, Société Générale Alsacienne de Banque, MM. Hottinguer et Cie, MM. Lazard Frères et Cie, Morgan et Cie S.A.

Il est rappelé :

– d'une part que les intérêts concernant les titres nominatifs seront réglés directement aux titulaires par la CNT ;

– d'autre part, que le remboursement des obligations désignées ci-dessus et comprises dans les certificats nominatifs sera effectué également par la CNT dès réception sous bordereau des certificats nominatifs concernés.

UNION DE BANQUES POUR FAVORISER LES INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

LOCABANQUE

11-13, avenue de Friedland, Paris (8e)

Le conseil d'administration de cette SICOMI s'est réuni le 13 avril 1983 pour examiner les comptes de l'exercice 1982.

Les produits se sont élevés à 32 900 632 F contre 27 497 842 F en 1981, laissant un bénéfice de 12 967 940 F contre 9 716 776 F.

Si l'on fait abstraction de 1 504 723 F de produits exceptionnels et de 561 095 F de charges exceptionnelles, la progression par rapport à l'exercice précédent est de 23,75 %.

Après amortissement intégral de 473 140 F de frais d'acquisition des immeubles et dotation de 2 481 014 F aux réserves, il sera proposé à l'assemblée générale la mise en paiement d'un dividende de 17 F par action contre 14,50 F pour 1981.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



GROUPE CRÉDIT LYONNAIS

OUVERTURE DE LA NOUVELLE SICAV « LION-ASSOCIATIONS »

C'est le 25 avril prochain que les actions de la nouvelle SICAV « LION-ASSOCIATIONS » seront proposées *au public.*

Destinée en priorité aux organismes à but non lucratif, cette SICAV sera investie principalement en emprunts d'État et assimilés à taux fixe de courte durée et à taux variable, exonérés de retenue à la source.

Elle permettra ainsi à ces organismes d'obtenir une rémunération nette élevée, sans risque important en capital, tout en bénéficiant d'une exonération d'impôt sur les revenus et les plus-values éventuelles générés par ce placement.

Les actions « LION-ASSOCIATIONS », dont la valeur unitaire est voisine de F 10 000, *pourront être souscrites sans droit d'entrée aux guichets* du siège, des succursales et agences du CRÉDIT LYONNAIS. De même, il ne sera perçu aucun droit de sortie lors du rachat de ces titres.

La valeur liquidative des actions « LION-ASSOCIATIONS » sera publiée quotidiennement dans *les Echos et le Monde.*



« IMMINVEST »

Le Conseil d'administration, réuni le 13 avril 1983 sous la présidence de Monsieur Bernard Clerc, a arrêté les comptes de l'exercice 1982.

Les recettes locatives de l'exercice se sont élevées à 19,24 MF contre 17,68 MF, en progression de près de 9 %, et le taux d'occupation du patrimoine a été pratiquement de 100 % pendant toute l'année.

Le bénéfice net de l'exercice est de 23,29 MF, comprenant 9,79 MF de plus-value exceptionnelle provenant de la cession de deux immeubles en cours d'exercice et entièrement mise en réserve spéciale des plus-values à long terme. Hors plus-value, le *bénéfice net ressort ainsi à 13,5 MF contre 11,6 MF, en progression de 16 %. Après dotation à la réserve légale de 1,1 MF,* le résultat disponible permet la distribution d'un dividende de 12,30 F par action (soit 12,3 MF au total) contre 11 F l'exercice précédent, soit une progression de 11,8 %, qui sera proposée à la prochaine assemblée générale fixée au 8 juin 1983.

Le produit des ventes d'immeubles anciens a permis l'acquisition d'un programme d'habitation neuf à Bry-sur-Marne et cette politique d'arbitrage sera poursuivie à l'avenir selon les opportunités en vue du renouvellement du patrimoine de la société.

Au cours de cette réunion, le Conseil a nommé Monsieur Edouard Boshi, administrateur, au poste de directeur général de la société, en remplacement de Monsieur Jean-René Lecocq.

SOCIÉTÉ ANONYME des GALERIES LAFAYETTE

Le chiffre d'affaires des grands magasins à l'enseigne « Galeries Lafayette » s'est élevé, en 1982, à F 3 296 millions dont F 2 040 millions réalisés par la Société dans le magasin du boulevard Haussmann et F 1 256 millions par ses filiales. L'augmentation est de 14,3 % sur l'année précédente.

Lors de sa séance du 15 avril, le Conseil d'administration a arrêté les comptes de la Société pour l'exercice 1982.

En francs	1982	1981
Chiffre d'affaires	2 040 046 253	1 783 465 446
Bénéfice brut d'exploitation avant dotation aux amortissements et provisions	85 385 192	66 321 949
Bénéfice d'exploitation	63 195 935	43 147 413
Provision pour risques et dépréciation de titres	– 15 325 865	– 2 842 676
Plus-values de cessions	3 611 522	13 373 703
Solde des autres profits et pertes hors exploitation	3 945 120	468 593
Bénéfice net comptable	55 426 712	54 147 033

Le Conseil d'administration proposera à l'Assemblée générale ordinaire, prévue pour le 24 juin, de distribuer un dividende de F 4,58 par action (F 6,87 avoir fiscal compris), correspondant au plafond autorisé par la loi du 30 juillet 1982 sur la limitation des dividendes.



Groupe BIS

Le chiffre d'affaires hors taxes consolidé du groupe BIS pour l'exercice 1982 s'élève à 1 989 316 186 F. Il enregistre une baisse de 4,5 % par rapport à l'exercice précédent où il atteignait 2 083 252 383 F.

Le résultat consolidé avant impôt, provision pour participation, provision pour investissements et quote-part des résultats détenus dans les sociétés mises en équivalence, enregistre un recul de 23,8 %. Il s'élève à 65 555 327 F contre 86 046 935 F pour l'exercice 1981.

Le *résultat* net s'élève à 24 033 051 F et enregistre un recul de 26,5 % *par rapport* à 1981 où il s'élevait à 32 696 434 F (les résultats de l'exercice 1981 ont été retraités pour être mis en conformité avec les principes de consolidation retenus en 1982).

Cette diminution est due essentiellement à notre filiale des États-Unis et à certaines filiales françaises, qui ont ressenti directement les effets de l'attentisme constaté dans l'économie des deux pays.

Société holding

Les revenus de BIS S.A. pour l'exercice 1982 s'élève à 60 676 266 F contre 82 842 910 F pour l'exercice précédent.

Son résultat net s'établit à 5 290 895 F (contre 48 487 145 F en 1981), conséquence directe de la constitution de provisions sur titres de participation de certaines *filiales* ainsi que de la baisse des *dividendes* reçus au titre de l'exercice 1981.

DIVIDENDE

Le conseil d'administration de BIS S.A. proposera à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires, qui sera convoquée pour le 21 juin 1983, la répartition d'un dividende net de 11,60 F par action assorti d'un avoir fiscal de 5,80 F contre respectivement 14 F et 7 F au titre de l'exercice précédent.

COMPAGNIE LA HENIN

Le Conseil d'administration s'est réuni le 14 avril 1983 sous la présidence de Monsieur Gontier, vice-président directeur général, le président Lamey étant empêché à la suite d'un grave accident. Le Conseil a décidé de déléguer temporairement Monsieur Maurice Gontier dans les fonctions de président.

Le Conseil a d'autre part coopté Monsieur Dominique Chatillon comme administrateur en remplacement de Monsieur Jean-Pierre Bruderer, démissionnaire.

SEFIMEG

Le conseil d'administration s'est réuni le 14 avril 1983 *sous la présidence* de M. Philippe Chareyre. Il a examiné et approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1982 qui seront soumis à l'assemblée générale ordinaire convoquée pour le mardi 28 juin 1983, au Club des ingénieurs des arts et métiers – 9 *bis*, avenue d'Iéna à Paris 16e.

Les recettes totales ont atteint *192 661 000 F*, contre 178 786 000 F en *1981. Les seules recettes de loyers ont augmenté de 12,11 %, passant de* 159 868 000 F à 179 239 000 F en 1982, grâce notamment aux nouveaux immeubles achevés dans le quinzième arrondissement à Paris et dans le quartier de Bonneveine à Marseille, qui ont pu être immédiatement loués dans les meilleures conditions. Le résultat d'exploitation s'élève à 130 459 470 F, à comparer aux 121 290 173 F, et le bénéfice net à *149 570 357 F, en hausse de 11,78 %,* compte tenu des plus-values réalisées sur les ventes effectuées pendant l'exercice.

Le conseil d'administration a décidé de proposer à l'assemblée générale des actionnaires la distribution d'un dividende de 18 F par *action, en augmentation* de 12,50 % par rapport à celui de l'exercice précédent, qui était de 16 F.



GROUPE VICTOIRE

ABEILLE PAIX
(comptes 1982)

RESULTATS DES FILIALES FRANÇAISES

Les conseils d'administration des filiales françaises du Groupe Victoire ont arrêté les comptes de l'exercice 1982, qui seront soumis aux actionnaires lors des assemblées générales convoquées pour le 30 juin 1983.

Ces comptes font apparaître, pour l'Abeille Paix-Igard et l'Abeille Paix-Vie, des résultats de caractère exceptionnel dus, notamment, à l'évolution des marchés financiers : ainsi apparaissent dans ces comptes des plus-values importantes sur cessions d'actifs et des réintégrations de provisions pour dépréciation constituées au cours des exercices précédents.

ABEILLE PAIX-IGARD

CHIFFRE d'AFFAIRES : le total des primes encaissées s'élève à 3 555 695 047 F, soit une augmentation de 18 % légèrement supérieure à celle de l'année 1981 (15,6 %).

RÉSULTAT d'EXPLOITATION : en raison notamment de l'instauration, par la dernière loi de finances, d'une taxe sur les excédents de provisions techniques réintégrés dans les comptes, et malgré la progression très sensible des produits financiers courants nets de charges (22 %), le bénéfice d'exploitation est ramené de 37 139 479 F, en 1981, à 13 025 283 F en 1982. Les provisions techniques passent de 5 811 798 853 F à 6 759 273 577 F.

RÉSULTAT NET : les plus-values nettes de réalisations s'élèvent à 158 590 421 F, contre 55 156 016 F, et le bénéfice net s'établit à 128 538 450 F, contre 84 037 311 F, en 1981, après 5 814 650 F d'impôt *sur les sociétés,* contre 16 240 342 F.

Le conseil proposera de fixer le dividende net par action à 26 F, contre 22 F, soit un total distribué de 26 019 840 F et d'affecter à la réserve des plus-values à long terme 79 264 102 F, le report à nouveau passant de 18 542 514 F à 41 797 622 F.

Le conseil proposera également à l'assemblée la nomination, comme administrateur, de M. Philippe Chareyre, en remplacement de M. Jacques Maliez, qui ne souhaite pas voir renouveler son mandat.

ABEILLE PAIX-VIE

CHIFFRE D'AFFAIRES : le chiffre d'affaires atteint 1 376 338 256 F en progression de 34,3 %, taux voisin de celui enregistré en 1981 (36,1 %). Cette progression importante est due à nouveau aux contrats à primes uniques, qui représentent près de la moitié du total.

RÉSULTAT d'EXPLOITATION : malgré un accroissement *substantiel des produits financiers courants nets de charges (35,5 %), le bénéfice d'exploitation se maintient à 24 566 381 F, contre 24 206 136 F en 1981. La raison de cette relative stagnation est double :*

– Tout d'abord, la dotation aux provisions techniques qui figure au débit du compte d'exploitation se trouve, pour cet exercice, fortement majorée par l'importance des primes uniques.

– Dans la participation aux *bénéfices* des assurés inscrite *également* au débit du compte d'exploitation, figurent des plus-values sur cessions d'actifs, cette année très importantes, et dont la contrepartie se trouve au crédit du compte des pertes et profits.

Les provisions techniques représentent au 31 décembre 1982 4 494 055 845 F, contre 3 318 647 659 F au 31 décembre 1981.

RÉSULTAT NET : les plus-values nettes de cessions d'actifs ayant atteint 110 644 027 F, contre 42 989 735 F, le bénéfice net, après 39 661 914 F d'impôt sur les sociétés, contre 9 388 730 F, s'établit à 113 717 414 F, contre 47 719 547 F en 1981.

Le conseil proposera aux actionnaires de fixer le dividende net par action à 21 F, contre 17,50 F, soit un total distribué de 12 600 000 F, et d'affecter aux réserves 98 959 134 F, le report à nouveau passant de 9 399 457 F à 11 557 737 F.

Le conseil proposera également à l'assemblée la nomination, comme administrateur, de M. Philippe Chareyre, en remplacement de M. Jean Marjoulet, qui ne souhaite pas le renouvellement de son mandat.

ABEILLE PAIX-RÉASSURANCES

CHIFFRE D'AFFAIRES : à nouveau, l'évolution des *parités monétaires a eu une influence favorable sur l'augmentation du chiffre d'affaires, qui a été de 26,1 % avec 1 780 405 793 F.* A change constant, *cette progression aurait* été de 18,6 %.

RÉSULTAT d'EXPLOITATION : grâce à la progression des produits financiers et au redressement des résultats techniques au Canada, le bénéfice d'exploitation est de 27 447 377 F, contre une perte de 8 553 219 F en 1981.

RÉSULTAT NET : à la suite, notamment, de réintégration de *provisions* pour dépréciation du portefeuille, consécutive à *l'évolution des taux sur les marchés financiers, le bénéfice net atteint 66 015 416 F, contre 7 616 695 F en 1981,* après 2 191 000 F d'impôt sur les sociétés, contre 10 644 445 F pour l'exercice précédent.

Cette diminution de l'impôt est due au fait qu'une partie importante du résultat dégagé se situe dans la succursale canadienne, qui bénéficie d'un report déficitaire au titre de l'exercice précédent.

Le conseil proposera de maintenir le dividende net par action à 10 F, soit un total distribué de 6 000 000 F, et d'affecter 58 741 293 F à diverses réserves, le report à nouveau passant de 2 081 542 F à 3 355 665 F.

Le conseil proposera également à l'assemblée la nomination, comme administrateur, de M. Philippe Chareyre.

CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ DU GROUPE

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe Victoire pour l'exercice 1982 s'établit à environ *8 700 millions de francs* contre 7 200 millions de francs l'an dernier, en progression d'un peu plus de 20 %.

L'augmentation est, cette année, plus marquée pour les filiales et participations françaises (23 %) que pour les filiales et participations étrangères (12 %).

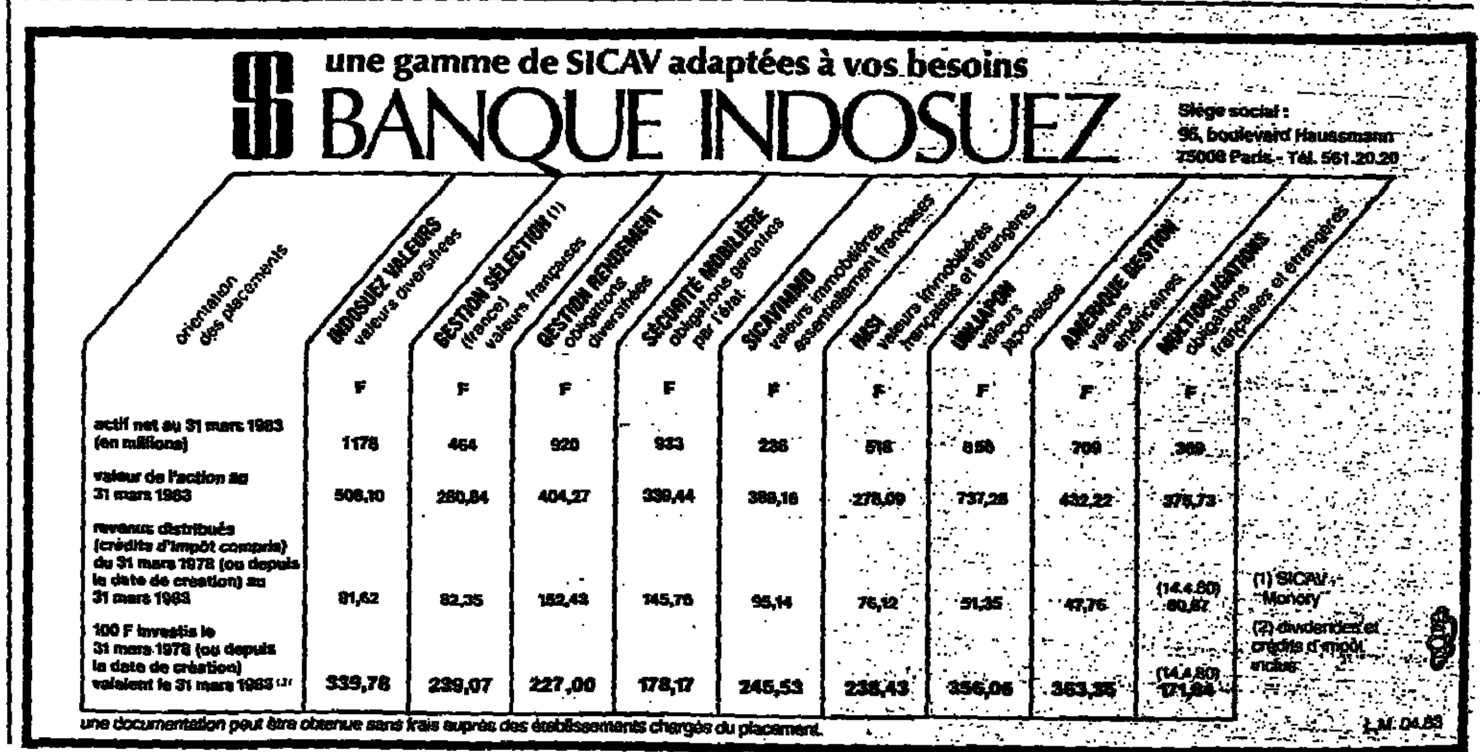
La modération des progressions à l'étranger, malgré une évolution des parités de change, qui, cette année encore, a été favorable, tient surtout à la faiblesse du développement en Belgique et au Canada.

Les résultats des filiales et participations étrangères ne sont pas tous arrêtés mais devraient être, dans l'ensemble, satisfaisants.

UAP — SICAV DE L'UNION DES ASSURANCES DE PARIS

SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE	ACTIF A LONG TERME OBLIGATAIRE A.L.T.O.	ALTEFI	ACTIONS FRANCE	ACTIONS SÉLECTIONNÉES	AEDIFICANDI (UNION SÉQUANAISE URBAINE)	L'U.A.P. INVESTISSEMENTS
ORIENTATION	Obligations françaises	Obligations françaises et étrangères	60 % minimum actions françaises (loi Monory)	Valeurs françaises dominantes	Placements à caractère immobilier	Valeurs étrangères dominantes
SITUATION AU 31 MARS 1983						
– Nombre d'actions en circulation	3 338 120	884 201	660 395	817 923	1 063 017	1 862 728
– *Actif net total* (en millions de F) réparti comme suit :	532,45	166,96	105,45	191,78	283,86	481,32
a) France :						
– Obligations classiques et indexées	99,7 %	46,2 %	33,5 %	29,6 %	34,6 %	32,1 %
– Obligations convertibles	néant	0,7 %	1,5 %	3,6 %	néant	1,2 %
– Actions	néant	néant	56,6 %	37,7 %	48 %	16,1 %
b) Étranger :						
– Actions et obligations	néant	46 %	3,6 %	26,9 %	15,2 %	45,4 %
c) Disponibilités	0,3 %	6,5 %	4,8 %	2,2 %	2,2 %	5,2 %
d) Bons à court et moyen terme	néant	0,6 %	néant	néant	néant	néant
e) Bons du Trésor	néant	néant	néant	néant	néant	néant
– Valeur liquidative de l'action en F	159,51	188,83	159,68	234,47	267,03	258,40

Souscriptions et rachats reçus aux guichets de :
ssb LA SOCIÉTÉ SÉQUANAISE DE BANQUE — 376, rue Saint-Honoré, 75023 Paris Cedex 01 – TÉL. : 261-53-44. Tour. Assur. quartier Louis-Blanc, Cedex 14 – 92083 PARIS LA DÉFENSE – TÉL. : 766-16-18 et dans ses agences de province.



une gamme de SICAV adaptées à vos besoins
BANQUE INDOSUEZ
Siège social : 96, boulevard Haussmann 75008 Paris - Tél. 561.20.20

orientation des placements	INDOSUEZ VALEURS valeurs diversifiées	GESTION SÉLECTION (1) (france) valeurs françaises	GESTION RENDEMENT obligations diversifiées	SÉCURITÉ MOBILIÈRE obligations garanties par l'état	SICAVIMMO valeurs immobilières essentiellement françaises	IMSI valeurs immobilières françaises et étrangères	UNIJAPON valeurs japonaises	AMÉRIQUE GESTION valeurs américaines	MULTIOBLIGATIONS obligations françaises et étrangères
	F	F	F	F	F	F	F	F	F
actif net au 31 mars 1983 (en millions)	1178	464	920	933	236	516	856	709	369
valeur de l'action au 31 mars 1983	508,10	280,84	404,27	339,44	389,16	278,09	737,28	432,22	376,73
revenus distribués (crédits d'impôt compris) du 31 mars 1978 (ou depuis la date de création) au 31 mars 1983	81,62	82,35	152,43	145,76	95,14	76,12	51,35	47,76	(14.4.80) 60,87
100 F investis le 31 mars 1978 (ou depuis la date de création) valaient le 31 mars 1983 (2)	339,78	239,07	227,00	178,17	245,53	238,43	356,06	363,35	(14.4.80) 171,84

(1) SICAV - Monory
(2) dividendes et crédits d'impôt inclus

une documentation peut être obtenue sans frais auprès des établissements chargés du placement.

مكذا من الأصل

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

19 avril

Très irrégulier

A l'approche de la liquidation générale de fin de mois, de nouvelles ventes bénéficiaires se sont multipliées mardi à la Bourse de Paris. Le marché a, toutefois, moins bien encaissé le choc qu'au cours de la précédente séance et l'indicateur instantané, derechef en léger progrès la veille, n'a pratiquement pas varié (+ 0,04 %).

Après 8 % de progression des cours en l'espace d'un mois, il était normal, à quarante huit heures de l'échéance mensuelle, qu'une correction technique intervienne. L'on peut même s'étonner qu'elle ne se soit pas produite plus tôt. « L'entraînement à la hausse avec l'étranger », argumentaient les professionnels. L'explication est plausible, ce d'autant que le décrochage n'a pas été vraiment prononcé. Si certaines valeurs ont éprouvé des pertes, notamment celles les mieux placées précédemment, d'autres, en revanche, prenant le relais, ont sensiblement progressé.

A l'évidence, les investisseurs, quelle que soit leur origine, ne semblent pas être du même avis que certains analystes pour qui les valeurs françaises sont surévaluées par rapport aux résultats attendus. A moins qu'ils ne jouent une capacité exportatrice accrue des entreprises françaises, en liaison avec l'enchérissement du dollar, ou les écarts de changes. Force est de reconnaître quand même que l'indicateur instantané n'a pas vraiment reflété la tendance de fond, quand même plus lourde.

La fermeté de la devise-titre ne s'est pas démentie : 9,11 F-9,15 F contre 8,95 F-9,18 F. Mais la vraie prime par rapport au dollar commercial a été bien loin d'atteindre un record (24,3 % contre 32 % au plus haut).

L'or a légèrement fléchi, à Londres avec l'once de métal précieux à 441,50 dollars (– 1,50 dollar), à Paris avec le lingot à 104 000 F (– 500 F). Le napoléon a reproduit son cours précédent de 682 F.

NEW-YORK

Toujours plus haut

Le propre des records est bien évidemment d'être battus, et, pour la quatrième fois consécutive, le marché new-yorkais a amélioré ses précédentes performances en s'inscrivant, lundi, à 1 183,24 points, en hausse de 11,90 points sur la séance de vendredi, le volume des échanges ne variant guère. Au cours de ces derniers jours, Wall Street semble avoir passé par pertes et profits les appréhensions qu'il manifestait à l'égard de l'évolution future des taux d'intérêt. De plus, un certain nombre de statistiques économiques, jugées très favorables, ont contribué à alimenter le courant des achats. C'est ainsi que les boursiers ont pris connaissance avec intérêt de la progression, encore modeste il est vrai, de la capacité d'utilisation de l'industrie américaine, laquelle est passée à 69,4 % au mois de mars, contre 68,5 % le mois précédent.

Cette information a complètement éclipsé la contraction des nouvelles mises en chantier (9,2 %) annoncée pour la même période de référence (après une hausse de 4,8 % en février 1983).

« *Les gens, qui attendaient une série de ventes déclenchées par des prises de bénéfices, ont fini par se lasser, et les opérateurs ont bien été contraints de reprendre leurs achats* », indique un spécialiste du Big Board, expliquant ainsi la nouvelle avance de la cote, qui vient renforcer les quelque 35 % gagnés, en moyenne, par les valeurs américaines depuis le début de cette année.

VALEURS	Cours du 15 avril	Cours du 18 avril
Alcoa	31 3/8	31 1/4
A.T.T.	66 5/8	67 5/8
Boeing	41 1/4	40 7/8
Chase Manhattan Bank	58 3/8	58 1/8
Du Pont de Nemours	43 7/8	43 1/2
Eastman Kodak	81 5/8	83 1/8
Exxon	33	33 3/8
Ford	44	44 1/2
General Electric	108 3/4	111
General Foods	41 7/8	41 5/8
General Motors	64	63 5/8
Goodyear	30 7/8	31 1/4
I.B.M.	110 1/8	112 1/8
I.T.T.	38	38 1/4
Mobil Oil	29 3/8	29 3/8
Pfizer	81 1/4	82 5/8
Schlumberger	41 7/8	41 1/2
Texaco	34	34 1/4
U.A.L. Inc.	34 5/8	34 1/2
Union Carbide	62 1/8	62 1/8
U.S. Steel	22 7/8	23
Westinghouse	45	45 1/8
Xerox Corp.	40 7/8	42 1/2

LA VIE DES SOCIÉTÉS

LYONNAISE DES EAUX. – La Société lyonnaise des eaux et de l'éclairage a enregistré, en 1982, un bénéfice net de 107,8 millions de francs (contre 109,2 millions l'année précédente), après pertes et profits exceptionnels, compléments et reprises de provisions et impôts sur les sociétés, sur un chiffre d'affaires de 2,3 milliards de francs, en augmentation de 13 % sur 1981.

La société va proposer d'attribuer aux actions anciennes un dividende de 29,50 F (majoré d'un avoir fiscal de 14,75 F), identique à celui de 1981, et un dividende de 14,75 F (majoré d'un avoir fiscal de 7,375 F) pour les actions provenant de l'augmentation de capital clôturée en janvier dernier.

CASINO. – Les actionnaires, convoqués à une assemblée générale extraordinaire le 30 mai prochain, devront, en effet, se prononcer sur une augmentation de capital de 318 millions de francs, effectuée par l'émission d'actions à dividende prioritaire sans droit de vote, à souscrire en numéraire. Ils seront également invités à approuver l'émission d'un emprunt obligataire de 500 millions de francs et le rachat en Bourse des actions de la société.

Si les conditions le permettent, la société envisage d'avoir recours, dans un premier temps, à l'émission d'actions à dividende prioritaire, précise la société.

Pour l'année 1982, le chiffre d'affaires de Casino a progressé de 16 % par rapport à l'exercice précédent, pour atteindre 15 milliards de francs. Mais le bénéfice d'exploitation a diminué de 20 %, à 412 millions de francs, tandis que le bénéfice net consolidé progressait de 11 %, à 172 millions de francs. Le chiffre d'affaires de la société mère s'est élevé à 11,5 milliards, soit une hausse de 14 %, et le bénéfice net a atteint 151 millions (+ 12 %).

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1982)

	15 avril
Valeurs françaises	122,2
Valeurs étrangères	124,9

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1982)

	15 avril	18 avril
Indice général	120,2	121

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 19 avril .... 12 3/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	18 avril	19 avril
1 dollar (en yens)	237,85	238,25

BOURSE DE PARIS – Comptant – 19 AVRIL

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	28 20	1 652
5 %	37 50	1 068
3 % amort. 45-54	71	2 153
4 1/4 % 1963	103 10	2 616
Emp. N. Eq. 6 % 67	115	5 310
Emp. 7 % 1973	8515	..
Emp. 8,80 % 77	105 95	8 004
9,80 % 78/93	87 60	7 572
8,80 % 78/86	86 80	3 110
10,80 % 79/94	88 30	6 746
13,25 % 80/90	98 60	11 653
13,80 % 80/87	99 80	7 032
13,80 % 81/99	100 06	3 582
16,75 % 81/87	108 10	10 188
16,20 % 82/90	108 10	4 305
[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
De Dietrich	310	311
Dagermont	127 40	128
Delalande S.A.	131	130
Delmas-Vieljeux	490	500
Dév. Rég. P.d.C (Li)	119 50	119 40
Didot-Bottin	264	257
Dist. Indochine	356	354
Drag. Trav. Pub.	200	202 80
Duc-Lamothe	299	300
Dunlop	4 90	4 90
Eaux Bass. Vichy	896	927
Eaux Vittel	630	655
Ecco	1901	1950
Economats Centre	520	520
Electro-Banque	216 30	225
[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Naval Worms	109	109 30
Navig. (Nat. de)	57 40	58 50
Nicolas	324 50	323 50
Nodet-Gougis	70	70
OPB Paribas	99 80	99 80
Optorg	86 50	86 50
Origny-Desvroise	137	137 50
Palais Nouveauté	294	293
Paris-Orléans	100	100 10
Part. Fin. Gest. Im.	216	207 o
Pathé-Cinéma	153	153
Pathé-Marconi	86 60	89 90
Piles Wonder	90	92
Piper-Heidsieck	251	250 10
Porcher	189	190
[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
B. N. Mexique	7 25	....
B. Régl. Internat.	39000	39500
Barlow Rand	100	99
Bell Canada	184	....
Blyvoor	148	....
Bowater	26	26
British Petroleum	52 30	55 30
Br. Lambert	280	305
Caland Holdings	100	100
Canadian-Pacific	340	339
Cockerill-Ougre	....	....
Cominco	360	....
Commerzbank	562	....
Courtaulds	12 10	13
Dart. and Kraft	677	679
[illegible]	[illegible]	[illegible]

SECOND MARCHÉ

[illegible]

Hors-cote

[illegible]

Étrangères

[illegible]

SICAV

18/4	Émission Frais incl.	Rachat net
Actions France	174 01	166 12
Actions-Investiss.	234 15	223 53
Actions sélectives	256 12	244 51
Audificand	288 94	275 84
A.G.F. 5000	217 75	207 88
Agfimo	323 19	308 53
Altefi	204 34	195 07
A.L.T.O.	169 64	161 95
Amérique Gestion	477 21	455 57
Bourse-Investiss.	228 93	218 55
Capital Plus	1135 95	1135 95
C.I.P.	748 60	714 65
Convertimmo	253 26	241 78
[illegible]	[illegible]	[illegible]

* : prix précédent

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
1825	4,5 % 1973	1830	1830	1810	1810
3140	C.N.E. 3 %	3274 90	3270	3272	3269
500	Agence Havas	585	585	575	580
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
660	Europe n° 1	673	668	668	661
640	Facom	622	630	640	625
750	Fichet-Bauche	930	905	905	887
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
260	Exxon Corp.	295	299 30	300	298
350	Ford Motors	403	403	402	403
340	Free State	453	455	438	446
220	Gencor	270	275	275	269 50
285	Gén. Belgique	290	296 50	296 50	290 80
920	Gén. Electr.	993	1008	1008	1012
535	Gen. Motors	584	585	584	589
82	Goldfields	78 80	76 50	76 50	76 30
160	Harmony	213 50	211 50	210 50	207 30
29	Hitachi	30 90	30 20	30 05	30 20
500	Hoechst Akt.	553	541	541	537

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
1140	Siemens A.G.	1268	1285	1274	....
134	Sony	134 20	134	133 90	132
168	T.D.K.	174	170 10	170 20	173 50
700	Unilever	732	735	735	....
685	Unit. Techn.	648	667	667	664
830	Vaal Reefs	1060	1075	1073	1054
420	West Deep	566	558	553	550
400	West Hold.	504	498	484	495
360	Xerox Corp.	368 50	380	380	380
2 40	Zambia Corp.	2 94	2 89	2 89	2 89

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé.

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 19/4	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	7 356	7 352	7 050	7 450
Allemagne (100 DM)	299 880	299 900	290	310
Belgique (100 F)	15 043	15 055	14 300	15 400
Pays Bas (100 fl.)	266 270	266 340	257	277
Danemark (100 krd)	84 460	84 520	80	88
Norvège (100 k)	102 770	102 920	97	104
Grande-Bretagne (£ 1)	11 452	11 486	10 800	11 600
Grèce (100 drachmes)	8 747	8 780	8 250	10 250
Italie (1 000 lires)	5 039	5 040	4 800	5 305
Suisse (100 fr.)	358 500	357 060	346	366
Suède (100 krs)	98 160	98 160	93	100
Autriche (100 sch)	42 860	42 680	42	44
Espagne (100 pes.)	5 405	5 401	5 200	5 800
Portugal (100 esc.)	7 500	7 520	6 800	8 300
Canada ($ can 1)	5 952	5 946	5 750	6 050
Japon (100 yens)	3 085	3 088	2 930	3 090

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 19/4
Or fin (kilo en barre)	105000	104500
Or fin (en lingot)	104500	104000
Pièce française (20 fr)	682	682
Pièce française (10 fr)	385	.....
Pièce suisse (20 fr)	685	665
Pièce latine (20 fr)	646	651
Souverain	792	801
Pièce de 20 dollars	4000	3990
Pièce de 10 dollars	1850	1850
Pièce de 5 dollars	1050	.....
Pièce de 50 pesos	4290	4285
Pièce de 10 florins	682	682

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

A B C D E F G

Décès de M. Marc Jacquet sénateur R.P.R. de Seine-et-Marne

M. Marc Jacquet, ancien ministre, sénateur R.P.R., maire de Melun (Seine-et-Marne), est décédé, lundi 18 avril, dans un hôpital parisien où, en raison d'une aggravation de son état de santé, il avait été transporté il y a quelques jours.

Il sera remplacé au Sénat par son suppléant, M. Philippe François, qui, né en 1927, est maire R.P.R. de Coulombs-en-Valois.

Né le 17 février 1913 à Mercy-le-Bas (Meurthe-et-Moselle), Marc Jacquet, docteur en droit, se trouvait à Alger en 1942 et joua un rôle dans la tentative de restauration du comte de Paris, après le débarquement américain. Il était, depuis 1949, délégué national à l'action agricole du R.P.F. quand, en 1951, il a été élu député de Seine-et-Marne et conseiller général du canton sud de Melun. Entré en juin 1953 au gouvernement Laniel comme secrétaire d'État chargé des relations avec les États associés, il l'avait quitté en mai 1954 en raison de ses divergences sur la politique indochinoise et de la publication dans l'Express *d'un article exprimant son point de vue. Battu aux élections législatives de 1956, il avait retrouvé son siège en 1958 à l'Assemblée nationale où il fut rapporteur général du budget de 1959 à 1962. Réélu en 1962 député dans la première circonscription de Seine-et-Marne, Marc Jacquet avait assuré, de 1962 à 1966, les fonctions de ministre des travaux publics et des transports.*

Revenu à l'Assemblée nationale, en 1967, Marc Jacquet avait été vice-président de la commission des finances de 1968 à 1973, et avait succédé à Henri Rey, entré au gouvernement, à la tête du groupe U.D.R. en 1969. Battu aux législatives de mars 1973, il était entré au Sénat en septembre 1977. Devenu, un an plus tard, président du groupe sénatorial R.P.R., il avait demandé à être déchargé de ses fonctions pour raison de santé en octobre 1981.

Sur le plan local, Marc Jacquet qui avait perdu son mandat de conseiller général en 1958, l'avait retrouvé en 1963 et l'avait conservé jusqu'en 1979, date à laquelle il ne s'était pas représenté. Maire de Barbizon de 1953 à 1971, il avait ensuite été élu maire de Melun, mandat qu'il venait de se voir confirmer lors des élections municipales de mars dernier.

Parallèlement à sa carrière politique, Marc Jacquet avait mené une carrière d'industriel et d'homme d'affaires. Président de la Société nouvelle pour l'industrie du bâtiment (1955-1959), il avait été ensuite président du conseil d'administration de la société concessionnaire française pour la construction et l'exploitation du tunnel routier sous le Mont-Blanc (1966-1967), de l'Inter-Drugstores (1968-1969), de l'Union financière internationale pour les industries du tourisme (UFITOUR) à Luxembourg (1966-1970) et de la Fédération nationale de l'industrie des engrais (1971-1977). Devenu en 1962 administrateur de Réalisations industrielles et commerciales (Ricom) et en 1960 de Schneider Radio-Télévision, Marc Jacquet avait également présidé la société régionale d'équipement de Seine-et-Marne, participé au Conseil supérieur de l'électricité et du gaz, présidé le conseil d'administration du district de Paris de 1961 à 1969, et de 1973 à 1978, le conseil d'administration de l'établissement public d'aménagement de la ville nouvelle de Melun-Sénart.

● *Un ressortissant britannique*, M. Edward Chick, vingt-sept ans, a été expulsé, lundi 18 avril, de Leningrad, pour avoir « *distribué de la littérature hostile, sur instructions d'une organisation émigrée antisoviétique, l'Alliance populaire du travail* », annonce ce mardi 19 avril l'agence Tass.

Selon l'agence, M. Chick a été « *pris la main dans le sac, le 15 avril* » et a exprimé « *son profond regret d'avoir involontairement aidé les forces opposées à la paix* », ajoutant qu'il n'avait rien contre le peuple soviétique. – *(A.P.)*

[Vendredi dernier, la Grande-Bretagne avait expulsé un diplomate soviétique en représaille à l'expulsion d'U.R.S.S. (8 avril) d'un attaché militaire et d'un journaliste britanniques. Ces expulsions étaient elles-mêmes consécutives à l'expulsion de Grande-Bretagne (30 mars) de deux diplomates et d'un journaliste soviétiques.]

Nominations d'ambassadeurs

M. PIERRE DESSAUX en Tchécoslovaquie

Le *Journal officiel* du mercredi 20 avril publiera la nomination de M. Pierre Dessaux comme ambassadeur à Prague, en remplacement de M. de La Ferrière, qui vient d'être nommé chef du protocole (*le Monde* du 15 avril).

[Né en 1925, M. Pierre Dessaux, ancien élève de l'Ecole nationale d'administration, a commencé sa carrière au Maroc (résidence générale, assistance technique) et à l'Administration centrale (affaires marocaines et tunisiennes). Il a ensuite été en poste à Madrid, Alger, Rome, Rio puis de nouveau à l'Administration centrale (immeubles et affaires générales, personnel). De 1978 à 1981, il a été ambassadeur à Oslo.]

M. JEAN-CLAUDE GUISSET en Bolivie

Le même *Journal officiel* publiera la nomination de M. Jean-Claude Guisset comme ambassadeur en Bolivie, en remplacement de M. Raymond Cesaire.

[Né en 1933, ancien élève de l'Ecole nationale d'administration, M. Jean-Claude Guisset a été en poste à Rome, à l'Administration centrale (coopération technique), à Tokyo, au secrétariat d'Etat aux affaires étrangères (M. Destremau), au ministère de la coopération et à l'organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture. De 1977 à 1982, il était ambassadeur dans les Emirats arabes unis.]

ENTRETIENS FRANCO-YOUGOSLAVES A PARIS ET A BELGRADE

M. Cheysson aura des entretiens avec les dirigeants yougoslaves, vendredi 22 avril au cours d'une escale à Belgrade, au retour de sa visite, du 20 au 22 avril, à Bucarest, indique-t-on de bonne source. Un voyage de M. Mitterrand à Belgrade n'est pas exclu, mais aucune date n'est encore envisagée pour cette année, apprend-on également.

D'autre part, M. Raif Dizdarevitch, président de l'Assemblée nationale de Yougoslavie, devait commencer ce mardi 19 avril une visite officielle de cinq jours à Paris.

M. Dizdarevitch et les autres députés yougoslaves assisteront à une séance de l'Assemblée nationale et à une réunion de la commission des affaires étrangères, et seront reçus par M. Poher, président du Sénat. Ils se rendront à Marne-la-Vallée, puis à Marseille pour s'informer de la mise en œuvre de la décentralisation. Ils sont disposés pour leur part à fournir à leurs interlocuteurs des précisions sur la « *stabilisation économique* » à la réalisation de laquelle la France a déjà accordé son appui. Pour Belgrade, les rapports franco-yougoslaves sont « *bons et amicaux* », mais les échanges économiques, malgré quelques progrès, sont encore grevés par un important déficit pour les Yougoslaves.

A MARSEILLE

Polémique entre M. Gaudin (U.D.F.) et le préfet de police après l'attentat du 8 mars

L'attentat manqué du 8 mars, à Marseille, au lendemain du premier tour des élections municipales, continue de susciter des polémiques. « *C'est une piste politique, c'est la vérité* », a déclaré, lundi 18 avril, M. Bernard Patault, préfet de police des Bouches-du-Rhône, confirmant ses premières déclarations au lendemain de l'attentat, selon lesquelles ses auteurs « *étaient en relation relativement étroite avec des politiciens de droite dans le Vaucluse et à Marseille* ». Déclarations qualifiées le même jour de « *mensongères, non fondées et inacceptables* » par M. Jean-Claude Gaudin, président de groupe U.D.F. à l'Assemblée nationale et leader de l'opposition marseillaise.

Selon M. Patault, qui répondait aux questions du quotidien régional *le Méridional*, Daniel Scotti et Jean Chicin, les deux repris de justice tués par l'explosion de leur voiture, « *étaient sous surveillance administrative dans le cadre de la lutte anti-terroriste* ». « *Ils ont été identifiés tout de suite parce qu'ils étaient surveillés*, ajoute-t-il, *et ils étaient en relation avec des politiciens de droite de Marseille. Ils se voyaient régulièrement. Ils étaient des colleurs d'affiches de M. Jean-Claude Gaudin.* » Selon le préfet de police, « *il est dangereux d'utiliser les truands en politique* ». Il précise toutefois qu'il n'a « *pas dit que c'était M. Gaudin qui les avait recrutés* ». « *Ce que j'ai dit sera confirmé par l'enquête* », affirme encore M. Patault, qui reconnaît cependant que la grande synagogue de Marseille, proche du lieu de l'explosion, n'était peut-être pas l'objectif visé : « *Aujourd'hui, je n'en sais rien.* »

Dans une déclaration à l'A.F.P., M. Gaudin a rétorqué que Scotti et Chicin « *n'ont à aucun moment participé* » aux equipes de colleurs d'affiches de l'U.D.F. « *A part les affiches providentiellement trouvées dans la voiture de l'ex-épouse de Marc Monge* [le complice présumé, en fuite, des deux victimes de l'explosion], *rien n'indique la moindre liaison entre ces voyous et l'U.D.F.* » ajoute M. Gaudin, qui affirme que « *la grande synagogue n'était absolument pas visée et, loin d'avoir une origine politique, l'explosion est avant tout un règlement de comptes entre truands* ».

Pour sa part, M. Hyacinthe Santoni, député (R.P.R.) de Marseille et colistier de M. Gaudin aux élections municipales, estime que M. Patault s'est comporté comme un « *agent électoral de M. Gaston Defferre* ». Il a indiqué à l'A.F.P. qu'il ne savait pas « *si ces gens étaient des afficheurs de M. Gaudin* » : « *Nous n'avons pas pour mission de contrôler systématiquement toutes les personnes que nous approchons pendant la campagne électorale* », a-t-il conclu.

[Des trois personnes inculpées dans cette affaire – Jean-Claude Graf, barman à Carpentras, Michèle Pantalacci, cogérante du bar le Kilt, et Annick Pilaert, serveuse de ce même bar, – la seconde revendique son appartenance à l'U.D.F. M. Patault appuie ses déclarations sur la surveillance effectuée par les renseignements généraux autour du bar le Kilt, pour une affaire de trafic d'explosifs. Scotti, Chicin et leur complice présumé en fuite, Marc Monge, ainsi qu'un brocanteur ardéchois, avaient pour habitude, dans les jours précédant l'attentat, de se réunir dans ce bar.]

LE PRINCE SIHANOUK VA SE RENDRE A NOUVEAU AU CAMBODGE

Le prince Norodom Sihanouk, actuellement en transit à Pékin venant de Corée du Nord, a annoncé ce mardi 19 avril son « *intention d'aller au moins deux fois au Cambodge, sinon trois* ». Il retournera ensuite à Pékin à la mi-mai, avant de partir, prévoit-il, pour la France où il doit subir des examens médicaux. Le prince, qui regrette « *de voir la France et le nouveau gouvernement australien avoir une attitude si amicale à l'égard du Vietnam* », doit s'envoler très prochainement pour Bangkok.

Au cours d'une conférence de presse, il rappelé que, il y a quelques mois, M. Deng Xiaoping avait évoqué devant lui « *la possibilité pour la Chine de donner une seconde leçon au Vietnam* ». « *J'aimerais*, a-t-il dit, *que les Chinois le fassent, mais je ne voudrais pas le leur demander.* ».

Au Sénat

M. DELORS SOUHAITE LA STABILISATION DU NOMBRE DES FONCTIONNAIRES

Présentant, mardi matin 19 avril, au Sénat le projet de loi autorisant le gouvernement à prendre par ordonnances diverses mesures financières, M. Delors s'adresse d'abord à ceux qui souhaitent « *faire payer les riches* ». Le ministre de l'économie, des finances et du budget rappelle que « *le gouvernement s'y est déjà appliqué par une politique de redistribution des revenus* », mais, ajoute-t-il : « *il y a des limites à ne pas dépasser. Notre société est animée par des valeurs pluralistes, et il n'est pas possible d'en casser les ressorts, surtout en pleine guerre économique.* »

Puis il est amené à observer que les indices des six prochains mois seront « *difficiles* ».

M. Delors explique ensuite qu'il demandera que dans le budget 1984 soient stabilisés les effectifs de fonctionnaires et que le départ de quarante mille d'entre eux à la retraite devra se traduire par une redistribution des effectifs et non par de nouveaux recrutements. Parlant de l'environnement international, dont il ne compte pas user comme d'un « *alibi* » aux difficultés actuelles de la France, il souligne, que si le cours du dollar reste aussi haut, il faudra un « *autre ajustement* » de la politique économique. « *Il n'est pas question d'envoyer une flotte aux États-Unis comme l'ont fait certains aux Malouines* », lance-t-il.

L'EXPOSITION DE 1989 N'OUVRIRA QUE LE 1er MAI

Les ministres de l'urbanisme des pays de l'O.C.D.E. réunis, pour la première fois, à Paris les 14 et 15 avril, n'ont pu visiter les sites de l'Exposition universelle à bord d'un bateau-mouche comme il avait été prévu ; des hélicoptères leur ont permis de survoler les terrains de Bercy et de Tolbiac, à l'est ; les rives de la Seine de la tour Eiffel à Issy-les-Moulineaux, à l'ouest. Une telle crue n'aurait pas permis l'ouverture de la « fête », le 15 avril 1989, avec des navettes fluviales transportant cinq mille passagers à l'heure.

Cette crue a une probabilité de cinq ans ; cela a permis aux organisateurs d'obtenir que la date officielle d'ouverture, en 1989, soit déplacée du 15 avril au 1er mai... Restera à organiser les chantiers en tenant compte de cette difficulté dont l'importance avait peut-être échappé à certains.

C'est bien joli de vouloir que la Seine soit l'axe majeur de l'Exposition, encore faut-il qu'elle soit navigable... – M. Ch.

● *Un militant nationaliste corse, porte-parole de « A Riscossa »*, association d'aide aux prisonniers « politiques » corse, a été placé en garde à vue, lundi 18 avril, à Bastia. Il s'agit de M. Jean Bourgeois qui devait être présenté au parquet, puis au juge d'instruction, ce mardi 19 avril. M. Bourgeois est gardé à vue dans le cadre de l'information ouverte, samedi 16 avril, par le procureur de la République de Bastia contre X... pour violation du secret de l'instruction et publications de fausses nouvelles susceptibles de troubler la paix publique.

● *Le préfet de Seine-et-Marne déclenche le plan ORSEC pour faire face aux inondations.* – L'ensemble des corps de sapeurs-pompiers, les services de police et de gendarmerie ainsi que les services techniques du département de Seine-et-Marne ont été mobilisés par le préfet, le 18 avril, dans le cadre du plan ORSEC, pour faire face aux inondations provoquées par les crues de la Marne.

Le numéro du « Monde » daté 19 avril 1983 a été tiré à 546 970 exemplaires

هكذا من الأصل